*Une priorité pour le Québec, dit Bourassa*

# Limiter le 'pouvoir de dépenser' d'Ottawa

par Gilles Lesage

QUEBEC – Il ressort du bilan établi par le Québec que le pouvoir de dépenser constitue un "problème fondamental" auquel il faut s'attaquer en priorité.

C'est ce que le premier ministre a souligné dimanche soir, à la faveur d'un congrès régional à Québec, et à nouveau hier, à l'occasion du lancement de trois publications du parti libéral du Québec.

M. Robert Bourassa faisait ainsi référence au bilan des relations fédérales-provinciales qui a été préparé en cours des huit derniers mois sous la direction du sous-ministre des affaires intergouvernementales, M. Arthur Tremblay.

Le premier ministre vient de recevoir ce bilan et en a discuté avec M. Tremblay. Il le soumettra prochainement au conseil des ministres. Il n'est pas exclu qu'il soit rendu public, du moins en rapport-sythèse. Mais il s'écoulera à tout le moins quelques semaines avant qu'il n'en résulte des décisions au niveau gouvernemental. Il sera probablement "épluché" d'abord par un comité restreint de ministres.

Faudra-t-il un changement d'approche dans les rapports Québec-Ottawa? A cette question, M. Bourassa répond que son approche n'est "pas pire" que celle de M. Johnson ou de M. Bertrand, mais qu'il demeure possible de préciser certaines orientations de fonds.

A ses yeux, il ressort du bilan des cinq dernières années qu'il faut d'abord et avant tout s'attaquer au fameux pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. Il rappelle que l'Ontario a également fait des représentations "fermes" à cet égard, compte tenu du fait que cette province a dû augmenter ses impôts de plus de cent millions cette année, tout en empruntant $1.5 milliard.

M. Bourassa a admis que cette question était à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle, avec les résultats que l'on sait, mais qu'elle n'a pas fait l'objet de discussions approfondies.

Devant les militants libéraux, dimanche soir, il était allé plus loin en disant que tant que la question du pouvoir de dépenser ne sera pas réglée, le régime fédéral sera en butte à des difficultés et des tensions qui peuvent devenir dangereuses.

Il est nécessaire, ajoutait-il, d'obtenir un partage définitif des compétences plutôt que de rechercher des concessions du gouvernement central sur des points particuliers, toujours parcellaires.

Se référant toujours au bilan, M. Bourassa a noté que l'insatisfaction des provinces, du Québec en particulier, provient des "zones grises" qu'il y a dans l'AANB, soit de l'incertitude quant au partage de plusieurs champs de compétence. Ottawa profite de l'existence de ces zones grises et de son pouvoir de dépenser illimité pour envahir plusieurs domaines sans consulter les provinces, ce qui oblige ces dernières à investir dans des secteurs qu'elles ne jugent pas prioritaires.

"Le gouvernement du Québec s'est rendu compte que, pour respecter les priorités qu'il s'est données, pour éviter le gaspillage des revenus et des efforts consécutifs au dédoublement des programmes et des administrations, il doit obtenir la juridiction sur ces "zones grises" et, évidemment un transfert net

Voir page 10: Une priorité



C'est entre deux voitures, dans le parc de stationnement d'un centre commercial de Raleigh, en Caroline du Nord, que les policiers ont retrouvé le cadavre du jeune Harvey Glenn McLeod, un Noir de 23 ans qui s'est enlevé la vie après avoir tué trois personnes et en avoir blessé sept autres, dont le secrétaire de presse du sénateur Everett Jordan, hier après midi.
(Téléphoto AP)

■ la météo

Nébulosité croissante. Possibilité d'averses ou d'orages.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial VOL. LXIII - NO 123 Montréal, mardi 30 mai 1972 15 CENTS

Sénateur assailli

## *Une fusillade éclate lors d'un meeting: trois morts*

RALEIGH (d'après PA et AFP) – Un jeune Noir âgé de 23 ans, nommé Harvey Glenn McLeod, braquant une carabine de calibre 32 sur la foule, qui se pressait hier après-midi à un centre commercial de Raleigh (Caroline du Nord), s'est mis à tirer en tous sens, tuant trois personnes et en blessant sept autres, avant de s'enlever la vie. On a retrouvé son corps quelques instants plus tard, entre deux voitures, dans le parc de stationnement du centre, à l'endroit même où il se trouvait quand il avait fait feu.

Le fait de la présence du sénateur B. Everett Jordan, qui s'était rendu là faire campagne auprès de ses compatriotes en congé, a donné l'impression d'être une réédition de la tentative d'assassinat dont le gouverneur George Wallace, de l'Alabama, avait été la victime voici deux semaines dans un centre commercial de Laurel, au Maryland.

Mais le sénateur Jordan, qui venait tout juste de passer derrière les murets d'un mail au moment où la fusillade a éclaté, n'a pas été blessé, bien que son secrétaire de presse, M. Hayden, ait été atteint d'une balle dans le dos. Un témoin a déclaré que le jeune McLeod semblait "tirer sur tout ce qui bougeait", et le grand nombre des morts et des blessés a fait dire au capitaine de police, C. H. Haswell, qu'il doutait que le tireur ait voulu particulièrement viser l'homme politique.

Les morts sont une femme âgée de 47 ans, Mme Jackie Wharton, et deux hommes: James C. Henry, âgé de 31 ans, tué au volant de sa voiture, et Melvin Harrison, âgé de 23 ans, qui se trouvait à l'entrée d'un magasin à rayons quand il a été touché.

Au nombre des blessés, dont certains semblaient être dans un état critique hier soir, se trouvent trois femmes, deux hommes et deux enfants.

McLeod, qui avait acheté sa carabine le matin même, dans un magasin de la ville, avait un casier judiciaire chargé dont la première cause remontait à 1964: il n'avait que 14 ans à l'époque. Il avait

Voir page 10: Une fusillade

## Le tribunal antidumping: l'enquête se poursuit

OTTAWA (Par Jean-Pierre Bonhomme) – Le ministre de la justice, M. Otto Lang, a dit hier aux Communes que le gouvernement fait présentement enquête sur certaines décisions prises par le Tribunal administratif fédéral sur le dumping mais que les renseignements obtenus jusqu'à maintenant ne lui avaient permis d'en appeler que dans le seul cas de l'industrie du verre.

On sait que LE DEVOIR révélait en primeur vendredi que le président du Tribunal fédéral anti-dumping M. William Buchanan, avait été contraint de remettre sa démission récemment parce qu'il aurait participé à une décision ayant pour effet de hausser les tarifs d'importation de la vitre en feuille alors qu'il aurait eu des intérêts dans les entreprises canadiennes de

Voir page 10: Antidumping

■ Un éditorial de Claude Ryan: le rapport Desmarais et les finances syndicales
(page 4)

## *M. Nixon quitte aujourd'hui l'URSS*

MOSCOU (d'après l'AFP) – Le président Nixon quitte définitivement l'URSS aujourd'hui après une visite officielle de neuf jours. Il sera ce soir à Téhéran, avant de gagner Varsovie.

Hier, le président américain avait quitté Moscou à l'issue d'une journée marquée par la signature de deux documents communs: une déclaration des principes qui doivent régir les relations américano-soviétiques, et un communiqué final de la visite (voir p. 7). Les textes, que les capitales étrangères analysent encore aujourd'hui, reflètent une amélioration sensible du climat des relations bilatérales, un engagement mutuel de ne pas s'affronter dangereusement, et la difficulté qu'ont eue MM. Nixon et Brejnev de négocier les grandes crises internationales, notamment celles du Vietnam et du Proche-Orient.

Cependant, de l'avis des observateurs présents à Moscou hier soir au moment où M. Nixon prenait congé de M. Brejnev, dans l'atmosphère chaleureuse qui régnait au Kremlin, le seul fait que cette visite ait eu lieu reste un événement. Mais ces observateurs sont enclins à penser que les documents rendus publics ne reflètent pas l'ensemble de la vérité, ce qui ne facilite pas l'établissement d'un bilan.

La même question se pose qu'à Shanghai il y a trois mois, après la publication du vague communiqué sino-américain: est-ce seulement la partie visible de l'iceberg? La même réponse a été apportée par la même personne: Henry Kissinger. Il n'y a pas eu d'accords secrets.

Ce bilan publiable, tel qu'il se présente, traduit pour les observateurs le résultat essentiel suivant: les deux pays ont signé un pacte de non-confrontation directe, et de non-provocation indirecte, et ont essayé, avec un certain bonheur, de réchauffer et d'élargir leurs relations bilatérales, mais ne sont pas parvenus à une entente décisive sur les grands dossiers explosifs mondiaux.

Quant à la place de la Chine, pas une phrase ne vient éclairer les entretiens entre les deux hommes, sur un sujet qui fut pourtant une des raisons pour lesquelles le Kremlin souhaita ce sommet.

Ce silence sur un sujet névralgique n'est pas le seul: le communiqué ignore l'offensive nord-vietnamienne au Sud, le minage de Haïphong, les raids autour de Hanoï, le problème des livraisons d'armes soviétiques à Hanoï, la question de la réouverture du canal de Suez, et en général toutes les ques-

Voir page 10: Richard Nixon

■ Six fédérations de la CSN veulent être mieux représentées à la direction.
(page 3)

*Les cols bleus*

## Contacts officieux en vue d'une rencontre tripartite

par Pierre Richard

Des contacts officieux ont eu lieu hier entre les parties intéressées au conflit opposant la Ville de Montréal à ses 8,000 cols bleus dans le but de susciter une rencontre tripartite entre les représentants du syndicat des cols bleus, de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal.

En soirée, hier, on n'écartait pas la possibilité qu'une telle rencontre puisse avoir lieu aujourd'hui ou dans les prochains jours, a appris Le Devoir de bonnes sources.

Cette rencontre tripartite, à laquelle participeraient aussi des représentants du ministère du travail, porterait essentiellement sur la question de la sécurité d'emploi des cols bleus de la Ville de Montréal qui seraient éventuellement intégrés à la CUM.

On sait que, jeudi dernier, le président du Comité exécutif de la CUM, M. Lawrence Hanigan, a transmis au président du Syndicat des cols bleus M. Roger Lampron, une proposition selon laquelle tout ancien employé de la Ville de Montréal, qui serait mis à pied par la CUM à cause d'une perte de juridiction de celle-ci sur un secteur, aurait une priorité de réemploi auprès de la Ville de Montréal.

En fin de semaine, M. Roger Lampron a déclaré que cette proposition était nettement insuffisante parce

Voir page 10: Les cols bleus

*Le capital étranger*

## Pépin s'efforce de justifier la portée du projet gouvernemental

OTTAWA (PC) – Il n'est pas un pays au monde qui peut se permettre de restreindre sans limite l'afflux de capitaux étrangers à cause des mouvements très rapides des investissements qui accompagnent les déplacements des marchés, de la technologie et des capitaux.

C'est pourquoi le gouvernement canadien a décidé de prévoir certaines conditions d'examen dans le projet de loi sur le contrôle des investissements étrangers dans l'économie canadienne.

C'est ainsi que le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pépin, a cru justifier la portée du bill C-201, hier aux Communes, lors de son étude en deuxième lecture.

Le projet de loi stipule que seules les entreprises étrangères dont l'actif est évalué à plus de $250,000, ou dont les recettes brutes dépassent $3 millions, seront sujettes à un contrôle "à moins que le Canada n'y trouve un avantage appréciable".

Le bill a été déposé aux Communes le 4 mai, à la suite d'une étude de plusieurs mois sur la question des investissements étrangers au Canada, par un groupe de travail dirigé par le ministre du revenu national, M. Herb Gray.

Les trois partis de l'opposition et des porte-parole d'organismes canadiens ont déjà reproché vivement au bill C-201 d'être trop timide et de laisser encore trop de latitude aux capitaux étrangers.

M. Pépin a tenté de démontrer hier que l'on ne peut freiner subitement l'entrée d'investissements étrangers sans causer un préjudice à l'emploi et au raffermissement de l'économie en général.

En réponse à ceux qui ont demandé pourquoi le gouvernement n'inclut pas tous les investissements étrangers dans le projet de loi, le ministre a répondu qu'il ne se trouve pas un pays moderne qui peut s'offrir le luxe de refuser les bénéfices, résultant d'un afflux de capital étranger, en termes de technologie, de marchés et d'emploi.

Il a comparé la situation au Canada, en 1970, avec celle des Etats-Unis où, entre 1969 et 1970, les investissements étrangers ont grimpé de 11.8 pour cent, comparativement à 8 pour cent au Canada.

D'après M. Pépin, la question n'est pas de déterminer si oui ou non il faut légiférer dans ce domaine mais plutôt de savoir quelles sont les méthodes les plus acceptables.

Le ministre a tenté de répondre à une autre question soulevée par plusieurs qui voulaient savoir pourquoi le projet de loi prévoit seulement l'exercice d'un contrôle sur les investissements en place.

Pourquoi ne pas y inclure également d'autres formes d'investissements directs comme les nouveaux, les réinvestissements et les gains, notamment ?

M. Pépin a dit qu'il y a trois ou quatre bonnes raisons pour cela dont la première, est que de tous les investissements étrangers directs réalisés, les Canadiens ont été la plupart du temps touchés par des achats de compagnies existantes qui n'ajoutaient pas nécessairement à la productivité.

Après avoir expliqué l'esprit de la pièce législative proposée, le ministre s'en est pris aux partis de l'opposition et à mentionné la division des provinces sur cette question.

Il a dit que le gouvernement assume ses responsabilités, contrairement aux accusations de l'opposition, tout en tenant compte de l'opinion publique, en particulier en ce qui concerne la politique sur les capitaux étrangers.

Les Canadiens sont favorables à une

Voir page 10: Pépin s'efforce

En Ulster

## *L'IRA officielle décrète un cessez-le-feu illimité*

DUBLIN (AFP) – La branche officielle de l'IRA a décrété un cessez-le-feu immédiat en Irlande du nord, annonce un communiqué du Sinn Fein - aile politique de l'armée clandestine irlandaise - publié hier soir à Dublin. Le communiqué précise que l'IRA se réserve cependant le droit de légitime défense et celui de défendre les quartiers catholiques de Belfast et de Londonderry contre toute attaque de l'armée britannique ou des organisations protestantes.

Cette initiative intervient à la suite de consultations menées au cours du week-end dernier entre les dirigeants de la branche officielle de l'IRA et les représentants des clubs républicains de l'Ulster.

En raison du danger croissant d'une guerre civile, l'IRA officielle a immédiatement décidé de suspendre toutes les actions militaires, déclare le communiqué. Le désir écrasant de la grande majorité de la population du nord est favorable à un arrêt des actions militaires par toutes les parties. Bien que reconnaissant la justesse de l'ancienne politique de défense et de représailles de l'IRA, nous estimons actuellement que toute action militaire ne peut qu'enflammer davantage la situation, poursuit le communiqué.

Les clubs républicains, pour leur part, estiment que cette suspension des hostilités par l'IRA fournit une occasion d'une valeur inestimable d'éviter une guerre civile que la campagne d'attentats à la bombe de la branche provisoire menace de déclencher, indique le communiqué. Ils espèrent que cette initiative sera suivie de réactions appropriées de toutes les forces engagées en Irlande du nord.

L'IRA officielle invite les représentants de la communauté protestante à engager des conversations avec les dirigeants de la communauté catholique et à prendre au sérieux cette proposition. Nous croyons fermement que les seules conversations importantes en ce moment ou à n'importe quel autre moment sont celles qui ont lieu entre groupes irlandais, indique le communiqué.

Les officiels concluent: nous pensons que la paix dans la situation actuelle ne peut être obtenue que si des droits démocratiques complets et l'égalité sont institués dans le nord et nous continuerons notre lutte politique et notre campagne de désobéissance civile jusqu'à ce que nos revendications actuelles aient été satisfaites. Ces revendications sont les suivantes: 1) libération de tous les internés: 2) amnistie générale pour tous les prisonniers politiques; 3) consigne des troupes britanniques dans leurs casernes en attendant leur départ de l'Ulster; 4) suppression de la loi sur les pouvoirs spéciaux; 5) liberté d'expression en matière politique.

Voir page 6: L'IRA officielle

*Les calculs du groupe dissident*

## La CSN perdrait 45,000 membres

par Gisèle Tremblay

MM. Paul-Emile Dalpé et Jacques Dion, leaders du groupe scissionniste de la CSN, ont affirmé hier que si leurs partisans au conseil confédéral avaient participé au vote de samedi, la majorité des deux tiers requise pour leur suspension n'aurait pas été atteinte et ils auraient été "condamnés à rester" à l'intérieur de la centrale.

MM. Dalpé et Dion s'exprimaient sur les ondes de la station radiophonique CKAC, à l'émission Yvon Dupuis.

Samedi à Montréal, 124 des 187 délégués officiels au conseil confédéral, assemblée souveraine de la CSN entre les congrès, ont suspendu MM. Dalpé, Dion et Amédée Daigle de leurs fonctions à l'exécutif, par un vote de scrutin secret de 117 à 7; M. Dion considère que les absents se seraient joints aux "7", ce qui n'aurait laissé aux partisans de la suspension que 62% des voix.

M. Dalpé ne conteste pas cependant le droit du conseil confédéral de prononcer les suspensions et indique qu'il a lui-même suggéré cette disposition des règlements de la CSN au président, M. Marcel Pepin.

M. Dalpé prévoit que la nouvelle centrale comptera 75,000 membres dans quelques mois et M. Dion précise qu'au congrès de fondation, "la semaine prochaine" a-t-il dit, il présentera des prévisions budgétaires pour "45,000 membres assurés". M. Dion de poursuivre: "Laissez partir la roue et dans quelques années, on ne parlera plus de la CSN."

M. Dalpé a précisé que le groupe dissident pouvait compter sur les fédérations du textile et du vêtement en entier, sur une multitude de messages "de plus en plus encourageants" dont l'un vient d'un syndiqué de la FTQ qui lui aurait promis 3,000 partisans présentement affiliés à cette centrale.

Priés de dire ce qui les avait "écoeurés" au point de quitter la CSN dans les circonstances que l'on connaît, les deux hommes ont répondu différemment.

M. Dalpé précise pour sa part que c'est une accumulation de situations où M. Pepin a menti en jouant "l'habile tacticien" et dont le point culminant est une déclaration récente "en faveur de la violence, où il parle de sang". (Il s'agit d'une entrevue de M. Pepin au Devoir, faite dans un contexte bien précis, après la loi 19 et le retour au travail dans le secteur public.)

M. Pepin exposait alors, a observé M. Dalpé, "un jeu qu'il avait caché durant des années, car la CSN n'a jamais embrassé l'objectif de la violence". Plus tard, M. Dalpé devait citer une autre déception: il est lui-même de la fonction publique (secteur des hôpitaux) et a participé à l'action de 1966 dans ce secteur.

M. Dalpé s'en est pris en outre aux documents économiques de la CSN qui mènent "à la séparation du Québec et

Voir page 6: La CSN perdrait

## *Rien de changé, dit de son côté l'IRA provisoire*

BELFAST, (AFP) – Rien de changera a déclaré hier soir un porte-parole de l'aile provisoire de l'IRA – Belfast en commentant l'ordre de cessez-le-feu annoncé par l'IRA officielle.

Les provisoires de Belfast suivent donc la ligne de conduite de leur état-major à Dublin où dans le courant de la soirée un porte-parole avait déclaré que tout arrêt des violences restait soumis à un triple préalable: fin de l'internement, amnistie générale pour tous les prisonniers politiques condamnés ou non et retour de l'armée britannique dans ses cantonnements.

# Les doctes envahissent McGill

par Gérald LeBlanc

Les savants ont commencé à envahir le campus de l'université McGill. D'ici le 10 juin, plus de 7,000 d'entre eux participeront aux assises annuelles d'une quarantaine d'associations membres des sociétés savantes.

Arrivant à la fin de mai, ce qui leur a valu le surnom de "Festival de la fraise", et marquant la fin de l'année académique, ces conférences des sociétés savantes prennent l'allure d'un carnaval du savoir ou mieux d'agapes annuelles des universitaires canadiens.

On en profite pour reprendre contact avec les membres des diverses associations, pour intensifier les campagnes de recrutement, pour mousser la vente de la revue de l'association. De leur côté, les individus y voient une chance de faire connaître leurs travaux, d'obtenir qu'on les publie et de rencontrer des collègues des 61 institutions d'enseignement supérieur du Canada.

Organisées annuellement depuis 1952, ces rencontres se préparent à la manière d'un tournoi invitation. Cette année 44 associations ont répondu à l'invitation de McGill et l'on attend plus de 7,000 participants comparativement aux 4,000 présents aux conférences tenues l'an dernier à Saint-Jean de Terreneuve.

Contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, où ces conférences se tiennent durant les vacances des fêtes, ces rencontres servent très peu à ceux qui cherchent un emploi dans les universités.

Le secrétaire exécutif des Humanity Research Council of Canada et Social Science Research Council of Canada (deux associations parapluies regroupant 19 des 44 organismes présents à McGill), M. John Banks, considère que le fait de tenir ces rencontres après la période d'embauche dans les universités permet d'éviter l'allure de "marché d'esclaves" qui marque les conférences de nos voisins du sud.

Il ajoute que les conférences de McGill donnent l'impression qu'on y abordera plus de thèmes touchant l'actualité que par le passé. Il note également qu'on y a prévu plus de rencontres entre les membres des associations et même certaines rencontres conjointes entre diverses associations et différents organismes.

M. Banks considère par ailleurs qu'un des grands avantages de ces rencontres est qu'elles permettent aux gens de rencontrer des spécialistes des autres disciplines. Elles permettent également, selon lui, de relier les quelque 61 institutions d'enseignement supérieur qu'on retrouve au Canada.

Les rencontres des diverses sociétés durent en moyenne deux jours. Une dizaine d'associations étaient présentes, hier. Les autres se succèderont d'ici le 10 juin. Une subvention de $110,000 du Conseil des arts du Canada permettra d'aider les congressistes à payer leurs frais de voyage.

# Les universités ne peuvent rattraper le temps perdu

La pression publique pour un développement vaste et rapide a créé un sentiment de frustration chez les universitaires et a empêché les universités de planifier rationnellement leur croissance.

C'est ce qu'a déclaré le président de Trent University, le docteur M. Th. T.H.B. Symons, qui participait à un panel sur l'orientation à donner aux universités canadiennes. Cette discussion était organisée par la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur, qui tient présentement sa conférence annuelle dans le cadre des conférences des Sociétés savantes à l'université McGill.

M. Symons a ajouté que les universités s'étaient imposées ou s'étaient laissées imposées des objectifs irréalisables au cours des années 60. Il répondait à une affirmation du vice-président du Conseil économique du Canada, M. Otto E. Thür, qui a mis les universités en garde contre la tentation d'essayer de rattraper le temps perdu.

Selon M. Thür, le système d'enseignement supérieur du Canada a été l'un des grands secteurs négligés par la société jusqu'au début des années 60. On voulut alors rattraper le temps perdu et les soubresauts qui s'en suivirent empêchèrent de planifier le développement de nos universités.

M. Thür et M. Sibley, vice-président de l'université du Manitoba et autre conférencier à la rencontre d'hier matin, ainsi que les trois membres du panel, MM. Symons, Pitman et Gauthier, ont tous décrié la pression mise sur les universités et les frustrations qui en découlent.

"Nous ne sommes pas une agence thérapeutique pour les adolescents. Nous devons nous limiter dans nos objectifs", a dit M. Sibley.

De son côté M. Thur a parlé de l'écart existant entre les illusions entretenues sur le rôle de l'université et la réalité. "Les écarts, a-t-il ajouté, ne sont pas intentionnels: nous avons voulu tous trop bien faire, ce qui au moment de grands changements signifiait pratiquement agir instantanément."

Faute de limiter les objectifs et faute d'arriver à un consensus sur ces objectifs restreints, c'est le gouvernement qui prend les décisions, selon M. Symons.

Résumant assez bien l'humeur des participants, M. Sibley a conclu en disant qu'il arrive un moment où l'on est forcé de crier: "Arrêtez le tourbillon... Je veux descendre". Il faisait allusion à la rapidité et à l'envergure de la transformation qu'on exige de l'université.

Par ailleurs au cours d'une autre rencontre, la Société d'anthropologie et de sociologie a décide de mettre sur pied un comité pour la "canadianisation des universités". Ce problème touche particulièrement les universités anglophones, où dans certains cas le nombre d'étrangers, particulièrement, d'américains, atteint des proportions inquiétantes.

## Femmes admises au Cercle des journalistes

C'est maintenant définitif: les femmes journalistes ou préposées aux relations publiques pourront devenir membres actifs ou associés du Cercle des journalistes de Montréal.

Par 34 voix contre 13, les 47 mâles présents à une assemblée générale extraordinaire du Cercle de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, hier après-midi, ont décidé d'ouvrir les portes de leur club à la gent féminine.

Le 24 mars, le Cercle des journalistes avait décidé d'accepter les femmes en son sein. Cependant, à cause d'une irrégularité de procédure, le vote a par la suite été annulé et a été repris hier en bonne et due forme.

Le Cercle des journalistes de Montréal fêtera l'an prochain son 25e anniversaire. A la suite de la décision des membres montréalais, seul le Cercle des journalistes de Toronto demeure interdit à l'autre sexe.

## Nomination

QUEBEC (PC) – M. André T. Fortier, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'administration de la culture a été nommé au poste de directeur du Conseil des arts du Canada.

Né à Montréal en 1927, il possède une maîtrise ès arts de l'université de Montréal.

M. Fortier a commencé sa carrière professionnelle, en 1952 à titre de statisticien au Conseil du trésor du Canada.

En 1965, il entra au Conseil des arts et fut nommé deux ans plus tard directeur adjoint et trésorier.

Il a également été professeur de finances publiques à l'Université d'Ottawa.

## DÉCÈS

**DE VARENNES Georges Etienne.** A Montréal, le 28 mai 1972 à l'âge de 78 ans, est décédé, M. Georges Etienne de Varennes F.R.A.I.C., époux de Béatrice Robillard. Père de Guy et Pierre, Mme Claude Lamarche (Thérèse), Mme Guy Saint-Jean (Monique) et Mme Michael K. Best (Marie). Les funérailles auront lieu mercredi le 31 mai. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 400 Boul. Henri-Bourassa est à 10 heures, pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay où le service sera célébré à 10:30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES
HO-DO
ÉMAILLÉS • CUIVRE
GALVANISÉ • ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMÉS GRATUITS
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL Inc.
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

# Les péquistes de l'est montréalais semblent plus radicaux que le Parti

Droit absolu au travail, élimination de toute forme d'exploitation des travailleurs, suppression de toute subventions aux entreprises privées, réduction de l'écart des revenus entre les moins et les mieux payés, revenu minimum garanti, salaire minimum de $100 pour une semaine de 35 heures, socialisation progressive de l'économie, tels sont les grands objectifs qui se dégagent du congrès de la régionale de Montréal-Est (14 circonscriptions) du Parti québécois qui réunissait près de 350 délégués en fin de semaine à l'Ecole Pierre-Dupuy.

Cette région, dans laquelle le PQ a fait élire six de ses sept députés, est, de loin, la plus militante et la plus dynamique du Parti. Les tendances à la radicalisation du programme s'y manifestent plus qu'ailleurs, au point que le texte de base du PQ, s'il devait comporter toutes les résolutions, tous les engagements que les péquistes de ces 14 circonscriptions voudraient lui ajouter, deviendrait un document très lourd qui ne laisserait presque plus de latitude aux députés du Parti.

Mais, pour l'heure, ces résolutions ne sont pas encore incorporées au programme. Comme celles de toutes les réunions régionales, elles seront soumises au congrès général du Parti, prévu pour l'automne.

Dans l'ensemble, ces résolutions ne sont pas contraires à l'esprit, et même à la lettre du Manifeste soumis par l'Exécutif et intitulé "Quand nous serons vraiment chez nous". Mais elles visent à le compléter, à l'assortir de moyens plus concrets, à indiquer de nouvelles avenues d'action, notamment dans le secteur du travail, de la coopération et des institutions financières.

De la masse de documents dont les délégués étaient saisis, dégageons quelques résolutions plus significatives:

● L'objectif ultime du Parti québécois sera d'établir un système économique qui éliminera toute forme d'exploitation des travailleurs et qui répondra aux besoins réels des Québécois. A cette fin, la politique économique d'un Québec indépendant favorisera les formes collectives d'organisations économiques. Au niveau des moyens, l'Etat verra à favoriser une forme socialisante dans des secteurs dont l'impact est majeur sur l'orientation du système économique et à favoriser une forme coopérative dans les secteurs dont l'impact est marginal sur l'orientation du système.

● Il est proposé qu'un revenu minimum garanti soit assuré à tout citoyen. Dans un premier temps, cela réunirait la plupart des prestations sociales sous une même loi, ce qui assurerait en particulier aux personnes incapables de travailler un revenu nécessaire pour assurer une vie normale selon les barèmes décents reconnus par le conseil économique.

● On tendra généralement à réduire les écarts de revenus dans la société par divers moyens, dont l'impôt progressif, et ce dans le but de réduire ces écarts à un rapport de 1 à 5, tout en tenant compte des années d'études et des qualifications. (Exemple: si le revenu minimum est de $4,000, le revenu maximum ne devrait pas dépasser $20,000).

● A l'ouvrier, au travailleur, au salarié, l'Etat devra garantir la possibilité d'exercer, par l'entremise de conseils ouvriers ou comités d'entreprise, juridiction sur la marche de son entreprise (c'est-à-dire le niveau de salaire, l'embauche et les licenciements et l'administration); bénéfices, investissements, etc.). Cette juridiction devra s'exercer en coordination avec les objectifs de la planification nationale démocratiquement élaborée. (Des étapes progressives sont prévues, par des mesures législatives, pour la réalisation d'un tel objectif).

● Le Québec devra se doter des instruments monétaires et douaniers qui constituent normalement l'apanage des pays indépendants; mais, dans l'hypothèse où les Québécois y trouveront leur intérêt, le gouvernement du Québec devra négocier avec le ou les pays étrangers intéressés, les termes d'une association économique pouvant aller de la simple entente douanière à l'union économique.

● Toutes les institutions financières privées seront étatisées (avec contrôle public au moins majoritaire) ou intégrées au secteur coopératif.

● Dès la prise du pouvoir, toutes les formes de subventions aux entreprises privées seront supprimées car la politique qui a pour effet de remettre du capital entre les mains de l'entreprise privée favorise le capitalisme à outrance.

Démarrez avec le
Banque de Montréal
prêt à tout

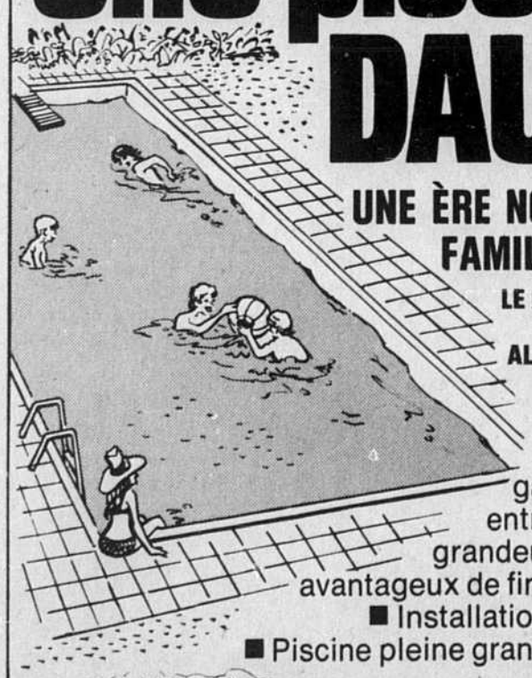
La décision d'acheter telle voiture plutôt qu'une autre mûrit parfois lentement. Mais une fois qu'elle est prise, il faut que ça bouge. Il faut que votre banque bouge. La Banque de Montréal comprend cela.

Quand on achète une voiture, qu'elle soit neuve ou d'occasion, on a souvent recours à un prêt. Question de ne pas hypothéquer ses économies. Si vous répondez aux exigences requises, la Banque de Montréal donnera feu vert au prêt à tout. Ce qui signifie pour vous une assurance-vie et un emprunt économique qui s'adapte à vos besoins.



Banque de Montréal
La Première Banque Canadienne
Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

Une piscine DAUPHIN



UNE ÈRE NOUVELLE DE LA VIE FAMILIALE AU PLEIN AIR
LE PLUS GRAND CONSTRUCTEUR DE PISCINES CREUSÉES ALUMINIUM ALCAN AU CANADA
■ Revêtement "Super-épais" en vinyl garanti 10 ans ■ Structure garantie 15 ans ■ Aucun entretien ■ Choix varié de grandeurs et modèles ■ Plans avantageux de financement disponibles ■ Installation immédiate en 3 jours ■ Piscine pleine grandeur en démonstration



CHOIX COMPLET DE PISCINES HORS-TERRE
Venez voir la plus sensationnelle: La FLIPPER de Dauphin. L'unique construction tout-aluminium ALCAN. Aussi, la gamme complète des piscines COLECO. Variété de modèles et grandeurs adaptés à tous les budgets.

Une visite à notre "Cité de la piscine" vous épatera.
Demandez nos brochures couleurs des piscines creusées et hors-terre.
Heures d'ouverture: lundi à samedi: 9.00 am à 10.00 pm
dimanche: 9.00 am à 6.00 pm

LES PISCINES DAUPHIN LTÉE
2170, boul. LAURENTIEN • ST-LAURENT, P.Q. • TÉL.: 332-6060

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, mardi 30 mai 1972

# Dernier hommage à M. Faribault

Universitaires, industriels, hommes d'affaires et professionnels ont rendu hier un vibrant hommage à M. Marcel Faribault, décédé jeudi dernier à l'âge de 63 ans.

Outre la famille du défunt et les membres de la parenté, environ un millier de personnes assistaient aux funérailles, en l'église Saint-Germain d'Outremont.

L'abbé Norbert Lacoste, directeur du service de pastorale à la Commission des écoles catholiques de Montréal et ancien curé de la paroisse Saint-Germain, présidait la cérémonie. Il a également prononcé l'homélie, en soulignant la grandeur de l'homme et de son oeuvre. L'abbé Lacoste a particulièrement insisté sur l'attachement de M. Faribault aux traditions fondamentales ajoutant qu'il avait incarné cet esprit sur le plan professionnel et au sein des institutions canadiennes-françaises.

Le monde des affaires et celui de la finance étaient les plus généreusement représentés tandis que de rares personnalités politiques participaient à cet hommage.

Le gouvernement du Québec était représenté par le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier. On remarquait également la présence du chef du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, du député indépendant de Montcalm, M. Marcel Masse, du vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. John Lynch-Staunton, du président de la Société des artisans et de l'imprimerie Populaire, M. René Paré, du directeur du DEVOIR, M. Claude Ryan, du président de Télé-Métropole, M. Paul L'Anglais ainsi que de M. Réjean Desjardins, président du quotidien Montréal-Matin.

Le monde universitaire était notamment représenté par M. Roger Gaudry, recteur de l'université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, ancien recteur de l'université de Montréal, et M. Esdras Minville, ex-directeur de l'Ecole des Hautes études commerciales de l'université de Montréal. Le Bâtonnier Louis-Philippe De Grandpré et le Bâtonnier Yvon Jasmin étaient également de la cérémonie.

Enfin parmi les plus imminentes personnalités du monde des affaires, on notait encore la présence de M. Louis Hébert, président de la Banque Canadienne Nationale; M. Raymond Lavoie, vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien; M. Léo Lavoie, président de la Banque Provinciale du Canada; le notaire Denys Pelletier, vice-président de l'Imprimerie Populaire; M. Guy Saint-Germain, directeur général du groupe Commerce; M. Henri Ouimet, président du conseil de la Société Nationale de Fiducie; M. Eugène Therrien, président et directeur général de la Société Nationale de Fiducie; M. Bernard Le Chartier, président et directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien; M. Jean Deschamps, président et directeur général de la Société Générale de Financement; M. Jean-Paul Gignac, président et directeur général de Sidbec; M. Claude Prieur, président et directeur général de la Caisse de Dépôts et de Placements; M. Maurice Forget, vice-président du Trust Général du Canada et M. Jean-Marie Cantin, président et directeur général de la Société de Fiducie du Québec.

# 15 incendies font rage en forêt

Au moins quinze feux de forêt font rage au Québec sur une superficie totale de 30,000 acres, et dans quatre régions de la province, le gouvernement a interdit toute circulation en forêt.

Les plus importants foyers d'incendie se trouvent dans la région du lac Saint-Jean et en Abitibi. Un autre incendie, qui avait été maîtrisé en fin de semaine, a été ravivé hier par le vent et menace la municipalité de Saint-Zéon, à quelques milles au sud de Saint-Michel-des-Saints.

Dans l'Abitibi, la forêt à l'est de Senneterre est la proie des flammes et des avions-citernes du gouvernement ont été lancés dans la lutte. Dans la région du lac Saint-Jean, le feu fait rage près de Dolbeau.

Les régions fermées à la circulation en forêt sont celles qui s'étendent au nord du Saint-Laurent, entre la vallée de l'Outaouais et la frontière ontarienne à l'ouest, et les rivières Saguenay et Péribonka à l'est.

Un autre foyer a menacé la petite municipalité de Winnewa, à 90 milles au nord de North Bay, où une soixantaine de résidents ont été évacués en fin de semaine devant le progrès de l'élément destructeur.

La pluie qu'on attend aujourd'hui pourrait aider les pompiers et les volontaires si elle est assez abondante.

Des feux de forêt font rage également dans toutes les autres provinces, à l'exception de l'île du Prince-Edouard et de Terre-Neuve.

En Nouvelle-Ecosse, un seul incendie a détruit près de 1,000 acres à l'est de Halifax. Au Nouveau-Brunswick, deux importants foyers ont été déclarés presque hors de contrôle, dans le sud-ouest de la province.

En Ontario, on comptait hier 136 incendies dans les forêts, dont neuf étaient hors de contrôle. Le plus important avait déjà détruit 6,900 acres de boisés.

En Colombie-Britannique, l'on comptait hier 318 feux de forêt, mais le porte-parole du ministère des forêts estimait que c'était un progrès en regard de l'an dernier alors qu'on comptait à la même date 609 foyers d'incendie. L'on craignait cependant que des vents violents ces jours-ci ne propagent les flammes.

En Alberta, on ne comptait que 13 petits incendies, tous en voie d'être maîtrisés. En Saskatchewan, deux incendies avaient été déclarés hier et au Manitoba, on comptait 77 feux de brousse.

# Enseignants congédiés à Lachine

Malgré la recommandation des principaux d'école de ne pas utiliser de représailles à l'endroit des enseignants, la commission scolaire de Lachine a congédié quatre professeurs exerçant des tâches de direction dans leur syndicat.

Les enseignants de Lachine avaient débrayé le vendredi 12 mai, trois jours après l'emprisonnement des présidents du Front commun. Le lundi 15 mai, quatre enseignants recevaient un avis de congédiement signé par le président de la commission scolaire, Me Pierre Gaston.

C'est ce qu'a déclaré le président de l'Association des éducateurs de l'ouest de Montréal, M. Marcel Duhaime, qui a ajouté que son syndicat avait attendu avant d'attirer l'attention du public à la demande même des commissaires.

Après quelques rencontres entre le syndicat et la commission, M. Duhaime est arrivé à la conclusion que les commissaires ne voulaient que gagner du temps.

Les professeurs congédiés étaient à l'emploi de la commission depuis plusieurs années: Jacques Bonin depuis 10 ans, Robert Boyer (depuis 15 ans), André Desjardins (depuis 5 ans) et Guy Joly (depuis 4 ans).

M. Duhaime est convaincu que ces congédiements seront annulés mais étant donné la complexité des procédures, que ce ne sera peut-être pas avant mars 1973.

Les motifs allégués pour les congédiements, qui sont entrés en vigueur le 15 mai, sont les suivants: "inconduite et négligence à remplir son devoir".

Des quatre professeurs congédiés, deux étaient membres du conseil d'administration de leur syndicat et les deux autres étaient délégués de leur école.

M. Duhaime a accusé le président de la commission scolaire, Me Gaston, de vouloir se faire du capital politique sur le dos des enseignants.

Les enseignants de Lachine qui avaient débrayé en guise de protestation vendredi dernier, sont retournés en classe hier. Ils continuent cependant, selon M. Duhaime, "la résistance passive de l'intérieur".

# L'immense majorité des étudiants en sociologie se trouve un emploi

La sociologie proprement dite mène-t-elle en grand nombre au chômage ceux qui ont résolu de lui consacrer leur carrière? Si on l'a prétendu, comme on l'a souvent fait, il semble que ce soit à tort: à peine 1.9 pour cent des étudiants qui depuis 1955 ont au moins terminé une scolarité de maîtrise en cette matière, à l'université de Montréal, étaient chômeurs au moment où le département de sociologie de cette maison effectuait, ces mois derniers, un sondage sur l'emploi de ses diplômés.

Le rapport, "préliminaire" dit-on, du sondage que vient de diffuser le directeur du département, M. Robert Sévigny, répond à plusieurs objectifs. On éprouvait en premier lieu "le besoin de faire le bilan" après 17 ans d'existence, et on voulait également "tirer... de ces résultats une information précieuse quant à l'orientation future du département".

Mais on souhaitait principalement, semble-t-il, redresser la réputation de la sociologie: "il est vrai, signale à ce sujet le rapport de sondage, que sur la formation ou l'emploi des sociologues on a entendu depuis quelque temps les affirmations les plus paradoxales". Paradoxal n'est ici qu'un euphémisme: on relève plusieurs déclarations récentes, celle d'un éditorialiste selon qui la fabrication des sociologues à l'université de Montréal se comparait à celle de la fausse monnaie, et celle aussi d'un industriel disant qu'il valait mieux produire plus de polytechniciens ou d'ingénieurs en commerce, "comme si les effectifs de ces trois professions permettaient la moindre comparaison".

Les étudiants du calibre indiqué, choix qui écartait ceux qui jusqu'en 1967-1968 faisaient le baccalauréat en sociologie avec l'intention de se spécialiser dans une des autres disciplines des Sciences sociales, étaient au nombre de 236. L'échantillonnage a retenu 118 noms, et 108 de ces personnes ont pu être rejointes.

La partie de l'enquête qui portait sur l'emploi actuel des "anciens" du département a fourni deux types de renseignements. On a, pour ce qui est du genre de fonctions occupées, découvert que les sociologues se trouvaient dans une proportion de 32.4 pour cent dans l'enseignement, à 26.8 pour cent dans l'administration, à 25 pour cent dans le domaine de la recherche, à 3.7 dans celui de la documentation, à 3.7 aussi dans celui de l'animation sociale, et à 0.9 dans celui... du journalisme. Les trois autres catégories, qui ensemble font une proportion de 7.5 pour cent, sont celles des étudiants, des malades ne travaillant pas, et des chômeurs.

Pour ce qui est du cadre institutionnel, on en a relevé 26.9 pour cent d'entre eux en milieu universitaire, 25 pour cent dans les gouvernements, 14.8 pour cent dans les Cegeps, 8.3 pour cent dans les services sociaux, 6.6 pour cent dans les media, 3.7 pour cent dans les centres de recherches, 2.8 pour cent dans les hôpitaux et 0.9 pour cent...dans les compagnies privées.

Le rapport tire de ces données les constatations les plus évidentes: on peut voir "à quels besoins, dit-il, a répondu le développement de la sociologie: principalement l'enseignement, la recherche et l'administration" soit dans les maisons d'enseignement, soit dans les ministères. On peut voir également "combien des secteurs très importants" comme celui des media d'information ou celui de la santé "sont encore très dépourvus de ces spécialistes". Le rapport

Voir page 10: Sociologie



Les démolisseurs sont à l'oeuvre, rue Saint-Urbain, où commencera bientôt la construction de Place Desjardins. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

# Six fédérations de la CSN veulent être mieux représentées à la direction

par Gisèle Tremblay

Six des onze fédérations de la CSN, toutes du secteur privé, proposent que l'exécutif de la CSN compte désormais deux vice-présidents, l'un pour le secteur privé, l'autre pour le secteur public, de manière que les syndiqués des deux secteurs soient équitablement représentés à la direction de la centrale.

La suggestion est contenue dans un mémoire commun présenté le 10 avril dernier au comité de l'assiette fiscale et signé par les fédérations du textile, du vêtement, du bâtiment et du bois, des pâtes et papiers, de la métallurgie, des employés de commerce.

Cette position prend d'autant plus de relief que le groupe dissident de la CSN, dont les trois premières fédérations citées sont devenues depuis le fer de lance, affirme précisément représenter les travailleurs du secteur industriel, incapable de s'exprimer à la CSN, expliquent les scissionnistes, parce que les syndiqués du secteur public y "occupent maintenant toute la place".

Plusieurs membres des trois autres fédérations ont participé également à l'action du groupe dissident.

Les dirigeants de la Fédération des pâtes et papiers ont cependant résolu hier d'inviter leurs syndicats affiliés à demeurer à l'intérieur de la CSN et à participer au congrès de la centrale le 11 juin prochain.

Dans un communiqué où ils annoncent cette décision, les dirigeants des pâtes et papiers suggèrent néanmoins, "pour maintenir l'unité du mouvement", qu'à tous les niveaux de la CSN, le système de représentativité, les structures, l'administration et le partage des responsabilités soient révisés pour permettre aux deux secteurs "de se retrouver, de s'identifier et de s'exprimer librement".

Afin de préparer un programme d'action en ce sens à temps pour le congrès, les responsables de la fédération proposent la formation d'un comité où seraient représentés proportionnellement les secteurs public et privé de la centrale.

Le comité de l'assiette fiscale, chargé par la CSN de préparer une réforme administrative dont les éléments principaux seront débattus au congrès, a soumis un rapport de ses travaux ce week-end au conseil confédéral de la CSN, assemblée souveraine de la centrale entre les congrès.

Outre celui des six fédérations, le rapport contient trois autres mémoires que lui ont présentés des groupes de la CSN, dont le Syndicat des permanents et employés de bureau, qui représente le personnel salarié de la centrale.

L'exécutif de ce syndicat évoque lui aussi dans son mémoire, parmi les "nombreux problèmes qui déchirent la CSN", le fossé qui "s'élargit de plus en plus entre les cols blancs et les cols bleus". Le dialogue entre ces deux parties devient "hermétique", souligne l'exécutif pour qui ce problème relève cependant beaucoup plus d'une "querelle de mots" que d'un "différend idéologique".

En proposant que l'exécutif compte un vice-président par secteur, les six fédérations indiquent, de leur côté, que les deux secteurs (public et privé) "ont des aspirations, des objectifs et des moyens d'action qui ne peuvent être identiques; que l'évolution des travailleurs groupés à l'intérieur de ces secteurs ne peut se faire au même ryth-

Voir page 10: Fédérations

# Pas de rapprochement créditistes-U.-Québec

par Pierre-L. O'Neill

Les créditistes nient qu'il soit question d'un rapprochement quelconque avec l'Unité-Québec de M. Loubier.

De part et d'autre, chez M. Camil Samson comme dans le clan que dirige M. Armand Bois, on affirme qu'il n'y a eu aucune rencontre. Et on entend pas entreprendre de pourparlers officieux ou officiels.

Pour sa part, le chef du Crédit Social Québec, M. Samson, tout en réitérant son appel au regroupement des forces de droite, estime encore très considérable l'écart qui sépare son groupe du parti Unité-Québec. Il précise que la différence est manifeste surtout au chapitre des politiques économiques.

Quant aux assises générales d'Unité-Québec en fin de sémaine, M. Samson n'en pense pas trop de bien et souligne notamment que la proposition constitutionnelle pour la négociation d'un nouveau pacte fédératif ne constitue rien de nouveau. M. Samson doute même de l'imagination des uniquistes et se demande si M. Loubier n'aurait pas simplement plagié certains documents de son groupe. Concernant les autres questions, M. Samson ne voit pas de possibilité de rapprochement.

Pendant ce temps, les deux fractions créditistes poursuivent leurs efforts en vue de refaire l'unité. "Il y aura d'autres approches" a dit hier M. Samson.

Pour l'instant, il refuse que ces pourparler tiennent lieu en présence d'une tierce partie. Il s'oppose à ce que l'initiative de ces rencontre soient laissée au comité d'action "Unité créditiste du Québec" présidé par son ancien collè-

Voir page 10: Créditistes

# Réserves des garagistes à propos d'un projet de loi

L'Association des garagistes spécialisés du Québec consultera une partie de ses membres au cours d'une réunion à Laval ce soir pour déterminer quelle sera la prise de position de l'Association vis-à-vis du projet de loi 3 sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre.

Déjà, au cours d'une récente réunion, les 150 membres de l'Association ont exprimé certaines réserves à l'égard de ce projet de loi qui, ont-ils souligné, ne ferait que maintenir les disparités économiques entre les régions.

Les garagistes spécialisés aimeraient pouvoir exercer une certaine surveillance sur l'émission des permis de travail et des cartes de compétence, autrement, font-ils savoir, le marasme qui prévaut dans l'industrie continuera d'exister.

Les garagistes spécialisés déplorent le fait qu'actuellement, n'importe qui peut, qu'il soit qualifié ou non, peut ouvrir un garage et notent que l'ensemble de la performance de ces gens non qualifiés ternit la réputation des gara-

Voir page 10: Garagistes

## aujourd'hui

A compter de 9 heures, au pavillon Stephen Leacock, se poursuit la conférence des Sociétés savantes. **Le Dr Jacques Lazure,** sociologue, donnera un exposé sur le thème de la rencontre: **"La religion demain; crises et prospectives".**

A compter de 9 heures, et pour deux jours consécutifs, débutent à la salle Schofield, 90 ave Roosevelt, Ville Mont-Royal, les **"Journées pour la santé communautaire".**

●

A compter de 10 heures, dans la grande salle de la Place Bonaventure, se poursuit le **Salon canadien de l'ordinateur.**

●

A 10 heures 30, au centre de messageries du CP télécommunications, 360 ouest, rue Saint-Jacques, a lieu une **réception marquant le retrait du code Morse.**

●

A 11 heures, au 11701 rue Albert-Hudon à Montréal-Nord, l'on procédera à une cérémonie de première pelletée de terre marquant **l'extension du "Boeuf Mérite".**

●

A 12 heures 30, le ministre des affaires municipales, **M. Maurice Tessier,** adressera la parole aux membres du club Rotary réunis au Château-Frontenac, à Québec.

●

A 14 heures, à l'Office nationale du film, 550 ouest rue Sherbrooke, aura lieu le visionnement de quatre des **quinze films documentaires de la série Urbanose.**

●

A 17 heures, à **l'hôpital Sainte-Justine,** Mme Robert Bourassa présidera l'Assemblée générale des membres de la corporation.

●

A 17 heures, en la salle du pavillon central de l'université de Sherbrooke, aura lieu l'inauguration du **programme d'études et de formation professionnelle en économie coopérative** à l'intention des pays d'Afrique francophone.

●

A 18 heures 30, au restaurant Adamo Pizzeria, 4923 ouest de la rue Notre-Dame, **M. Claude Morin** sera le conférencier du club de rencontre et d'information de Saint-Henri (CRI).

●

A 19 heures, au Chomedey Inn à Ville de Laval, le vice-président du comité exécutif, **M. Lucien Paiement,** adressera la parole aux membres du Club Lions de Laval.

●

A 20 heures 30, à l'école secondaire de Laval-des-Rapides, aura lieu une assemblée spéciale des membres de **l'Association des marchands détaillants** du Canada et de l'**Association des garagistes spécialisés.**

# Le fromage Saputo serait de consommation dangereuse

par Jean-Pierre Charbonneau

Les fromages Saputo seraient impropres à la consommation si l'on en croit les analyses bactériologiques effectuées par un microbiologiste indépendant engagé spécialement par l'escouade du crime organisé de la police de Montréal.

En effet, les analyses ont révélé que les fromages Saputo utilisés dans la fabrication des pizzas à Montréal et aussi vendus dans toutes les épiceries italiennes de la métropole contenaient 9,300 bactéries par millilitres alors que les règlements municipaux fixent le maximum à 50.

De plus, le lait utilisé pour la fabrication des fromages à l'usine de la firme Giuseppe Saputo et Figli Ltée de Saint-Michel, à Montréal, contient 15 millions de bactéries par millilitres alors que le maximu permis est de 500,000.

Les analyses scientifiques ont aussi révélé que les ustensiles utilisés dans la fromagerie Saputo demeuraient infectes, même après lavage.

Devant ces résultats, trois nouvelles plaintes ont été portés contre la fromagerie Saputo et ses propriétaires, MM. Giuseppe Saputo (père), Francesco et Emmanuelle Saputo (fils). La semaine dernière 11 accusations avaient été portées contre la firme de la famille Saputo par l'escouade du crime organisé de la police de Montréal.

Ces premières accusations concernaient les conditions sanitaires et hygiéniques qui prévalent à la fromagerie Saputo. Une des accusations stipulait même que l'on aurait permis "qu'un tuyau d'égout, voyageant des excréments, suinte et coule dans les bassins de meules de fromages."

Les accusations portées contre la firme Saputo font suite à une longue enquête de l'escouade du crime organisé de la police de Montréal qui a abouti depuis trois semaines à des perquisitions en règle dans des laiteries appartenant à la famille Saputo.

Cette enquête avait été entreprise à la suite de certains événements qui ont lié cette compagnie à des personnages importants dans la hiérarchie de certains syndicats du crime nord-américain.

Ainsi, en 1964, Giuseppe "Joe Les Bananes" Bonanno, l'un des dirigeants de la Cosa Nostra newyorkaise, avait tenté de s'installer au Canada en manifestant l'intention d'acquérir d'importants intérêts dans la fromagerie Saputo.

Deux ans plus tard, le fils de Bonanno, Salvatore, était venu rendre une visite à un ami de Giuseppe Saputo, l'industriel et producteur de viandes italiennes Vincenzo "Vic" Cotroni. A cette occasion, Cotroni s'était d'abord rendu à la fromagerie Saputo (8,500 8ème avenue, Montréal) puis, en compagnie de Francesco Saputo, il s'était rendu au rendez-vous avec Salvatore "Bill" Bonanno.

Il y a environ deux ans, M. Lucien Saulhier, alors président du comité exécutif de la ville de Montréal, s'était élevé publiquement contre la situation de l'industrie de la pizza, en déclarant que les commerçants italiens étaient dans l'obligation d'acheter leurs produits d'une seule et unique source.

COURS DE LECTURE RAPIDE
Un soir par semaine (7 semaines),
À proximité de l'Université de Montréal
AUGMENTEZ
VOTRE PUISSANCE
DE LECTURE EN
Temps • Compréhension • Mémoire
DÉBUT DU PROCHAIN COURS 8 JUIN
Renseignements et inscriptions :
CENTRE DE LECTURE RAPIDE
TÉL. : 681-4545

CLOISONS DE BUREAU • ÉCRANS AMOVIBLES
Pouvant servir à tous les besoins: se posent facilement; fonctionnelles et décoratives.
Bâtis faits d'aluminium profilé fini anodisé; panneaux de gypse standards ou décoratifs.
Choisies par les maisons d'enseignement, pour leur efficacité, contre les bruits et pour leur solidité.
Divisions acceptées pour bureaux de finance, institutions bancaires, caisses populaires, bureaux en général.
Fabriquées depuis une quinzaine d'années; érigées dans des centaines d'endroits.
Ont prouvé leur efficacité, et leur apparence.
Livraison immédiate
M.BELANGER LIMITÉE
Designers - Décorateurs diplômés
FABRICANTS D'ÉBÉNISTERIE • BOISERIES ARCHITECTURALES • RÉNOVATION COMMERCIALE
CLOISONS DE BUREAU AMOVIBLES • MURS DE GYPSE
5655 rue Christophe Colomb, Montréal 326, TÉL. : 274-3671

Jolicoeur, Lavallée, Morin, Trudeau, Daunais & Associés
Psychologues
Nous avons le plaisir
d'annoncer la venue d'un nouveau collaborateur
M. GÉRARD LAPORTE
Docteur en psychologie de l'Université de Sao Paulo et membre de l'AMERICAN GROUP PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION.
M. Laporte est spécialisé en thérapie individuelle et de groupe.
80 est, Henri-Bourassa Tél.: 384-1051

# éditorial

## *Le rapport Desmarais et les finances syndicales*

Le rapport sur les irrégularités qui ont entouré la gestion des fonds confiés au Syndicat du transport postal de Montréal (CSN) confirme, s'il en était besoin, la fragilité des structures de contrôle administratif et financier à l'intérieur du mouvement syndical et la nécessité d'instituer au plus tôt des mécanismes de vérification plus serrés et plus complets.

●

Devant les allégations très graves qui avaient transpiré dans les journaux, c'était le devoir des autorités de la CSN de procéder à une enquête complète sur les finances du syndicat des gars de Lapalme. Dès que l'on perçoit, en relation avec un organisme de caractère public, des signes sérieux d'irrégularités, c'est toute la crédibilité de l'organisme qui est mise en cause. La meilleure solution consiste alors à soumettre l'organisme à une enquête rigoureuse sur toutes les matières qui prêtent à interrogation.

Or, non seulement le mandat confié à la commission Desmarais était-il passablement restrictif, l'enquête ne devant porter que "sur les allégations des parties à la lumière des preuves fournies de part et d'autre". Mais la commission elle-même devait prendre en cours de route une décision qui limitait encore davantage le champ se ses investigations.

L'enquête établit que, dans dix-huit cas précis, d'anciens employés de Rod Service et de G. Lapalme Inc. ont continué de figurer sur les listes de bénéficiaires de secours de grève pendant des semaines et parfois même des mois après avoir accepté des emplois permanents qui les sortaient à toutes fins utiles du conflit. Mais de semblables détournements se seraient produits, suivant des déclarations signées en bonne et due forme, dans au moins 25 autres cas.

Fidèle à la ligne de conduite qu'elle s'était fixée, la commission Desmarais n'a pas voulu accepter les documents que l'exécutif de la CSN offrait de déposer à cette fin. Elle a préféré insister pour qu'aucun document ne soit accepté à moins qu'il ne soit déposé par l'auteur lui-même ou par une personne capable de témoigner sur son contenu.

Cette procédure témoigne d'un souci louable d'équité envers la partie mise en accusation. Elle laisse cependant planer un sérieux point d'interrogation dans l'esprit du public quant à la nature des décisions qui ont pu se produire autour des 25 cas laissés de côté. D'après ce qu'on a pu observer à l'enquête, il n'est pas interdit de croire que certains témoins auraient eu des raisons sérieuses de craindre pour leur sécurité personnelle dans l'hypothèse où ils auraient décidé de parler devant les enquêteurs. Si tel fut le motif qui a empêché certains témoins de se présenter devant la commission, on se demande si celle-ci a bien agi en laissant de côté les témoignages que certains voulaient lui soumettre par écrit.

Une conclusion se dégage avec clarté de cette partie du rapport Desmarais qui traite des irrégularités proprement dites. Non seulement des irrégularités importantes ont-elles été bel et bien démontrées, mais il y a lieu, à en juger par la piètre qualité de leur témoignage, de se poser des questions sur la compétence administrative et sur la crédibilité de M. Frank Ditterlizzi et de ses collègues qui partagent avec lui la direction du Syndicat du transport postal.

Si des irrégularités de même nature avaient été mises au jour dans un organisme public, disons à la Régie des alcools ou à la Régie des marchés agricoles ou encore dans un ministère du gouvernement, le mouvement syndical eût été le premier à exiger qu'on fasse la lumière complète sur la provenance et la destination des sommes disparues. Il ne suffit pas de constater que des sommes destinées à telles fins précises ont été employées à d'autres fins.

Il faut établir à quelles autres fins ces sommes ont servi. Il faut l'établir avec une précision rigoureuse. Cela débordait apparemment le cadre de l'enquête Desmarais. On nous permettra au moins de signaler que si le gouvernement avait osé instituer une enquête aussi timide dans une cause le concernant, l'enquête n'aurait pas été prise au sérieux.

●

La seconde partie du mandat de la commission Desmarais consistait d'ailleurs à "tenir compte des responsabilités du Syndicat du transport postal et des membres de l'exécutif."

Déjà, l'expression "tenir compte de" ne donne pas trop bonne bouche. Une commission d'enquête est d'ordinaire chargée de faire la lumière complète sur les événements ayant marqué les problèmes soumis à son attention. On ne lui demande pas seulement de "tenir compte de". On lui demande de dire avec précision ce qui s'est passé, ce que chaque acteur a fait, s'il a agi ce faisant à l'intérieur de ses attributions et pour le bien général; on lui demande enfin de suggérer des moyens pouvant aider à prévenir la répétition éventuelle des abus constatés.

La deuxième partie – d'ailleurs fort brève – du rapport Desmarais se ressent de cette imprécision du mandat et aussi, sans doute, de la nature très limitée des pouvoirs conférés aux commissaires enquêteurs. Ceux-ci pouvaient inviter des témoins à comparaître, et demander que leur soient remises certaines pièces directement reliées à leur enquête.

Ils n'avaient apparemment pas le pouvoir de contraindre des témoins à parler quand ceux-ci ne le voulaient pas, encore moins le pouvoir de procéder directement et de leur propre initiative à des saisies ou vérification de pièces, livres et documents. Ces limites apparaissent au grand jour dans la seconde partie du rapport.

Les commissaires ont procédé à des rencontres nombreuses afin de délimiter la part de responsabilité de chacune des personnes impliquées dans les irrégularités. Ils ont rencontré en particulier les membres de l'exécutif de la CSN qui avaient en cette matière des responsabilités immédiates. Mais la conclusion que les commissaires tirent de ces rencontres est vague et désolante: "Devant cette énumération de faits, la commission doit conclure qu'il est impossible de déterminer de façon claire et précise la responsabilité de quiconque".

"Tout fonctionne dans ces circonstances, se contente-t-elle d'observer, sur la base d'une confiance mutuelle entre les différentes parties impliquées dans un conflit. Il est clair que les multiples résolutions et discussions au sujet de contrôles, n'ont pas eu de suites et que certains gestes efficaces n'ont pas été posés".

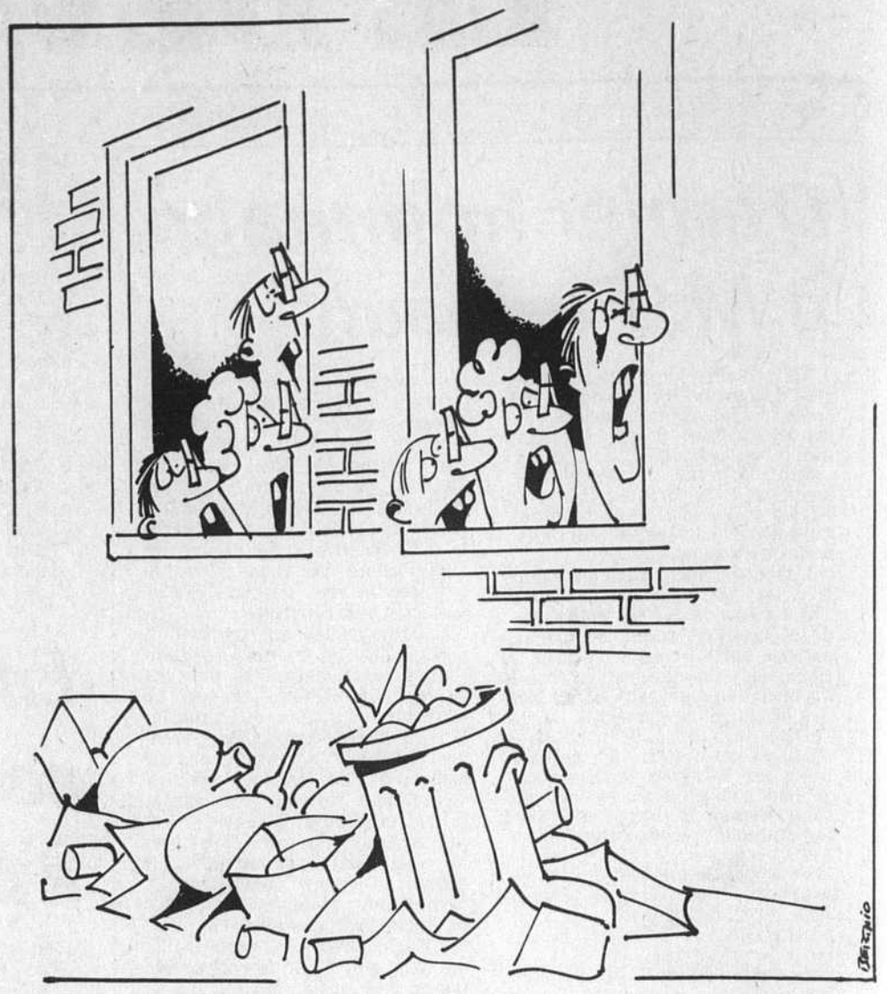
Pourquoi certaines décisions n'ont-elles pas eu de suite? Quelles étaient au juste ces décisions? Qui a empêché que des gestes efficaces soient posés? Qui avait été mandaté pour agir ou pour prendre des responsabilités, et ne l'a point fait? Si toute l'action s'était déroulée en dedans de 24 heures, ces questions n'auraient guère de sens. Mais tel n'est pas le cas.

On est en présence de faits dont certains s'échelonnent sur des semaines et des mois. Pour que se produisent des irrégularités comme celles dont a été saisie la commission Desmarais, il faut qu'il y ait eu incompétence ou négligence grave quelque part. Le laconisme de la commission Desmarais à ce chapitre est décevant. C'est comme si, née de la CSN et formée uniquement de personnes militant dans ce mouvement, la commission n'avait pas eu toute la liberté de jugement et d'investigation que l'on attend d'ordinaire d'une commission d'enquête.

●

Il ne semble point y avoir eu, dans l'affaire des gars de Lapalme, de mauvaise foi ou de malversations proprement dites. Il y a cependant eu des irrégularités qui laissent planer des doutes quant au sérieux des méthodes administratives employées. Si le prochain congrès de la CSN ne veut pas imputer de blâmes précis à des personnes en rapport avec les irrégularités du Syndicat de Frank Ditterlizzi, il devra au moins prendre des décisions capables d'instaurer une discipline administrative plus rigoureuse que celle qui vient, bien timidement, d'être signalée par la commission Desmarais.

**Claude RYAN**



*On en pue plus!*

# bloc-notes

## *Les belles paroles de M. Stanfield*

M. Robert Stanfield vient de boucler la boucle. Après quatre ans d'un murmure qui sombra souvent dans le silence, le chef des Conservateurs est presque revenu, dans un article paru samedi dernier dans Le Droit d'Ottawa, aux positions constitutionnelles qu'il a défendues contre le premier ministre Trudeau pendant la campagne électorale de 1968.

Mais presque seulement; et encore, à quelques mois des prochaines élections – ce qui rend son éloquence suspecte, surtout après un aussi long murmure...

Echaudé par le courage électoralement stérile qu'un Marcel Faribault parvint à insuffler brièvement à son parti il y a quatre ans, M. Stanfield a pris soin de ne pas enfermer ses idées, cette fois, dans l'une ou l'autre des formules – les deux nations, le statut particulier – dont les Libéraux ont fait l'épouvantail de la confédération canadienne. Mais il se ressouvient encore que le Québec, comme foyer culturel de la francophonie canadienne, a des priorités qui lui sont propres; et il rappelle à Ottawa comme aux autres capitales provinciales qu'elles doivent respecter ces priorités, si elles veulent éviter l'éclatement du pays.

S'ils n'étaient hélas! marqués par l'usure des temps, on trouverait dans les propos du leader de l'opposition une disponibilité, une indétermination qui contrastent heureusement avec les roides canons constitutionnels auxquels s'accroche le gouvernement Trudeau. M. Stanfield cherche encore la formule idéale "qui consacrerait l'unité dans la dualité"; il n'a pas de solution miracle: "comme tous ceux qui croient au Canada et qui rejettent la notion séparatiste", il s'interroge. Au coeur de cette interrogation, néanmoins, on retrouve une certitude: c'est que "la plus grande menace à notre unité réside dans un fédéralisme centralisateur, qui fait la sourde oreille aux légitimes aspirations des provinces."

A partir de ces belles paroles ("brave words", disent les Anglais) que l'on pourrait toutefois mettre dans la bouche de M. Trudeau – l'interrogation en moins! – sans risquer de contresens, M. Stanfield aurait pu amorcer la contestation vigoureuse qui s'impose de la politique constitutionnelle des Libéraux ainsi que de leur conduite des affaires fédérales-provinciales depuis quatre ans.

Mais M. Stanfield ne l'a point fait; et il est fort douteux qu'il se risque à le faire pendant la campagne électorale. Sur la plupart des dossiers qui ont suscité un affrontement entre Québec et Ottawa – la charte de Victoria, la politique sociale, par exemple – le chef de l'opposition, malgré ses belles paroles, a évité jusqu'ici de prendre une position claire et nette contre le gouvernement Trudeau. Pourquoi le ferait-il maintenant?

D'ailleurs, la clientèle électorale des Conservateurs se recrute surtout hors du Québec; c'est au sein de cette clientèle que M. Stanfield espère réaliser des gains; et cette clientèle n'a que faire des babioles québécoises. C'est pourquoi les Conservateurs ont décidé d'axer leur campagne sur les questions économiques, risquant ainsi, soit dit en passant, d'être dépassés par la conjoncture.

Ainsi donc, la rhétorique mise à part, avec ou sans le duo Stanfield-Wagner, le Québec se retrouve encore, à la veille de nouvelles élections fédérales, en régime de parti unique en ce qui a trait aux questions constitutionnelles. Questions qu'une majorité de Québécois, n'en déplaise aux Libéraux, jugent capitales.

"De quelques obstacles à la démocratie au Québec", dissertait jadis savamment Pierre Elliott Trudeau.

Oeuvre pie s'il en fut, mais qu'il faut de toute urgence revoir et corriger...

**Claude LEMELIN**

## Des permis dévalorisés

La Commission de l'industrie de la construction se vantait dans un récent communiqué de pouvoir émettre "91,000 permis de travail" d'ici le 1er juin 1972. D'ici à la fin d'août 1972, la Commission s'attendait à ce que le chiffre atteigne 110,000. Pourtant, dans le même communiqué, la Commission déclarait: "Selon une analyse statistique basée sur l'année 1971, et que l'on publiera incessamment, il n'y aurait que 65,000 emplois disponibles dans l'industrie de la construction et, au cours des mois les plus achalandés". La conclusion? Faisons nôtre celle de la Commission: "Il devient évident que la possession d'un tel permis de travail ne constitue aucunement une garantie d'emploi".

Quand le permis perd ainsi toute valeur, on se demande ce qui justifie son maintien. Il fut un temps, encore récent, où le permis de travail n'était décerné qu'à ceux qui avaient travaillé 800 heures dans la construction au cours d'une période antérieure. On parvenait, par de telles normes, à un certain contingentement. On n'osait certes pas présenter la formule comme capable de susciter à elle seule une sécurité d'emploi, mais, dans les faits, l'industrie de la construction ne subissait pas le déferlement d'une main-d'oeuvre sans cesse déçue.

Quand existent 100,000 permis et 65,000 emplois (et encore s'agit-il des mois les plus achalandés), comment peut-on éviter les querelles intersyndicales? On peut voter des lois 15 à la tonne, mais le problème se pose sur un autre plan; à la source, il faut en arriver à contrôler quelque peu l'accès du métier. On dira sans doute avec raison qu'en accordant préséance à ceux qui ont oeuvré dans le secteur de la construction au cours de l'année précédente, on lèse les nouveaux-venus et, en particulier, les jeunes diplômés qui ont peut-être un niveau de compétence plus élevé. Pourquoi, dans cette perspective, ne pas tenir compte du niveau d'éducation ou de préparation au même titre que de l'expérience antérieure? L'important n'est pas de choisir un critère à l'exclusion de tous les autres. L'essentiel est d'édicter une politique de sélection: c'est la seule façon de "désencombrer" un secteur où le chômage sévit de façon aisément explosive.

**Laurent LAPLANTE**

## Un grave échec syndical

Le conseil confédéral de la CSN a pris dimanche à l'endroit des trois membres dissidents de l'exécutif des mesures qui ne laissent plus guère de possibilité de rapprochement entre les deux groupes. Avec la préparation qui continue d'un congrès de fondation d'une nouvelle centrale, la séparation paraît même consommée.

Le vote pris au conseil confédéral aurait été un triomphe si tous les intéressés avaient été présents. Plusieurs observateurs ont déjà conclu que la nouvelle centrale sera marginale. Il faut plutôt noter que le nombre d'absents au conseil de dimanche est significatif d'une certaine importance du groupe des dissidents. On peut bien, dans chaque cas, compter des fédérations, des effectifs, des représentations régionales. Reste qu'en définitive ce sont les syndicats locaux qui auront le dernier mot. Certains pourront désavouer leur fédération dissidente, d'autres au contraire pourront entrer dans la nouvelle centrale et quitter la CSN en même temps que leur organisation fédérale ou régionale.

Dès maintenant, toutefois, on ne peut s'empêcher de noter le grave échec que vient de subir une des plus importantes et intéressantes tendances du mouvement syndical québécois des dernières années. A l'heure des front communs intersyndicaux, ce n'est pas un mince paradoxe que cette division dans la plus torte des centrales.

Il n'est pas dit, évidemment, que la nouvelle centrale, si elle prend de l'envergure, ne fera jamais partie d'un cartel avec la CSN. Les rivalités parfois violentes entre la CSN et la FTQ, par exemple, n'ont finalement pas empêché les deux regroupements de fraterniser de plus en plus et de lutter souvent en commun. Il faudra néanmoins que le climat de guerre sainte entre la CSN et ses dissidents soit dissipé pour que deviennent possibles de telles retrouvailles.

Aujourd'hui, force est de constater que la fondation d'une autre centrale, qui ne manquera pas d'affinités avec l'ancienne CTCC, fera revivre des rivalités intersyndicales qui pourraient être ruineuses. Vus de l'intérieur, le droit d'association et le droit des minorités à ne pas faire rire d'elles ouvrent incontestablement la porte à la création de nouveaux mouvements de travailleurs. Mais, dans le contexte social actuel, ne va-t-on pas payer d'une réduction des libertés syndicales en général ces libertés de manoeuvres que les syndiqués, non sans raison parfois, revendiquent les uns contre les autres?

Entre-temps la CSN croit s'être retrouvée à la faveur de la menace qu'elle pense avoir conjurée. Mais moins que jamais pointe à l'horizon ce leadership nouveau que Marcel Pepin voulait favoriser en démissionnant au mois de juin dernier. Tout autant que la crise d'orientation, celle de la direction de la CSN est loin d'être réglée. Le coup d'Etat des "trois D" a échoué face à un tel défi. Ce n'est pas le romantisme d'Orsainville qui y apportera une réponse durable.

**Jean-Claude LECLERC**

# ■ lettres au DEVOIR

## Les vaines inquiétudes de M. Charles Perrault

Ce n'est pas par hasard que M. Perrault, du Conseil du patronat, dénonce l'idéologie syndicale, version socialiste. Il vient prêter main forte aux trois D qui, eux, n'est-ce pas, s'en tiennent à l'idéologie syndicale libérale. Le clan des patrons veut bien discuter avec des syndiqués à la condition que ceux-ci jouent le jeu: négocier des contrats, passe encore, mais récuser le bien-fondé du régime actuel et lutter pour un pouvoir populaire, c'est évidemment trop pour les pachas.

Comment reprocher à M. Perrault de préférer les trois D aux deux P? En tant que porte-parole du clan capitaliste, il n'a pas à réfléchir avant de parler, encore moins à faire la critique du capitalisme; il n'a qu'à faire l'éloge d'un système à son avis perfectible. Là où il y a malentendu, c'est quand il affirme que ce système nous a bien servis. Qui ça, nous? Le peuple en son entier? Un manque de précision. En réalité, s'il avait pesé ses mots et voulu faire preuve de rigueur intellectuelle, M. Perrault aurait précisé que le système que lui défend a bien servi les intérêts de son clan, j'allais dire de sa corporation. M. Perrault n'est pas aussi tonitruant que M. Caouette, il a même une certaine pondération qui peut le faire passer pour un sage, mais dès qu'est mis en cause l'équilibre social sur lequel repose (si on peut dire) le pouvoir bourgeois, on risque de voir un M. Perrault, entre autres, perdre toute sérénité et même le sens des mots.

Au fond, l'enjeu est simple. La CSN s'est dégagée de la vieille logique, de la logique interne du capitalisme, pour affirmer enfin la logique du peuple. L'avenir est une chose trop fragile pour la laisser entre les mains des affairistes et de leurs beaux-frères politiciens. On commence à le comprendre. C'est ça qui les énerve. Et qui explique la réaction de la fraction libérale de la CSN. Celle-ci, on peut s'y attendre, jouira de l'appui spontané de tous les intérêts qui se sentent menacés par la montée de la nouvelle logique syndicale. Si on pouvait fracturer la CSN et par la même occasion le Front commun, mon Dieu que tout irait mieux. On pourrait même dire en soupirant: Au Québec aussi ça marche. Mais je crois bien, je veux dire j'espère que le syndicalisme politique, disons-le, aura assez de souffle pour faire éclater la camisole de force du libéralisme. On oublie facilement que tout syndicalisme est politique, c'est-à-dire conforme à une ligne politique, que ce soit celle du régime ou celle des intérêts populaires. Il s'agit de savoir laquelle convient à son rôle social. La tendance actuelle, que la réaction des trois D cherche à freiner, va dans le sens d'une mobilisation populaire. C'est pourquoi elle risque d'ameuter les profiteurs d'un système qui les a si bien servis jusqu'à maintenant.

André MAJOR

Montréal, le 26 mai.

## *L'ambiguïté historique de Laurier, St-Laurent et Trudeau*

Dans un récent éditorial sur le livre de M. Claude Morin, "Le pouvoir québécois en négociation" M. Laurent Laplante écrivait, et je cite: "En somme, Claude Morin s'abstient de la myothologie facile des "séparatistes anti-anglais". Son seul manichéisme, si manichéisme il y a, consiste à voir l'une en face de l'autre deux permanences, deux consciences nationales, deux ardentes et dynamiques continuités".

Deux consciences nationales? Si cela est vrai, et non pur manichéisme, cela veut dire qu'Ottawa est le pôle de la conscience nationale des Canadiens anglais et Québec, des Canadiens français. Si cela est vrai, toujours, il faut en déduire que trois Canadiens français, Wilfrid Laurier, Louis Saint-Laurent et Pierre Elliott Trudeau, ont incarné, inconsciemment peut-être mais de fait, en tant que premiers ministres du Canada, la conscience nationale des Canadiens anglais. N'y-a-t-il pas là sujet à une profonde méditation?

Jean BOUTHILLETTE

Montréal, le 25 mai 1972.

## Merci à l'hôpital Royal Victoria

Cher M. Lafortune, vous mentionnez que votre mère fut hospitalisée d'urgence le 16 avril dernier, durant la grève syndicale... Seraitce que vous avez tenté, mais en vain, à cause de la grève, de la placer dans un hôpital, disons francophone? Si tel est le cas, vous pourriez au moins être reconnaissant au Royal Vic de l'avoir acceptée.

Revenons au problème linguistique. En 1966, je fus hospitalisée à Royal Vic durant 5 mois environ. J'ai subi 6 interventions chirurgicales. J'ai été hospitalisée au "Main" aux 5e, 6e, 7e, 8e, et 9e planchers. J'ai également fait deux séjours au Pavillon des Femmes.

Dès ma première entrevue, on m'accueilla en français. Au service de la comptabilité, en français également. Je n'avais ni argent, ni assurance. On me soigna pour ma maladie et non mon porte-feuille, chose rare en 1966. Il est vrai que j'étais bilingue, mais pas au point de connaître la terminologie médicale anglaise. Il est vrai que j'étais plus jeune que votre mère. Je pourrais vous citer toute une kyrielle de noms de médecins francophones qui m'ont examinée. Sans parler des médecins, qui maitrisaient trois ou quatre langues, dont le français.

Quant au Pavillon des Femmes, je peux, moi aussi, en parler. J'y vais depuis 1966, plus particulièrement à la clinique du Dr. LATOUR. Son assistante et sa compagne, deux infirmières anglophones, parlent le français. La travailleuse sociale du Pavillon des Femmes, MA travailleuse sociale, parle un français que beaucoup de personnes envieraient. Au Allen, il y a également des psychiatres qui sont francophones, ce qui n'en fait pas nécessairement des assimilés...

Vous parlez du médecin de votre mère, un pur anglais. Est-ce un médecin de l'hôpital Royal Vic ou le médecin de famille de votre mère? Ce serait intéressant de savoir si votre mère a choisi d'avoir un médecin, omnipraticien ou autre anglophone. Dans ce cas, il fallait qu'elle s'attendre un jour ou l'autre à être hospitalisée dans un hôpital anglophone.

Puisqu'il s'agit de maladie, pourquoi revenir au problème linguistique? Personnellement, je serai éternellement reconnaissante pour ce qu'ils ont fait, font, et, j'en suis persuadée, feront dans l'avenir, et je les en remercie bien humblement.

Denise LAMARCHE

Montréal.

## *Bravo, M. François Lessard*

Je tiens à souligner l'objectivité rassurante du quotidien "LE DEVOIR" sur certaines questions concernant les Québécois. Votre reporter Denis Giroux s'est fort bien acquitté de sa tâche lors d'une conférence de presse donnée par M. François Lessard.

Ce dernier en homme libre imbu de fierté a voulu manifester son indignation et son mécontentement à propos d'un vote pris à une assemblée de l'Association des négociants en obligations le 14 avril dernier. Ce compte rendu paru dans la chronique "Actualité économique" le 25 mai, mentionne qu'une résolution stipulant que les administrateurs de l'AMNO devaient dorénavant être "convenablement bilingues" pour être éligibles à leurs fonctions. La dite proposition a été rejetée par 70 contre 5. Il y est mentionné que la plupart des Canadiens français, excepté 5, ont voté contre la motion et quelques autres se sont abstenus.

Cet incident du 14 avril 1972 nous donne la démonstration éclatante que le "Bilinguisme" n'est pas encore accepté par les possédants anglophones au Québec et nous donne en plus la raison pour laquelle le premier ministre du Québec ne veut pas bouger devant les pressions des francophones pour que soit institué au plus tôt le français comme langue de travail dans la Belle province.

De plus, cet événement du 14 avril nous donne l'occasion de percevoir la grande lâcheté de nos hommes d'affaires québécois et surtout leur manque de fierté. Il ne faut pas imputer aux "Anglais" le degré d'infériorité dans lequel nous sommes tombés. Ce sont nos rois-nègres qui ont capitulé dans la soumission bébête en trahissant en coulisse la masse de consommateurs que nous sommes dans notre Québec "à nous" contrôlé et manipulé par les autres avec l'assentiment de ceux en qui nous avions mis toute notre confiance. Mais le mépris ne durera qu'un temps. D'autre part, il est consolant de constater comment François Lessard et ses quelques amis ont relevé la tête. A Robert Bourassa, François Lessard dit: "Assez, c'est assez". Je formule le souhait que tous les Québécois bien pensants se donnent la main pour appuyer les gestes et actions de M. Lessard. J'éprouve pour cet homme fier et déterminé une admiration égale à celle qu'on peut octroyer à un René Lévesque ou à un Claude Morin.

Irénée BERUBE,
Commis des Postes.

Montréal, le 26 mai 1972.

**LE DEVOIR**

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy

Directeur de l'information:
Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. A l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Éditions du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

*Un cas de planification québécoise*

# La débâcle de FEDCO après un an d'expérience

par CLAUDE FORGUE
*collaboration spéciale*

La Fédération des Producteurs d'Oeufs de consommation du Québec (FEDCO), en tant qu'agence de vente, a fêté son deuxième anniversaire de naissance le 11 mai. Jamais une organisation québécoise de producteurs n'a retenu autant l'attention du grand public que FEDCO, tant au niveau provincial que national. Très rapidement, FEDCO a fait l'objet de nombreuses contestations. Dès son avènement, FEDCO a été associée à une série de conflits opposant gros et petits producteurs du Québec, producteurs québécois et producteurs des autres provinces, producteurs et intermédiaires de l'alimentation et, enfin, producteurs et consommateurs. En effet, FEDCO a été identifiée à la guerre du poulet et des oeufs. Elle a aussi été perçue comme une arène où les gros et petits producteurs du Québec se livrent une lutte à finir. Elle a été qualifiée de monopole injustifiable, d'atteinte à la liberté de commerce. Elle a aussi été dénoncée par des groupements de consommateurs qui se sentaient lésés par son action, etc.

Pour expliquer ce qui s'est passé lors de la première année d'opération de FEDCO, il faut bien saisir le fonctionnement du marché des oeufs au Canada. On comprendra alors pourquoi FEDCO a accumulé des surplus catastrophiques d'oeufs.

### Le marché des oeufs au Canada

Pour toutes sortes de raisons, certaines provinces du Canada ont une production excédentaire, d'autres ont une production déficitaire, comme le Québec. Le Manitoba a une production excédentaire. De même, l'Ontario a, elle aussi, d'importants surplus qu'elle vend principalement au Québec. En effet, plus de 20% de la production ontarienne d'oeufs de consommation est vendue dans la province.

Le marché de Montréal est un des facteurs déterminants dans l'établissement du prix des oeufs dans l'Ouest et en Ontario. Ces provinces ont des surplus, l'offre étant plus grande que la demande, les prix sont donc à la baisse. Le Québec est déficitaire, la demande étant plus grande que l'offre, les prix sont à la hausse. Mais, parce que les oeufs sont facilement transportables d'une province à une autre, et qu'il existe une concurrence très forte, les surplus des uns viennent combler le déficit de l'autre; ce qui tend à uniformiser le prix à la grandeur de ces provinces. Les écarts de prix qui persistent s'expliquent, entre autres, par le coût de transport d'une province à l'autre. Ainsi, le prix des oeufs sera donc un peu plus élevé au Québec qu'en Ontario puisqu'il faut ajouter, au prix ontarien, le coût de transport pour apporter les oeufs de l'est de l'Ontario sur le marché de Montréal, par exemple.

Il s'en suit que le prix des oeufs au Canada tend à être plus bas dans l'Ouest et à s'élever au fur et à mesure que l'on se dirige vers l'Est. De 1960 à 1969, la différence moyenne entre les prix pondérés (toutes catégories) aux producteurs du Québec et ceux payés aux éleveurs de l'Ontario a été de 1.3 cent par douzaine à l'avantage des éleveurs du Québec.

Pour mieux illustrer ce phénomène de prix, mettons-nous dans la peau d'un détaillant de la région de Montréal qui doit régulièrement se procurer une certaine quantité d'oeufs. Supposons, premièrement, que ce détaillant ait le choix entre deux provinces seulement: Québec et Ontario. Faisons aussi l'hypothèse que, pour une raison ou pour une autre, les producteurs du Québec exigent un prix sensiblement plus élevé (hypothèse très réaliste, comme nous le verrons plus loin). Ce détaillant achètera alors de l'Ontario, compte tenu des frais de transport. Il lui sera indifférent de se procurer des oeufs au Québec ou en Ontario (toutes choses étant égales), si le prix québécois égale le prix ontarien plus les frais de transport de cette province à Montréal. Il va préférer acheter au Québec si le prix ici est légèrement inférieur au prix ontarien plus les coûts de transport.

Voilà grossièrement expliquée une des facettes de la réalité économique du prix des oeufs au Canada. Il s'agit donc d'un marché où la concurrence est très forte. Le prix tend alors à être uniforme. Les écarts de prix observés sont d'abord le fait des coûts de transport.

### Une dure leçon d'économique aux cultivateurs

Le 11 mai 1970, FEDCO débute ses opérations. Elle commence alors à établir, le jeudi de chaque semaine, le prix des oeufs aux distributeurs pour la semaine suivante. Dorénavant, les prix seront déterminés en fonction des coûts de production de l'ensemble des producteurs, non selon les forces du marché.

FEDCO établit alors l'ensemble de ses prix à environ 10 cents de plus que les prix ontariens. Ainsi, de mai à août 1970, durant les quatre premiers mois d'opération de FEDCO, l'écart moyen à chaque semaine entre les prix pondérés aux producteurs du Québec (prix officiels de FEDCO) et ceux aux producteurs ontariens s'élevait à 10.4 cents par douzaine. FEDCO a alors créé **artificiellement** un écart d'environ 9 cents par douzaine.

Un tel écart de prix incitait les producteurs des autres provinces à venir vendre leurs oeufs au Québec. Les distributeurs des autres provinces avaient donc intérêt à acheter des oeufs en Ontario, par exemple, à des prix beaucoup plus bas, pour venir les vendre au Québec, aux prix de FEDCO, afin de réaliser de gros bénéfices; ce qu'ils n'ont pas manqué de faire. Des distributeurs de FEDCO ont réagi de la même façon. Indépendamment du contrat qu'ils avaient signé avec FEDCO, ils ont acheté des oeufs des autres provinces pour la revente au Québec.

Cette réaction en chaîne a rapidement amené une saturation du marché québécois. L'offre étant plus grande que la demande, il y avait alors de plus en plus de pression pour que les prix baissent. C'est alors que le "marché noir" s'est développé. Pour écouler leurs stocks, les producteurs-classeurs et les distributeurs des autres provinces, ainsi que les distributeurs de FEDCO qui achetaient à l'"étranger", vendaient au Québec à des prix plus bas que ceux de FEDCO. L'ensemble des détaillants préféraient, bien entendu, acheter sur le marché noir puisque les prix étaient plus avantageux. FEDCO s'est rapidement retrouvée avec des surplus de plus en plus encombrants. Elle persista à maintenir sa politique de prix. Les postes de classification sous son contrôle ont continué à accumuler des surplus à un tel point que FEDCO a dû, à un moment donné, se décider à les faire décoquiller à forfait afin de tenter d'écouler ce trop-plein sous forme d'oeufs congelés vendus à la livre.

En effet, il existe un marché pour cette forme d'oeufs. Les pâtisseries, par exemple, en achètent des quantités importantes. Mais, règle générale, les prix sur ce marché sont sensiblement inférieurs aux prix payés pour les oeufs en coque.

Comme on peut s'en douter, ce second marché a été lui aussi rapidement saturé. Les oeufs décoquillés, qu'elle vendait à la livre, ne trouvant plus preneurs, FEDCO a ainsi accumulé, d'août 1970 au 19 mars 1971, 3,000,000 de livres d'oeufs congelés qui représentent la valeur d'environ 2,500,000 douzaines d'oeufs en coque.

### Les déficits

Il y a eu deux principales erreurs "administratives" dans l'établissement de FEDCO. La première, comme on a pu le constater, c'est d'avoir sous-estimé les forces du marché. FEDCO comptait peut-être sur les amendes prévues par la Loi des marchés agricoles pour obliger les récalcitrants à entrer dans le rang. Mais parce que, d'une part, ces amendes (1) n'étaient pas assez élevées et que, d'autre part, le Québec n'est pas entouré d'un rideau de fer, il était difficile, voire impossible, de contrôler efficacement l'entrée des oeufs dans la province.

La seconde erreur découle directement de la première. FEDCO s'était engagée à l'égard de ses producteurs à les payer selon les prix qu'elle établissait à chaque semaine:

"Les chèques des producteurs sont émis par la Fédération le lundi de la deuxième semaine suivant celle au cours de laquelle les oeufs ont été livrés. La paie du producteur est établie de la façon suivante:

a) le nombre de douzaines de chaque catégorie établi par le rapport du poste de classification est multiplié par le prix en vigueur pour chacune de ces catégories durant la semaine au cours de laquelle les oeufs ont été livrés:" (2)...

Mais, comme nous venons de le voir, FEDCO ne vendait pas, loin de là, tous les oeufs qu'elle recevait de ses producteurs, elle était donc incapable de payer, en retour, tous ses producteurs. Elle a quand même pu tenir un moment grâce, entre autres, à une garantie de paiement de la part du gouvernement du Québec, au montant d'un demi million de dollars.

Voilà comment FEDCO a accusé de très sérieux déficits à l'égard de ses propres producteurs. Des déficits ont été aussi causés par l'entreprosage de surplus d'oeufs en coque, le décoquillage à forfait de ceux-ci, l'entreposage des oeufs décoquillés. Ainsi, du 1er janvier au 30 mai 1971, FEDCO a déclaré un déficit net d'opération (Fonds des Producteurs) de $1,148,236 (3), qu'elle a comblé en partie avec une subvention de $400,000 du gouvernement provincial.

Tant que les producteurs québécois recevaient régulièrement leur chèque de paye, les arrivages, aux postes de classification sous le contrôle de FEDCO, étaient relativement constants. FEDCO contrôlait ainsi la majorité des oeufs produits par ses membres. Mais les possibilités d'emprunts se sont rapidement épuisées et les surplus ont continué à s'accumuler. Les chèques de paye des producteurs se sont faits attendre (4). Plusieurs producteurs ont alors cessé d'acheminer leurs oeufs à FEDCO. Ceux-ci préféraient alors écouler leurs oeufs par leurs propres moyens, c'est-à-dire sur le marché noir. Ils entraient alors en concurrence avec FEDCO elle-même et contribuaient à détériorer sa situation.

**(1) Amende de $25 à $100 pour la première infraction et de $50 à $500 pour toute récidive dans les deux ans (S.R.Q., 1964, ch. 120, art. 49, p. 18).**

**(2) FEDCO: Règlement No. 6 concernant la commercialisation et la mise en vente en commun des oeufs de consommation dans la province de Québec, tel que modifié le 31 mars 1970, Montréal 1970, art. 37, p. 24.**

**(3) FEDCO: Rapport financier au 31 décembre 1971, Montréal, 19 février 1972, p. 5.**

**(4) C'est ainsi que le paiement aux producteurs a pu être retardé de 5 à 6 semaines.**

**Demain: La mise en tutelle de FEDCO.**

LIBRE OPINION

# *Une loi qui donne à chaque enfant son école*

par BIBIANE DESROSIERS
*professeur à l'université Laval*

Distinguer ce que je pense de ce que je sens demeurera toujours mon problème no. 1, parce que trop souvent il m'arrive que les deux démarches conduisent au même point. Quand on utilise son problème, on l'aime et on le conserve...

La restructuration en éducation se concrétise, j'essaie d'y réfléchir; et pour moi réfléchir, c'est consentir et refuser en même temps.

Consentir à ce que tous nos enfants du Québec reçoivent la même opportunité de se développer sur tous les plans... consentir à ce qu'on leur permette d'accéder à toute une instrumentation qui leur permettra de réaliser leur propre développement. Consentir aussi à ce qu'au niveau administratif on réduise la grande disparité qu'entraîne les trop nombreuses petites structures. Consentir à ce que l'enfant s'ouvre à une réalité plus grande que sa réalité immédiate. Consentir à ce que les adultes qui guident l'enfant, autant les maîtres que les parents, deviennent plus compétents comme personne et comme ressource. Consentir à ce que les enfants s'expriment dans une variété de moyens; à ce qu'ils comprennent des réalités ou des concepts par plusieurs voies, à ce qu'ils réalisent des choses qui leur ressemblent toujours plus. Consentir à ce que les enfants grandissent, s'éloignent du connu pour mieux se rapprocher d'eux-mêmes... Consentir à ce que les enfants aillent au bout du monde si c'est là que leur démarche les entraîne.. et qu'ils y trouvent une de leur réponse.

Tout ce à quoi je consens semble aussi répondre aux nouveaux objectifs de l'éducation que l'on a érigé en système au Québec. C'est d'ailleurs ce qui me permet d'accepter les structures et les administrateurs avec les caractéristiques qui d'ailleurs les qualifient: l'efficacité, l'objectivité, le réalisme, enfin la présence aux besoins concrets de milliers d'enfants.

Mais ici arrive le point où je commence à refuser. Ce refus vient surtout du fait que je m'intéresse très peu à l'enfant, et que je m'intéresse beaucoup aux enfants, un à la fois. Chacun apporte sa dimension, son bagage, son expérience, sa "différence". Et c'est à cause de cette "différence" qu'il est spécial, qu'il n'y a que lui-même qui se convienne bien – et ça il doit le trouver lui-même. Si je m'exprimais dans un langage plus technique, je dirais: c'est sur l'individualité que repose la personnalisation de l'enfant, et tout le processus d'éducation n'est qu'en somme une série d'interrelations entre "s'éduquants", (les maîtres en sont aussi!) processus complexe interminable et difficilement définissable.

Je suis très consciente du fait que pour en arriver à répondre adéquatement aux besoins de milliers de ces enfants, il faut plutôt s'accrocher aux ressemblances qu'ils offrent. J'admets facilement que c'est un problème complexe "d'engineering" comme diraient nos amis français. Les limites de ma compétence m'interdisent toute critique; le problème est à la fois et difficile et stimulant.

Le problème des citoyens, comme moi, c'est peut-être de ne pas tout comprendre; mais il y a des choses que je ne veux pas vraiment comprendre.

Par exemple, pourquoi avons-nous si rarement accès aux personnes qui pensent l'éducation? Pourquoi ne pouvons-nous saisir leur pensée qu'à travers des échantillons de cette pensée, dans des discours officiels, des interviews, des réponses violentes, des textes rédigés par d'autres; pourquoi ne pouvons-nous les interpréter qu'à travers les lois, les structures, les comités qu'ils établissent? C'est encore dans leurs écrits personnels (articles) que l'on arrive le mieux à définir leur philosophie, mais là encore notre interprétation peut fausser... et c'est autour de polémiques que l'on se retrouve.

Les polémiques c'est bon; ça permet à chacun d'aller chercher des éléments inconnus jusque-là, et qui favorisent une nouvelle expérience, celle de l'échange.

Dans notre forme traditionnelle d'éducation (système) nous avons peu appris cette démarche importante. Il n'y avait qu'une bonne réponse, qu'une logique, qu'une façon de comprendre ou de ressentir pour y définir les événements. Actuellement, nous semblons croire qu'il faille sortir de ce cloisonnement – et tout nous y invite.

Ce que je refuse est assez simple: c'est la solution unique, i.e. le système unique. Le système unique s'adresse à un enfant standard, défini statistiquement plutôt que dynamiquement. Les conditions définies par le système offrent un type d'école idéale, une population pré-définie, une approche pédagogique sûre,... Il y reste très peu à inventer en somme dans cette école!

Ce que je propose: apprendre à jouer avec ce qui exprime le plus concrètement pour nous le système: les lois. Le système deviendrait ainsi plus souple.

Les Québécois évoluent... ils évoluent même très vite depuis ces dernières années. C'est un signe de vitalité et d'adaptation, donc un signe de bonne santé.

La loi semble beaucoup plus rigide; elle devient même désuète lors de sa mise en application parce que l'homme n'a déjà dépassée – si la loi a été modifiée, c'est parce que l'homme a changé et son rythme de changement devient toujours de plus en plus rapide.

Une illustration de ce changement: l'école (je fais ici référence au bâtiment et à l'institution). La loi décrit une école bâtie pour la vie . . . la vie d'un homme. Nous avons donc bâti à l'avance des écoles traditionnelles . . . et même un jour l'école ouverte, l'école sans mur, sera une école traditionnelle . . . La vraie école est au coin de la rue; l'école c'est d'abord la maison, le voisinage, le quartier, la ville, le pays . . . pour enfin être le monde. Dans son développement, l'enfant respecte lui-même cette démarche, il n'y a que la loi qui intervienne pour briser ce merveilleux processus de continuité et de découverte.

La loi dit: si tu veux te développer, il faut que tu trouves au moins un minimum de semblables - alors tu pourras avoir un environnement physique! Tu pourras ainsi obtenir des personnes pour t'aider à te développer . . .

**Suite à la page 10**


**VOTRE DENTIER**
**tiendra toujours FERMEMENT**

Vous craignez que votre dentier bouge ou tombe au moment inopportun? Rassurez-vous. Employez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide. FASTEETH fait tenir les dentiers plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

**VOLS CANADA-EUROPE CANADA**
**Vers l'EUROPE**
**aller-retour à partir de $188**
**DESTINATIONS Paris**
**Bruxelles-Zurich**
**Madrid-Genève**
**S.E.T.A. Vacances**
**1176 rue Drummond**
**Montréal 107**
**Tél. : 861-0200**

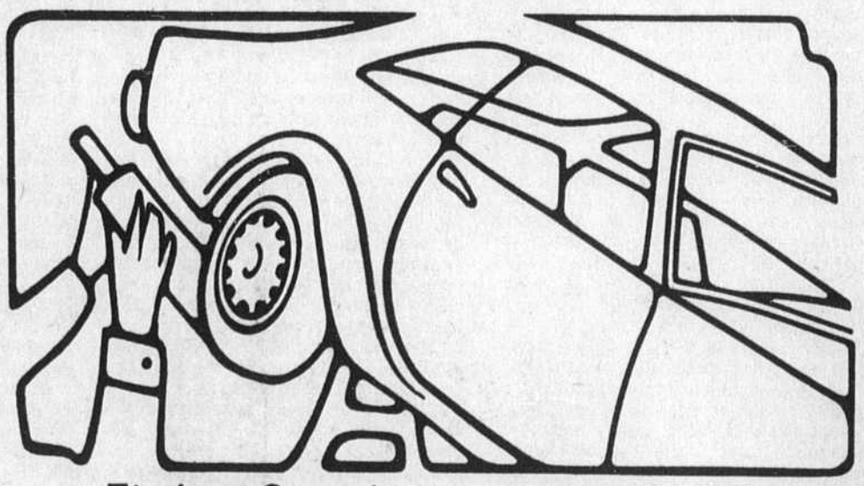
**Voyage à Ottawa**
**877-4032**
Télex: 01-25505
Pour une réservation instantanée au Château Laurier
En dehors de Montréal, composez (sans frais) 1-800-261-6222
hôtels CN

*Carrière au Secrétariat*
★ Dactylographiez 75 mots-minute
★ Sténo + 200 mots-minute
*SPÉCIAL : RECYCLAGE EN DACTYLO $89.50*

Institut de Sténotypie International Inc.
1015 BEAVER HALL HILL, MTL.,
(Métro Victoria, sortie Belmont) 878-9186

*Nouvelles obligations d'épargne du Québec*
Investissez dès maintenant.
7.35%
jusqu'à échéance
Vous pouvez placer votre commande par lettre ou téléphone.
Wood Gundy Limitée
*1 Place Ville-Marie*
*Montréal 113, Qué.*
*Téléphone: 878-4717*
WOOD GUNDY

**école d'été LPS®**
**COURS DE CONVERSATION ANGLAISE**
Programmes pour tous niveaux (débutants, intermédiaires, avancés)
Cours intensifs ou semi-intensifs – matin, après-midi, soir.
**ADOLESCENTS – ADULTES**
**LPS® PEUT VOUS AIDER**
*Profitez de nos tarifs spéciaux d'été. Renseignez-vous dès aujourd'hui. Téléphonez, écrivez ou présentez-vous à:*
LPS – Montréal, 878-2821, étage F, PLACE BONAVENTURE
LPS – Québec, 529-0331, 4ème étage, 500 EST GRANDE ALLÉE
*Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation*


Et chez Speedy . . .
pas de surprise.
Vous pouvez même assister à l'installation!

*Speedy Muffler* des gars aimables
**10 ateliers dans le grand Montréal**
**RIVE SUD** 3485 Taschereau face au centre commercial Greenfield Park 676-0228
**VILLE LASALLE** 9200 Newman coin 10e avenue 363-1762
**OUEST** 4055 Jean-Talon à l'ouest de Lucerne 731-7845
**PLATEAU MONT-ROYAL** 4763 Papineau au sud du boul. St-Joseph 526-2859
**VERDUN** 1130 de l'Église près boul. Champlain 766-3591
**AHUNTSIC** 10,245 Lajeunesse coin Fleury 389-8424
**DOLLARD-DES-ORMEAUX** 3599 Montée St-Jean au nord du centre commercial Fairview 626-9831
**EST** 3855 Jean-Talon près Pie-IX 725-6458
**ANJOU** 7100 boul. des Galeries d'Anjou au sud du centre commercial 352-4150
**LAVAL** 992 Curé-Labelle au nord de Notre-Dame 688-7300

### Un cri d'alarme de M. E. Mitchell

# Le Canada doit conserver ses meilleures ressources en énergie

par Gilles Provost

En considérant l'épuisement rapide des réserves mondiales d'énergie fossile (pétrole, gaz, etc) le gouvernement canadien devrait conserver le plus possible pour l'avenir les ressources de meilleure qualité et faciles à exploiter. Il devrait aussi encourager l'utilisation intensive des produits de moindre qualité de façon à mettre dès maintenant au point la technologie qui sera de toute façon nécessaire dans quelques années.

Telle est l'opinion qu'a exprimée au Devoir, hier, M. E. Mitchell, directeur du laboratoire canadien de recherches sur la combustion du ministère de l'énergie, des mines et des ressources.

Par la même occasion, M. Mitchell a annoncé que son laboratoire a mis au point une technique qui permettrait d'augmenter les réserves canadiennes d'huile à chauffage semi-raffinée (ce qui reste après qu'on a extrait l'essence). Cette méthode consiste à ajouter 35% de poussière de charbon dans l'huile: le mélange obtenu brûle aussi bien que l'huile ordinaire et le système de brûleur serait simple à installer.

Comme il reste présentement 4.8 milliards de tonnes de charbon au Canada, ce procédé permettrait de prolonger de 30 ans la conservation de nos réserves d'huile. (Il faudrait cependant découvrir encore cinq fois l'équivalent de nos réserves actuelles de pétrole pour réussir à obtenir le mélange requis pour utiliser tout le charbon).

M. Mitchell a déclaré qu'il est désolant de voir le Canada vendre rapidement aux Etats-Unis toutes ses réserves pétrolières de bonne qualité et faciles à exploiter, puisque nous allons bientôt être nous-mêmes contraints d'utiliser nos ressources de moindre qualité.

De plus, a-t-il déclaré, la politique actuelle est fort dangereuse parce que notre industrie ne sera pas préparée à utiliser l'huile de mauvaise qualité ou le charbon quand elle y sera forcée. Toutes les méthodes de lutte à la pollution devront être révisées alors qu'on pourrait commencer immédiatement à mettre au point les techniques bientôt nécessaires.

Cette question de l'épuisement rapide des ressources non renouvelables de la planète a été à l'arrière-plan de plusieurs interventions au symposium de l'Association pour l'assainissement de l'air, hier, à l'hôtel Chantecler à Sainte-Adèle. Ce symposium doit se terminer à midi aujourd'hui. Un grand nombre de représentants des industries et des gouvernements ont participé à cette réflexion. Le ministre Goldbloom, responsable de l'environnement québécois a même passé toute la journée sur place.

Invité à commenter le récent ouvrage fort controversé de chercheurs du Massachusset Institute of Technology: "The limits of Growth" (Les limites de la croissance), M. Goldbloom a déclaré qu'il prenait très au sérieux les prévisions pessimistes de ce groupe des spécialistes qui prédit une catastrophe mondiale dans quelques années si on ne limite pas la croissance économique, l'explosion de la population et de la consommation.

"Le problème est terriblement réel", a déclaré le ministre québécois. L'épuisement rapide des ressources énergétiques est indéniable". Toutefois, au Québec, il est impensable de vouloir limiter la croissance de la population, estime-t-il, parce que cela signifierait la disparition encore plus rapide de la population francophone en Amérique du Nord.

Le gouvernement québécois songe-t-il à limiter la croissance économique de façon à limiter la pollution et l'épuisement des ressources naturelles ou énergétiques? A cette question, M. Goldbloom a répondu que lui-meme y songe serieusement et qu'il allait bientôt profiter de la présentation de son livre blanc sur les déchets pour poser le problème à la population.

"Il faut bien comprendre, a-t-il ajouté, qu'une telle option politique est lourde de conséquences sociales et ne peut se prendre sans que la population soit elle-même profondément convaincue du bien-fondé d'une telle option, ce qui sera nécessairement très long."

## Les industries de l'auto et du pétrole trouvent trop sévères les normes sur la pollution

(Par Gilles Provost) – Les grands manufacturiers d'automobiles et les grosses compagnies pétrolières estiment que les normes canado-américaines contre la pollution par les automobiles de 1975 sont beaucoup trop sévères et représentent un investissement financier disproportionné par rapport aux résultats recherchés. A leurs yeux, ces efforts auraient dû être consacrés plutôt à d'autres secteurs de la lutte anti-pollution comme la vérification régulière des automobiles en circulation.

Telle est en tout cas l'argumentation qu'a développée hier à Sainte-Adèle le représentant de la Compagnie Ford dans les discussions avec le gouvernement américain concernant la pollution. Il participait alors au symposium sur les coûts et bénéfices de l'assainissement de l'air, organisé par la section québécoise de l'Association internationale pour l'assainissement de l'air. Le représentant de Ford, M. D. Jensen, est l'ex-président de la section américaine de cette association.

Le point de vue de M. Jensen a été fortement secondé par M. G. G. Kruijer, un Belge qui est directeur-exécutif de CONCAWE, une organisation sans but lucratif mise sur pied par les 25 compagnies pétrolières qui font du raffinage en Europe. Cet organisme a pour tâche de conseiller les entreprises sur la lutte contre la pollution de l'air, de l'eau, (etc) en tenant compte des particularités de chaque pays.

Selon ces deux représentants, les normes américaines exigent une pureté des émissions d'automobiles beaucoup trop élevée. A leurs yeux, personne n'a demontré la nécessité d'une telle sévérité. Ils ont aussi insisté sur le fait qu'il est relativement aisé d'éliminer 80% des produits polluants, qu'il est difficile d'en éliminer 90% et qu'il est très difficile et inutile d'en éliminer 97% comme l'exige le gouvernement.

Cette position a été contestée dans une entrevue qu'a accordée au Devoir M. S.O. Winthrop, directeur général du service de la pollution de l'air au ministère de l'environnement, à Ottawa.

Selon M. Winthrop, il faut bien mettre la limite quelque part et on pourrait en discuter à l'infini. A ses yeux, les normes actuelles ont l'avantage de stimuler l'industrie pour qu'elle mette au point une technologie nouvelle qui n'aurait jamais vu le jour autrement. Il est prématuré, pense-t-il, de déclarer que le coût d'une telle pureté est prohibitif puisqu'on ne le connaît pas encore et parce que les procédés actuels pourront sans doute être beaucoup améliorés au niveau de l'efficacité et du coût.

Le fonctionnaire canadien a signalé qu'une compagnie japonaise a déjà annoncé qu'elle a réussi à produire un moteur qui satisfait aux normes fixées pour 1975 et que la concurence va obliger les Américains à trouver aussi des solutions efficaces et compétitives.

Le symposium sur la pollution de l'air et les coûts et bénéfices liés à son assainissement est surtout une occasion pour l'industrie et le gouvernement de mieux se connaître et de partager les difficultés que chacun rencontre. Outre les conférences assez techniques et spécialisées, les participants ont donc surtout profité de rencontres informelles.

Plusieurs communications ont insisté sur les difficultés imposées au commerce international par les exigences variées des pays concernant la pollution de l'air par les industries. D'autres ont essayé d'évaluer le coût de la lutte à la pollution en montrant qu'il en coûterait encore plus cher de ne pas assainir l'air.

Une communication du docteur V. Bates, de l'université McGill sur les dangers de la pollution pour la santé, a montré qu'on peut évaluer entre $50 et $180 millions le coût des dommages à la santé causés par la pollution. (Il semble que les dommages causés par la cigarette soient beaucoup plus importants).

Enfin, une autre série de communications a décrit les efforts et difficultés de diverses industries (pétroles, sidérurgie, etc) dans leur lutte contre la pollution. Le ministre Victor Goldbloom a déclaré aux participants qu'il croit plus à de tels efforts techniques qu'à des campagnes d'opinion publique ou à des mesures gouvernementales pour régler le problème de la pollution.

suites de la première page

### LA CSN PERDRAIT

à la doctrine marxiste" et qu'il avait personnellement acceptés pour étude seulement.

Quant à M. Dion, il a réaffirmé que l'affaire Lapalme (la CSN a consacré à ce conflit "$2 millions en deux ans"), avait fait déborder le vase: MM. Pepin et Raymond Parent (secrétaire de la CSN), a-t-il dit, ont tout fait pour empêcher l'enregistrement des gars de Lapalme en vue d'exercer un meilleur contrôle des deniers de la centrale.

Commentant la réunion du conseil confédéral, tenue le week-end dernier, M. Dion a souligné: "La première chose que Pepin et Parent ont réclamée, c'est les pleins pouvoirs jusqu'au congrès: Chartrand a refusé et malgré l'insistance de Pepin et Parent, on a procédé aux élections (à l'exécutif), ce qui démontre le peu de confiance des délégués envers Pepin et Parent."

En fait, M. Pepin a bien précisé au conseil confédéral samedi que lui-même et M. Parent étaient prêts à assumer toutes les tâches de l'exécutif d'ici le congrès, appelé à élire de nouveaux dirigeants, mais qu'ils n'en faisaient pas une question de confiance et s'en remettaient entièrement à la décision des délégués: ceux-ci ont ensuite résolu de remplacer les trois dissidents sur-le-champ.

### L'IRA OFFICIELLE

Tout geste en faveur de la paix est le bienvenu, a déclaré hier soir M. William Whitelaw, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord en apprenant la nouvelle du cessez-le-feu décrété par la branche officielle de l'Ira. Cependant l'attitude générale dans les milieux gouvernementaux de Belfast est d'attendre pour juger les résultats.

Du côté protestant, la réaction est plus variable. Le leader extrémiste du mouvement Vanguard, M. William Craig, a déclaré que l'initiative des officiels était sans importance et avait simplement pour objet de leur faire regagner la popularité qu'ils ont perdue au sein de la communauté catholique, à la suite de l'assassinat, la semaine dernière, d'un jeune soldat britannique originaire de Londonderry et qui était en permission dans sa famille.

Le pasteur Norman Taggart, secrétaire du Conseil des Eglises protestantes d'Irlande a déclaré, pour sa part, que par son geste, l'Ira officielle reconnaissait que les catholiques d'Irlande du Nord réclament de façon croissante l'arrêt de la violence et l'ouverture d'une période permettant de travailler à une solution.

Au quartier général de l'armée britannique en Ulster, on accueille avec intérêt la déclaration de l'Ira officielle. Evidemment, a indiqué un porte-parole militaire, nous nous félicitons de tout arrêt à la présente campagne de violence contre la communauté.

### M. Castonguay rend publics les règlements de la loi 65

# Services plus accessibles et médecine sociale préventive

par Solange Chalvin

LAC DELAGE – Décentralisation, régionalisation, planification et participation demeurent des objectifs aussi présents dans les règlements rendus publics hier par le ministre Claude Castonguay que la loi 65 elle-même qui entrera en vigueur le 1er juin.

Toutefois, le gouvernement a décidé d'innover dans le domaine de la médecine sociale et préventive en créant des départements de médecine communautaire dans 31 centres hospitaliers répartis dans les différentes régions du Québec.

Les règlements relatifs à la loi 65 publiés dans la Gazette officielle et expliqués par M. Castonguay et ses principaux collaborateurs au cours d'une séance d'information qui avait lieu hier au Lac Delage, prévoient la revision de la classification de tous les établissements de santé et de services sociaux.

D'ici au 1er juillet 73, tous les établissements de santé – hôpitaux généraux, pour malades chroniques ou psychiatriques – ainsi que tous les services sociaux – agences, centres d'accueil, de prévention ou d'hébergement – seront dirigés par de nouveaux conseils d'administration. A tous ces conseils, la clientèle des services de santé et services sociaux sera représentée.

Il s'est écoulé un délai de quatre mois et demi entre la publication de la loi 65 et les règlements qui la complètent. Les organismes visés par la réforme disposent d'un délai de 90 jours – soit jusqu'à la fin d'août – pour exprimer leurs commentaires ou critiques mais cela doit se faire par écrit. La commission parlementaire se réunira fin août pour analyser ces commentaires et amender, s'il y a lieu, certains règlements.

Rappelons que douze conseils régionaux sont formés aux termes de la nouvelle loi, ce qui divise le Québec en autant de régions administratives; Montréal compte trois régions: l'Ile de Montréal, l'Ile-Jésus et l'Ile-Bizard.

Au cours de la séance d'information, le Dr Jacques Brunet, sous-ministre aux affaires sociales, a rappelé que les règlements comme la loi 65 respectent la liberté du patient d'en appeler au médecin ou à l'institution de son choix.

Le but visé des règlements – qui sont extrêmements précis au chapitre des centres hospitaliers (hôpitaux) mais très vagues au chapitre des centres locaux de services communautaires (CLSC) – est d'offrir à la population, a dit le ministre des affaires sociales, des services personnels, complets, continus, complémentaires et de qualité.

A l'avenir, tous les établissements de santé et de services sociaux seront classés à l'intérieur des quatre grandes catégories suivantes:

1) les centres hospitaliers (CH) qui comprendront quatre types d'institutions: les centres de soins généraux, les centres de soins spécialisés, les centres de soins ultraspécialisés et les centres de soins prolongés pour convalescents et malades à long terme;

2) les centres d'accueil (CA) également divisés en quatre catégories: les centres de garderie, les centres de transition, les centres de réadaptation et les centres d'hébergement;

3) les centres locaux de services communautaires (CLSC) qui ouvriront les portes d'accès à tous les services. On prévoit l'implantation de 27 de ces centres d'ici 15 mois;

4) les centres de services sociaux (CSS) qui regrouperont toutes les agences et services sociaux, à l'exception des bureaux actuels d'aide sociale qui demeureront, en fait, les seuls services non intégrés au nouveau régime.

Les règlements accompagnant la loi 65 constituent un document extrêmement technique et particulièrement détaillé aux chapitres des immobilisations et des procédures budgétaires et financières. Voici toutefois quelques points saillants qui intéresseront plus particulièrement le public, consommateur de soins et services.

- Le patient doit donner son accord à toute anesthésie ou intervention chirurgicale.
- Une personne qui désire obtenir un avortement thérapeutique doit en faire la demande au comité formé dans le centre hospitalier.
- En cas d'urgence, tous les services hospitaliers, d'accueil, service social ou CLSC doivent fournir des soins à toute personne qui en fait la demande.
- le contrôle des médicaments et la délivrance des ordonnances seront beaucoup plus stricts. Les ordonnances prescrites à l'intérieur des établissements seront valides pour 7 jours: tout renouvellement doit prendre la forme d'une nouvelle ordonnance.
- Les règlements des établissements où sont hébergés des enfants doivent prévoir qu'un enfant peut recevoir régulièrement et au moins une fois la semaine la visite de ses parents ou tuteur.
- contrôle et restriction au sujet des examens qui ne peuvent être exigés que sur ordonnance médicale.
- accent mis sur les entreprises québécoises qui seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution de travaux de construction dans les établissements de santé et de services sociaux.

Une règlementation à lire et à réfléchir pour les prochains 90 jours.

## La médecine préventive

Dans le domaine de la médecine préventive, les règlements prévoient l'implantation de départements de "medecine communautaire" dans 31 centres hospitaliers répartis dans les différentes régions du Québec. Il s'agit là d'une recommandation d'un comité spécial chargé par le ministère il y a un an d'étudier cette question et présidé par le Dr J. Corbett McDonald de l'université McGill. Le mandat de ce comité consistait à élaborer une politique précise dans le cadre de l'intégration des services prônée par la loi 65.

Ces départements, au sein des hôpitaux, que la réforme Castonguay appelle maintenant Centres hospitaliers, auront la responsabilité d'étudier les besoins de santé de la population et de conseiller l'administration sur les moyens à envisager pour y répondre.

La création de ces départements répondra à des besoins de trois ordres différents:

- étude de la distribution des maladies dans la population et des facteurs qui les propagent ou les contrôlent:
- regroupement de certains services individuels: immunisations, diagnostic, programmes de prévention spécifiques, éducation sanitaire, etc...
- prise en charge des cliniques externes des centres hospitaliers concernés.

Dans les autres centres hospitaliers, c'est le département de médecine générale qui assumera la direction de la clinique externe.

## Une brochure de $72,625

OTTAWA (PC) – Il en a coûté $42,325, au trésor fédéral pour imprimer la brochure "Où va l'argent de vos impôts 1972-1973. A la date du 11 mai 1972, 325,000 des 558,820 exemplaires imprimés avaient été distribués soit directement au public, soit aux ministères et aux agences gouvernementales, pour distribution subséquente au public.

C'est ce que révèle un document déposé, hier aux Communes, à la suite d'une question de M. Crouse (PC-South Shore).

Cette initiative du gouvernement central, reprise pour la deuxième fois, a pour but de permettre aux contribuables canadiens de savoir quelle proportion de chaque dollar perçu en impôt est consacrée aux différents services gouvernementaux.

## Air Canada réduit certains tarifs marchandises

Air Canada annonce qu'à compter du 1er juin son tarif-marchandises comportera des réductions appréciables à titre d'encouragement aux -marchandises généraux et particuliers.

Les taux-marchandises sont redressés de façon à serrer de plus près les particularités du fret aérien et à tenir compte de l'utilisation d'un nombre croissant d'appareils comme cargos.

On a révisé les taux-containers afin de laisser aux expéditeurs la latitude d'en assurer eux-mêmes le chargement et le déchargement – un service assuré jusqu'ici par la Société – et de réaliser ainsi une économie considérable.

Par exemple, le prix de l'expédition (3000 livres Montréal-Vancouver) sera de 20 cents la livre, au lieu de 30.3 cents auparavant. Une expédition-containers du même poids de Vancouver à Montréal coûtera 15.3 cents la livre, au lieu de 30.3 cents. Le prix de l'expédition 3000 livres Toronto-Winnipeg sera 10.7 cents la livre au lieu de 14.7 cents la livre. La même expédition Winnipeg-Toronto sera de 9.3 cents la livre au lieu de 14.7 la livre. Cet écart dans les taux des acheminements en sens opposés vise à équilibrer le trafic en stimulant les expéditions vers l'est.

Les taux généraux demeurent les mêmes dans certains cas et augmentent dans d'autres. Par exemple, le taux d'une expédition de 100 livres Montréal-Vancouver reste de 29 cents, tandis que celui de l'expédition de 200 livres passe de 27 à 29 cents la livre.

Les taux de marchandises particulières ont augmenté. Le prix de l'expédition de 3000 livres de vêtements ou de pièces de voiture de Montréal à Vancouver sera de 23.5 cents la livre, à rapprocher de 20.4 cents auparavant. Le même genre d'expédition entre Toronto et Winnipeg, qui aurait coûté auparavant 11.1 cents, s'établira à 12.5 cents.

### Nouveau recteur de l'Université de Sudbury

SUDBURY (PC) – Le R.P. Laurent Larouche, vice-président de la constituante Chicoutimi de l'Université du Québec, a été nommé recteur de l'université de Sudbury.

## faits divers

### Grièvement blessé en bricolant un baril

Un jeune homme de 23 ans a été grièvement blessé hier matin lorsque le baril métallique, hermétiquement fermé, qu'il tentait de percer à l'aide d'une torche à acétylène, pour le transformer en poubelle, a explosé.

La victime, Richard Tremblay, du 8285 est, rue Ontario, app. 5, a subi des fractures aux jambes dont une très grave à la jambe gauche ainsi que des brûlures au troisième degré, sur tout le corps.

Il a été conduit à l'hôpital Maisonneuve par l'embulance 7-15 du poste no 7 de la police de Montréal.

L'accident est survenu vers 8h40, à la station de service Gabbie, située au 9410 est, rue Notre-Dame. Le propriétaire du garage a expliqué que le jeune homme avait l'habitude de venir à son établissement faire des réparations et des travaux de bricolage.

### Enquête sur une chute mortelle

Une enquête du coroner aura lieu ce matin afin de déterminer la cause exacte de la mort d'un homme de 26 ans qui a fait une chute de 12 étages, hier matin, à Montréal.

La victime, Jean Massue, aurait fait apparemment une chute accidentelle de son appartement, situé au 1570 rue Saint-Thimothé, dans l'est de la métropole.

Cependant, devant les circonstances qui ont entouré cette mort, la police n'écarte pas la possibilité d'un suicide.

L'accident s'est produit à 10h10. La victime a été conduite à l'hôpital Saint-Luc où les médecins n'ont pu que constater le décès.

### Autobus contre camionnette: 3 morts

L'ORIGNAL, Ont. (PC) – Trois citoyens d'Ottawa ont perdu la vie et 15 autres personnes ont été blessées, dimanche soir, quand une camionnette et un autobus Voyageur de la compagnie Colonial sont entrés en collision, trois mille à l'ouest de l'Orignal.

Dudley Brown, 25 ans, Peter Hernandez, 23 ans, et James Cohen, 22 ans, revenaient de participer à des courses de motocyclettes, à Sainte-Croix, au Québec, quand leur camionnette couverte et l'autobus, avec 41 passagers à bord, se sont rencontrés face à face sur une intersection en ligne droite de la route 17.

Le chauffeur de l'autobus, Joseph Holly, 36 ans, d'Ottawa, a été transporté dans un hôpital d'Ottawa. Son état était considéré comme non critique, malgré plusieurs blessures.

Les 14 autres blessés, dont 12 étaient des Montréalais, ont été traités dans les hôpitaux de la région pour des blessures allant de coupures et d'ecchymoses jusqu'à des fractures.

Un deuxième autobus, parti d'Ottawa, a conduit les passagers non blessés jusqu'à Montréal.

Il a fallu presque trois heures à la police, pour déblayer la voie, couverte de débris. La camionnette a été complètement démolie. Sous le choc, deux des motocyclettes se trouvant à l'intérieur ont été projetées à environ 45 pieds dans le champ.

L'autobus, qui n'a pas renversé, s'est arrêté à une quinzaine de pieds d'une mare.

### Vingt logements ravagés par le feu

Un violent incendie qui a nécessité trois alertes a gravement endommagé hier après-midi une vingtaine de logements, sur la rue Ride, dans le quartier Pointe Saint-Charles, dans le sud-est de Montréal.

L'incendie qui n'a heureusement pas fait de blessé s'est déclaré vers 15h30 dans un hangar arrière d'une maison de la rue Ride. Le feu s'est vite propagé aux maisons avoisinantes à cause des vents de 15 milles à l'heure qui soufflaient hier sur la métropole.

Environ 75 pompiers utilisant 3 échelles aériennes et une dizaines de jets d'eau ont mis quelques heures avant de maîtriser le sinistre.

### Trois enfants meurent dans des accidents

Trois garçonnets ont perdu la vie hier en province dans des accidents, dont deux de la route.

La première victime, Jacques Chamberlan, 10 ans, du 8 rue Saint-Bruno, à Saint-Basile-le-Grand, a été tué par une automobile alors qu'il traversait la route 9 à Saint-Basile-le-Grand.

L'accident est survenu vers 12h20.

Vers 15h30, un autre garçonnet de 10 ans, Sylvain Gagné du 1383 boul. Sainte-Anne, à Pointe-aux-Pères, dans le comté de Rimouski, a été mortellement heurté par un camion alors qu'il venait de descendre de l'autobus scolaire qui le reconduisait chez lui.

Enfin, Bruno Lavoie, un bambin de 7 ans, s'est noyé hier après-midi dans la rivière Ha-Ha, à Granby, alors qu'il pêchait dans une chaloupe. Le garçonnet demeurait au 26 rue Saint-André, dans le comté de Dubuc.

### Jumeaux disparus et retrouvés

MONTREAL (PC) – La police de Saint-Léonard, en banlieue de Montréal, a retrouvé hier matin deux jumeaux disparus depuis samedi matin.

Sylvain et Alain Ménard, huit ans, s'étaient enfuis parce que leur belle-mère, Mme Katia Denchef, les avait réprimandés.

Ils habitent Saint-Léonard que depuis le 1er mai seulement. Comme ils n'étaient pas rentrés quelques heures plus tard, la famille s'est inquiétée.

La police avait fait de vaines recherches dans les alentours, en fin de semaine.

### Spécialiste de la fausse carte de crédit

La Cour municipale de Montréal a libéré hier sous promesse de comparaître un récidiviste de 40 ans, Claude Therrien, qui était accusé d'avoir fraudé pour $5,000 les compagnies Morgan, Eaton, Simpson et American Express, en utilisant des cartes de crédits, obtenues frauduleusement.

L'homme qui possède un dossier judiciaire pour fraudes a été arrêté samedi matin chez Simpson alors qu'il tentait d'utiliser une carte de crédit qu'il avait obtenue en donnant une fausse adresse, et un faux nom, celui de son frère au salaire de $15,000 par année.

Le sergent-détective Réal Forget, de l'escouade des fraudes de la police de Montréal, a expliqué que l'homme achetait de la marchandise avec ses fausses cartes puis la revendait à moitié prix.

# L'éclairage Kissinger sur les accords signés au sommet de Moscou

MOSCOU (AFP) – Les documents distribués à Moscou, quelques heures avant le départ du président Nixon pour Kiev à la fin des ses entretiens avec les dirigeants soviétiques, révèlent pour la première fois officiellement, que la question du Vietnam a été abordée longuement, mais ils ne mentionnent que les divergences d'opinion exprimées à ce sujet.

M. Henry Kissinger, conseiller spécial du président Nixon, a apporté cependant quelques précisions, au cours d'une conférence de presse réservée aux journalistes venus de Washington. Sans vouloir dire s'il y a eu, à huis clos, quelque rapprochement que ce soit des points de vue américain et soviétique, il a déclaré: la suite des événements dira ce qui a été accompli.



M. Kissinger a ajouté que les discussions à ce sujet ont été longues, très détaillées et souvent difficiles. Il a démenti d'autre part qu'il y ait jamais eu tentative du côté américain, de lier la question indochinoise à la négociation commerciale. On sait que cette dernière n'a abouti à aucun accord concret, les deux parties s'étant bornées à annoncer la création d'une commission mixte qui sera chargée de poursuivre la négociation.

A ce sujet, M. Kissinger a révélé néanmoins qu'il a été convenu de traiter toutes les questions d'ordre économique et financier dans le cadre d'une négociation unique.

Les documents distribués à Moscou sont au nombre de deux: une déclaration en douze points sur les principes fondamentaux appelés à régir l'avenir des relations américano-soviétiques (ci-contre) et un communiqué commun

Ce dernier comporte deux parties, la première est consacrée aux relations bilatérales, qui sont la limitation des armements stratégiques, objet d'un premier accord conclu vendredi dernier et les relations commerciales et économiques, sur lesquelles la négociation doit se poursuivre. La partie bilatérale de ce communiqué passe également en revue la série de questions sur lesquelles il y a eu des accords sectoriels: prévention des incidents en haute mer, coopération spatiale, scientifique et technologique, coopération dans le domaine médical et dans celui de la protection de l'environnement.

La partie internationale de ce communiqué est consacrée à l'Europe, le Proche-Orient, l'Indochine, le désarmement et les Nations Unies.

La déclaration en douze points, qui a été signée par le président Nixon et par le secrétaire général du comité central du Parti communiste soviétique, M. Leonide Brejnev, souligne notamment la commune détermination des deux super-puissances de fonder leurs relations à venir sur la coexistence pacifique. Elle affirme que les différences idéologiques et celles qui ont trait aux systèmes sociaux des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. ne sont pas des obstacles au développement de relations normales qui soient fondées sur les principes de la souveraineté, de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et des avantages réciproques.

La déclaration en douze points souligne également que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. attachent une importance capitale à la nécessité d'empêcher l'avènement de situations de nature à envenimer dangereusement leurs relations... Ils exerceront toujours la modération dans leurs rapports bilatéraux et ils seront toujours prêts à négocier et à régler leurs différends par des moyens pacifiques... Les deux parties reconnaissent que tout effort visant à obtenir un avantage unilatéral par l'une d'entre elles sur l'autre, directement ou indirectement, contredirait ces objectifs.

En ce qui concerne les points de friction surgis en d'autres parties du monde, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis ont, de concert avec les autres pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies, une responsabilité spéciale de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher une aggravation de la tension internationale.

En ce qui concerne les armements, les deux parties poursuivront leurs efforts en vue de réduire leurs armements sur une base bilatérale aussi bien que sur une base multilatérale. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. tiennent pour objectif ultime de leurs efforts dans ce domaine l'avènement d'un désarmement général et complet.

Dans le domaine économique, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. considèrent leurs liens commerciaux et financiers comme un élément important et nécessaire pour le renforcement de leurs relations bilatérales.

Dans son explication du texte de ces deux documents, M. Henry Kissinger a dit que tout au long du sommet de Moscou, les négociateurs américains ont essayé de faire avancer les rapports américano-soviétiques sur un vaste front de questions diverses,

Le conseiller présidentiel a souligné qu'il ne fallait pas considérer la déclaration en douze points comme un pacte de non-agression, mais qu'elle n'en demeurait pas moins un document important si l'on tient compte du fait qu'il a été signé par deux pays animés de principes apparemment irréconciliables. Les Etats-Unis, a-t-il dit, ont l'intention de respecter les principes de cette déclaration dans l'esprit avec lequel ils ont été établis.

En ce qui concerne l'Europe, a poursuivi M. Kissinger, les deux parties se sont félicitées de la diminution des tensions consécutives à la ratification des traités germano-soviétique et germano-polonais et à la signature, prévue pour le 3 juin prochain, de l'accord quadripartite sur Berlin. La voie est libre, maintenant, a-t-il dit, pour l'ouverture dans un délai rapproché de discussions exploratoires tant sur la réunion d'une conférence européenne sur la sécurité que sur la limitation mutuelle et équilibrée des forces armées du Pacte de Varsovie et de l'O.T.A.N. Ces deux négociations, a-t-il indiqué, pourraient s'ouvrir simultanément, mais en deux endroits différents.

A propos du Moyen-Orient, les deux parties se félicitent de l'absence de combats entre Israéliens et Arabes. Elles estiment, a ajouté M. Kissinger, que la diminution des tensions dans cette partie du monde est appelée à améliorer la situation internationale.

La question du Moyen-Orient a été abordée directement entre MM. Nixon et Brejnev, a précisé M. Kissinger. La discussion a été franche et exhaustive, mais dans cet endroit du monde, beaucoup dépend des parties directement intéressées, a souligné le porte-parole américain.

Le conseiller présidentiel a indiqué que la Chine populaire n'avait pas figuré à l'ordre du jour du sommet de Moscou, de la même façon que les relations américano-soviétiques n'avaient pas été discutées à Pékin. M. Nixon se serait borné à assurer M. Brejnev que l'amélioration des rapports entre Washington et Pékin n'est dirigée contre aucun pays tiers.

Revenant sur le problème indochinois, M. Kissinger a déclaré que la question qui se pose n'est pas de savoir à quelle date reprendra la négociation de Paris, mais quelles seront ses chances de succès. C'est de cela que nous discutons avec le Nord-Vietnam et avec d'autres pays, a-t-il souligné, avant de laisser entendre, sur un ton jovial, qu'il ne fallait pas exclure de sa part d'autres missions secrètes à Paris.

Le conseiller présidentiel a annoncé enfin que les trois dirigeants soviétiques MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine – avaient accepté une invitation du président Nixon à se rendre en visite aux Etats-Unis. La date d'une telle visite sera décidée ultérieurement, mais il ne faut pas s'attendre, a dit M. Kissinger, que ce voyage aura lieu avant les élections américaines du 7 novembre prochain.

# Fondements des relations mutuelles soviéto-américaines

MOSCOU (AFP) – Voici le texte intégral de la déclaration de principes soviéto-américaine signée hier à Moscou par le président Richard Nixon et M. Leonide Brejnev, secrétaire général du Parti Communiste de l'Union soviétique, et dont le titre est "Fondements des relations mutuelles entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

Les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des républiques socialistes et soviétiques, guidés par leurs obligations découlant de la charte des Nations unies et par leur désir de renforcer leurs relations pacifiques mutuelles et de placer ces relations sur les fondements les plus solides possibles.

Conscients de la nécessité de faire tous les efforts en vue d'éloigner toute menace de guerre et en vue de créer les conditions permettant une diminution des tensions dans le monde et le renforcement de la sécurité universelle et de la coopération internationale.

Convaincus que l'amélioration des rélations soviéto-américaines et leurs développement positif mutuel dans les domaines économique, scientifique et culturel contribuent à la réalisation de ces objectifs, à une meilleure compréhension et à une coopération sérieuse, sans porter atteinte en aucune manière aux intérêts de pays tiers.

Conscients que ces objectifs correspondent aux intérêts des peuples des deux pays.

Ont convenu des points suivants:

● Ils sont d'accord pour souligner qu'à l'âge nucléaire la coexistence pacifique est la seule base sur laquelle il est possible de mener leurs relations mutuelles. Les divergences idéologiques et les différents systèmes sociaux ne sont pas des obstacles au développement bilatéral de relations normales basées sur les principes de la souveraineté, de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et des avantages réciproques.

● Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. attachent une importance majeure à la prévention du développement de situations susceptibles d'envenimer leurs relations. Par conséquent, ils feront tout leur possible pour éviter les confrontations militaires et prévenir le déclenchement d'une guerre nucléaire. Ils maintiendront toujours une certaine modération dans leurs relations mutuelles et seront prêts à négocier et à régler leurs différends par des voies pacifiques. Les discussions et les négociations sur les problèmes en suspens seront menées dans un esprit de réciprocité, d'arrangement et d'avantages mutuels. Les deux parties reconnaissent que toute tentative en vue d'obtenir un avantage unilatéral aux dépens de l'autre partie, directement ou indirectement, est incompatible avec ces objectifs. Les conditions préalables au maintien et au renforcement de relations pacifiques entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sont la reconnaissance de l'intérêt à la sécurité des parties, fondé sur le principe de l'égalité, et la renonciation à l'emploi ou à la menace de la force.

● Les Etats-Unis et l'URSS ont une responsabilité particulière, ainsi que d'autres pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, et doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir afin que ne se développent pas des conflits ou des situations qui aggravent les tensions internationales. D'un commun accord, ils s'efforceront de promouvoir les conditions permettant à tous les pays de vivre en paix et en sécurité et de ne pas être l'objet d'ingérences extérieures dans leurs affaires internes.

● Les Etats-Unis et l'URSS étendront la base juridique de leurs relations mutuelles et feront les efforts nécessaires de manière à ce que les accords bilatéraux qu'ils ont conclus et les traités multilatéraux ou accords avec d'autres parties soient loyalement appliqués.

● Les Etats-Unis et l'URSS réaffirment qu'ils sont prêts à poursuivre leurs échanges de vues sur les problèmes d'intérêt mutuel et, si cela s'avère indispensable, à les mener au plus haut niveau, y compris les rencontres entre les dirigeants des deux pays. Les deux gouvernements saluent et faciliteront le développement de contacts fructueux entre les membres des corps législatifs des deux pays.

● Les deux parties poursuivront leurs efforts en vue de la limitation des armements tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Ils feront des efforts particuliers pour limiter les armements stratégiques. Toutes les fois que cela sera possible, ils concluront des accords en vue de réaliser ces objectifs.

Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. estiment que l'objectif final de leurs démarches est le désarmement général et complet, ainsi que l'établissement d'un système de sécurité internationale efficace correspondant aux buts et aux principes des Nations Unies.

● Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. estiment que les liens commerciaux et économiques sont un élément important et nécessaire du renforcement de leurs relations bilatérales et, par conséquent, développeront activement le resserrement de tels liens. Ils faciliteront la coopération entre les organismes habilités et les entreprises des deux pays et la conclusion d'accords appropriés et de contrats, dont certains à long terme. Les deux pays contribueront à l'amélioration de leurs communications maritimes et aériennes.

● Les deux parties considèrent comme opportun et utile de développer des contacts mutuels en vue d'une coopération dans les domaines de la science et de la technologie. Quand cela offrira des avantages, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. concluront des accords appropriés liés à une coopération concrète dans ces domaines.


SECRÉTARIAT
reconnu par le Ministère de l'Éducation

**AVIS**

Inscriptions pour Septembre 1972

– STENO-DACTYLOS
– SECRÉTAIRES

Options de perfectionnement -

| | | |
|---|---|---|
| – Dactylo | Comptabilité | Administratif |
| – Français | Anglais | Personnalité |
| – Sténo | Dicta | Droit |

Cours SPÉCIAUX D'ÉTÉ 30% réduction.

STAGES
ASSISTANCE PLACEMENT
RECYCLAGE

Matériel et Laboratoire IBM
Services de Laboratoire post-scolaires gratuits.

CARRIERES & PROFILS
Place Bonaventure
étage F 875-6870
(Métro)



**LE COLLÈGE CHEZ SOI**

Enseignement programmé de niveau collégial pour les adultes

***Prochaines sessions :***

**• 17 juin**
**• 3 juillet**
**• 24 juillet**

**Tél. : 325-0150**

**SERVICE D'ENSEIGNEMENT PROGRAMME**
**Collège Marie-Victorin**
**7000 rue Marie-Victorin**
**Montréal 462**



A tous les bénéficiaires de la Pension de vieillesse



**LES PRESTATIONS DU SUPPLÉMENT DU REVENU GARANTI ONT ÉTÉ MAJORÉES...**

...à $150 par mois pour un pensionné célibataire
...et à $285 par mois pour un couple marié pensionné.

**SI L'INDICE DU COÛT DE LA VIE AUGMENTE... VOTRE PRESTATION AUGMENTERA AUSSI**

● la pension et le supplément sont augmentés depuis janvier dernier afin de pallier à l'augmentation du coût de la vie
● à l'avenir, si le coût de la vie augmente les prestations seront révisées en conséquence, chaque année en avril
● 1.8 million pensionnés verront leur pension et leur supplément révisés en entier suivant le coût de la vie
● un million de personnes âgées de 65 ans et plus (environ 60% des bénéficiaires de la Pension de vieillesse) bénéficieront d'augmentation à leur Supplément, qu'il soit maximal ou partiel
● 100,000 pensionnés de plus auront droit au Supplément pour la première fois grâce à la hausse du plafond des revenus admissibles.

**Qui peut maintenant bénéficier du Supplément?**
Toutes les personnes qui touchent la Pension de vieillesse recevront, durant le mois de *juillet*, un dépliant et une formule de *demande de Supplément* qui leur permettront de déterminer s'ils peuvent bénéficier du Supplément.

**Votre Pension de vieillesse**
Votre chèque de *mai* sera au même montant que les précédents
Votre chèque de *juin* comprendra:

| | |
|---|---|
| versements rétroactifs de janvier à mai | $14.40 |
| nouveau taux du chèque mensuel régulier. | 82.88 |
| Le chèque du mois de juin sera de | $97.28 |

**Votre Pension de vieillesse et le Supplément du revenu**
Ceux qui reçoivent les prestations maximales de la Pension de vieillesse et du Supplément du revenu réunis toucheront:
— $150 pour un pensionné célibataire ou une personne mariée dont le mari ou la femme n'est pas un pensionné
— $285 pour un couple marié s'ils sont tous deux pensionnés — $142.50 chacun.

Ceux qui ne reçoivent en ce moment qu'une *partie du Supplément* toucheront la même augmentation, mais non les nouvelles prestations maximales ci-haut mentionnées.
Votre chèque de *mai* sera au même montant que les précédents.
Votre chèque de *juin* sera au nouveau taux et comprendra la rétroactivité depuis janvier dernier.

**Renseignements supplémentaires**
Tous les pensionnés recevront, par courrier, des renseignements supplémentaires à la mi-juin. Vous pouvez aussi vous adresser au bureau régional de la Sécurité de la vieillesse situé dans la capitale de votre province.

John Munro

Santé et Bien-être social Canada
Health and Welfare Canada

*Le congrès mondial de chirurgie*

# Les greffes serviraient bientôt à rajeunir des organismes usés

ROME (AFP) – Dans un avenir proche, les greffes d'organes pourraient être pratiquées non seulement à des fins thérapeutiques, mais pour prolonger la vie en substituant des organes jeunes à des organes sains mais usés. Cette possibilité a été évoquée hier par M. Paride Stefanini, président de l'International College of Surgeons (I.C.S.), à l'ouverture du dix-septième congrès mondial de chirurgie.

M. Stefanini a fait le point sur les greffes dans le monde. Il y a actuellement plus de quatre mille personnes vivant avec un organe transplanté (coeur, foie, poumon, pancréas, moëlle, rein) alors que 9.500 interventions de ce type ont été pratiquées. Le plus grand nombre de succès se rencontre dans les greffes du rein, puis du coeur, de la moëlle, du foie, du pancréas et enfin du poumon.

Les transplantations cardiaques, a précisé M. Stefanini, présentent des cas de survie supérieure au quarante-troisième mois, celles du foie quarante mois, du pancréas douze mois, de la moëlle quarante-trois mois et du rein plus de dix ans.

Grâce à Eurotransplant, a rappelé M. Stefanini, les données immunologiques des candidats à la greffe sont mémorisées par une calculatrice qui, lorsqu'elle dispose de données analogues d'un donneur, choisit le patient le plus compatible. Ce système a déjà permis le transport de reins à greffer d'un pays à l'autre.

Selon M. Jean Hamburger, professeur de pathologie chirurgicale à l'université de Paris, les greffes ne constituent pas le remède définitif. Dans 150 ou 200 ans, a-t-il dit, les greffes d'organes pourront être abandonnées et feront place aux organes artificiels qui seront devenus parfaits. Mais même si cela devait se produire, la somme de travail considérable consacrées à l'immunologie portera un énorme héritage de connaissances très utiles pour la biologie et la médecine.

M. Hamburger, qui a accompli en 1953 la première greffe de rein donné par un vivant, a précisé que les progrès les plus proches concerneront le traitement immunologique des malades, l'emploi des médicaments immunosupresseurs et le choix des donneurs.

Le congrès a entendu sur la question des transplantations certains des plus grands spécialistes du monde: les Américains V. E. Starzl (première greffe du foie en 1963), R. R. Lower (greffes cardiaques) et R. C. Lillehei (première greffe du pancréas en 1967).


**AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE**

Cherchons gardienne pour petite fille de 6 ans. Légers travaux. Grand jardin, rue Decelles. Appelez le soir **866-9941** chambre 721. 1-6-72

**ACHATS**

DESIRONS acheter livres canadiens et revues canadiennes de tout genre. Tél.: **844-1816.** 30-9-72


## Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Les Ateliers Roland Gingras Inc. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 26ème jour du mois de février 1971 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 8ème jour du mois de mars 1971 sous le numéro 2259696.

Daté à Montréal, P.Q. ce 19ème jour du mois de mai 1972.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

NO.: 12-021-403-72

DAME ROSEMARY ANNE ELLIS LEGAULT, résidant et domicilié en les Cité et District de Montréal

Requérante

-vs-

JOSEPH MAURICE LIONEL LEGAULT, actuellement de lieux inconnus

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé JOSEPH MAURICE LIONEL LEGAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 26 mai 1972

JACQUES PERRON
Registraire

Mes Marks, Shapiro, avocats
360 St-Jacques, S 1500
Montréal 126, P.Q.

---

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES GPC-72-10199**
**pour 10h30 a.m.**
**heure de Montréal**
**le mardi 8 août 1972**

**Centrale Manicouagan 3**
**(Comté de Saguenay)**

**FOURNITURE D'EQUIPEMENT POUR DEUX (2) POSTES DE POMPAGE**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

**Direction des Contrats**
**Bureau no 809**
**HYDRO-QUEBEC**
**75 ouest, boul. Dorchester**
**Montréal 128, Qué.**
**Canada**

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
**B. LACASSE – W.E. JOHNSON**

Montréal, le 19 mai 1972

---

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 1 mai 1972 par lequel Yan Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19ième jour de mai 1972 sous le numéro 2350241. Banque de Montréal, le 30 mai 1972".

---

AVIS DE BREVET

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No. 666,271, Hans Meyer, de Renens, Vaud, SUISSE, accordé le 9 juillet 1963, pour "LENGTH MEASURING APPLIANCES", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION, ROBIC & ROBIC, 2100 rue Drummond, MONTREAL 107, QUE. CANADA.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-05850-72

BERNICE LEVITT, aide-infirmière, domiciliée et résidant en les Cité et district de Montréal, veuve de feu Maurice Levitt, de son vivant du même endroit,

demanderesse

-vs-

LES HERITIERS DE FEU ISIDORE PERCHER, de son vivant exécutif de la Cité et District de Montréal, ayant eu sa dernière résidence au 2890 Van Horne, app. 5, Montréal.

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs LES HERITIERS DE FEU ISIDORE PERCHER, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à leur intention.

MONTREAL, ce 29 mai 1972

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Mes Blumer & Mass, avocats,
1010 Ouest, Ste-Catherine, suite 902,
Montréal, P.Q.

---

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES GPE-72-10207**
**pour 10h30 a.m.**
**heure de Montréal**
**mardi le 20 juin 1972**

**Poste Montagnais, Sept-Iles, PQ.**

**FOURNITURE DE PANNEAUX ET TABLEAUX DE RELAIS**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

**Direction des Contrats**
**Bureau no. 809**
**HYDRO-QUEBEC**
**75 ouest, boul. Dorchester**
**Montréal 128, Qué.**
**Canada**

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
**B. LACASSE – W.E. JOHNSON**

Montréal, le 17 mai 1972

---

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de
la faillite de:

YVON LAFORTUNE, photographe, demeurant au 9164 rue Papineau, Montréal, PQ.

failli

AVIS est par les preésentes donné que le failli susdit a fait une cession le 25 ième jour de mai 1972, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 ième jour de juin 1972, à 1:30 heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, au 10 rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec.

Montréal, ce 26 ième jour de mai 1972.

Le Syndic
Paul Hébert C.A.

PAUL HEBERT C.A.
SYNDIC
225 rue St Jacques,
Montréal, P.Q.

Tél: 849-8381

---

AVIS est par la présente donné que Import Bazar Ltd corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires et son bureau-chef dans la Cité de Montréal pour la Province de Québec, a accordé et mis en nantissement une débenture en faveur de la BANQUE TORONTO-DOMINION, en considération des avances faites et à être faites à cette compagnie par la Banque. La Compagnie a signé un Acte de Fidéicommis.

AVIS est donné que par l'Acte de Fidéicommis où le Canada Permanent Trust Co. est nommé fidéicommissaire en date du 28 avril 1972 passé devant le notaire R. Glazer et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 2345104 les meubles, y inclus l'inventaire, les comptes recevables, les comptes de livres dûs à cette compagnie, les biens fixes, la machinerie et équipement de la dite compagnie, ceux qui existent à cette date et ceux que la compagnie, peut acquérir dans l'avenir, ont été hypothéqués et mis en gage, cédés et transportés au fidéicommissaire. Ce dernier ½ accepté avec pouvoir, au cas où la compagnie ferait défaut de remplir ses obligations contenues dans l'Acte de Fidéicommis, de prendre possession des propriétés cédées et transportées, les administrer et les vendre pour le bénéfice du détenteur de la débenture.

Le tout en vertu des pouvoirs corporatifs spéciaux (ch. 275 R.S.Q.) La garantie par l'Acte de Fidéicommis est devenue exécutoire.

MONTREAL, le 29 avril 1972

LA BANQUE TORONTO – DOMINION

---

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES PMS-72-10205**
**pour 10h30 a.m.**
**heure de Montréal**
**le mardi 13 juin 1972**

**Région Maisonneuve**

**PEINTURE DE HUIT (8) PYLONES D'ACIER DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE DANS LA REGION DE MONTREAL**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

**Direction des Contrats**
**Bureau no 809**
**HYDRO-QUEBEC**
**75 ouest, boul. Dorchester**
**Montréal 128, Qué.**
**Canada**

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
**B. LACASSE – W.E. JOHNSON**

Montréal, le 16 mai 1972

---

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 12 mai, 1972 par lequel The Fashion I. Sportswear Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19e jour de mai, 1972 sous le numéro 2350-305.

Banque de Montréal, le 25e jour de mai, 1972".

---

APPEL D'OFFRES NO.A-32

La Commission scolaire régionale Carignan recevra jusqu'à 15 heures (H.A.E.) le 15 juin 1972, des offres sous enveloppes scellées pour le projet suivant:

Entretien ménager de l'Ecole Secondaire Fernand Lefebvre, 265, rue Ramesay, Sorel, P.Q.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la commission scolaire, auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre, n'incluant pas la taxe provinciale. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire régionale Carignan et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire régionale Carignan.

Les soumissionnaires pourront se procurer les instructions aux soumissionnaires, plan, devis, cahiers des charges et autres documents à compter de mardi le 30 mai 1972 auprès du directeur du Service des Achats de la Commission scolaire régionale Carignan, Monsieur Albert-S. Moquin.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres qui aura lieu à 15 heures (H.A.E.) le 15 juin 1972, à nos bureaux situés au 70 rue Elizabeth, Sorel, P.Q.

La Commission scolaire régionale Carignan ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

L'Administrateur-secrétaire-trésorier,

Paul Valentine

Sorel, le 23 mai 1972.

---

CANADA
Province de Québec,
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 05 03478 72

IN FORMA PAUPERIS

EFMORFIA KORONAIOU, ménagère, demeurant et domiciliée à 1342 rue Beauvais, Ville St. Laurent, province de Québec

Demanderesse

-vs-

DIMITRIOS ANASTASIOU, gentilhomme, de Athènes, Grèce,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Dimitrios Anastasiou, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

MONTREAL, 19 mai, 1972.
(S) Marius d'Amours
Protonotaire, C.S.M.

Mes Schatia, Sazant & Bogante,
Suite 2001, Executive Towers,
666 ouest, rue Sherbrooke,
Mt. 111 tel: 849-1661

---

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA**

**REGION DE LA CAPITALE**

**APPEL D'OFFRES**

**Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.) KLA OM3 et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET NO 78729 – EQUIPEMENT POUR LAVAGE DES FENETRES, PLACE DU PORTAGE – PHASE 1 – HULL (QUEBEC).**

**seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), LE MARDI, 20 JUIN 1972.**

**On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto. On peut se procurer ces documents en français et en anglais.**

**Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.**

**Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.**

**Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.**

**J.J. Carette,**
**Le chef des Services financiers et administratifs.**

---

**VILLE DE PIERREFONDS**

**AVIS PUBLIC**

**REGLEMENT NUMERO 621**

**AVIS est par les présentes donné que le règlement numéro 621 ordonnant la construction d'un collecteur d'égout pluvial entre le boulevard Pierrefonds et la Rivière des Prairies, près de la sortie du pont à l'Ile Bizard. et pourvoyant à un emprunt de $333,000.00, a été adopté à une séance du Conseil de la ville de Pierrefonds tenue le 21 février 1972, a été approuvé par la Commission municipale du Québec et le Ministère des Affaires municipales le 5 mai 1972, tel que modifié par la résolution du Conseil numéro 72-160.**

**Quiconque désire en prendre connaissance peut le faire durant les heures de bureau.**

**Le présent règlement entrera en vigueur tel que prévu par la loi.**

**DONNE A PIERREFONDS ce vingt-sixième jour de mai mil neuf cent soixante-douze.**

**Georgette T. Marceau**
**Assistant-greffier**

---

**VILLE DE PIERREFONDS**

**AVIS PUBLIC**

**REGLEMENT NUMERO 622**

**AVIS est par les présentes donné que le règlement numéro 622 décrétant des travaux d'égout sanitaire, d'aqueduc, d'égout pluvial, de pavage, de chaînes de trottoirs sur le lot 192, et pourvoyant à un emprunt de $468,-000.00, a été adopté à une séance du Conseil de la Ville de Pierrefonds tenue le 27 mars 1972, a été ratifié par les personnes habiles à voter à une assemblée publique convoquée et tenue le 5 aveil 1972, a été approuvé par la Commission municipale du Québec et par le Ministère des Affaires municipales le 18 mai 1972.**

**Quiconque désire en prendre connaissance peut le faire durant les heures de bureau.**

**Le présent règlement entrera en vigueur tel que prévu par la loi.**

**DONNE A PIERREFONDS ce vingt-sixième jour de mai mil neuf cent soixante-douze.**

**Georgette T. Marceau**
**Assistant-greffier**


**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**

**844-3361**

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

**Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.**
**Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.**
**Toute erreur doit être soulignée immédiatement.**
**S.V.P. téléphoner à 844-3361.**

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**

**844-3361**

- Chaque parution coûte $1.50 maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

**ANTIQUITES DEMANDEES**

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251**, soir: **667-0774.** J.N.O.

**AUTOS A VENDRE**

VOLVO, station wagon, 1968, 38,000 milles, radio AM-FM. Très propre. Prix: $1,400. Tél: **322-0142** 31-5-72

**ARTISANATS**

MAITRE-EBENISTE français vous fera bibliothèque de luxe démontable ou très moderne. Ainsi que décapage de beaux mobiliers. Travail très soigné Tél: **467-2223.** 1-6-72

**APPARTEMENTS A LOUER**

WESTMOUNT SQUARE: sous-louer, 2 ans, 5e étage, 3 chambres, 2 salles de toilette, air climatisé, disponible immédiatement. $495. Tél.: **931-4063** ou **353-7676.** 1-6-72

COTE-DES-NEIGES: près Université, rue Plantagenet, haut-duplex, grand, 6½, chauffé, propre et ensoleillé. 1er juillet, $250. Tél.: **342-1762.** 5-6-72

**APPARTEMENT A PARTAGER**

DE REPENTIGNY 2890: Est de Montréal, 4 pièces, $65. par mois Tél.: **254-6925** soir 1-6-72

**APPARTEMENTS A SOUS-LOUER**

PARIS 16e: studio meublé, entièrement équipé, très agréable. 5 minutes métro-Etoile, 20 juin-20 août, $130. par mois (plus téléphone et électricité). Tél.: **627-3137** ou **731-2254** 2-6-72

**BUREAU A LOUER**

**DANS LE VIEUX-MONTRÉAL**

Édifice commercial nouvellement rénové.
Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres.

**211 du St-Sacrement**
**Tél: 844-3361**
**poste 238**

J.N.O.

**CHAMBRES A LOUER**

CHAMBRE pour jeune fille, toutes commodités, près nouveau Radio-Canada. $12. par semaine. Tél.: **522-5071** soir 1-6-72

**CHALETS A VENDRE**

ESTEREL: chalet en bois rond, hiver-été, en bordure du lac du Nord, avenue des Grives, grand terrain de 25,000 pieds carrés. Tél.: **228-2294** ou **674-0023.** 5-6-72

BELLERIVE: chalet bois rond, 150 pieds sur le lac, foyer, 3 chambres, à coucher, tout confort, plage, pêche, voile. Aussi location saison. Tél.: **671-8374** ou **674-6001.**

**CHALETS A LOUER**

Luxueux Bavarois, Ste-Agathe, flanc montagne, 5½ chauffé, foyer-pierre, meubles Thibault, TV, Semaines – été. Piscine chauffée, école d'équitation (Aussi autres chalets juillet-saison). Tél: **256-6825, 254-6728.** 12-6-72

Chalet à louer, meublé, bain, eau chaude, à St-Gabriel de Brandon. Yvon Boyer **388-1071.** 2-6-72

**DIVERS**

DACTYLOS manuels, électriques. Vendons 20% escompte. Louons. Echangeons. Réparons. Aubaine: Recordacall, dictaphone. Enseignons: anglais, français, dactylo, sténo, comptabilité, mathématiques. Frère St-Yves, 3550 Lévesque, Chomedey. Tél.: **332-0044** 27-6-72

**ENTREPRENEURS**

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: **388-2137, 669-2547** 6-7-72

Brique, foyer, pierre; ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, galeries, escaliers, réparons fondation, creusons cave, enrayons eau des murs. Assurance incluse. Estimé gratuit. Tél.: **642-4077** 6-6-72

**FEMMES DEMANDEES**

**On demande des opératrices**
pour machine Marrow.
Travail permanent, bon salaire.
*S'adresser:* **8280 St-Laurent (coin Guizot) 2e étage.** 2-6-72

**DACTYLO - $80.00**

**Vous en avez assez de taper des formules d'assurance ou des documents légaux ?**

**Notre cabinet de relations publiques produit des textes intéressants et variés.**

**La candidate doit cependant être élégante, affable, rapide, précise et consciencieuse.**

**Tél. : 849-7091**

31-5-72

SECRETAIRE LEGALE, bilingue. 2 ou 3 ans d'expérience. M. Morris **845-2241.** 1-6-72

**APPARTEMENTS A LOUER**

**OUTREMONT**

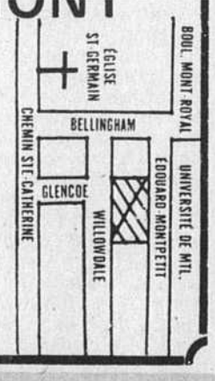
**50 WILLOWDALE**
***Nouvel Immeuble***

- Immeuble en béton, insonorisé
- 2 ascenseurs - balcons
- Taxes payées - sun-deck

1½ - $120. 2½ - $135.
3½ - $170. 4½ - $220.
(2 salles de bains)

**738-8693**
**273-4451**

1-6-72




**HOMMES DEMANDES**

**TECHNICIEN (DIPLÔMÉ) EN THÉRAPIE INHALATOIRE**

Temps partiel le soir pour hôpital de malades chroniques.

**Tél. : 861-8591 poste 70** 31-5-72

**IDÉES X PAR ACTIONS = RÉSULTATS**

Nous avons les IDÉES
Si vous êtes un homme d'ACTION
Les RÉSULTATS que nous avons déjà seront les vôtres.

Notre compagnie internationale offre une opportunité remarquable aux candidats qui constatent que les débouchés sont hors de proportion avec leurs qualités et leur ambition.

Ceux-là ne se satisfont pas d'un emploi monotone ou veulent simplement améliorer leur budget. Ceux-là, ont un potentiel certain et sont sérieusement décidés à réussir.

- Nous vous offrons une formation efficace et permanente.
- Un encadrement solide
- Des réelles possibilité de promotion
- Des gains proportionnels à votre habileté et initiative.

(25 ans et plus).

*Pour rendez-vous demandez* **M. Claude Leclerc**
**374-3938**

*Les détails de notre programme seront discutés lors de l'entrevue seulement.* 2-6-72

**OCCASION D'AFFAIRES**

**AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ...**

**à doubler votre revenu actuel ?**

Le monde prestigieux des affaires vous le permet. Évoluez dans le domaine du marketing - organisation - supervision - distribution.

Aucune connaissance spéciale exigée. Information est assurée par la Compagnie. Possibilité de travail à temps partiel.

**Tél. : M. André 274-9301** 1-6-72

**FEMME DEMANDEE**

SECRETAIRE pour étude legale. Expérience requise. Doit être parfaitement bilingue. Tél.: **842-8792.** 31-5-72

**SECRÉTAIRE DEMANDÉE**

**Pour bureau de comptables agréés.**

Personne avec expérience comme secrétaire réceptioniste, possédant les notions de base de la comptabilité.

- Salaire selon compétence.
- Bénéfices marginaux usuels.

**AUDET, GOSSELIN & ASS.**
**382-3080** 1-6-72

***Importante compagnie canadienne d'assurance***
recherche

**STÉNO-DACTYLO ET DICTAPHONISTE BILINGUE**

Recherchez-vous une position permanente dans une ambiance favorable ?

Possédez-vous une certaine expérience comme sténo-dactylo ou dictaphoniste bilingue ?

Salaire selon expérience et qualifications. Généreux bénéfices de compagnie.

Si vous êtes âgée de 20 à 35 ans et avez complété un cours secondaire ou équivalent...

***Présentez-vous***
**9 à 11 a.m. 2 à 4 p.m.**

***Wawanesa***

**8585 Boul. DÉCARIE**

1-6-72

**FERME A VENDRE**

FERME rentable, 120 arpents en bordure du Richelieu, à St-Marc, 20 milles de Montréal. Prix: $69,000. Comptant: $20,000. J.P. St-Pierre. **653-2496,** Immeubles Westgate, courtiers. 3-5-72

**HOMMES DEMANDES**

**MAGASIN DE HAUTE JOAILLERIE**
**recherche**

une personne bilingue, possédant un minimum de 3 ans d'expérience dans la vente de bijoux de haute qualité.

– Salaire de $8,000. à $10,000.

*Envoyez un curriculum vitae complet à:*
**CASE 291, LE DEVOIR**

31-5-72

**LOGEMENTS A LOUER**

COTE-DES-NEIGES: face à l'Université, 6½ pièces, chauffées, eau chaude fournie, garage. Haut-duplex, $250. Tél.: **334-8530** 1-6-72

**HOMMES OU FEMMES DEMANDES**

Offrons postes de responsables régionaux d'enseignement: Hull-Ottawa, Trois-Rivières, Québec, Chicoutimi, Sherbrooke. Temps partiel. Expérience préférable, mais pas indispensable. Revenu très intéressant. Léger investissement nécessaire. Pour personnes sérieuses et capables. Ecrire à: Centre de Lecture Rapide, case postale 21, Station R, Montréal 326. 6-6-72

**MAISON DE CAMPAGNE A LOUER**

Ambiance unique pour 2 personnes raffinées sur domaine privé, fleurs, pelouse, plage, vue superbe sur lac Supérieur, entre St-Faustin et Parc Tremblant. $700. jusque fin octobre. Tél.: M. Bruck **819-688-2177.** 5-6-72

**MAISONS DEMANDEES**

Cherche à louer, meublé ou non, un bungalow ou cottage dans le centre d'Ahuntsic ou Ville St-Laurent. Tél: **332-5648** en cas d'absence laissez message. 3-6-72

**MEUBLES A VENDRE**

Pupitre 38" x 75" avec chaise pivotante et bibliothèque en noyer solide. Autre pupitre en acier vert olive, 30" x 60", dessus chêne avec vitre. Tél.: **277-6024.** 5-6-72

**PERSONNEL**

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux. 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, B.A.B., Ped. B.Ph., L.ès Lettres. Tél.: **288-2332** de 3-8 p.m. J.N.O.

**PROPRIETES A VENDRE**

STE-FOY: De La Falaise, bungalow 6 pièces, foyer, salle-manger, garage. Terrain boisé, directement du propriétaire. Tél.: **1-418-651-5178** 15-6-72

RIVE-SUD: 8 pièces merveilleuses. Construit sur spécifications, salon et salle à dîner. Idéal pour recevoir, chauffage électrique, bain sauna, atelier, garage au niveau. MLS. Demandez P. Casavant, **679-8220** ou **679-1355.** – Immeubles Westage, courtiers. 31-5-72

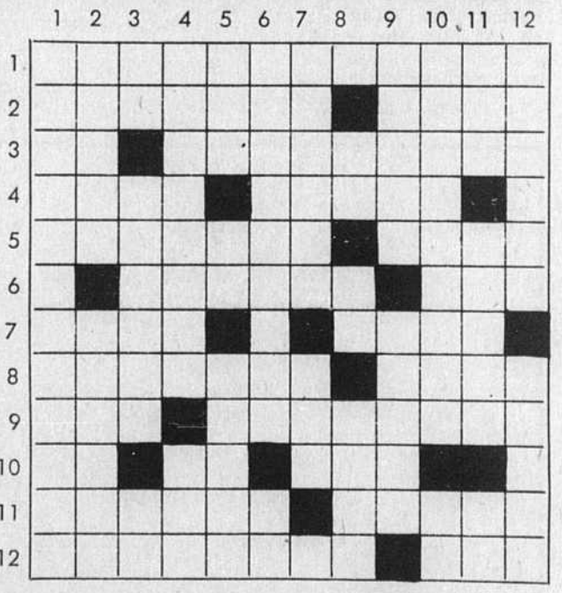
**REMBOURRAGE**

REMBOURRAGE général, réparations de meubles antiques et polissage, réparations de meubles modernes, set de salon, davenport, sofa-lit, chaises de cuisine. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. Tél.: **521-5484.** 1-6-72

**VACANCES**

CAMP CASTEL DU BONHEUR: pour jeunes filles: 12-13 ans, du 3 au 15 juillet; 14-15 ans du 16 au 29 juillet. Camp situé au Village des Jeunes, St-Côme, Comté Joliette. 2 formules dynamiques selon les âges: artisanat, natation, feux, excursions, soirées organisées. Coût: $65. la session. Renseignements: Soeur Thérèse Gendron, f.d.l.s. Tél.: **636-4489.** 1-6-72


## les MOTS CROISÉS du Devoir



**Horizontalement**

1 – Caractères des pharisiens.
2 – Relatif aux augures. – Nid des oiseaux de proie.
3 – Strontium. – Faire sortir de sa classe sociale.
4 – Robe des magistrats. – De la Russie.
5 – Formuler. – Se trompe.
6 – Mesurer au stère. – Sorte d'oignon.
7 – Ligne quelconque. – Très jeune enfant.
8 – Manque d'énergie. – Davantage.
9 – Titre anglais. – Rendra sur.
10 – Eminence. – Plomb. – Triage.
11 – Langue râpeuse existant chez les mollusques. – Etoffe croisée de laine.
12 – Machine à aléser. – Unité d'aire pour les surfaces agraires.

**Verticalement**

1 – Opérera la pasteurisation.
2 – Malotru. – Etre organisé doué de sensibilité et de mouvement.
3 – Argent. – Partie interne du cou. – Petit cube.
4 – Orner de rudentures. – Liquide jaunâtre qui se forme aux points d'infection.
5 – Colère. – Cérium. – Meuble fait d'un plateau horizontal posé sur un ou plusieurs pieds.
6 – Jurerais. – Or.
7 – Manière d'aller. – Orient.
8 – Le meilleur en son genre. – Rubidium. – Substance concentrée dans l'urine.
9 – Passe au sas. – Pris de passion pour.
10 – Qui manque de ressources. – Cela.
11 – Epoque. – Qui rit. – Métal précieux.
12 – Relatif à une série. – Etat ce celui qui est sain.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | O | C | T | A | E | D | R | E | ■ | G | A | G |
| 2 | S | O | U | R | N | O | I | S | E | R | I | E |
| 3 | M | U | R | E | T | ■ | E | P | R | I | S | ■ |
| 4 | O | R | B | ■ | I | N | N | E | R | V | E | R |
| 5 | M | E | U | T | E | S | ■ | C | A | O | ■ | U |
| 6 | E | U | L | E | R | ■ | S | E | N | I | L | E |
| 7 | T | R | E | T | E | A | U | ■ | T | S | A | R |
| 8 | R | ■ | N | U | M | E | R | O | ■ | E | M | ■ |
| 9 | E | S | T | ■ | E | T | I | R | E | ■ | A | C |
| 10 | ■ | T | E | R | N | I | R | ■ | C | M | ■ | H |
| 11 | D | U | ■ | A | T | T | A | C | H | E | R | A |
| 12 | E | C | O | T | ■ | E | S | S | O | R | E | R |


**AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME**

# Charles Small ambassadeur en Chine; Roger Duhamel en poste au Portugal

OTTAWA (CP) – M. Charles John Small, depuis trois ans haut-commissaire au Pakistan, a été nommé hier ambassadeur du Canada en Chine. Agé de 52 ans, né en Chine même, M. Small succède à M. Ralph Collins qui était devenu, il y a un peu plus d'un an, le premier ambassadeur du Canada en République populaire de Chine. M. Collins reprend son ancien poste de sous-secrétaire adjoint aux affaires extérieures à Ottawa.

D'autre part, M. Roger Duhamel, conseiller spécial du secrétaire d'Etat, a été nommé ambassadeur au Portugal. Agé de 56 ans, M. Duhamel fut vice-président de l'ancien Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. Il occupe également les fonctions d'Imprimeur de la reine, après quoi il fut nommé au ministère des affaires extérieures pour deux ans avant de passer à la secrétairerie d'Etat.



M. Charles John Small

Voici la liste des autres nominations diplomatiques annoncées hier par le ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp:

– Ross Campbell, 53 ans, ambassadeur permanent auprès du Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles, au poste d'ambassadeur au Japon;

– Thomas Carter, 56 ans, directeur-général au Bureau des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient du ministère, au poste d'ambassadeur aux Pays-Bas;

– James George, 53 ans, haut-commissaire en Inde et ambassadeur au Népal, au poste d'ambassadeur en Iran, avec accréditation au Koweit;

– Raoul-Jean Grenier, 55 ans, sous-ministre adjoint à la main-d'oeuvre et à l'immigration, au poste d'ambassadeur au Sénégal, avec accréditation en Mauritanie;

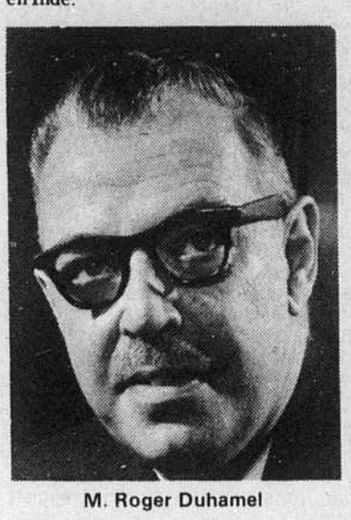
– John Gaylord Hadwen, 49 ans, en stage académique à l'Institut universitaire des Hautes études internationales à Genève, au poste d'ambassadeur en Irlande;

– William M. Olivier, 57 ans, directeur de l'inspecteur au ministère des affaires extérieures, au poste de haut-commissaire au Kenya;

– Robert Louis Rogers, 52 ans, haut-commissaire adjoint à Londres, au poste d'ambassadeur en Yougoslavie;

– Maurice Scharzmann, 51 ans, sous-ministre adjoint à l'industrie et au commerce, au poste d'ambassadeur au Mexique;

– Bruce MacGillivray Williams, 54 ans, ambassadeur en Yougoslavie, au poste de haut-commissaire en Inde.



M. Roger Duhamel

# L'immigration est en régression

OTTAWA (PC) – Le nombre d'immigrants venus s'établir au Canada au cours du premier trimestre, a régressé de 4,332 par rapport à la période correspondante de 1971.

Il est passé de 27,200 à 23,567, précise-t-on dans une publication du ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration.

La diminution a frappé toutes les provinces et territoires nationaux, sauf l'Ile-du-Prince-Edouard où le nombre a progressé de 18 à 24 immigrants.

Au Québec, la baisse a été de 912 immigrants, soit de 6,079 à 4,167. Ce qui fait qu'au premier trimestre, le Québec n'a retenu que 17.6% des immigrants. En 1971, ce pourcentage atteignait 18.2

Numériquement, la plus forte baisse a été enregistrée en Ontario, soit 2,230, le nombre des nouveaux arrivés diminuant de 14,403 à 12,173.

En Colombie-Britannique, la troisième des provinces qui absorbe le plus les immigrants, le nombre a régressé de 4,162 à 3,739.

En Alberta, 1,576 immigrants s'y sont établis, soit 355 de moins qu'au premier trimestre de 1971; au Manitoba, 957, soit 242 de moins; et en Saskatchewan, 256, soit 25 de moins.

Dans les autres provinces de l'Atlantique, le nombre d'immigrants a passé de 398 à 326 en Nouvelle-Ecosse; de 197 à 127 à Terre-Neuve; et de 194 à 169 au Nouveau-Brunswick.

Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ce nombre a diminué de 37 à 33 immigrants.

Quant aux principaux pays fournisseurs d'immigrants, seuls les Etats-Unis et Hong Kong ont envoyé un nombre plus important de personnes. Des Etats-Unis, le nombre d'immigrants a progressé de 5,108 à 5,364 et de Hong Kong, de 1,022 à 1,076.

Après les Etats-Unis, ce sont l'Angleterre 2,096, le Portugal 2,031, Hong Kong 1,079, l'Italie 1,030, l'Inde 954 et la Grèce 834 qui ont fourni le plus grand nombre d'immigrants au Canada.

La France qui, au premier trimestre de 1971, occupait le 9e rang, vient maintenant au 10e.

Le nombre d'immigrants français a diminué de 814 à 634.

Au premier trimestre, il y a eu plus de Philippins que de Français à choisir le Canada comme nouvelle patrie. En effet, des Philippines, 701 personnes ont immigré au Canada.

# Les Canadiens français ont été les dindons de la farce du bilinguisme (Canada Today)

OTTAWA (PC) – Il est généralement admis maintenant que les Canadiens français ont été les dindons de la farce du bilinguisme.

C'est par cette phrase que commence un article intitulé "Bilinguisme", paru dans une récente édition de la revue Canada Today que publie l'ambassade du Canada à Washington.

"A certains moments le document prend un ton polémique, parfois osé et tendancieuzx" a déclaré aux Communes M. Heath Macquarrie, spécialiste en affaires étrangères du parti progressiste conservateur.

"Je doute qu'il soit judicieux et j'espère qu'il ne causera pas de tort."

L'article, qui s'étend sur six pages, traite des tentatives faites pour introduire le bilinguisme dans la fonction publique fédérale et cite de larges extraits des rapports de la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, pour conclure que les Canadiens français n'ont pas tiré grand'chose de la Confédération.

Même au Québec, ajoute l'article, l'administration fédérale et l'entreprise privée travaillent en anglais.

"Dans l'esprit de l'entreprise privée et de l'administration fédérale un anglophone qui apprend le français est soit un homme de bonne volonté, soit un fou, selon la région du pays où il se trouve. Par contre, le francophone doit, en général, apprendre à parler anglais pour réussir dans la fonction publique fédérale et, jusqu'à récemment, pour traiter avec elle."

# Les Communes rendent hommage à la mémoire d'Édouard VIII

OTTAWA (PC) – Les Communes ont rendu hommage hier à la mémoire de l'ancien roi Edouard VIII d'Angleterre, le duc de Windsor, décédé dimanche à son domicile de Neuilly, dans la banlieue parisienne, à l'âge de 78 ans.

C'est d'abord le chef du gouvernement canadien, M. Pierre Trudeau, qui a souligné à la Chambre "la haute estime qu'un si grand nombre de Canadiens" manifestaient au duc de Windsor, en tant que Prince de Galles.

Puis, M. Trudeau a donné lecture du message qu'il venait de faire parvenir au secrétaire particulier de la reine Elizabeth 11. Dans ce message, M. Trudeau déclare:

"Je vous serais reconnaissant de transmettre à Sa Majesté et aux autres membres de la famille royale l'expression de la profonde sympathie du gouvernement du Canada et de tous les Canadiens à l'occasion du décès de Son Altesse royale le duc de Windsor.

"Son Altesse royale occupait une place particulière dans les coeurs et les esprits des Canadiens, qui lui ont toujours exprimé ouvertement leur affection lors de ses visites au Canada à titre de prince de salles. A ces occasions, la chaleur personnelle et l'esprit dynamique de l'homme ont fait chaque fois une vive impression sur notre peuple. Tous les Canadiens, en particulier ceux qui se le rappellent comme le prince de Galles, pleurent sa mort.

"Je pris Sa Majesté de bien vouloir transmettre à la duchesse de Windsor nos profondes condoléances à l'occasion de ce deuil".

De son côté, le chef conservateur Robert Stanfield, qui c'est associé aux propos de M. Trudeau, a souligné la longue association du défunt avec le Canada.

Quant au chef néo-démocrate David Lewis, il a déclaré que le message transmis par le premier ministre était si bien rédigé qu'il n'avait rien à ajouter.

Enfin, le porte-parole du Crédit social, M. C.A. Gauthier (Roberval) a surtout souligné la loyauté et la franchise du disparu.

Entre-temps, le drapeau canadien a été mis en berne sur tous les édifices parlementaires de la capitale fédérale.

Edouard VIII vivait en exil depuis 38 ans, après qu'il eut abdiqué pour épouser l'Américaine deux fois divorcée Wallis Warfield, actuellement âgée de 75 ans.

## Ottawa ne s'inquiète pas

OTTAWA (PC) – Le ministre des affaires urbaines, M. Ron Basford, ne semble pas craindre pour les résultats de la prochaine conférence tripartite sur les affaires urbaines, même si le gouvernement du Québec a décidé que les représentants des municipalités seraient choisis par lui.

M. Perry Ryan (PC-Spadins) a cherché à savoir hier aux Communes, si cette décision signifiait que la conférence fédérale – provinciale municipale, prévue pour le mois de novembre, serait une réunion à deux niveaux de gouvernement seulement.

Le représentation des délégués a été établie dans un rapport, a expliqué M. Basford, et le Québec l'a acceptée.

"Le fait que les représentants au Québec n'agiront que comme conseillers gouvernementaux à cette conférence, est-ce compris dans le rapport, a demandé M. Ryan.

"C'est là une matière de consultation entre le gouvernement québecois et les municipalités concernées, a lancé le ministre, et je suis convaincu que nous aurons une fructueuse conférence".

Cette réunion a été décidée la semaine dernière, à Québec, à l'occasion du Congrès de la fédération des maires et municipalités.

## Le Sacré-Collège est réduit à 118

CITE DU VATICAN (AFP) – Le décès, annoncé hier au Vatican, du cardinal José Garisi y Rivera, ancien archevêque de Guadalajara (Mexique), réduit le nombre des membres du sacré-collège à 112, dont 73 Européens (36 Italiens), 14 Latino-Américains, 13 Américains du nord, 9 Asiatiques, 7 Africains et 2 Océaniens, représentant 44 pays.

Sur ce nombre, 44 n'ayant pas atteint la limite d'âge de 80 ans, pourraient participer à un conclave. Le Mexique y serait toujours représenté, avec le cardinal Dario Miguel Miranda y Gomez, archevêque de Mexico, 76 ans.

Hier, Paul VI a envoyé deux télégrammes de condoléances à Mgr Ernesto Corripio Ahumada, président de la conférence épiscopale mexicaine et à Mgr Jose Salazar Lopez, archevêque de Guadalajara.

## Le prix Varesco

PARIS (AFP) – Le rofesseur Jean Hamburger, l'un des plus grands spécialistes mondiaux des maladies du rein, s'est vu attribuer lundi le prix Femina Varesco, pour son essai "La puissance et la fragilité."

Cette oeuvre, une méditation sur l'évolution de la médecine et de l'esprit humain est déjà un succès de librairie. Edité chez Flammarion, le livre a été tiré à 50,000 exemplaires. "La puissance et la fragilité" l'ont emporté au 2e tour par 7 voix contre 3 sur "A la recherche de Tchekov' d'aimée Alexandre.

Le professeur, Jean Hamburger, âgé de 63 ans est chef du Service de nephrologie de l'hôpital Necker à Paris. Il a été le premier à réussir une greffe de rein entre non-jumeaux, le 29 juin 1959. Depuis cette grande première, ses travaux sur les transplantations de rein font autorité dans le monde entier.


CHIANTI

*Votre restaurant italien*

5016 boul. Décarie (Au sud de Queen Mary) *Stationnement intérieur gratuit*

RÉSERVATIONS: 486-7805



**Vous avez fait bon voyage à Toronto, M. Bélanger?**



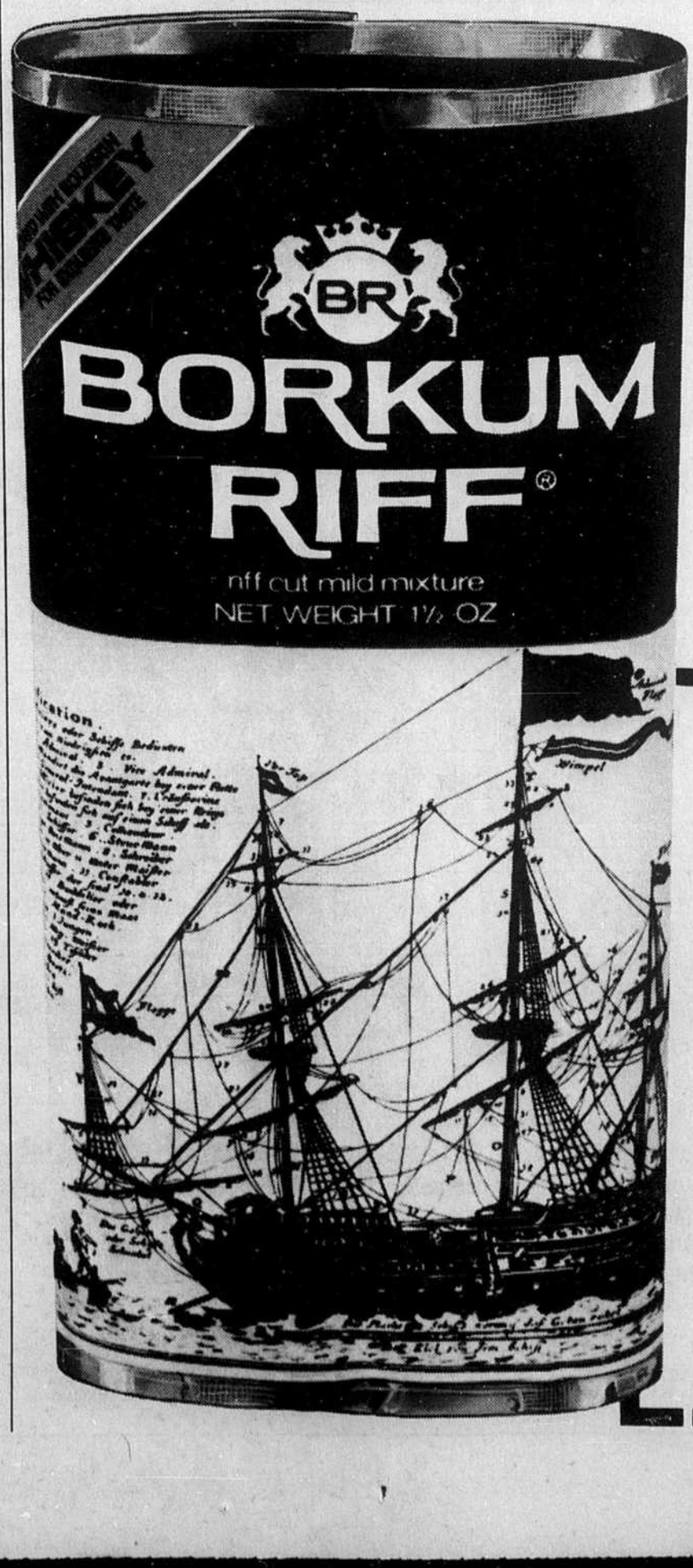
*Meilleur est l'hôtel, meilleur est le séjour. De passage à Toronto, choisissez le* **Royal York.**

*Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 866-3048.*

CP Hôtels



# La pipée suédoise




**Borkum Riff c'est une autre chose que les Suédoises aiment chez les Suédois.**

Ça prenait les Suédois pour y penser: mettre du whisky bourbon dans le tabac à pipe, pour l'adoucir, lui donner un arôme subtil mais sans en altérer le goût.

Ils ont aussi découvert une nouvelle façon de hacher le tabac . . . "à la Riff", comme ils disent.

Cela fait un mélange riche, qui remplit bien le fourneau, qui reste allumé et qui se fume agréablement.

Borkum Riff, la pipée suédoise. Sköal!

**OFFRE D'ESSAI**

Nous vous offrons de faire l'essai d'un tabac à pipe unique: Borkum Riff. Complétez ce coupon-réponse, joignez-y une blague vide du tabac à pipe que vous fumez en ce moment et envoyez-nous le tout.

Nous vous enverrons gratuitement une blague de tabac à pipe Borkum Riff. La pipée au whisky bourbon.

Adressez ce coupon à:

Borkum Riff
C.P. 6397
Montréal 101, Québec

Nom_____
(en lettres moulées s.v.p.)

Adresse_____

Ville_____ Province_____

S.V.P. envoyez-moi une blague gratuite de Borkum Riff. J'inclus un sac vide de_____, le tabac que je fume actuellement.

*Note.* Cette offre prend fin le 31 décembre 1972 et ne s'adresse qu'aux fumeurs de 18 ans ou plus. Limite d'une blague par personne ou par adresse. Applicable au Canada seulement.

suites de la première page

## PÉPIN S'EFFORCE

politique de contrôle des investissements étrangers, a poursuivi M. Pépin, mais il s'en trouve qui désirent un meilleur niveau de vie, de meilleurs pensions de vieillesse, une croissance économique, plus d'emplois, etc, peu importe le niveau des capitaux étrangers.

M. Pépin a rappelé la division des chefs provinciaux sur le degré de contrôle que devrait exercer le gouvernement fédéral sur les investissements étrangers.

Il a ajouté que le gouvernement a écouté les diverses opinions sur la question mais qu'il fallait, à la fin, adopter une politique là-dessus.

A ceux qui ont reproché au gouvernement de ne pas aller assez loin dans ce domaine, le ministre a dit avoir entendu de ces gens presser le gouvernement "d'y aller à toute vapeur" dans sa politique de restrictions des investissements étrangers.

"Ce sont ces gens qui se disent démocrates. Ils savent ce qui est le mieux pour les Canadiens. Ils forçeront les citoyens à devenir libres", a dit encore M. Pépin sur un ton moqueur.

D'après lui, un bon gouvernement est un gouvernement progressif, qui procède par étapes, suit l'évolution.

M. Pépin a dit que le contrôle s'exercera principalement dans les secteurs de la fabrication et des ressources parce que c'est là que les entreprises étrangères réalisent les plus importants bénéfices.

Le ministre a soutenu que le gouvernement, par le biais du bill C-201, est en train de mettre en pratique un nouveau principe qui fera que les contrôles des investissements étrangers n'auront pas lieu tant que le bien de l'économie canadienne ne sera pas menacé.

## LES COLS BLEUS

qu'elle ne couvre pas les cas de congédiement pour surplus de personnel et les cas de mises à pied saisonnières dans certains secteurs.

Hier, M. Lawrence Hanigan a déclaré au Devoir que sa proposition "n'est pas coulée dans le béton et qu'il y a possibilité de l'améliorer par la négociation". M. Hanigan s'est dit prêt à participer à n'importe quel moment à une rencontre sur cette question.

Du côté de la Ville de Montréal, aucun signe d'assouplissement ne s'est encore manifesté. On réitère que les positions de la Ville sont finales et que d'éventuels pourparlers ne pourraient toucher qu'aux modalités.

Quant à la proposition Hanigan, le Comité exécutif de la Ville de Montréal serait prêt à l'accepter par voie de résolution mais refuserait de l'inclure dans le projet de convention collective. Le syndicat exige, pour sa part, que toute entente sur la sécurité d'emploi soit inscrite dans le nouveau contrat de travail.

Invité à commenter le présent conflit, M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord et vice-président du comité exécutif de la CUM, a déclaré au Devoir que la sécurité d'emploi demandée par les cols bleus de Montréal devrait leur être accordée sans délai.

M. Ryan s'est dit prêt à appuyer toute proposition qui garantirait aux cols bleus, mis à pied à la CUM pour une raison ou une autre, la possibilité d'être immédiatement réembauchés par la municipalité à l'emploi de laquelle ils étaient.

Une telle proposition irait plus loin que la formule proposée par M. Hanigan et serait semblable à celle qui est en vigueur à la Communauté urbaine de Québec.

M. Ryan a affirmé qu'il ne parvenait pas à comprendre l'obstination de la Ville de Montréal à ne pas accorder cette sécurité d'emploi à ses cols bleus dans le contrat de travail.

D'autre part, le vice-président du comité exécutif de la CUM a mis en garde la Ville de Montréal contre l'utilisation qu'elle serait peut-être tentée de faire de la CUM dans le présent conflit.

"Si l'on veut nous mêler à ce conflit, qu'on le fasse vraiment en nous donnant accès aux dossiers et en nous réservant une place à la table des négociations; il ne faudrait pas seulement associer la CUM à ce conflit par la bande et pour des motifs plus ou moins clairs", a soutenu M. Ryan.

Celui-ci a, de plus, vivement déploré le fait que l'on n'informe pas la population sur le fond d'un conflit dont elle doit subir les conséquences pénibles et dont elle devra finalement payer la note. Ce manque d'information est dû, selon lui, à l'attitude de la Ville de Montréal et du syndicat des cols bleus qui n'ont pas jugé bon d'expliquer aux citoyens les enjeux de ce conflit.

Par ailleurs, le directeur du Service des affaires sociales de la Ville de Montréal, M. Jean Séguin, s'est réuni, hier, avec des experts pour étudier la possibilité d'étendre des insecticides sur les déchets accumulés dans les parcs et sur la voie publique.

A l'issue de cette rencontre, M. Séguin a déclaré au DEVOIR qu'aucune décision n'a encore été prise dans ce sens mais que divers moyens sont à l'étude pour combattre une éventuelle invasion de mouches.

La question des contrats octroyés à des entreprises privées, le pouvoir des contremaîtres et des cadres d'accomplir des tâches normalement dévolues aux cols bleus et la majoration de la prime des employés préposés à l'enlèvement de la neige sont parmi les autres clauses importantes encore en litige.

## RICHARD NIXON

tions qui pourraient infirmer dans les faits les bonnes dispositions prises de part et d'autre pour l'avenir.

Telle qu'elle se présente, pourtant, la déclaration sur les principes fondamentaux des relations entre les Etats-Unis et l'URSS non seulement légalise pour la première fois les rapports entre les deux grandes puissances, mais aussi, malgré le style très général de son préambule et de ses douze articles, engage, et en quelque sorte lie désormais ses deux signataires. Un code de morale internationale, basée sur une qualité maintenant améliorée de rapports bilatéraux, s'applique désormais aux deux grands.

Le communiqué est plus décevant: il faut vouloir analyser en profondeur de subtiles nuances pour y découvrir des informations autres que des positions déjà parfaitement connues, ou annoncées au cours du sommet, à l'exception des passages sur l'Indochine et le Proche-Orient.

Les courts paragraphes sur le désarmement et l'ONU ont à première vue peu d'intérêt. Seul le passage sur l'Europe est encourageant après la ratification des accords de Moscou par la RFA. Mais le feu vert que les deux puissances donnent à la convocation de la conférence de la sécurité et à une réduction des forces reste voilé, selon le cas, par des réserves (une préparation soigneuse) ou l'emploi du conditionnel.

Ce sommet de Moscou, dont les documents disent qu'il n'est dirigé contre personne, a cependant eu, selon le communiqué, des résultats positifs. A la lecture des textes, certains de ces résultats apparaissent, mais essentiellement dans le domaine bilatéral.

La suite des événements dira ce que les textes ne disent peut-être pas, comme l'a dit hier le Dr Kissinger.

## ANTIDUMPING

fabrication de ce produit.

Hier, le premier ministre a voulu corriger une déclaration qu'il avait faite vendredi à ce sujet. En réponse à une question du leader de l'opposition, M. Robert Stanfield, M. Trudeau a précisé en effet que la démission de M. Buchanan avait été présentée au ministre de la justice, au début du mois de mai et non pas à lui-même au cours des récents jours comme il l'avait indiqué vendredi. En ce qui concerne le fond de la question, le premier ministre a suggéré que le chef de l'opposition s'adresse au ministre de la justice.

M. Stanfield s'est exécuté. Il a demandé à M. Lang si l'enquête du ministère de la justice portait sur l'ensemble des décisions du tribunal antidumping.

"M. le président, a précisément répondu M. Lang, l'affaire qui se trouve présentement devant les tribunaux a soulevé la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de faire d'autres recherches et quelques enquêtes se déroulent actuellement."

La nouvelle parue dans Le Devoir avait révélé que le ministère de la justice à qui le Tribunal anti-dumping fait rapport à fait appel en cour fédérale d'une décision rendue le 13 mars au sujet de Canadian Pittsburgh Ltd. et Pilkington Brothers Ltd contre les importateurs de vitre d'Europe orientale.

## UNE PRIORITÉ

des ressources nécessaires à l'exercice de ces juridictions."

M. Bourassa a mentionné spécifiquement les affaires sociales et les communications, les deux secteurs dirigés par les deux "rebelles" du Cabinet, MM. Castonguay et L'Allier.

Sans établir d'échéancier précis, le premier ministre a dit qu'avec le partage des compétences dans les zones grises et le transfert des ressources, le "pouvoir de dépenser" est une question vitale pour le Québec, si l'on veut rendre les relations fédérales-provinciales "satisfaisantes".

Dans son discours inaugural de la session, début mars, M. Bourassa avait dit qu'une fois le bilan établi – ce qui est fait maintenant – le gouvernement passera à la seconde phase, "la plus décisive et la plus déterminante pour l'avenir du Québec, celle où nous aurons à poser le diagnostic de l'état de nos relations intergouvernementales et à définir les orientations à prendre pour l'avenir".

D'autre part, le premier ministre a procédé hier au lancement de trois "ouvrages" du parti libéral, en présence de Mlle Lise Bacon, présidente, et de M. Guy Morin, président de la commission d'information.

Il y a d'abord deux plaquettes format de poche qui établissent le bilan administratif et le bilan législatif des deux premières années du gouvernement libéral.

La troisième publication comporte près de 400 pages et tend à démontrer que dans plus de la moitié des cas, les résolutions adoptées par les militants libéraux, en congrès annuels, sont devenues des lois, où les ont inspirées.

Selon M. Bourassa, cela prouve que le parti libéral "n'a rien à envier à ceux qui prétendent faussement avoir inventé la participation." Cela prouve également que, "plutôt que de contester négativement, des milliers de citoyens préfèrent utiliser le parti libéral pour changer le cours des choses au Québec".

## UNE FUSILLADE

été deux fois accusé de voies de fait avec des armes meurtrières.

On se perd en conjectures sur les motifs du tireur. Quant au sénateur Jordan, qui est âgé de 75 ans, ayant passé une demi-heure dans le bureau d'un optométriste où il s'était réfugié quand la fusillade avait éclaté, il s'est rendu ensuite à l'hôpital Wake Memorial et y est resté quelques instants au chevet de son secrétaire de presse. Celui-ci, gravement blessé, avait été confié au service des soins intensifs.

## SOCIOLOGIE

Suite de la page 3

note, mais s'abstient de tout commentaire.

Quant au lieu de travail des étudiants en cause, c'est Montréal dans 63.9 pour cent des cas, Québec pour 8.3 pour cent d'entre eux et le reste de la province ou à l'étranger font une proportion de 5.5 pour cent à peine. Quant au traitement annuel reçu, la moyenne totale en est de $12,031.

D'autre part parmi les étudiants échantillonnés 32.4 pour cent déclarent que la qualification en sociologie n'est pas formellement requise dans leurs fonctions actuelles, et 13 pour cent déclarent qu'elle l'est "plus ou moins". Dans l'ensemble, 65.7 pour cent d'entre eux occupent un poste permanent, et 21.3 pour cent n'ont que des fonctions temporaires.

Pour ce qui est enfin des ouvertures de postes, le rapport note qu'il y aurait "dans les secteurs déjà couverts par des sociologues quelque 270 postes à pourvoir dans les cinq années à venir, soit une moyenne annuelle de 50 postes"; ce qui réduit à néant les rumeurs de chômage et prend un ton de relations publiques quand on ajoute que "ces chiffres n'indiquent rien concernant les secteurs très nombreux où la sociologie n'a pas encore pénétré".

## GARAGISTES

Suite de la page 3

gistes bien intentionnés.

L'Association des garagistes spécialisés aimerait aussi faire valoir au gouvernement que les écoles d'apprentissage des métiers de l'automobile sont loin, en général, de donner satisfaction. Il faudrait que ces écoles améliorent les cours qu'elles donnent de façon à mieux les adapter à la situation actuelle.

Pour étayer leur position sur leur participation à l'émission des permis, les garagistes spécialisés font valoir que le gouvernement joue déjà un trop grand rôle dans la plupart des organisations.

D'autre part, soulignent-ils, plus l'administration est gouvernementale, plus les administrés sont victimes de chinoiseries administratives.

Enfin, disent-ils, il ne faudrait pas que les améliorations proposées par le gouvernement dans le bill 3 se fassent aux dépens des commerces qui existent déjà.

Les membres de l'Association des garagistes spécialisés seront aussi appelés ce soir à décider s'ils doivent redonner vie à un projet d'examen préventif et facultatif des véhicules automobiles.

Le ministère des transports effectue déjà ces examens facultatifs et préventifs, mais, souligne l'Association, les garagistes spécialisés le feraient mieux et pourrait ainsi revaloriser leur image aux yeux de la population.

## CRÉDITISTES

Suite de la page 3

gue, M. Yvon Brisebois, "Ma présence ne peut que nuire".

La dernière rencontre, jeudi dernier à Beauport, a pris fin sur une note dissidente. Face aux trois représentants officiels du clan Samson, les trois délégués de M. Armand Bois ont exigé que les discussions se transportent de la résidence de M. Gaston Tremblay vers un endroit plus neutre, le motel Le Voyageur.

C'est le président de l'exécutif du clan Bois, M. Phil Cossette qui trouvait préjudiciable de discuter en terrain ennemi. De son côté, M. Samson ne voit pas d'objection à rechercher un terrain neutre mais à son tour pose la condition que M. Yvon Brisebois disparaisse définitivement du portrait.

Ce genre de rencontre, explique M. Samson, ne peut porter fruits qu'en présence de représentants officiels et dûment mandatés. Et il conclut: "La porte est encore ouverte."

## FÉDÉRATIONS

Suite de la page 3

me ni de la même façon; et qu'il y a une obligation pour la CSN de pouvoir représenter ces secteurs à différents niveaux, gouvernemental ou autre".

Les six fédérations concluent que chacun des deux secteurs doit avoir "une possibilité d'expression et de représentation à l'exécutif de la CSN".

Les responsables du syndicat des permanents, pour leur part, rappellent aux cols blancs que c'est grâce aux cotisations des cols bleus s'ils ont pu se syndiquer, et aux cols bleus que le secteur public a un effet d'entraînement sur les négociations du secteur privé. "Les uns et les autres sont aux prises, ajoute-t-il, avec les mêmes problèmes de fond et ce sont, en définitive, les mêmes batailles qu'ils livrent. Une centrale syndicale vraiment québécoise se doit de compter sur un membership provenant de ces deux secteurs."

Le mémoire des permanents, daté du 2 mai, souligne aussi un autre "facteur de division" à la CSN: le premier front et le deuxième front (c'est-à-dire l'action syndicale traditionnelle et l'action politique). Les permanents soutiennent que ces deux modes d'action ne vont pas l'un sans l'autre et qu'il n'y a qu'un but à poursuivre, la libération des travailleurs "aussi pognés en dehors de l'usine qu'à l'intérieur".

Il est utile de rappeler que toute cette discussion intervient à l'occasion d'un projet de réforme fiscale et administrative. Ce projet, en gestation depuis plusieurs mois, donne lieu à des affrontements idéologiques: car dans la composition des organismes de la CSN et dans l'organisation des services, dans la répartition du fruit des cotisations et dans la solution des problèmes, les priorités que chacun propose ressortissent à des expériences et à des philosophies différentes de l'action syndicale.

Le syndicat des permanents, dont plusieurs membres sont passés au groupe dissident, à émis ce week-end une vigoureuse déclaration où il réaffirme son adhésion totale aux objectifs et aux organes dirigeants de la CSN, se désolidarise de tout permanent qui oeuvre contre la CSN et comme les permanents dissidents de démissionner à défaut de quoi la "procédure d'exclusion prévue à la constitution du syndicat s'appliquera."

## UNE LOI

Suite de la page 5

Jouer avec la loi, ça voudrait dire: il y a ici un "quartier" qu'il te faudrait apprendre à connaître pour l'aimer, le maîtriser et le dépasser; il y a ici une "maison" où tu trouveras des personnes ressources, des facilités, et d'autres enfants qui comme toi ont à apprendre des choses importantes à ce moment-ci. Cette maison, elle est à toi et elle prendra un sens dans la mesure où tu l'habiteras, où tu l'inventeras. Un jour, elle deviendra trop petite, il te faudra commencer à aller plus loin, pour trouver, et parce que tant de choses t'intéressent maintenant, il te faudra une maison plus grande.

L'école, c'est quoi? Une occasion de multiplier les expériences de toutes sortes, donc de vivre pleinement. Elle est comme la vie, i.e. qu'elle n'est pas idéale.

Le maître, c'est une personne qui entre dans le cheminement de l'enfant pour l'alimenter, le guider, le pousser à aller au-delà. . . C'est celui qui, en travaillant avec l'enfant, en reçoit autant qu'il en donne!

Le directeur de ces "écoles" (milieux de vie), c'est la personne ressource qui avec le maître, se demande s'il a bien compris. . . ; il aide, tout en continuant d'apprendre; il s'intéresse aux enfants qu'il regarde grandir parce qu'il les connaît un par un.

L'écolier c'est l'enfant qui, parce qu'il "devient" continuellement, participe activement à tout ce qui l'aidera à préciser et utiliser qui il est.

L'éducation, c'est cette grande réalité quotidienne qui active, stimule, meut cette vitalité, qui ne demande qu'un "milieu" pour s'exprimer.

Contrairement à Illich, (1) je crois à une école physique, à condition que cette structure ressemble à la réalité que l'enfant peut manipuler et, à condition aussi, que cette école accepte de changer même physiquement. Non pas en s'agrandissant, au contraire, l'enfant risque d'y demeurer trop longtemps et de s'y ennuyer. . . En réponse à Illich, je dirais, l'école devrait être assez petite pour que l'enfant sente qu'il peut la façonner, qu'elle lui appartient et qu'il l'aime; mais elle devrait être assez grande pour lui permettre d'y découvrir chaque jour un élément nouveau.

Dès qu'il arrête de découvrir, il arrête de s'y sentir bien . . . et il veut la démolir.

Et pourtant, comme disait récemment Herbert Holt, (2) s'adressant à quelques milliers d'éducateurs: "Ce dont nous avons le plus besoin, aujourd'hui, ce sont des enfants forts, que leur éducation aura rendus capables de bâtir . . . sans avoir à tout démolir; leur défi est grand, car de partir de ruines est beaucoup plus facile que de partir de fondations déjà existantes qu'il leur faut utiliser".

Cela étant dit, je consens à ce que l'on crée et administre des structures, mais je refuse que l'on administre le développement des enfants!

(1) Illich, Ivan D., Une société sans école, Edition du Seuil, 1971.

(2) Holt, Herbert, Conférence d'ouverture du congrès de la NAEYC, Minneapolis, Minn. Novembre 1971.


dès la première année

7%

d'intérêt

obligations d'épargne du Québec



iw.h.perron

RA·PID·GRO

Fertilisant 100% soluble pour toutes plantes



- Propre — sans odeur
- Facile à employer
- Nourrit le feuillage et les racines
- Satisfaction garantie

Formule concentrée (23-19-17)

*Employez de 2 à 4 cuillères à thé par gallon d'eau*

iw.h.perron

515, boul. LABELLE, CHOMEDEY, LAVAL

½ mille au nord du pont de Cartierville

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT GRATUIT

CHARGEX

332-3610 (Montréal et banlieue)

Ouvert le jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h 45

Samedi jusqu'à 4:30



A $2,538.* la Renault 12 est-elle le meilleur investissement dans la catégorie des 1600 cc?

| | Renault 12 1600 | 1600 Allemande | 1600 Japonaise A | 1600 Japonaise B | 1600 Américaine | 1600 "Américaine" Importée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Longueur | 172.5" | 160.6" | 157.5" | 160.2" | 163" | 160.6" |
| Largeur | 64.5" | 62.4" | 59.3" | 61.4" | 69.4" | 61.4" |
| Empattement | 96" | 95.3" | 91.9" | 95.3" | 94.1" | 95.3" |
| Volume du coffre à bagages (pi.cu.) | 12.8 | 9.2 | N.D. | 12 | 5.9 | 9 |
| Espace pour les jambes Avant | 26¾" | 26½" | 23¾" | 24¾" | 26" | 24½" |
| Arrière | 8½" | 6" | 8½" | 7½" | 11" | 7" |
| Nombre de portes | 4 | 2 | 4 | 2 | 2 | 2 |
| Traction avant | OUI | NON | NON | NON | NON | NON |
| Puissance annoncée | 78.5 CV | 60 CV | 102 CV | 96 CV | 75 CV | 100 CV |
| A...tours/minute | 5,000 | 4,400 | 6,000 | 5,600 | 5,000 | 5,600 |
| Puissance nette (Normes SAE J-245) | 69 CV | 47 CV | 88 CV | 67 CV | 54 CV | 85 CV |
| Transmission automatique à trois vitesses | OUI | NON | NON | OUI | OUI | OUI |
| Répartiteur de freinage aux roues arrière | OUI | NON | NON | NON | NON | NON |
| Essieu arrière | Auto-correcteur | Roues indépendantes | Rigide | Roues indépendantes | Rigide | Rigide |
| Pneus radiaux | OUI | NON | NON | NON | NON | NON |
| Dégivreur électrique de lunette arrière | OUI | OUI | OUI | OUI | NON | NON |
| Garantie antirouille transférable 5 ans/ 50,000 milles (option) | OUI | NON | NON | NON | NON | NON |

Voici les principales caractéristiques de la Renault 12 et de cinq autres voitures de la catégorie 1600cc parmi les plus vendues au Canada.** Chaque caractéristique en rouge marque un avantage ou une exclusivité dans cette catégorie – Tirez vos propres conclusions!

*Prix FAB Montréal, Toronto, Vancouver./Certains des équipements illustrés sont offerts en supplément.
**Ces données proviennent de sources variées incluant les brochures des manufacturiers et les publications de l'industrie automobile et elles sont présumées exactes au 1er janvier 1972.

**Tirez vos propres conclusions!** "Après avoir testé toutes les petites voitures disponibles à moins de $2,500 aux Etats-Unis, nous avons choisi la Renault 12 pour le titre de Petite voiture de l'année."
(Science & Mechanics Magazine, déc. 1971.)

Avant d'investir dans une 1600cc, passez chez l'un des 160 concessionnaires Renault au Canada.

RENAULT

La raison du confort est toujours la meilleure.




Automobiles Renault Canada Ltée, C.P. 6400, Montréal 101, Qué.

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mardi 30 mai 1972

# Le procès d'Angela touche à sa fin

SAN JOSE, Californie (AFP) – Le procès d'Angela Davis touche à sa fin.

Ouvert il y a trois mois sous le signe d'une affaire politico-raciale accentuée par la personnalité de l'accusée: 28 ans, intellectuelle, militante de gauche, noire, femme, communiste et ancienne assistante du prof. Marcuse, il se termine dans le climat d'une vulgaire affaire criminelle où la violence, l'usage d'armes à feu, le meurtre, la passion, oblitèrent le courant idéologique sous-jacent.

L'accusation ayant présenté ses témoins – 85, la défense les siens: 12, la matérialité des faits ayant été exposée par la première et réfutée par la seconde, il ne reste plus, selon la procédure, qu'à entendre les conclusions des deux parties et la parole sera alors au jury. D'ici la fin de la semaine le sort d'Angela Davis sera entre les mains des huit hommes et quatre femmes, tous blancs, qui devront trancher. Angela Davis est-elle coupable ou non de la conspiration visant, selon le ministère public, au rapt armé de cinq otages en plein prétoire de San Rafael, le 7 août 1970? Est-elle responsable des quatre morts et deux blessés, victimes de la fusillade qui s'ensuivit?

L'accusation a nié toute motivation politico-sociale à cette conspiration. Elle attribue à Angela Davis le mobile strictement passionnel: amoureuse de George Jackson, qui se trouvait à l'époque à la prison de Soledad, elle aurait échaffaudé le plan d'enlèvement d'otages pour les échanger ensuite contre son amoureux.

A la surprise générale, la défense et Angela Davis elle-même, n'avaient utilisé qu'assez mollement le crédo politique de la jeune noire, se concentrant surtout sur la réfutation des faits matériels: allées et venues d'Angela aux moments incriminés, ignorance de l'usage qui allait être fait des armes qu'elle avait achetées, contradictions entre témoins, etc.

Vers le milieu de la semaine, demain probablement, Angela Davis prendra la parole. Son dernier mot sera, pensent les observateurs, semblable à la première déclaration qu'elle avait faite à l'ouverture du procès: elle est innocente des machinations qui lui sont imputées, elle est persécutée parce qu'elle est noire, femme et anti-establishment.

Elle ne parle pas sous serment et la portée de ses déclarations en est affaiblie.

Mais peut-être saisira-t-elle cette dernière occasion pour redevenir Angela-la-martyre qu'elle était avant le procès, ce qui lui avait valu une publicité mondiale retentissante et le soutien de multiples comités de défense qui s'étaient formés aux Etats-Unis et à l'étranger.

Vendredi, selon les prévisions, le débat sera clos et toute l'affaire remise au jury. Ceux qui ont suivi le procès depuis son début prévoient que le jury mettra environ huit jours à se prononcer et ne seraient pas étonnés si l'unanimité des douze citoyens-juges n'était pas atteinte.



Le président et Mme Nixon ont fait hier leurs adieux à Moscou, d'où ils ont gagné Kiev, capitale de l'Ukraine, dernière étape de leur voyage en URSS. Le couple présidentiel doit arriver à 16h. locales, aujourd'hui, à Téhéran, d'où il repartira à 13h30 demain pour Varsovie.

(Téléphoto AP)

## Des alertes devenues quotidiennes à Hanoi

HANOI (AFP) – Une préalerte a signalé hier, comme dimanche et samedi derniers, à cinq heures trente locales environ, des avions américains à une cinquantaine de kilomètres de Hanoï, et des Mig-21 volant à basse altitude par vagues de deux ont réveillé la population de la capitale nord-vietnamienne.

Les sirènes d'alerte mugissent une, deux ou trois fois par jour et les haut-parleurs de la défense suivent la marche des avions ennemis. Les gens vont aux abris et lorsqu'ils en sortent ils vaquent à leurs affaires, un casque de protection posé sur le guidon de leur bicyclette.

La direction des vents et la proximité des attaques permettent ou non d'entendre les explosions des bombes et les piqués des chasseurs bombardiers américains. Dimanche, aucun bruit suspect n'avait été perçu alors que le commandement américain avait annoncé des bombardements à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Hanoï. Hier matin en revanche, il semble que des bombes soient tombées non loin de la capitale.

Toutes les 24 heures, le département de presse du ministère des affaires étrangères publie un communiqué dénonçant les bombardements de la veille dans des termes généralement identiques et où toute précision est absente. Le chiffre des pertes civiles est partiellement révélé tandis que celui des pertes matérielles ne l'est jamais. Aux questions trop insistantes des journalistes étrangers, on répond: "c'est la guerre, le secret est nécessaire."

## Des navires polonais déchargent dans un port chinois leurs cargaisons pour le Nord-Vietnam

PEKIN (AFP) – Trois navires polonais transportant des cargaisons destinées au Nord-Vietnam ont déchargé ces cargaisons dans un port chinois à la suite d'un accord intervenu entre les gouvernements polonais et chinois, a-t-on appris hier à Pékin de source diplomatique généralement bien informée.

Les Polonais ont obtenu sans difficulté l'accord du gouvernement chinois parce qu'ils ont présenté des demandes limitées à la fois en ce qui concerne le nombre des navires et la durée des facilités supplémentaires qui leur ont été accordées, ajoute-t-on de même source. Il existait déjà un accord de navigation sino-polonais autorisant notamment une compagnie polonaise à avoir une agence permanente à Shanghai.

Les trois navires devaient initialement amener leurs cargaisons à Haïphong. A la suite du minage de l'entrée des ports nord-vietnamiens par les Etats-Unis le huit mai dernier, des contacts avaient été aussitôt pris entre Varsovie et Pékin pour que le matériel et les marchandises envoyées par la Pologne au Nord-Vietnam et au gouvernement révolutionnaire provisoire sud-vietnamien puissent être débarquées en Chine et acheminées ensuite vers le Nord-Vietnam par chemin de fer.

Le tonnage des trois navires, la nature de leurs cargaisons, la date et le port de débarquement ne sont pas connues. Toutefois, les experts soulignent que le port de Chine méridionale le plus propice au débarquement de marchandises à destination du Vietnam est celui de Chankiang, à 500 km de Haïphong, qu'une voie ferrée relie à Hanoï par Litang et Nanning.

Les demandes présentées par l'Union soviétique concernant l'utilisation de ports chinois pour le transport de marchandises n'ont en revanche, selon les mêmes sources, pas encore reçu satisfaction. Cela ne signifie pas, ajoute-t-on, que les Chinois aient pour autant refusé l'utilisation de leurs ports. Ils auraient seulement fait remarquer qu'une grande puissance comme l'URSS devrait être en mesure de draguer les mines obstruant les ports nord-vietnamiens.

Les difficultés principales concernant l'utilisation des ports chinois par des navires marchands soviétiques proviennent jusqu'à présent de ce que les Russes, contrairement aux Polonais, n'ont pas donné de limite précise à leurs demandes. Les Soviétiques auraient en effet demandé l'utilisation des ports sans préciser le nombre des navires qui profiteraient de cette facilité, et pendant combien de temps.

Les demandes soviétiques avaient été présentées il y a douze jours par l'ambassadeur soviétique à Pékin, M. Vassili Tolstikov, avant son départ pour Moscou. On pense que l'ambassadeur pourrait rapporter des précisions de la capitale soviétique.

## La bataille de Kontum se poursuit

par Bernard Ullmann, de l'AFP

SAIGON, – Tandis qu'une bataille acharnée se poursuit, pour la cinquième journée consécutive hier dans les rues de Kontum, la situation semble stabilisée sur les deux autres fronts principaux, celui du nord, couvrant la ville de Hué, et celui de An Loc, à une centaine de kms au nord de Saïgon.

A Kontum, les infiltrations de sapeurs nord-vietnamiens, formant des sortes d'unités-suicides, se poursuivent chaque jour. Les communistes contrôlent la piste d'atterrissage, et les hélicoptères, qui seuls assurent une liaison avec le monde extérieur, se posent sur l'ancien stade et dans la cour de l'hôpital, et en redécollent le plus vite possible. Le centre où étaient installés les conseillers américains, se trouve également à présent en pleine zone des combats. Les conseillers demeurés sur place ont été répartis dans les divers postes de commandement des unités de la 23ème division, leur mission consistant essentiellement à réclamer le support des chasseurs-bombardiers de l'aviation tactique américaine.

Leur maintien sur place revêt de plus une importance psychologique considérable. Il est en effet certain que, si le commandement américain entend limiter au minimum les risques pour son personnel, leur évacuation par hélicoptères pourrait, comme ce fut le cas à Quang Tri au début du mois, donner l'impression à la garnison sud-vietnamienne que la ville est considérée comme perdue.

Malgré leurs efforts les gouvernementaux ne progressent que très difficilement pour reconquérir le terrain perdu. Dans les combats de maison à maison les pertes sont lourdes de part et d'autre.

Bizarrement, à quelques centaines de mètres des premières lignes, la vie se poursuit. Des images projetées par la télévision de Saïgon montraient en effet des civils - il en reste une trentaine de mille qui n'ont pu ou voulu être évacués - faisant leur marché. Cette situation est interprétée comme un signe encourageant dans les milieux militaires alliés.

Autour de Hué, et aussi au sud de Danang, on ne signale guère que des accrochages d'une envergure limitée, quoique se soldant, selon le commandement sud-vietnamien, par des pertes sensibles pour les forces communistes. Au nord de Saïgon, les deux colonnes de secours se trouvant respectivement à 12 et 6 km au sud de An Loc ne progressent guère le long de la route numéro 13. Il semble donc que les espoirs, dont on se faisait l'écho la semaine dernière à Saïgon, de voir la 21ème division et des unités de la 9ème division sud-vietnamienne venir rapidement prêter main forte aux défenseurs de An Loc, assiégés depuis 51 jours, et rouvrir la route, aient été prématurés, face à un harcèlement constant des unités nord-vietnamiennes au sud de la ville. Pas plus autour de An Loc que de Kontum, semble-t-il, les pilonnages constants des B-52 américains ne parviennent à venir à bout des infiltrations adverses tout en les contenant.

Pendant ce temps-là, l'aviation américaine continue à s'acharner sur les voies de communication, et en particulier les voies ferrées, reliant Hanoï à la zone démilitarisée et au front nord. Une dizaine de bâtiments où serait entreprosé du matériel militaire ont été notamment détruits ou endommagés à Vinh, la ville natale du président Ho Chi Minh, à 240 km au sud-est de Hanoï.

---

● MOSCOU, (AFP) – L'université Lumumba de Moscou, fréquentée par plusieurs milliers d'étudiants étrangers, dont des Africains et des Asiatiques des pays progressistes, a été fermée pendant la durée du séjour du président Nixon à Moscou, apprend-on de source informée.

Cette mesure a été prise, pense-t-on, afin d'éviter toute agitation à l'université qui aurait pu entraîner des manifestations anti-américaines.

## Une Cadillac pour Brejnev

MOSCOU (AFP) – Les dirigeants américains et soviétiques ont procédé à un échange de cadeaux avant le départ de Moscou du président Nixon, a-t-on appris, hier, de source américaine.

Le chef de l'Etat américain a offert à titre personnel, une Cadillac dernier modèle à M. Leonide Brejnev, secrétaire général du comité central du P.C. de l'URSS, et une sculpture en argent, quartz et bronze, oeuvre d'un artiste américain, à M. Alexei Kossyguine, président du conseil. On ignore la nature du cadeau offert par M. Nixon à M. Nicolai Podgorny, chef de l'Etat soviétique.

Pat Nixon, croit-on savoir, a reçu en présent un diamant de Yakoutie (Sibérie). Les officiels américains se refusent à donner la liste des cadeaux reçus par le président américain et ses proches collaborateurs.

Le président Nixon a offert aux dirigeants soviétiques, au nom du peuple américain, un jeu d'échecs en porcelaine finement ouvragée, rehaussée d'or, fabriqué aux Etats-Unis. L'échiquier lui-même est en porcelaine et bois précieux.

Les trois dirigeants soviétiques, MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny ont reçu chacun une pendulette, don du gouvernement américain. Celle de M. Brejnev est montée dans un cadre en bois rouge de Californie.

Enfin, les épouses de ces trois dirigeants ont reçu comme présent officiel de petits oiseaux en porcelaine américaine.

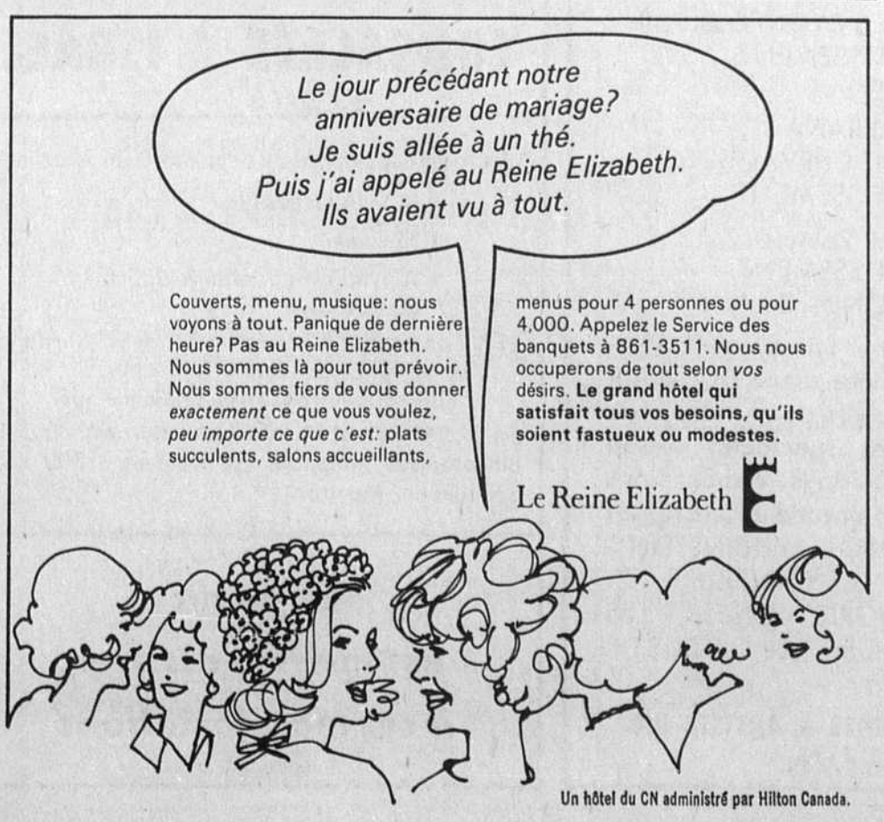
## Soulagement en Israël: le sommet de Moscou consacre le statu quo

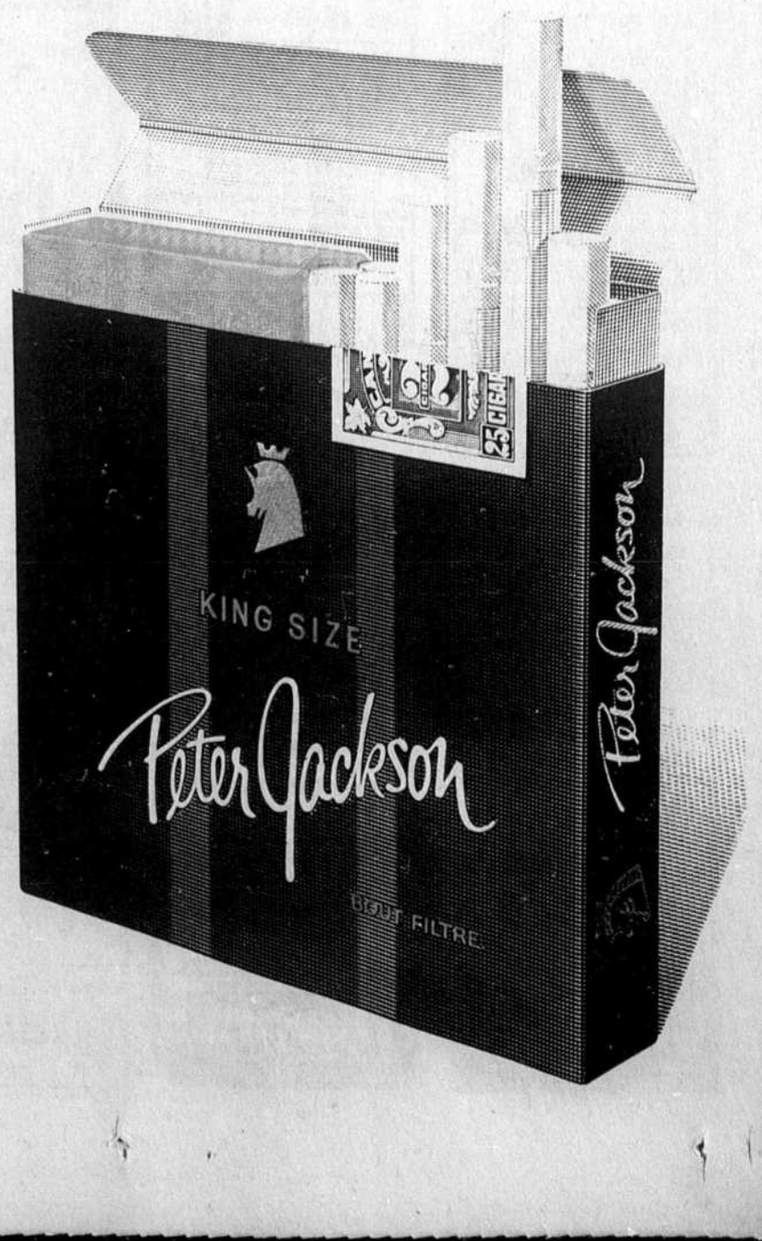
JERUSALÈM (AFP) – C'est avec une certaine satisfaction et un incontestable soulagement qu'on a réagi dans les milieux politiques israéliens au communiqué final du sommet de Moscou, notamment aux passages concernant le Proche-Orient, ainsi qu'à l'analyse qu'en a faite le Dr Henry Kissinger au cours de sa conférence de presse au Kremlin.

L'appel à la paix, fondé sur la résolution 242 du Conseil de sécurité et sur les bons offices du Dr Gunnar Jarring, indique, estime-t-on dans ces milieux, que les interlocuteurs de Moscou n'ont pas discuté très sérieusement du conflit. Ils s'en sont tenus, ajoute-t-on, à des formules déjà éprouvées, sans chercher de nouveaux moyens susceptibles de faire sortir Israël et les pays arabes de l'impasse actuelle.

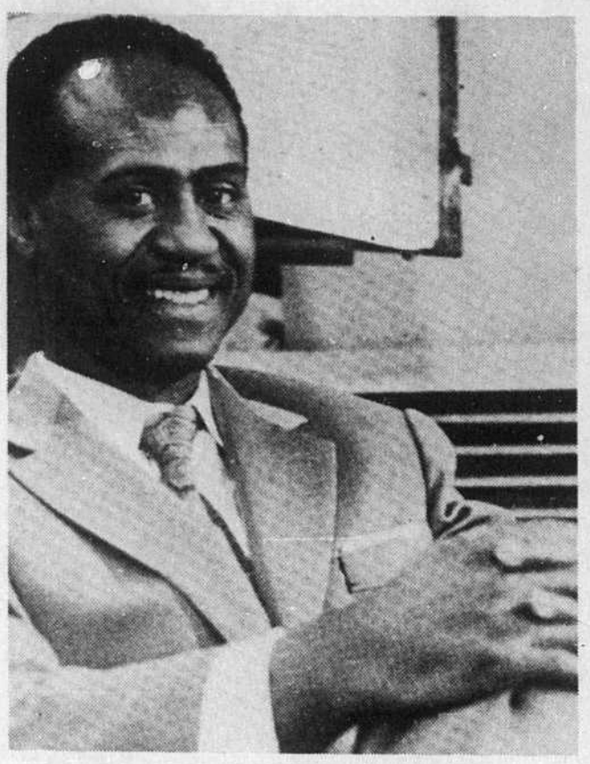
On souligne en outre que l'opinion du Dr Kissinger sur le problème rejoint les thèses israéliennes. Le conseiller du président Nixon a en effet déclaré que les grandes puissances ne pouvaient plus faire grand chose pour la paix et que c'était essentiellement aux parties intéressées de trouver une solution.

Tout cela, précise-t-on de même, n'est pas fait pour encourager l'Egypte qui a mis depuis cinq ans tous ses moyens diplomatiques en oeuvre afin d'obliger Israël à accepter une solution imposée par les grands, après avoir vainement compté sur les négociations à quatre, sur le Conseil de sécurité et sur l'Assemblée générale de l'ONU.

# arts spectacles



## Littleton à Montréal

John Littleton, connu surtout pour ses chants d'inspiration biblique, sera en tournée canadienne durant le mois de juin. À Montréal, il donnera son spectacle à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, ce vendredi soir à 20 heures 30.

*Télévision*

## Willie Lamothe chante à cheval

Demain soir à 19 heures 30, au canal 10 du réseau TVA, les téléspectateurs pourront voir le film de l'ONF sur le chanteur western-québécois Willie Lamothe. D'après une idée originale de Pierre Maheu, les réalisateurs Bernier, Leduc et Ménard ont tourné avec la collaboration de M. Lamothe, Bobby Hachey, Claude Jobin, et de l'Opéra pop Offenbach. Le film a été présenté en ces termes:

"Ce film déborde de la musique torrentielle de Willie Lamothe dans une atmosphère de soirées de chez nous à l'échelle pop. Il établit un contact intime avec l'artiste, tout au long de cette année qui marque le quart de siècle d'une carrière heureuse. Car Willie est plus vivant que jamais, il a traversé victorieusement les époques et les modes, et il émerge en triomphateur avec le mouvement actuel de réhabilitation de la culture populaire."

"Ce bonheur le fait volubile et il livre dans ce film des tas de souvenirs et d'anecdotes, entre deux spectacles, entre deux voyages... comme ce premier contact écourté, rocambolesque qu'eut un jour avec un cheval le premier cow-boy canadien face à 5,000 personnes... Qu'il soit sur scène ou en coulisse, à la maison ou dans la rue, en famille ou au milieu de ses "fans" en délire, Willie se montre toujours le même: simple et naturel, jovial, sincère, sans prétention, plein de chaleur et de bonhomie, bourreau de travail, dorlotant son public, amoureux fou de "show biz". Des témoignages émouvants le décrivent comme "un phénomène", "une figure nationale", "une image qui restera". Willie Lamothe, héros sorti du peuple de par la volonté du peuple, témoigne par son succès de la montée des masses."

### *L'auteur de "La bâtarde" est morte*

La romancière française Violette Leduc est morte dimanche soir dans sa maison de Faucon (Vaucluse) des suites d'une longue maladie. Elle était née le 17 avril 1907 à Valenciennes, de père inconnu, fait qui devait peser sur sa vie et marquer de pessimisme son oeuvre romanesque. Lancée dans la littérature par Simone de Beauvoir, elle publia notamment "La bâtarde" qui, cité au prix Goncourt en 1964, la fit connaître du grand public, et dont la suite, "La folie en tête", parut en 1970.

## Films canadiens en Allemagne

La Coopérative des Cinéastes Indépendants de Montréal a été invitée à participer à l'Exposition des Arts Canadiens qui aura lieu cet été à Stuttgart. L'Exposition intitulée "Le Canada à Stuttgart" est organisée par l'Ambassade du Canada en République Fédérale Allemande. Le directeur de la Coopérative, M. Dimitri Eipides, y présentera, le 31 mai, une rétrospective de courts-métrages représentant le cinéma expérimental canadien. La sélection des films, laquelle sera présentée dans la Section des Arts Visuels de l'Exposition, comprend des oeuvres de cinéastes indépendants de Vancouver, Montréal et Toronto.

Des films réalisés par André Leduc, Joyce Wieland, David Rimmer, Keith Rodan et Franck Le Flaguais ont été choisis comme exemples importants dans le domaine du cinéma contemporain non-narratif, visuel et structural. Depuis quelques années, des rétrospectives semblables du nouveau cinéma canadien, organisées par la Coopérative des Cinéastes Indépendants avec le parrainage du Conseil des Arts du Canada et du Ministère des Affaires Extérieures, ont obtenu un grand succès lors de leurs présentations dans plusieurs Festivals Européens de Films, centres d'Arts, Musées de Film et Cinémathèques.

A la suite des présentations de Stuttgart, une série de représentations du même programme sera tenue aux Centres d'Arts de Cologne, Frankfurt, Wurzburg, et lors du Festival International du Film de Hambourg, le 4 juin.

## Les Maritimes accueilleront Roux, D. Pelletier et Negin

HALIFAX (PC) — La comédienne montréalaise Denise Pelletier et l'acteur Eric House, de Stratford, Ontario, joueront en vedette au Théâtre Neptune de Halifax, durant la saison d'été qui commencera le dix juillet. Le metteur en scène et comédien David Renton, de Halifax, tiendra aussi des premiers rôles.

Denise Pelletier jouera dans "L'Avare", de Molière, pièce qui inaugurera la saison estivale. Eric House et David Renton feront également partie de la distribution dans "L'Avare", et ils se produiront dans "What the Butler Saw", de Joe Orton, spectacle qui prendra l'affiche le 18 juillet.

Les deux pièces seront présentées en alternance jusqu'à la fin d'août.

Jean-Louis Roux assurera la mise en scène de "L'Avare", tandis que Robert Sherrin, directeur artistique du Théâtre Neptune, sera le metteur en scène pour la pièce de Joe Orton. Les décors des deux pièces seront conçus par Mark Negin, considéré comme l'un des meilleurs décorateurs au Canada.

## Nominations au TPQ

MM. Jean-Guy Sabourin, Jean-Louis Martel et Fernand Quirion ont été nommés à des postes de direction au Théâtre Populaire du Québec. Ils rempliront les fonctions de conseiller artistique, directeur administratif, et d'administrateur délégué, respectivement. L'annonce de ces nominations a été faite par M. Jean Filiatrault, président du conseil d'administration. Ces trois nouveaux membres de la direction auront pour tâche principale de conseiller les autres administrateurs sur le choix des oeuvres et des interprètes, pour la saison à venir.

Jean-Guy Sabourin a commencé sa carrière en 1957, alors qu'il était professeur au Collège Sainte-Marie, en histoire, en littérature dramatique et en art dramatique. Directeur-fondateur des Apprentis-Sorciers de 1956 à 1966, il fut également directeur de l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs (A.C.T.A.); directeur du Service du Théâtre du Ministère des Affaires culturelles; vice-président de l'Association des directeurs de Théâtre professionnel d'expression française; directeur artistique du Théâtre du Capricorne au Centre National des Arts. Il a aussi signé une vingtaine de mises en scène, dont: En attendant Godot et Fin de partie de Beckett, Maître Puntila et son valet Matti et Homme pour homme de Brecht, Au coeur de la Rose et C'est l'enterrement de Nicodème de Pierre Perreault. Comme comédien, il a joué dans plusieurs productions et a tenu le premier rôle dans Le Festin des morts, film de Dansereau-Pelletier produit par "ONF.

## télévision

### CBFT 2

9.55 Ouverture et horaire
10.00 En mouvement
10.15 Le sac à malice
10.30 Francis au pays des grands fauves c
11.00 Histoires sans paroles
11.30 Roquet, belles oreilles
12.00 Plein feu... l'aventure c
12.30 Le gourmet farfelu c
1.00 Cinéma: "Dieu seul m'arrêtera" (drame social Italien 1957)
2.30 Femme d'aujourd'hui c
3.30 Jeu-questionnaire c
4.00 Ulysse en Oscar c
4.30 Le roi Léo c
5.00 Daniel Boone c
6.00 Noële aux quatre-vents
6.30 Téléjournal c
6.50 Nouvelles du sport c
7.00 Format 30
7.30 Alerte dans l'espace c
8.30 Tout l'monde joue avec les Jérolas c
9.00 Moi et l'autre c
9.30 Le monde de Marcel Dubé c
10.00 Prenez le volant c
10.30 Téléjournal c
10.50 Nouvelles du sport c
11.00 Droit de regard c
12.00 Ciné-club: "Antonio Das Mortes" (drame - Brésilien 1969) c
1.15 Téléjournal

### CFTM 10

8.30 Horaire-bienvenue c
8.31 Les p'tits bonshommes c
9.00 Le 10 vous informe c
9.15 Les "tannants" de chez-nous c
10.00 Pour vous mesdames c
11.30 Escadrille sous-marine c
12.00 Le 10 vous informe c
12.15 Y'a du soleil c
1.15 Ciné-mardi: "L'homme au masque de verre" (drame policier - Britannique 1958)
3.00 Banco banco c
3.30 Rin Tin Tin
4.00 Le cirque du capitaine c
5.00 Patrouille du cosmos c
5.30 Studio 10
5.30 Studio 10 c
6.00 Madame est servie c
7.00 Le 10 vous informe c
7.25 Les commentaires de Me Auguste Choquette c
7.30 Hawaii 5-0 c
8.30 Symphorien c
9.00 Les mystères de l'Ouest
10.00 Au secours mon amour c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 En pantoufles: "La route du bonheur" (comédie musicale Français 1953)
12.45 Le 10 vous informe
12.50 Fin des émissions

### CBMT 6

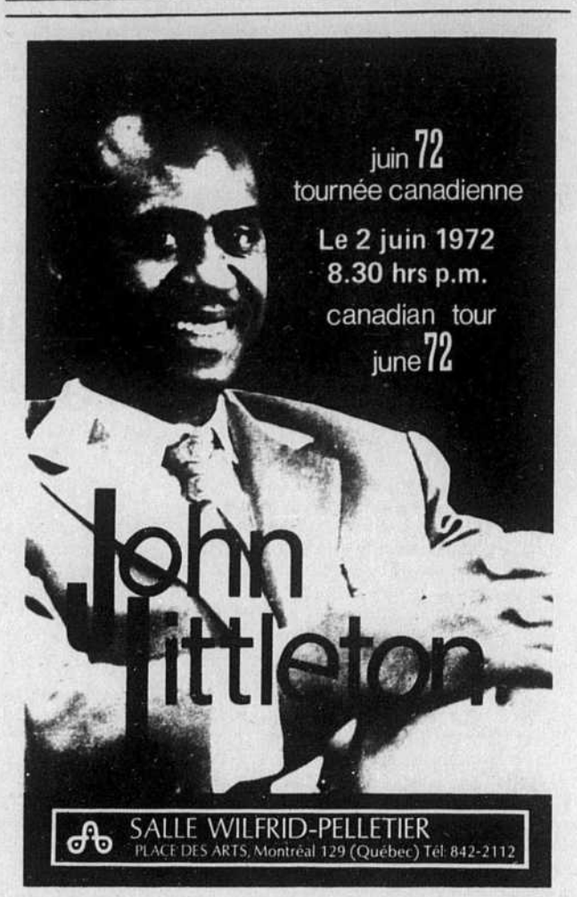
9.58 News, weather and community announcements
10.05 Mr. Dressup c
10.30 Friendly giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame street c
12.00 Elwood glover's luncheon date c
1.30 The galloping gourmet c
2.00 Paul Bernard, psychiatrist c
2.30 Coronation street
3.00 Take thirty
3.30 The edge of night c
4.00 Family court c
4.30 Drop-in c
5.00 Alphabet soup c
5.30 Get smart c
6.00 David Frost revue c
6.30 Hourglass
7.00 Two plus one
7.30 All about learning
8.00 The Mary Tyler Moore Show c
8.30 The Carol Burnett Show c
9.30 Telescope c
10.00 Tuesday night c
11.00 The national c
11.22 Viewpoint
11.30 Night report and sports final
11.48 One of a kind
12.48 Final report and weather

### CFCF 12

7.30 University of the air c
8.00 The Lucille Rivers Show c
8.10 Morning news
8.30 Hercules
9.00 Magic Tom c
9.30 Yoga c
10.00 Edith Serei c
10.30 Green acres c
11.00 All about faces c
11.30 McGowan and Co. c
12.00 The Flintstones c
12.30 Matinee with Joe Van: "The wind cannot read" (drame 1958) c
2.30 What's the good word c
3.00 Another world c
3.30 Anything you can do c
4.00 The Dick Van Dyke Show
4.30 Lasie
5.00 Truth or consequences c
5.30 Beat the clock c
6.00 Pulse c
7.00 The brady bunch c
7.30 The courtship of Eddie's father c
8.00 Marcus Welby MD. c
9.00 McGowan and Co. c
9.30 The Ian Tyson Show c
10.00 The persuaders c
11.00 The CTV national news c
11.18 Pulse c
12.00 "Make mine a million"
2.00 Sign-off

Voir aussi page 13


GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADÉMIE
AUJOURD'HUI 2 REPRÉSENTATIONS
À 1:30 - 5:30 - 9:00 P.M.
ACHETEZ VOS BILLETS À L'AVANCE
GUICHETS OUVERTS DE 12:30 À 9:00 P.M. TOUS LES JOURS
LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI À 8 P.M.
MER. 2 P.M. - 8 P.M.
SAM. 1:30 P.M. - 5 P.M. - 9 P.M.
DIM. 2 P.M. - 7:30 P.M.
TOUTES LES CARTES DE L'AGE D'OR VALABLES EN MATINÉE LE MER. ET SAMEDI SEULEMENT $1.50
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
À L'ÉCRAN
PLACE DU CANADA
861-1431
VIA CHATEAU CHAMPLAIN




Cinémas ODEON
Renoir 2e MOIS FILM DE KEN RUSSELL 18 ANS
"LA SYMPHONIE PATHETIQUE"
en couleurs 7:30 — 9:30
McLaren Film de PHILIPPE LABRO POUR TOUS
J.-C. TRINTIGNANT SANS MOBILE APPARENT
le DAUPHIN 7:30 - 9:30
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
couleurs 5e MOIS 14 ANS
FILM DE SERGIO LEONE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
EN COULEURS
VILLERAY CE SOIR 8:00
ST-DENIS JARRY 388-5577
UNE COMEDIE POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION! POUR TOUS
MONTY PYTHONS
AND NOW FOR SOMETHING COMPLETELY DIFFERENT 4e SEM.
ATWATER 2 ALEXIS NIHON PLAZA
en couleurs
ÉTAGE DE LA MODE
5:30-7:30-9:30
931-3313

RÉALISATION SERGIO LEONE 14 ANS
Festival CLINT EASTWOOD
30-31 mai et 1 juin :
PENDEZ LES HAUT ET COURT
avec CLINT EASTWOOD
ET
SEPT SECONDES EN EN FER
MONTROSE 722-0302
3180 Bélanger est

SALLES CLIMATISÉES
centre de cinéma st-denis
4e SEMAINE 14 ANS
LE CINÉMA CANADIEN NOUS PRÉSENTE UNE NOUVELLE GRANDE VEDETTE
MICHELINE LANCTÔT
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1972
avec DONALD PILON
WILLIE LAMOTHE
ROBERT RIVARD
dans le film qui a fait l'unanimité
EXIGEZ AU CONTRÔLE VOTRE COUPON DE PARTICIPATION À UN TIRAGE POUR UN VOYAGE À CANNES
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE
PANAVISION COULEUR
une production CARLE LAMY
film de GILLES CARLE
distribution FRANCE FILM
1594, ST-DENIS 849-4211
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY
st-denis
"Le Temps des Loups" s'inscrit dans la lignée des films de gangsters tels "Bonnie & Clyde" et "Dillinger".
14 ANS
Robert HOSSEIN Virna LISI Charles AZNAVOUR
LE TEMPS DES LOUPS
EASTMANCOLOR
Un film de Sergio Gobbi
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY
chevalier
Horaire: St-Denis - La Vraie Nature de Bernadette: 12.15 - 2.20 - 4.25 - 6.15 - 8.20 - 10.00 - Chevalier: Le temps des Loups: 12.05 - 2.30 - 5.05 - 7.12 - 9.37 - Pierrot: Le Mur de l'Atlantique: Sam. et dim. - 12.37 - 2.49 - 5.01 - 7.13 - 9.25. Sur semaine - 5.01 - 7.13 - 9.25.

SALLE RESNAIS
5e SEMAINE POUR TOUS
elysée 35 MILTON / 842-6053
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
EASTMANCOLOR
JEAN-PIERRE BLANC
SALLE EISENSTEIN POUR TOUS
C'EST TRÈS DRÔLE
un film de Jacques Tati

LE SUCCES DE L'ANNÉE
6e MOIS POUR TOUS
opération fou-rire!
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer
jean bissonnette
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS
Québec : Canardière - Drummondville : Drummond - Victoriaville : Laurier - Bagotville : Saguenay - Chicoutimi : Impérial - Jonquière : Bellevue - Alma : Canadien - Rouyn : Paramount - Val d'Or : Capitol -

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR MARDI 30 MAI
le meilleur film de Louis Malle
7:00 LE FEU FOLLET
Maurice Ronet, Jeanne Moreau et Alexandra Stewart
de Federico Fellini (v.o. s.-t. a.)
9:30 JULIETTE des ESPRITS
Giulietta Masina et Sandra Milo
DEMAIN MERCREDI 3 MAI
7:00 LA SOURCE (d'Ingmar Bergman)
9:30 RABBIT, RUN (de Jack Smight)
un film peu connu, un film extraordinaire
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

STUDIO A POUR TOUS
"PLUS RICHE, PLUS ORIGINAL QUE "JULES ET JIM"" — NOUVEL OBSERVATEUR
"L'OEUVRE D'UN GRAND CINÉASTE" — LA SUISSE
"DES COMÉDIENS MERVEILLEUX" — PARIS-MATCH
"SENTIMENTAL... PASSIONNANT" — COMBAT
un film de ALAIN TANNER EN COULEUR
LA SALAMANDRE
BULLE OGIER JEAN-LUC BIBEAU JACQUES DENIS
STUDIO B EN ANGLAIS en couleur
"UN RAVISSEMENT POUR LES SENS" — N.Y. TIMES
Raga RAVI SHANKAR GEORGE HARRISON YEHUDI MENUHIN
METRO CHAMP DE MARS 7:30 — 9:40 P.M. FACILITÉ DE STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St Paul (Place Jacques Cartier), 861 7863

dès vendredi!
tous les soirs à 8 h.
la trilogie de Masaki KOBAYASHI
LA CONDITION HUMAINE
PREMIÈRE PARTIE 2 au 10 juin
première fois au Québec
IL N'Y A PAS D'AMOUR PLUS GRAND
avec s.-t. français
DEUXIÈME PARTIE 11 au 16 juin
ROUTE VERS L'ÉTERNITÉ
avec s.-t. anglais
TROISIÈME PARTIE 17 au 22 juin
LA PRIÈRE DU SOLDAT
avec s.-t. anglais
verdi 5380 St-Laurent 277—3233
derniers soirs : de René Gilson à 7:30, 9:30
"ON N'ARRÊTE PAS LE PRINTEMPS"

9e SEM. POUR TOUS
AUSSI REMARQUABLE QUE 'Z'
SACCO & VANZETTI
FLEUR de LYS 850 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST

2e SEM.
5030, PAPINEAU 527-9131
METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27
bijou
L'OEUVRE MAÎTRESSE DU MARQUIS DE SADE
18 ANS Adultes
"Justine de Sade"
EASTMANCOLOR
HORAIRE: Justine: 12.25 - 3.32 - 6.19 - 9.26 - Leila: 2.04 - 5.11 - 8.18.
Un film de CLAUDE PIERSON
Également à l'affiche
LEILA LA BÊTE ÉROTIQUE
En couleurs - Version française de "Mantis in lace"

BALLET BOLSHOI
DATES ET PROGRAMME
SALLE WILFRID PELLETIER
19-20 juin LAC DES CYGNES 2e Acte
8:30 p.m. DIVERTISSEMENT
CARMEN
21 juin CHOPINIANA
8:30 p.m. LE PETIT CHEVAL BOSSU
DIVERTISSEMENT
22 juin GISELLE 2e Acte
8:30 p.m. DIVERTISSEMENT
RAYMONDA 3e Acte
Vous pouvez gagner un voyage à Moscou pour 2 personnes sur le DC8 d'AIR CANADA ou 2 billets pour notre série de 6 concerts et spectacles saison 1972-73, laquelle nous annoncerons sous peu et qui comprend NUREYEV et le BALLET NATIONAL - RUBINSTEIN - L'ORCHESTRE ET LES DANSEURS TZIGANES de HONGRIE - GILELS - LES MIMES DE POLOGNE - Le CIRQUE DE MOSCOU, etc. etc.
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.
932-2171

Rencontre québécoise internationale des Écrivains
MARDI 30 MAI
JOURNÉE CONSACRÉE À ISRAËL
15 h Projections de films documentaires israéliens
• Les arts en Israël
• Jérusalem
• Aménagement et développement du territoire
21 h Conférence d'Aharon Amir, directeur de la revue littéraire Keshet (Tel-Aviv) :
"Littérature israélienne d'aujourd'hui"
Les projections et la conférence auront lieu à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700 rue Saint-Denis, Montréal.
Le public est invité à assister à ces manifestations

Une initiative applaudie au 7e congrès de la Child Care

# Pour surmonter l'un des gros obstacles à de meilleurs soins, un ombudsman au Children's

par Renée Rowan

Les parents des petits patients du Montreal Children's Hospital qui viennent se faire traiter à l'urgence ou en clinique externe ont depuis cinq mois un "ombudsman" pour défendre leurs intérêts.

On connaît la situation dans les salles d'attente des cliniques: de longs moments avant d'être reçu par le médecin, la peur, l'anxiété, les problèmes de compréhension entre les parents et le personnel médical, des problèmes de langue (plusieurs familles de langue française ou des immigrés fréquentent le Children's) des difficultés d'orientation à l'intérieur des structures de l'hôpital, etc.

C'est pour remédier à cette situation que le Children's Hospital créait, il y a quelques mois, un nouveau rôle en milieu pédiatrique: celui d'agent de liaison entre les parents du petit malade et le personnel hospitalier en vue de dispenser de meilleurs soins.

Pour le moment, le projet est expérimental. L'agent de liaison est en service aux heures critiques: à l'urgence et en cliniques externes, de 10h à 13h, et en soirée, à l'urgence, de 18h à 24h.

"Nous sommes allé chercher nos ombudsmen à l'extérieur, explique le Dr John S. Charters. Il nous a semblé essentiel que ce rôle soit assumé par des personnes à l'extérieur du personnel hospitalier. Les parents ne se sentent pas toujours en confiance avec les travailleuses sociales ou les infirmières: ces personnes, à leurs yeux, font partie de "l'establishment" qu'ils discutent si fort actuellement. Nous avons donc décidé d'utiliser un personnel indépendant recruté à l'extérieur de l'hôpital."

Le matin, ce sont deux femmes: une maman et une grand-maman de langue française, mais qui s'expriment parfaitement en anglais, ce qui leur permet d'agir comme interprètes. Elles sont engagées à mi-temps. Le soir, ce sont des étudiants de 1ère et 2e années de médecine, également de langue française. "Ce que nous recherchons, dit le Dr Charters, ce sont des personnes davantage préoccupées par le côté humain que par l'aspect médical: notre personnel assume ce dernier rôle."

Celui des agents est essentiellement un rôle d'aide à la famille et d'accueil. Ainsi, auprès d'une mère qui attend depuis une heure et s'impatiente parce qu'elle a vu cinq autres personnes passer avant elle, le rôle de l'agent sera de s'informer pourquoi cette femme a dû attendre si longtemps. Il arrive souvent qu'une personne se soit trompée de salle sans s'en rendre compte. L'aide familial doit également s'assurer que les parents ont bien compris les ordonnances du médecin; il dirigera les parents vers le service de radiographie ou ailleurs selon les besoins.

Il n'est pas rare qu'en s'entretenant avec des parents, l'agent débouche sur d'autres problèmes qui n'ont rien à voir avec la raison pour laquelle ils sont venus à l'urgence ou à la clinique. Il dirigera la famille vers d'autres services ou la mettra en contact avec des organismes extérieurs quand c'est nécessaire.

L'expérience n'en est encore qu'à ses débuts, dit le Dr Charters. Les parents en sont très satisfaits et même le personnel hospitalier qui, au départ, était réticent, est maintenant enthousiaste. Elle se poursuivra encore jusqu'à l'automne avant d'aboutir à des conclusions. Présentée au 7e congrès annuel de l'American Association for Child Care in Hospitals, elle fut accueillie avec beaucoup d'intérêt par les 800 à 900 participants venus de tous les coins des États-Unis et du Canada.

Organisé sous les auspices du Montreal Children's Hospital et de la faculté de médecine de l'université McGill, le congrès a étudié. "Les obstacles à de meilleurs soins".

Ces obstacles, nous dit le Dr Yvon Gauthier, du département de psychiatrie de l'hôpital Sainte-Justine, peuvent se ramener à deux principaux: le manque de communication entre les gens qui oeuvrent auprès des petits malades (par ricochet avec les parents), et l'implication de tous les membres du personnel, depuis le balayeur jusqu'à l'administrateur.

"Théoriquement, souligne le Dr Gauthier, on sait ce qui doit être fait pour donner de meilleurs soins, mais en pratique, il n'est pas toujours facile de le faire. Pourquoi? Les facteurs sont nombreux. Le plus flagrant, peut-être, est que les hôpitaux sont devenus des systèmes administratifs extrêmement complexes et qu'il est très difficile de faire bouger les choses, de changer de longues habitudes. Il y a également des questions d'argent qui entrent en jeu".

Prenons comme exemple le système hospitalier: on sait qu'il vaudrait beaucoup mieux pour l'enfant de réduire au maximum l'hospitalisation pour le traiter le plus possible en clinique externe. Or, c'est plus payant d'hospitaliser des enfants que de les traiter en cliniques externes. Au gouvernement, le per diem se calcule par lit rempli.

On sait combien il est difficile pour les parents de s'impliquer au moment où un enfant est hospitalisé. Des efforts se font de plus en plus nombreux en ce sens: hospitalisation mère-enfant: heures de visites beaucoup plus larges (de 11h. à 20h et parfois davantage), etc. Trop peu de parents toutefois en profitent et il reste encore beaucoup de travail d'éducation à faire en ce sens.

Jusqu'ici, les parents ont été appelés à exercer surtout un rôle de présence. Ils pourraient être utilisés beaucoup plus si on les entraînait à prendre soin de leur enfant malade: prendre la température, alimenter l'enfant, certains soins simples à donner, etc. Il y a également un travail à faire auprès du personnel hospitalier pour l'amener à accepter ce rôle nouveau des parents. Un changement des mentalités suppose toujours du temps. "Il y a encore des infirmières trop rigides comme il y a des parents qui refusent de s'impliquer."



Les dames auxiliaires du Centre François-Michelle organisent un dîner-gala au profit de cette institution, le mardi 6 juin, dans la salle Le Centaur de Blue Bonnets. Sur la photo, deux des organisatrices de la soirée Mmes Louis-R. Desmarais et Andrée Duquette, en compagnie d'une petite élève de l'école et de Mme Germain Brière (au centre) présidente du conseil d'administration.

## Le centre François-Michelle à un tournant décisif

(R.R.) Fondé en décembre 1958, dans le sous-sol d'une église protestante, par un petit groupe de parents canadiens-français et catholiques, le Centre François-Michelle (du nom des deux premiers enfants inadaptés inscrits à l'école), en est arrivé à un tournant de son histoire.

Installé rue Mariette, à Notre-Dame de Grâce, dans des locaux loués à la CECM le centre est devenu beaucoup trop exigu pour ces quelque 80 élèves (la liste d'attente est longue), et ne peut développer ses services.

Reconnu comme institution privée d'intérêt public en 1968 par le ministère de l'éducation, le centre reçoit garçons et filles de 6 à 18 ans, semi-éducateurs ou qui présentent des possibilités d'éducation mais ne peuvent, à cause de handicaps sérieux, fréquenter les classes spéciales de la CECM étant incapables de s'y adapter.

M. Camille Caron, directeur général du centre, nous accueille dans un petit bureau de sept pieds sur sept pieds qui sert à la fois au directeur, au psychologue, à l'ortopédagogue et à l'orthophoniste: "Quand les parents d'un enfant viennent me rencontrer, il me faut déplacer un classeur pour qu'ils puissent s'asseoir..."

Si d'une part il est devenu nécessaire pour le centre de s'installer dans des locaux plus vastes, c'est également devenu obligatoire pour répondre aux exigences de sécurité du service des incendies de la ville qui exerce des pressions depuis deux ans déjà sur les administrateurs de l'école de faire faire les travaux de rénovation voulus.

Le centre, étant locataire, ne veut pas entreprendre ces travaux et la CECM refuse de les faire, jugeant les transformations trop coûteuses. "Le Service des incendies qui s'est montré tolérant jusqu'à maintenant, nous met aujourd'hui en demeure d'obtempérer aux exigences de sécurité ou de déménager d'ici septembre. Nous avons opté pour cette dernière formule," nous dit Mme Germain Brière, présidente du conseil d'administration.

Le centre a bon espoir que tout le problème soit réglé jeudi prochain, à la prochaine séance des commissaires de la CECM. Il est en pourparler depuis des mois pour acheter de la commission une école désaffectée située dans le secteur Ahuntsic, l'école Sainte-Rita annexe, à l'angle des rues Meunier et Sauriol.

"Cette école de huit grandes classes qui pourraient être subdivisés en des locaux plus petits, et qui a un gymnase au sous-sol et une très grande cour de récréation, nous permettrait de réaliser des projets qui traînent depuis des années: regrouper sur un même terrain le Centre François-Michelle, l'atelier protégé fréquenté par les plus de 18 ans, et un centre de dépannage, c'est-à-dire un endroit où les parents pourraient mettre leur enfant en pension pour quelques jours ou quelques semaines pour reprendre leur souffle, bénéficier d'une vacance, accorder un temps de repos à la mère ou permettre une hospitalisation souvent différée parce qu'il n'y a personne pour prendre en charge l'enfant."

## L'assainissement des eaux récréatives: 43 lacs du Québec seront étudiés en 72

QUEBEC – Poursuivant son programme, lancé l'été dernier, d'assainissement des eaux récréatives du Québec, le ministre responsable de la qualité de l'environnement, le docteur Victor C. Goldbloom, a annoncé, lors d'une conférence de presse, tenue hier à Québec, que 43 lacs seront étudiés en 1972.

Il s'agit de 24 lacs dont l'analyse a été commencée en 1971 et sera terminée cet été et de 19 nouveaux lacs tirés d'une liste d'attende qui sera progressivement réduite d'été en été.

Le ministre Goldbloom, a indiqué que de nouveau, cette année, une somme approximative de $200,000 sera consacrée à ce programme, qui fournira du travail à un nombre encore indéterminé d'étudiants.

Les lacs qui ont subi les analyses de la première phase dont l'étude sera terminée cet été sont:

Caché (Comté Labelle); Cloutier (comté Joliette); Christal (comté Montcalm); Deligny (comté Berthier); Des-Becs-Scies (comté Terrebonne); Des Seigneurs, (comté Terrebonne); Dufresne, (comté Terrebonne); Guindon (comté Terrebonne); Léon (comté Joliette); Long-LaSalle (comté Joliette); Mandeville (comté Berthier); Matambin (comté Berthier); Mooney (comté Montcalm); Ouimet (Mont-Tremblant, comté Terrebonne); Ouimet (Sainte-Anne-des-bois, Terrebonne); Pauzé (comté Montcalm); Pierre (comté Joliette); Rocher (comté Joliette); Rouge (comté Joliette); St-Amours (comté Terrebonne); Sauvage (comté Terrebonne); Théodore (comté Terrebonne); Vert (comté Joliette); Vert (Vezina, comté Joliette). Les nouveaux lacs dont l'étude sera entreprise et complétée cet été sont:

Domaine-des-lacs (comté Argenteuil); Hénault (comté Berthier); Libby (comté Brome); Long-Pond (comté Brome); Lovering (comté Stanstead); Luceme (comté Terrebonne); Lyster (comté Stanstead) Manitou (comté Terrebonne); Proctor (comté Argenteuil); Ste-Marguerite (comté Terrebonne); Selby (comté Missisquoi).

Deux lacs feront l'objet d'une étude spécifique effectuée par l'équipe Centreau de l'université Laval: Beauport (comté Chauveau), et Trois-Saumons (comté L'Islet).

Deux lacs recevront une attention spéciale parce qu'ils servent de source d'eau potable à des municipalités avoisinantes; ce sont les lacs Des-Piles, (comté Laviolette) et Mont-Joie (Comté Richmond).

Le lac Des-Piles alimente la ville de Grand'Mère et le lac Mont-Joie dessert déjà Bromptonville et doit à l'avenir fournir de l'eau potable à St-Elie d'Orford.

Trois lacs qui reçoivent des égouts municipaux et des effluents industriels seront étudiés en vue d'une dépollution nécessairement plus conplexe: Aylmer, (Comté Wolfe), Magog (Comté Stanstead) et William (Comté Mégantic).

Enfin, un projet innovateur de recherche sera entrepris au Lac-des-Chats (Comté Terrebonne). Une équipe d'ingénieurs spécialisés expérimentera des techniques de rajeunissement d'un lac prématurément vieilli par la pollution.

Dans les quatre derniers cas (Aylmer, Magog, William et le Lac-des-Chats), vue la complexité du travail à accomplir, il est possible que l'étude doive s'étendre sur une période de deux ans.

Le ministre Goldbloom a également annoncé que la qualité des plages dans la région de Montréal sera déterminée cette année. Trois séries de prélèvements seront effectuées, en juin, juillet et août, et les résultats seront publiés aussi rapidement que possible.

L'analyse des derniers chiffres, obtenus en 1969, semble indiquer que les sources de pollution des plages sont surtout locales. M. Goldbloom a déclaré que les inspecteurs devront en particulier identifier ces sources et donner des instructions quant aux correctifs à y apporter.

## Cabano: la réponse finale d'Ottawa dans 2 semaines

MATANE (PC) – Même si l'expiration du "dernier délai" a été fixée au 31 mai par les promoteurs du projet, ce n'est pas avant une quinzaine de jours que le gouvernement fédéral fera connaître se décision au sujet de la cartonnerie de Cabano.

C'est ce qu'a fait savoir dimanche le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, de passage à Matane où il a assisté à une convention, au cours de laquelle l'actuel député de cette circonscription aux Communes, M. Pierre DeBané, a été choisi sans opposition candidat libéral en vue des prochaines élections fédérales.

Interrogé au sujet du projet de cartonnerie, le ministre a répété que son ministère devait adopter une attitude résistente impliquant le gouvernement fédéral pour une subvention de près de $8 millions et des garanties de prêts à long terme pour quelque $15 million.

M. Marchand a assuré la population de Cabano que la réponse qu'il rendra d'ici deux semaines sera vraiment finale.

Il doit s'entretenir entre-temps avec le ministre québécois de l'industrie et du commerce, M. Guy Saint-Pierre.

## cinéma

**ALOUETTE:** "2001 odyssée de l'espace" 12.15 – 3.00 – 5.45 – 8.30
**ARLEQUIN:** "Chambres communiquantes" 2.25 – 5.45 – 9.15 et "Rouble à deux faces" 12.45 – 4.10 – 7.30
**ATWATER:** (Cinéma I) "The French Connection" 1.00 – 3.15 – 5.20 – 7.25 – 9.35
**ATWATER:** (Cinéma II) "And now for something completely different" 5.30 – 7.30 – 9.30
**AVENUE:** "A Clockwork Orange" 2.00 – 4.30 – 7.00 – 9.30
**BERRI:** "Un frisson dans la nuit" 2.25 – 6.10 – 10.00 et "Les proies" 12.30 – 4.10 – 8.00
**BIJOU:** "Justine de Sade" 12.25 – 3.32 – 6.19 – 9.25 et "Leila, la bête érotique" 2.04 – 5.11 – 8.18
**BONAVENTURE:** "Night after night" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00
**CANADIEN:** "L'orphelin à la voix d'or" 2.45 – 6.20 – 9.55 et "Les mariés de l'an II" 1.00 – 4.35 – 8.10
**CAPITOL:** "Tales of the crypt" 12.30 – 2.20 – 4.00 – 5.45 – 7.35 – 9.35
**CHAMPLAIN:** "L'Hôpital en folie" 12.00 – 3.25 – 6.50 – 10.15 et "Les Stances à Sophie" 1.35 – 5.00 – 8.25
**CHATEAU:** "Camp spécial no. 7" 2.40 – 6.00 – 9.30 et "Les esclaves du plaisir" 1.15 – 5.35 – 8.00
**CHEVALIER:** "Le temps des loups" 12.05 – 2.30 – 5.05 – 7.12 – 9.37
**CINEMA CÔTE-DES-NEIGES:** (Cinéma II) "Last Picture Show" 12.55 – 2.55 – 4.55 – 7.00 – 9.00
**CINEMA CÔTE-DES-NEIGES:** (Cinéma I) "To find a man" 1.20 – 3.20 – 5.15 – 7.15 – 9.15
**CINEMA DE PARIS:** "Sacco et Vanzetti" 12.15 – 2.30 – 4.45 – 7.00 – 9.15
**CINEMA V:** (voir Cinéma de Paris)
**CREMAZIE:** "Le survivant" 9.30 et "L'homme qui sortait du bagne" 7.30
**DAUPHIN:** (Renoir) "Symphonie pathétique" 7.30 – 9.30 (McLaren) "Sans mobile apparent" 7.30 – 9.30
**ELECTRA:** "Camp spécial no. 7" 3.10 – 6.30 – 9.50 et "Les esclaves du plaisir" 1.15 – 4.30 – 7.50
**ELYSEE:** (Salle Resnais) "La vieille fille" 7.30 – 9.30 (Salle Eisenstein) "Traffic" 7.30 – 9.30
**FESTIVAL:** "Wr, Mysteries of the organism" 7.30 – 9.30
**FLEUR DE LYS:** Voir Cinéma de Paris
**IMPERIAL:** "Scandale" 12.30 – 3.40 – 6.55 – 10.05 et "Monsieur le curé est mis au vert et voit rouge" 1.55 – 5.05 – 8.20
**KENT:** "Song of the south" 2.40 – 6.05 – 9.25 et "Barefoot executive" 1.00 – 4.20 – 7.40
**LOEWS:** "The Godfather" 10.15 – 1.30 – 5.00 – 8.30
**LUCERNE:** "Pile ou face" 7.45 et "Après-Ski" 6.05 – 9.25
**MAISONNEUVE:** "Tiens-toi bien après les oreilles à papa" 6.00 – 8.00 – 10.00
**MERCIER:** "Le reptile" 6.00 – 9.30 et "Compartiment tueurs" 8.05
**MIDI-MINUIT:** "Les fantaisies amoureuses de Siegfried" 12.30 – 3.30 – 6.30 – 9.30 et "Les plaisirs secrets d'un playboy" 2.00 – 5.00 – 8.10
**MONKLAND:** "Carry on camping" 2.30 – 5.35 – 8.50 et "Carry on up the jungle" 1.00 – 4.05 – 7.10 – 10.25
**OUTREMONT:** "Le feu Follet" 7.00 et "Juliet of the Spirits" 9.30
**PALACE:** "Z.P.G." 1.00 – 3.05 – 5.15 – 7.25 – 9.30
**PAPINEAU:** "Qui s'y frotte s'y pique" 2.20 – 4.55 – 7.35 – 10.10 et "Cette soif d'amour" 1.00 – 3.35 – 6.10 – 8.50
**PARC:** "Les bidasses en folie" et "Sibérie, terre de violence"
**PIERROT:** "Le mur de l'Atlantique" 5.01 – 7.13 – 9.25
**PIGALLE:** Voir Midi-Minuit.
**PLACE DU CANADA:** "Fiddler on the roof" 2.00 – 7.30
**PLACE VILLE-MARIE:** (Grand cinéma) "Decameron" 1.10 – 3.10 – 5.10 – 7.20 – 9.30
**PLACE VILLE-MARIE:** (Petit cinéma) "Minnie and Moscovitz" 12.30 – 2.30 – 4.25 – 6.30 – 8.35
**PLAZA:** Voir Canadien
**PUSSYCAT:** "Dominique Daughters of lesbos" 12.00 – 2.35 – 5.10 – 7.45 – 10.20 et "Only in my dreams" 1.10 – 3.45 – 6.20 – 8.55
**RIVOLI:** Voir Arlequin
**SAINT-DENIS:** "La vriae nature de Bernadette" 12.05 – 2.42 – 4.19 – 6.07 – 8.14 – 9.52
**SEVILLE:** "One is a lonely number" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.40
**SNOWDON:** "Cabaret" 12.25 – 2.35 – 4.45 – 7.00 – 9.10
**VAN HORNE:** "The great waltz" 1.15 – 3.15 – 5.10 – 7.10 – 9.10
**VENDOME:** "Bedroom mazurka" 12.45 – 2.55 – 5.05 – 7.15 – 9.20
**VERSAILLE** (Salle rouge) Voir Château
**VERSAILLE:** (Salle bleue) "La comtesse nue" et "Viens mon petit oiseau" 7.50
**VERDI:** "On n'arrête pas le printemps" 7.30 – 9.30
**VERDUN:** "Les dix commandements" 8.00
**VIDEOGRAPHE:** "A mouracisse" et "Le p'tit vlimeu" "Un Vallières bien ordinaire" 8.00
**VIEUX-MONTREAL:**
**STUDIO A:** "La Salamande" 7.30 – 9.40
**STUDIO B:** "Raga" 7.30 – 9.40
**VILLERAY:** "Il était une fois dans l'Ouest" 8.00
**WESTMOUNT:** "What's up Doc" 1.00 – 2.40 – 4.20 – 6.00 – 7.40 – 9.20
**WESTMOUNT SQUARE:** "Made for each others" 1.05 – 3.05 – 5.05 – 7.05 – 9.10
**YORK:** "Play it again Sam" 1.50 – 3.45 – 5.40 – 7.35 – 9.30
**CINEMATHEQUE:** "Activités suspendues durant l'été"

## théâtre

**GRAND THEATRE DE QUEBEC:** "Charborneau et le Chef" de J. T. McDonough 21h.
**LA POUDRIERE:** "How the other half Loves", par Alan Ayckbourn. 16h. 19h30.
**NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE:** "Atelier 72". Yvan Canuel – horaire irrégulier.
**REVUE THEATRE:** "Atonale", de M. Huldschinski - 21h.
**THEATRE D'AUJOURD'HUI:** "Dédé Mesure", de J.C. Germain - 20h30.

**PLACE DES ARTS**

**SALLE WILFRID PELLETIER:** Gilbert Bécaud - 20.30h.
**SALLE MAISONNEUVE:** Ravi Shankar - 19h. et Syrinx - 22h.
**SALLE PORT-ROYAL:** Relâche.

Voir aussi page 12


**AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE DES ABONNÉS DU DEVOIR**

Afin d'éviter toute interruption dans la livraison de leur journal nous prions les abonnés du DEVOIR qui déménagent de bien vouloir nous faire part de leur changement d'adresse au moins 10 jours à l'avance.

NOM: . . . . . .
ADRESSE ACTUELLE: . . . . . .
. . . . . .
NOUVELLE ADRESSE: . . . . . .
. . . . . .
À PARTIR DU . . . . . .

*S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à* **LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101.**

**PARENTS**

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

**844-3361 poste 240**



*Au village olympique de Munich*

## 50,000 lits à mettre en place

Munich (Olympia Press). – 90 jours environ avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de 1972, la phase finale de l'aménagement a débuté: les immeubles olympiques terminés sont en train d'être aménagés.

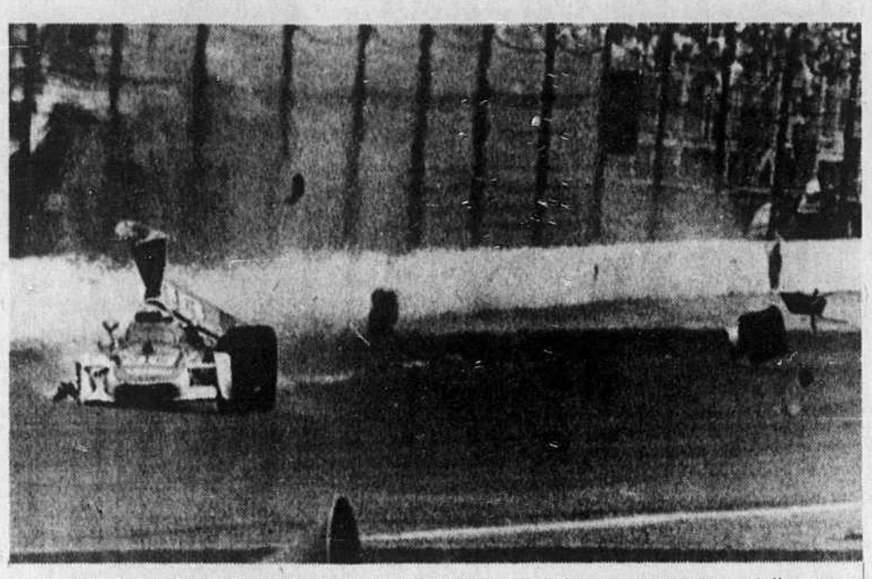
L'aménagement intérieur de la cité de la presse où vont loger près de 4,000 journalistes et 2,500 techniciens, a commencé il y a déjà plusieurs semaines, le village olympique destiné à 12,000 athlètes et accompagnateurs est en train d'être meublé. Viennent s'ajouter à ceci les logements du camp de la jeunesse et ceux des 20,000 auxiliaires. Dans les aires de compétition, les infirmeries, les salles de contrôle de dopage, les bureaux, les secteurs des invités d'honneur, les centres auxiliaires de presse, les cafétérias, les locaux de la police, des pompiers, de la douane etc... doivent également être aménagés.

Ce n'est pas une tâche facile: c'est ainsi par exemple que 50,000 lits, 25,000 lampes, 25,000 tables, 50,000 chaises, armoires et tapis doivent être livrés en temps utile et installés aux endroits prévus. Les meubles, choisis par l'architecte Fritz Gotthelf en collaboration avec la Bundeswehr et en partie d'une conception nouvelle, ont été fabriqués par des firmes allemandes et sont entreposés dans un dépôt munichois, où ils occupent une surface de 60,000 m2, où la compagnie de transport olympique officiellement agrée Schenker & Co va les chercher au fur et à mesure.

Ce n'est que grâce à l'aide d'un ordinateur qu'il a été possible de venir à bout de ce travail gigantesque. Un plan général d'ameublement, établi auparavant, ayant été emmagasiné dans l'ordinateur, celui-ci calcule la date et la quantité de meubles à livrer, groupés par container et niveaux d'habitation.

Le mobilier, mis à disposition du comité organisateur par la Bundeswehr et dont la valeur globale s'élève à 53 millions de marks, sera utilisé, après les Jeux, dans des casernes. Tout est prêté par la Bundeswehr: des crochets à roulette pour les rideaux aux tapis, des matelas à la literie. C'est ainsi que par exemple 82,000 mètres de lés de rideaux et près d'un demi-million de crochets à roulette seront utilisés.

# l'information sportive



LA WATSON-OFFENHAUSER de Mike Wosley perd deux roues après qu'elle eut durement donné contre la clôture qui entoure la piste, lors des 500 milles d'Indianapolis disputés samedi. Mosley a été transporté immédiatement à l'hôpital, souffrant de brûlures aux deuxième et troisième degrés. (Téléphoto PA)

## *Denver présentera les Jeux de 1976*

LAUSANNE, (AFP) – Il n'est pas question que Denver renonce à organiser les jeux d'hiver 1976, bien que rapport présenté par les organisations américaines n'ait pas satisfait toutes les fédérations internationales des sports d'hiver, a déclaré M. Avery Brundage, président du Comité international olympique (C.I.O.), qui a donné une conférence de presse hier soir à Lausanne, à l'issue d'une réunion commune entre la commission exécutive du C.I.O. et les fédérations internationales olympiques.

M. Brundage a indiqué que les organisations américaines seront entendues une nouvelle fois au congrès olympique de Munich, en août prochain. "C'est à Munich, a-t-il dit, que nous règlerons les divers problèmes qui restent en suspens. Pour l'instant, ce que nous savons est que les Jeux d'hivers ont été attribués à Denver et que le comité américain s'est engagé à organiser les épreuves de ces Jeux, conformément aux règles olympiques et à la pleine satisfaction des fédérations internationales."

M. Brundage a rappelé les récriminations de la fédération internationale de bobsleigh, qui s'oppose au projet des organisateurs de Denver de supprimer l'épreuve de bob à quatre au programme des Jeux 1976.

Il a également rappelé que la fédération internationale de ski trouve les distances trop considérables entre les divers sites de compétition: les courses de ski alpin auront lieu, selon le plan prévu par les organisateurs américains, à Vail Beaver Creek (174 kms. de Denver) et les épreuves de ski nordique à Streamboat Springs (250 kms. de Denver): "Nous n'apprécions pas que ces sites soient aussi éloignés, mais, pour le moment, il semble qu'aucune autre solution ne soit possible", a dit M. Brundage.

En ce qui concerne la proposition des fédérations internationales olympiques, d'adapter à chaque sport la nouvelle règle 26 de la charte olympique sur l'amateurisme, M. Brundage a indiqué que les diverses modifications suggérées seront examinées après les Jeux de Munich: "Nous voulons bénéficier de l'expérience de Munich, a-t-il ajouté."

Enfin, M. Brundage a répéré qu'il n'accepterait pas une prolongation limitée de son mandat après Munich, au cas où le C.I.O. ne parviendrait pas à se mettre d'accord sur une candidature présidentielle au congrès de Munich." Mon mandat expire à Munich, a dit le président du C.I.O. pour moi c'est terminé. Vingt ans de présence c'est suffisant. Le C.I.O. m'a assez vu et peut-être est-il fatigué de m'avoir vu si longtemps.

## 216 GOLFEURS À L'OMNIUM PRINTANIER

La saison compétitive de golf du Québec ouvre cette semaine au club de golf Candiac avec le 44ème Tournoi Printanier annuel du Québec. Quatre vingt professionnels et 136 amateurs se sont inscrits à la compétition qui, pour la première fois de son histoire, aura une ronde de qualification prévue pour demain également à Candiac.

Cinquante-et-un professionnels et un nombre équivalent d'amateurs, tirés des listes d'exemptions de l'A.C.G.P. et de l'A.G.Q. sont automatiquement inscrits à la ronde de 18 trous de vendredi. Cent quatorze joueurs se disputeront les 48 places restantes au cours de la ronde de qualification de demain. Cette année, l'A.G.Q. a décidé de remplacer l'ancienne méthode de diminuer les inscriptions par élimination de marge d'erreur, par des rondes de qualification.

Paul Labonté, professionnel de l'Ephiphanie défendra le titre qu'il s'est mérité l'année dernière à Beaconsfield avec un au-dessous de la normale 70. Adrien Bigras, professionnel de Rosemère, gagnant 1970, Jack Bissegger de la Vallée du Richelieu, et Phil Giroux de la Ville de Montreal entreront également en lice pour le premier prix de $500. Les amateurs favoris sont Glen Seely, d'Ottawa, Pierre Archambault, de Laval, et Daniel Talbot de Beloeil.

Voici la liste des départs pour la ronde de qualification de mercredi ainsi que celle du tournoi Printannier:

**HEURES DE DEPART**

**PREMIER TERTRE**

8h00 – A. Taylor, L. Lloyd, Y. Morin, A. Patton.
8h08 – R. Lambert, B. Champeau, R. Feigel, B. Hogarth.
8h16 – D. Barnoff, G. Gamache, V. Desjardins, Y.D. Jones.
8h24 – M. Brown, P. Léger, J. Schirch, M. Millaire.
8h40 – B. Walker, J. Morin, J. Lafrance, T. Hamilton.
8h48 – M. Matthieu, D.Davies, M. Echenberg, B. Forget.
8h56 – F. Delisle, D. Bergevin, P. Lindell, G. LePage.
9h04 – D. Stotland, G. Cardinal, F. Fabre, J. Lawrie.
9h12 – L. Weir, L. Juteau, G. Bertrand, T. Arnone.
9h20– P. Mayo, M. Desrosiers, J. Deslauriers, Collins.
9h28 – C. Parent, M. David, D. Black, M. Fortier.
9h44 – ). Lamoureux, P. Brosseau, R. Frew, J. Morin.
9h52 – A. Anderson, B. Deschesneau, R. Carrière, A. Burns.
10h00 – J. Lalonde, G. MacDonald, R. Périard, A. Howard.

**DIXIEME TERTRE**

8h00 – R. Laroche, J. Couvrette.
8h08 – G. Hanna, J–P. Gauthier, R. Lévesque.
8h16 – A. Huard, G. Pierre, R. Bardier, G. Piette.
8h24 – K. Cuthbert, B. Brown, R. McLean, L. McCauley.
8h40 – J–B. Corbeil, R. Fisher, D. Richard, D. Fillion.
8h48 – F. Clermont, B. Lattimore, G. Renaud, B. Malette.
8h56 – M. Aziz, C. Normandin, F. Primeau, T. Gemma.
9h04 – B. Preston, R. Mikowetz, C. Fournel, A. Tremblay.
9h12 – J–M. Lafrenière, M. Marinier, J. Desroches, J–L. Laflamme.
9h20 – L. Balet, P.C. Roy, R. Jeanson, R. Landry.
9h28 – M. Lavoie, G. Bernier, J. Houston, R. Dufort.
9h44 – R. Poirier, M. Brisebois, W. Pistruzak, Y. Bouchard.
9h52 – L. Ouellette, M. Lemenu, R. Dubeau, G. McLean.
10h00 – J. Goyer, L. Bossy, F. Drapeau, J. MacPherson.
10h08 – E. Irwin, P. Bourgoin, R. McCullough, D. Pesant.

**TOURNOI PRINTANIER**

9h52 – T. Hunter, M. Veilleux.
10h00 – J–L. Boyer, S. Bélanger, R. Bouchard, Br. McLean.
10h08 – M. Laflamme, M. Robert, M. Dubreuil, R. Conklin.
10h16 – M. Pépin, B. McEven, R. Millaire, J–P. Duchesneau.
10h24 – G. Huot, H. Setlakwe, A. Ogilvie, R. Huot.
10h40 – D. Campbell, G. Zelmer, J. McLean, R. St-Vincent.
10h48 – D. McEwen, D. Flam, J. Duhamel, G. Rousseau.
10h56 – D. Ledoux, D. Pelletier, J. Taylor, M. Pigeon.
11h04 – J. Lafontaine, G. Hemlock, J–M. Bougie, J. Westwell.
11h12 – G. Trachy, A. Madore, J. Norris, G. Cardinal.
11h20 – R. Noël. K. Dion, L. Brien D. Doucet.
11h28 – F. Kay, P. Lynch, A. Shand, J.G. Périard.
11h44 – B. McGrath, W. Lachapelle, B. Rousseau, D. Gauthier.
11h52 – C. Dufour, A. Jetté, A. Bigras, P. Giroux.
Midi – G. Seely, Y. Lefebvre, J. Bissegger, P. Labonté.
12h08 – P. Archambault, M. Taché, A. Gagnier, J. Porter.
12h16 – D. Rioux, J. Godin, J. Millaire, N. Doyle.
12h24 – P. Lessard, D. Talbot, H. Chatelain, L. Taylor.
12h40 – D. Clair, T. Townend, A. Harvey, B. Fry.
12h48 – G. Gollain, D. Kirby, M. Morin, A. Morency.
12h56 – G. Olson, C. Crowley, G. Arnold, D. McKeating.
1h04 –R. Jackson, E. Ross, D. Ross, J–P. Alary.
1h12 – M. Defalco, G. Fabre, A. Maltais, G. Périard.
1h20 – M. Batten G. Linn, A. Gousse, J–B. Regnaud.
1h28 – G. LeRiche, H. Harding, D. Gray, N. Hunt.
1h36 – G. Lenton, J. Timmins, P. Going, J–M. Ladouceur.

### Trevino vs Nicklaus

CLEVELAND (PA) – Lee Trevino, Jack Nicklaus, Kathy Whitworth et JoAnne Carner joueront aujourd'hui les comptes que tenteront de battre les golfeurs amateurs des Etats-Unis et ce jusqu'au 18 juin.

Trevino, vainqueur des Omniums Américain; Canadien et Britannique, affrontera Nicklaus, le plus grand boursier de tous les temps.

Mlle Whitworth, championne de l'Association des golfeuses professionnelles en 1971, rencontrera la détentrice du championnat des Etats-Unis, Mme Carner.

Les quatre golfeurs joueront au club Canterburry long de 6,800 verges et à normale 71.

Cette journée couronne enfin un effort afin d'amasser des fonds pour les golfeurs des Etats-Unis.

**MARK DONOHUE**, bien qu'il n'ait mené que pendant 12 tours de piste, a néanmoins récolté $218,767.90 pour sa victoire dans les 500 milles d'Indianapolis disputés samedi. Ayant toujours été parmi les meneurs, Donohue a de plus enregistré le tour le plus rapide avec un temps de 187.539 m/h. Al Unser, qui a fini au deuxième rang, a mérité $95,257.89 pour ses efforts. Viennent ensuite Joe Leonard, $58,797.89; Sam Skessions, $39,582.89; Sam Posey, $37,410.89; Lloyd Ruby, $29,506.89; Mike Hiss, $29,869.89; Mario Andretti, $24,821.89; Jimmy Caruthers, $23,093.89; et Cale Yarborought, $22,132.89.

* * *

**DENNIS HULME**, de la Nouvelle-Zélande, a remporté hier, à Oulton Park, Angleterre, la coupe d'Or pour formule-un. La victoire de Hulme n'a cependant pas été de tout repos car le Brésilien Emerson Fittipaldi l'a talloné du début à la fin. Le vainqueur, qui pilotait une McLaren, a conservé une moyenne de 115.17 m/h. Tim Schenke, sur Surtees, a fini troisième.

* * *

**JODY SCHEKTER**, d'Afrique du Sud, a pour sa part gagné la course internationale pour formule-11 présentée à Crystal Palace, Angleterre. Schekter, sur McLaren, a devancé Mike Hailwood, sur Surtees, et Carlos Reutemann, sur Brabham.

**EARL INGARFIELD** a déclaré hier qu'il avait refusé le poste d'instructeur des Islanders de New York, l'une des deux nouvelles équipes de la ligue Nationale de hockey. L'ancien joueur des Rangers de New York a dirigé les Pats de Régina de la ligue de l'Ouest l'an dernier avant d'accepter le poste de dépisteur pour le compte des Islanders. Ingarfield a refusé l'offre de l'équipe new yorkaise par ce que d'une part, il ne sait pas s'il désire poursuivre sa carrière dans le hockey à titre d'instructeur et, d'autre part, il n'est pas présentement en mesure de déménager sa famille.

* * *

**FERRARI** participera très vraisemblablement aux 24 heures du Mans, 9ème épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Quatre voitures équipées d'un moteur de 3,000 CC à douze cylindrés, seront mises au point aujourd'hui et demain à Monza, par Regazzoni, Ickx, Merzario et Munari. Il s'agira principalement de procéder à des essais de pneumatiques, donc de durée.

* * *

**LES ASTROS DE HOUSTON** ont placé hier le nom du receveur Jack Hiatt sur la liste des blessés pour 21 jours à cause d'une très légère fracture à l'épaule gauche. Afin de remplacer Hiatt, les Astros ont fait appel à Larry Howard du club Oklahoma. Hiatt se serait apparemment blessé lors d'un jeu au 3ème-but contre les Dodgers de Los Angeles, dimanche.

* * *

**LES YANKEES DE NEW YORK** ont pour leur part, envoyé le joueur de 3ème-but Rich McKinney à leur filiale de Syracuse. McKenney avait été acquis au cours de l'hiver des White Sox de Chicago en retour du lanceur Stan Bahnsen. En 31 parties avec les Yankees, il a conservé une moyenne de .216.

* * *

**POINTE-AUX-TREMBLES** continue sa poussée vers l'olympisme. Ainsi aujourd'hui les garçons et filles de la Commission scolaire de l'endroit pourront prendre part à une course de fond du printemps que le Service d'éducation physique organise au cimetière Hawtorn Dale. Depuis quelques années, les autorités de ce lieu de repos acceptent avec joie de fournir leur participation aux jeunes athlètes en herbe de l'endroit. Les prochaines étapes du sport amateur seront les concours d'athlétisme dans les écoles, la rencontre annuelle d'athlétisme inter-écoles et la compétition athlétisme Inter-commissions scolaires de l'Est de Montréal.

* * *

**A PARTIR DE 1973**, les entraîneurs provinciaux dirigeant une équipe senior de soccer devront obligatoirement être diplômés par la Fédération québécoise ou l'Association canadienne. Telle est la première grande décision de l'Association des entraîneurs de soccer du Québec qui vient de naître sous la présidence de Mike Farnan, de Rosemère.



MUSIQUE MAESTRO -- Il ne manque vraiment que la musique pour que ce "ballet improvisé" soir parfait. (Téléphoto PC)


**COMPTABLES AGRÉÉS**

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunetta, C.A.
240, rue St-Jacques, 6e étage
Montréal 126 - 849-1695

BASTIEN, NORMANDIN BARRIERE & ASSOCIES
Comptables Agréés
F.J. Bastien, C.A. Y. Normandin, C.A.
R. Barriere, C.A. R. Normandin, C.A.
G. Barduas, C.A. J. Beaulac, C.A.
J. Marcel Daoust, C.A.
P. Beaudoin, C.A. G. Bouchard, C.A.
P. Contant, C.A. M. Gagné, C.A.
G. Guenette, C.A. M. Jalbert, C.A.
J.L. Richard, C.A.
Edifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, suite 1564
Montréal 126, Que. - 844-4445
Société affiliée:
BASTIEN, MENARD, NORMANDIN, SEGUIN & ASSOCIES
Montréal, Ottawa, Hull, Hawkesbury, Grand-Mère, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières

LORENZO BÉLANGER ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
En collaboration avec:
Société d'Études Economiques et d'Expertise Comptable (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris)
Société d'Études Comptables (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon)
et
Holden, Howard & Co. (Chartered Accountants)
Montreal et Chicoutimi, Canada
Paris et St-Étienne, France
Londres, Grande Bretagne
Suite 360, 1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109, Qué.
937-4238

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
Claude Chevalier, C.A.
Louis Philippe Chamberland, C.A.
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUÉBEC
Édouard Richard, C.A.
MONTRÉAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUÉBEC
150 ouest, 73ième Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
3100 Tour de la Bourse
861-5741
Montréal 115 (Qué.)

CAZELAIS, POUPART, PRIVÉ & ASSOCIÉS
Charles Cazelais, B.A., B.Com., L.A., C.A.
Gaetan Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
Gerard Privé, B.Sc. Com., C.A.
3737 Monselet, Mtl-Nord,
5936 St-Hubert, Montréal,
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
J.C. Bonnycastle, C.A. M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. L.J. Carriere, C.A.
M. Denega, C.A. W.A. Farlinger, C.A.
H.R. German, C.A. J.B. Gick, C.A.
A.W. Gilmour, C.A. G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. D.C. Hoover, C.A.
G.P. Keeping, C.A. G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. R. Pearl, C.A.
R.A. Sinclair, C.A. W.J. Smith, C.A.
Associés - résidents Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

COULOMBE, BEAUDOIN ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
700 Ouest,
Boulevard Crémazie
Montréal 303,
tél.: 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine C.A. Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau C.A.
Yvon Béguin, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Florian Fredette c.a. Guy Charette c.a.
Roger Poupart c.a. Martin Lajeunesse c.a.
Hubert Mercier c.a. Raymond A. Poirier c.a.
Jean-Paul Berti, c.a.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENDINNING, JARRETT, GOULD & CIE
ALEXANDER GRANT & CIE
Associés de la firme internationale ALEXANDER GRANT TANSLEY WITT
Montréal, Cobourg, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops & Vancouver
715 CARRÉ VICTORIA
MONTREAL 126 844-3307

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A. P.Y. Brosseau, C.A.
D. Allard, C.A. R. Morin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A. P. Ponsan, C.A.
Louis Bourdages, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU MacGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catherines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Societe nationale affiliee
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
avec bureaux a Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto
Montreal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande Bretagne et aux Etats-Unis d'Amerique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDE, OUIMET, DESMARAIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Ouimet, C.A.
50 Place Crémazie Suite 422
Montréal 351 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Real Mainville C.A.
Gilles Blondin C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan C.A.
Gilles Mercille, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Incorporant
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables Agréés
Membres de
THE MANN JUDD INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux a Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Belgique et autres pays.
Édifice B.C.N., Bureau 2000
500 Place d'Armes,
Montréal 126 - 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
5 Place Ville-Marie 866-9701
Montreal, Quebec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie,
Comptables agréés,
Suite 1225,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 126, Qué.,
Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
associés de la firme nationale
RAYMOND, CAMPBELL, BÉLANGER WALTON, CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 115, Québec
Montréal, Sherbrooke, Lac Megantic, Rouyn, Toronto, London, Sornia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE
McLintock
Main Lafrentz & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montreal, New Westminster, Ottawa, Quebec, Regina, St Jean T.N., Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE
Comptables agréés
401 est, St-Joseph 844-1044
Eddy Chirotta, c.a. Magella Girard, c.a.
Jacques G. Hébert, c.a. J. Guy St-Georges, c.a.
Kimiaki Nakashima, c.a. Rejean Paille, c.a.
Jean-Claude Legault, c.a.
Représentée dans d'autres villes principales du Canada.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montreal · Quebec
Rimouski · Sherbrooke
Trois-Rivières
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Quebec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria Bermudes, Nassau et Freeport Bahamas, Grand Cayman États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

LUCIEN VIAU & ASSOCIES
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie - Du. 8-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Édouard, LaSalle
690 365-0023



**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR




# Morton faillit à la 6ème et les Cubs l'emportent 5-2

CHICAGO (Le Devoir) – Carl Morton semblait bien se diriger vers une autre performance éclatante, hier après-midi à Chicago, quand le toit lui est tombé sur la tête à la 6ème manche. Jusque là, il n'avait affronté que le minimum de 15 frappeurs en cinq manches, ne permettant aucun coup sûr. Mais le premier frappeur à lui faire face à la 6ème, Jose Cardenal, claqua un difficile coup dans la gauche que Ken Singleton saisit tout d'abord mais échappa en donnant contre la clôture. C'était un double, le premier de six coups sûrs dans cette manche de 5 points contre Morton, et les Cubs l'ont emporté 5-2, gagnant ainsi les honneurs de la série 3-1. Morton n'avait pas permis un seul coup sûr en 11 manches consécutives avant celui de Cardenal.

La partie a failli ne pas avoir lieu à la suite d'une pluie abondante en début d'après-midi, ce qui fit retarder le début du match d'une heure et 24 minutes. Mais comme c'était la journée du Souvenir aux Etats-Unis, on s'est armé de patience et la partie a pu avoir lieu, au profit des Cubs. Les Expos avaient pris les devants 2-0 après 4 manches de jeu.

En tout et partout, les vainqueurs n'ont réussi que 8 coups sûrs dont deux par le lanceur gagnant, le droitier Milt Pappas qui montre maintenant une fiche de 4-3. Ce dernier a limité les Expos à seulement 6 coups sûrs, tous au cours des cinq premières manches de jeu. Après la douche froide que ses coéquipiers ont versée sur le dos des joueurs-Expos à la 6ème, il s'est défait des Montréalais avec une étonnante facilité au cours des quatre dernières manches.

**Beau début**

Les Expos ont connu un très bon départ cependant. Mais ce ne fut pas suffisant. Les Expos ont solidement atteint Pappas dans les premières manches cependant que Morton se moquait de ses rivaux.

Mike Jorgensen a claqué un double après deux retraits à la première mais Bob Bailey devait mordre la poussière. Comme c'est son habitude depuis le début de la saison, Bailey claque des circuits alors qu'il n'y a personne sur les sentiers. C'est d'ailleurs ce qu'il fit à la 4ème pour procurer les devants 2-0 aux Expos.

Ces derniers ont tout d'abord pris les devants 1-0 au début de la deuxième manche. Le vétéran Ron Fairly a réussi un simple avant de croiser le marbre sur le double du frappeur suivant Singleton qui faisait compter un deuxième point dans une seconde partie consécutive après avoir été 25 parties de suite sans pousser un coéquipier au marbre.

Mais son échappée à la 6ème devait provoquer la débandade des troupiers de Gene Mauch qui sont entrés à Montréal immédiatement après la rencontre. Ils seront au parc Jarry ce soir pour amorcer une série de deux parties contres les champions du monde, les Pirates de Pittsburgh. Ces derniers enverront leur enfant-problème Dock Ellis (5-2) au monticule contre le jeune (mais inefficace cette saison) Ernie McAnally (0-5).

**Manche désastreuse**

Après le coup de Cardenal, à la 6ème, le receveur Randy Hundley, avec une moyenne de .198, suivait avec un difficile roulant en direction du monticule, ce qui fut bon pour un simple. Le tout après un compte complet. Pappas a continué le bal avec un simple, bon pour un point. Don Kessinger a claqué ensuite une balle sur la clôture de droite pour pousser Hundley au marbre et égaler le pointage 2-2. Glenn Beckert a frappé dans un choix de l'intérieur avant que le vétéran Billy Williams ne fasse compter le point vainqueur avec un autre coup sûr au champ intérieur, cette fois à Ron Hunt, au 2ème-but. Morton a retiré Ron Santo à 8 mais le simple qu'il accordait à Rick Monday devait mettre un point final à sa journée de travail. Le simple de Monday portait le pointage à 4-2. John Strohmayer s'est amené en relève et son premier lancer en fut un mauvais, ce qui a permis à Williams de compter le dernier point de la partie.

Les deux derniers coups sûrs des Expos ont été l'oeuvre du simple de Morton, comme premier frappeur, à la 3ème et d'un autre simple de Ron Hunt après deux retraits à la 5ème. Santo a réussi le dernier coup sûr des siens à la 8ème contre Steve Renko qui accorda aussi deux buts sur balles dans la seule manche qu'il a lancée.

Ce résultat laisse les Cubs à 7 parties des Mets de New-York tandis que les Expos sont à 11 parties de la tête. Les Cubs entreprennent une série contre les Cardinaux de Saint-Louis cet après-midi au Wrigley Field.

| MONTREAL (2) | ab | p | cs | pp | CHICAGO (5) | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Hunt, 2b | 3 | 0 | 1 | 0 | Kessinger, dc | 4 | 0 | 1 | 1 |
| Day, cc | 4 | 0 | 0 | 0 | Beckert, 2b | 4 | 1 | 0 | 0 |
| Renko, l | 0 | 0 | 0 | 0 | Willams, cg | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Jorgensn, 1b | 4 | 0 | 1 | 0 | Santo, 3b | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Bailey, 3b | 4 | 1 | 1 | 1 | Monday, cc | 3 | 0 | 1 | 1 |
| Fairly, cd | 4 | 1 | 1 | 0 | Fanzone, 1b | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Singleton, cg | 3 | 0 | 1 | 1 | Cardenal, cd | 4 | 1 | 1 | 0 |
| Boccablla, r | 3 | 0 | 0 | 0 | Hundley, r | 3 | 1 | 1 | 0 |
| Foli, ac | 3 | 0 | 0 | 0 | Pappas, l | 3 | 1 | 2 | 1 |
| Morton, l | 2 | 0 | 1 | 0 | | | | | |
| Strhmayr, l | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Fairey, fo-cc | 1 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Totaux | 31 | 2 | 6 | 2 | Totaux | 32 | 5 | 8 | 4 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Montréal | 010 | 100 | 000 – 2 |
| Chicago | 000 | 00x | – 5 |

E – Bailey. DJ – Montréal 1, Lab – Montréal 3, Chicago, 2B – Jorgensen, Singleton, Cardenal, Kessinger. C – Bailey 4e. S – Hunt.

| | ML | CS | P | PM | BB | RB |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Morton, p, (2-5) | | | 5-3 | 6 | 5 | 0 2 |
| Strohmayer | 1 | | 1-3 | 1 | 0 | 0 0 2 |
| Renko | 1 | | | 1 | 0 | 0 0 2 3 |
| Pappas, g (4-3) | 9 | | | 6 | 2 | 2 0 1 |

ML – Strohmayer. D – 2:10. A – 21,407.

## Les Expos au bâton

| | ab | cs | c | pp | moy. |
|---|---|---|---|---|---|
| Humphrey | 8 | 5 | 0 | 0 | .625 |
| Wine | 9 | 3 | 0 | 0 | .333 |
| Lemaster | 3 | 1 | 0 | 1 | .333 |
| Fairey | 32 | 10 | 0 | 1 | .313 |
| Mashore | 57 | 15 | 1 | 6 | .263 |
| Jorgensen | 124 | 32 | 5 | 16 | .258 |
| Woods | 61 | 15 | 0 | 3 | .246 |
| Singleton | 138 | 34 | 2 | 13 | .246 |
| Bailey | 141 | 34 | 4 | 15 | .241 |
| Hunt | 141 | 34 | 0 | 8 | .241 |
| Bateman | 25 | 6 | 0 | 2 | .240 |
| Fairly | 100 | 23 | 3 | 14 | .230 |
| Boccabella | 125 | 27 | 0 | 4 | .216 |
| Day | 88 | 17 | 0 | 6 | .193 |
| Foli | 111 | 21 | 0 | 10 | .189 |
| Torres | 28 | 4 | 1 | 2 | .143 |



RICK MONDAY, joueur de champ-centre des Cubs, saute en vain en tentant d'attraper le coup de Ken Singleton, qui sera bon pour un double et le 1er point des Expos, à la 2ème manche, hier. (Téléphoto PA)

## Double défaite des Tigres

NEW YORK (PA) – Le frappeur d'urgence Rusty Torres a réussi un double bon pour deux points à la 6ème manche, menant les Yankees de New York à une victoire de 4-2 dans la 2ème partie d'un programme-double que les Newyorkais ont remporté sur les Tigres de Détroit hier après-midi. Ils ont gagné la première 5-1 au profit de Steve Kline qui lançait pour la première fois en 20 jours. Mickey Lolich a perdu ce match et il a maintenant une fiche de 8-3.

Joe Niekro, lanceur partant des Tigres dans la 2ème partie, a dû être transporté hors du terrain sur une civière quand il a été atteint par un coup en flèche de son opposant Fritz Peterson à la 3ème manche. Il en était à son 1er départ de la saison. Ron Perranoski a essuyé le revers en relève.

**A Boston,** les Brasseurs de Milwaukee sont sortis de leur torpeur avec une victoire de 11-3 sur les Red Sox grâce à quatre circuits, dont deux par Billy Conigliaro et un chacun par George Scott et Johnny Briggs. Bob Burda et Reggie Smith ont aussi cogné des quatre-buts pour les perdants. La victoire est allée à Bill Parsons et le revers à Marty Pattin, 1-6.

## Sandra Palmer gagne par la marge de 10 coups

SOUTHERN PINE, Caroline du Nord (PA) – Sandra Palmer s'est littéralement moquée de ses rivales en remportant hier, par la marge de 10 coups, le tournoi Titleholders disputé au club Pine Needles long de 6,500 verges et à normale 71. Mlle Palmer a terminé avec un total-record de 283, dont une ronde de 72 hier.

Elle a fini la compétition de 72 trous, un sous la normale, ce qui lui a permis d'empocher le premier prix de $3,000.

La golfeuse de 31 ans, qui a mené du début à la fin du tournoi, a porté ses gains de cette année à $18,000. Elle en était à sa première victoire cette saison.

L'ancien record de ce tournoi, lequel a été repris après une absence de cinq ans au circuit féminin, était de 287 et avait été édité par Kathy Whitworth en 1965.

Au deuxième rang, on retrouve Mickey Wright et Judy Rankin qui ont mérité $2,032. Mlle Wright, gagnante de 81 tournois au cours de sa brillante carrière, a joué hier 77, tout comme Mlle Palmer. Judy Rankin a présenté une carte de 76.

Kathy Whitworth, la tenante du titre a terminé avec une ronde de 70 pour un compte de 294, ex aequo avec Marlene Hagge.

## ORANTES BAT PIETRANGELI

PARIS, (AFP) Quatre hommes sont pour l'instant qualifiés pour les quarts de finale du simple messieurs des championnats internationaux de France de tennis sur terre battue: l'Américain de 19 ans Harold Solomon, l'Espagnol Manuel Orantes, le Français Patrick Proisy et le tenant du titre depuis deux ans, le Tchécoslovaque Jan Kodes.

Joueur inélégant, pratiquant un jeu lent, en fond de court, le petit et brun Solomon, récent demi-finaliste aux internationaux de Bruxelles, s'imposa en 4h. et 5 minutes au gaucher argentin Guillermo Vilas 19 ans, également, à l'issue de cinq sets extrêmement serrés.

Mais contre l'un des favoris du tournoi, Manuel Orantes, 23 ans, Solomon ne semble pas avoir beaucoup de chances de vaincre en quart de finale. Face au vétéran italien Nicolas Pietrangeli, 38 ans, le gaucher et brun espagnol fit étalage de toute sa classe, ne laissant aucune possibilité d'initiative au trop lent Pietrangeli pour gagner en 55 minutes. Vif, puissant, précis, Orantes doit l'emporter sur l'Américain Solomon et accéder ainsi aux demi-finales.

"Orantes est mon favori dans le tournoi", déclarait aux vestiaires Pietrangeli.

A ce stade de la compétition, Orantes devrait affronter celui qui vise le triplé consécutif unique, Jan Kodes.

## *Une 7e d'affilée pour Don Sutton*

SAN FRANCISCO (PA) – Des circuits de Steve Garvey, Jim Lefebvre et Frank Robinson ont permis hier après-midi aux Dodgers de Los Angeles de vaincre les Géants de San Francisco 5-2, ce qui permettait au droitier Don Sutton de porter sa fiche de la saison à 7-0. Sutton a maintenant remporté ses 10 dernières parties si l'on remonte à 1971.

Il a accordé un point à la 1ère et un autre à la 8ème avant d'être remplacé par Jim Brewer apres avoir accordé un "BB" et un simple au début de la 9ème. Charlie Williams, que les Géants ont obtenu en retour de Willie Maya, devait être le perdant.

Un simple de la recrue Ed Goodson a produit le 1er point des vaincus. Garvey a cependant cogné son 3ème circuit de l'année, produisant l'égalité 1-1 à la 2ème manche. Bill Russell a débuté la 3ème des Dodgers avec un triple mais a compté sur le même jeu quand Tito Fuentes a raté le relais. Le circuit de Lefebvre a donné une avance de 3-1 aux vainqueurs à la 4ème. Les Dodgers ont complété leur pointage à la 6ème après un autre triple de Willie Davis et du 6ème circuit de l'année de Robinson.

Sutton a retiré 20 frappeurs dans l'ordre après le simple de Goodson à la première et jusqu'au double de Gerry Maddox à la 8ème. Un double du frappeur d'urgence Jim Howarth a donné le dernier point des perdants.

A **Saint-Louis**, un circuit de trois points de Ken Boswell devait créer l'égalité 6-6 à la 9ème manche, et Tommie Agee a croisé le marbre du 3ème à la suite d'une balle passée débitée au receveur Ted Simmons et les Mets de New York ont mérité la victoire 7-6 sur les Cardinaux qui venaient de compter trois fois à la fin de la 8ème manche.

Jerry Grote a débuté cette remontée avec un simple contre Tony Cloninger, qui fut suivi d'un but sur balles à Bud Harrelson. Boswell a alors claqué son 1er circuit de la saison. Rusty Staub a réussi son 6ème circuit, bon pour deux points pour les vainqueurs à la 6ème manche.

Jerry Koosman, en relève, a reçu le crédit du gain. Sa fiche est maintenant de 2-3.

A **Pittsburgh**, les Pirates ont remporté les honneurs d'un double avec des verdicts de 7-3 et de 4-2 sur les Phillies de Philadelphie pour qui c'étaient les 12ème et 13ème défaites en 14 parties.

Dans la 2ème partie, Rennie Stennett a compté un point après un triple et après en avoir produit un pour permettre la victoire aux champions du monde qui seront à Montréal ce soir.

## Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"



CE SOIR

Avant les courses d'hier soir, notre sélectionneur avait choisi 21 gagnants en 81 courses pour une moyenne de 25.9%.

Voici ses sélections pour le programme de ce soir:

1ère course: 1-Nicks Pride (9); 2-Rebec (10); 3-Canalain (5).

2ème: 1-Jane N Carol (5); 2-Stormburg Castle (8); 3-Dogoon's Request (3).

Paris doubles suggérés 9-5, 9-8, 10-5, 10-8.

3ème: 1-One Eyed Miss (1); 2-Arobenac (7); 3-Racing Linda (2).

Quiniela suggérée: 1-7.

4ème: 1-Dumdurn Dancer (1); 2-Gunner (6); 3-Impetuous Red (2).

5ème: 1-Rapid Charger (2); 2-Smoke Tree (4); 3-Federal Law (6).

Quiniela suggérée: 2-4.

6ème: 1-Touch Line (7); 2-Salinas Dream (4); 3-Delaware River (3).

7ème: 1-Soup Song (1); 2-Mornay 2nd (5); 3-Fling Nade (6).

Quinielas suggérées: roulette 1-5-6.

8ème: 1-Golden Sassy (1); 2-Score W. (2); 3-Trim Khala (4).

9ème: 1-Lady Daumasia (5); 2-Roussel (8); 3-Wise Erik (6).

Exactas suggérées: roulette renversée 5-6-8.

# BASEBALL

## CLASSEMENTS

### LIGUE NATIONALE

| Est | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| New York | 28 | 11 | .718 | – |
| Pittsburgh | 24 | 14 | .632 | 3½ |
| Chicago | 20 | 17 | .541 | 7 |
| **Expos** | **17** | **22** | **.436** | **11** |
| Philadelphie | 16 | 23 | .410 | 12 |
| St-Louis | 15 | 25 | .375 | 13½ |
| **Ouest** | | | | |
| Houston | 24 | 14 | .632 | – |
| Los Angeles | 24 | 16 | .600 | 1 |
| Cincinnati | 20 | 18 | .526 | 4 |
| Atlanta | 16 | 22 | .421 | 8 |
| San Diego | 16 | 24 | .400 | 9 |
| San Francisco | 15 | 29 | .341 | 12 |

**Dimanche**
Montréal 7, Chicago 5
San Francisco 3-6, Atlanta 2-7
Pittsburgh 6, Philadelphie 5
St-Louis 8, New York 3
San Diego 5, Cincinnati 2
Los Angeles 6, Houston 5
**Hier**
Expos 2, Chicago 5
Pittsburgh 7-4, Philadelphie 3-2
New York 7, St-Louis 6
Los Angeles 5, San Francisco 2
San Diego à Atlanta, soir
Cincinnati à Houston, soir

### LIGUE AMERICAINE

| Est | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Baltimore | 19 | 15 | .559 | – |
| Détroit | 20 | 16 | .556 | – |
| Cleveland | 18 | 15 | .545 | ½ |
| New York | 16 | 19 | .457 | 3½ |
| Boston | 14 | 19 | .424 | 4½ |
| Milwaukee | 11 | 21 | .344 | 7 |
| **Ouest** | | | | |
| Oakland | 22 | 11 | .667 | – |
| Minnesota | 21 | 12 | .636 | 1 |
| Chicago | 21 | 13 | .618 | 1½ |
| Texas | 16 | 21 | .432 | 8 |
| Californie | 15 | 22 | .405 | 9 |
| Kansas City | 13 | 22 | .371 | 10 |

**Dimanche**
Boston 4, Milwaukee 1
Détroit 5, New York 4
Baltimore 5, Cleveland 1
Minnesota 7, Texas 2
Californie 4, Kansas City 2
Oakland 5, Chicago 2

**Hier**
Milwaukee 11, Boston 3
Détroit 1-2, New York 5-4
Kansas City à Minnesota, remise, pluie
Cleveland à Baltimore, soir
Oakland au Texas, 2, soir
Chicago à Californie, 2, soir

### LIGUE de l'EST

| Nationale | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sherbrooke | 16 | 15 | .516 | – |
| Reading | 17 | 17 | .500 | ½ |
| Québec | 16 | 17 | .485 | 1 |
| Trois-Rivières | 15 | 18 | .455 | 2 |
| **Américaine** | | | | |
| Pittsfield | 21 | 14 | .600 | – |
| Pawtucket | 18 | 18 | .500 | 3½ |
| West Haven | 18 | 18 | .500 | 3½ |
| Elmira | 10 | 17 | .370 | 7 |

**Dimanche**
Québec 3-5, Sherbrooke 0-3
Trois-Rivières 13-4, Pittsfield 2-0
Pawtucket 10, Reading 4
Elmira 1-1, West Haven 0-2
**Samedi**
Québec 5, Sherbrooke 3
Pittsfield 7, Trois-Rivières 5
Reading 4-2, Pawtucket 2-5
Elmira 3, West Haven 2
**Hier**
Elmira à Pawtucket
West Haven à Reading
Pittsfield à Sherbrooke
Trois-Rivières à Québec

### LIGUE INTERNATIONALE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Richmond | 22 | 17 | .564 | – |
| Tidewater | 22 | 19 | .537 | 1 |
| Charleston | 18 | 17 | .514 | 2 |
| Louisville | 20 | 19 | .513 | 2 |
| Syracuse | 20 | 20 | .500 | 2½ |
| Toledo | 19 | 20 | .487 | 3 |
| Peninsula | 19 | 22 | .463 | 4 |
| Rochester | 18 | 24 | .429 | 5½ |

**Dimanche**
Richmond 10, Peninsula 1
Charleston 7, Toledo 1
Syracuse 3, Rochester 0
Tidewater 3-1, Louisville 1-7
**Hier**
Tidewater à Charleston
Rochester à Peninsula
Syracuse à Richmond
Louisville à Toledo
**Aujourd'hui**
Tidewater à Charleston
Rochester à Peninsula
Syracuse à Richmond
Louisville à Toledo

## HIER

### LIGUE NATIONALE

| LOS ANGELES (5) | ab | p | cs | pp | SAN FRANCISCO (2) | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Russell, ac | 4 | 1 | 1 | 0 | Bonda, cc | 4 | 1 | 0 | 0 |
| Buckner, 1b | 4 | 0 | 2 | 0 | Fuentes, 2b | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Davis, cc | 4 | 1 | 1 | 0 | Goodson, 1b | 4 | 0 | 2 | 1 |
| Robinsn, cd | ½ | ½ | ¼ | ¼ | Blanco, co | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mota, cg | 4 | 0 | 0 | 0 | Kingman, 3b | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Lefebvre, 2b | 4 | 1 | 1 | 1 | Speier, ac | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Sims, r | 4 | 0 | 0 | 0 | Maddox, cd | 4 | 1 | 1 | 0 |
| Garvey, 3b | 4 | 1 | 1 | 1 | Hendersn, cg | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Sutton, l. | 3 | 0 | 0 | 0 | Healy, r | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Brewer, l | 0 | 0 | 0 | 0 | Carrthers, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | Howarth, go | 1 | 0 | 1 | 1 |
| | | | | | J Johnson, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | C. Willams, l. | 1 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | Rader, r | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 35 | 5 | 8 | 4 | Totaux | 32 | 2 | 4 | 2 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Los Angeles | 011 | 102 | 000 – 5 |
| SanFrancisco | 100 | 000 | 010 – 2 |

E – Russell, Fuentes. LsB – Los Angeles 3, San Francisco 5. 2B – Maddox, Howarth. 3B – Russell, W. Davis. CC – Garvey 3, Lefebvre 3, F. Robinson 6. BV – Bonds, Buckner.

| | LP | H | R | ER | BB | SO |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Sutton, g, 7-0 | 8 | 4 | 2 | 1 | 2 | 5 |
| Brewer | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| C. Williams, p, (0-1) | 5 | 7 | 5 | 5 | 0 | 2 |
| Carrithers | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| J. Johnson | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

VS – Brewer 4e. D – 2:21. A – 21,583.

**1ère partie**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Philadelphie | 030 | 000 | 000 | 3-11-0 |
| Pittsburgh | 010 | 021 | 30x | 7-16-2 |

Fryman, Lersch (2-4) 7 et Ryan, McCarver 7; Walker, Kison 3, Ramon Hernandez (3-0) 6 et Sanguillen.
Circuits: Pittsburgh, Pagan (1er), Stargell (9è).

**2ème partie**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Philadelphie | 100 | 000 | 001 | 2-8-1 |
| Pittsburgh | 100 | 100 | 02x | 4-9-0 |

Reynolds (0-1), Brandon 7, Short 8 et McCarver; Moose (3-2), Giusti 9 et Sanguillen.
Assistance – 36,464.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| New York | 002 | 010 | 004 | 7-6-2 |
| St-Louis | 100 | 002 | 030 | 6-8-0 |

Capra, McGraw 6, Koosman (2-3) 9 et Grote; Spinks, Cloninger (0-1) 9, Hudson 9, Drabowsky 9, Grzenda 9 et Simmons.
Circuits: NY, Staub (6è), Boswell (1er).
Assistance – 11,717.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Montréal | 010 | 100 | 000 | 2-6-1 |
| Chicago | 000 | 005 | 0 | 5-8-0 |

Morton (2-5), Strohmayer 6, Renko 8 et Boccabella; Pappas (4-3) et Hundley.
Circuit: Mtl., Bailey (4e).
Assistance – 21,407.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Los Angeles | 011 | 102 | 000 | 5-8-1 |
| San Francisco | 100 | 000 | 010 | 2-4-1 |

Sutton (7-0), Brewer 9 et Sims; C. Williams (0-1), Carrithers 6, J. Johnson 9 et Healy, Rader 6.
Circuits: LA, Garvey (3è), Lefebvre (3è), Robinson (6è).
Assistance – 21,583.

### LIGUE AMERICAINE

**1ère partie**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Détroit | 000 | 000 | 001 | 1-6-0 |
| New York | 000 | 000 | 23x | 5-6-2 |

Lolich (8-3), Strampe 8, Meeler 8, Zachary 8, Perranoski 8 et Haller; Kline (3-1), Lyle 9 et Munson.

**2ème partie**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Détroit | 000 | 002 | 000 | 2-7-0 |
| New York | 000 | 012 | 01x | 4-13-1 |

Niekro, Perranoski (0-1) 3, Scherman 6 et Haller; Peterson (3-6), Lyle 8 et Ellis.
Assistance – 23,013

## AUJOURD'HUI

### LIGUE NATIONALE

Pittsburgh, Ellis (5-2) à Montréal, McAnally (0-5) 8h05
St-Louis, Gibson (1-5) à Chicago, Hands (3-1), 2h30
Philadelphie, Carlton (5-5) à New York, Matlack (5-0), 8h05.
San Diego, Norman (4-3) à Atlanta, Reed (2-6), 8h05
Cincinnati, Billingham (-16) à Houston, Wilson (2-3), 8h30
Los Angeles, Osteen (5-2) à San Francisco, Marichal 1-8 11h

### LIGUE AMERICAINE

Détroit Timmerman (3-4) à Cleveland, Wilcox (4-4), 7h30.
Boston, Culp (3-4) à Baltimore, Cuellar (2-3), 7h30.
New York, Kekich (4-3) à Milwaukee, Lockwood (1-4), 8h30.
Kansas City, Rooker (2-1) à Minnesota, Blyleven (6-3), 8h30.
Oakland, Holtzman (7-2) à Texas, Bosman (3-4), 8h30.
Chicago, Bahnsen (6-5) à Californie, Ryan (3-4), 11h.


PEUGEOT

LES GRANDS GARAGES DU QUÉBEC
VENTE - SERVICE

306 St-Zotique est, Montréal 273-9105

PEUGEOT 504 304

SIGI MOTORS LTD.
1124 Bleury, coin Dorchester, Mtl
Tél. : 861-7888

Pensez avant de dépenser

Une auto, c'est un investissement, presque aussi important que l'achat d'une maison. Et ça vaut la peine d'y penser à deux fois avant de dépenser.

N'oubliez surtout pas d'aller voir les Peugeot. Elles sont fabriquées pour durer longtemps.

Par exemple, la peinture d'une Peugeot est plus résistante que n'importe quelle autre. Car un procédé spécial (qu'on appelle "électrophorèse") fait pénétrer la peinture jusque dans les coins inaccessibles au fusil—sans laisser de poches d'air comme les bains de peinture. Ainsi, votre Peugeot garde pendant des années son allure neuve et pimpante.

A son arrivée au Canada, votre Peugeot a reçu un traitement antirouille supplémentaire, du genre de celui que normalement vous feriez faire à vos frais.

Vous aimerez aussi le confort Peugeot. Sur un cahot, seule une roue monte et descend: la suspension Peugeot à quatre roues indépendantes vous permet de rouler avec beaucoup plus de douceur.

D'autres avantages? Le carburateur préchauffé qui permet au moteur de se réchauffer plus vite quand le thermomètre descend sous zéro. Et, en nouvel équipement spécial pour le Canada, un démarreur, une batterie, et un alternateur beaucoup plus gros, beaucoup plus puissants.

C'est depuis 1889 que Peugeot fabrique des voitures et n'épargne rien pour mériter l'admiration et l'affection des automobilistes.

Avant de dépenser, pensez à Peugeot.

C'est ça, économiser.



Sedan 504

PEUGEOT
La qualité qu'on ne discute pas.

Voyez le concessionaire Peugeot le plus près de chez vous. Vous trouverez son adresse dans les pages jaunes de votre annuaire.



Station wagon 504



Station wagon 304



Sedan 304

# Carrières et Professions

**La Commission Scolaire Le Gardeur**
recherche les services d'un

## CONSEILLER EN ORIENTATION

**Endroit:**
Polyvalente Jean-Baptiste Meilleur à Repentigny.
**Qualification:**
Membre de la Corporation des C.O. de la Province de Québec.
**Salaire:**
$8,800 - sujet à révision.
*Adresser demande et curriculum vitae avant le 6 juin 1972 à :*

**Direction des services au personnel,**
**Commission Scolaire Le Gardeur,**
**80, Jean-Baptiste Meilleur,**
**Repentigny, Qué.**

---

**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE NORD**
**275 boulevard LaSalle**
**Baie-Comeau, Sag. P.Q.**

**SERVICES AU PERSONNEL**
**Offre d'emploi** REF.: 04-11-27

La Commission scolaire régionale Côte Nord est à la recherche

## D'UN CONSEILLER D'ORIENTATION

pour travail au niveau secondaire.

**EXIGENCES:**
Diplôme universitaire et appartenance à la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec ou à la Corporation des psychologues de la province de Québec.
**SALAIRE:**
Selon l'échelle en vigueur à la C.S.R. Côte Nord.
*Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-haut mentionnée à l'attention du soussigné avant le 26 mai 1972.*

**Conrad H. Charbonneau,**
**Secrétaire général et**
**directeur des services**
**au personnel.**

---

**CEGEP**
**Offre d'emploi**

Le Collège de Rimouski est à la recherche de professeurs pour l'enseignement des disciplines suivantes :

## APPLICATIONS THERMIQUES du BÂTIMENT, ARPENTAGE, GÉNIE CIVIL

**Postes à plein temps**
- **Un professeur en application thermique du bâtiment avec spécialisation en climatisation, réfrigération et contrôle.**
- **Un professeur en arpentage**
- **Un professeur en génie civil.**

**Qualifications requises**
Le professeur en application thermique devra posséder un diplôme de 1er cycle en mécanique, avoir de **l'expérience dans l'industrie** et dans l'enseignement de préférence.
Le professeur en arpentage devra posséder un diplôme de 1er cycle (Arpenteur-géomètre).
Le professeur en génie civil devra posséder un diplôme 1er cycle en génie civil et être capable de donner les cours d'arpentage de base.
*Les réponses avec le curriculum vitae devront parvenir avant le* **3 juin 1972** *au bureau du:*

**Directeur des services pédagogiques**
**Cegep de Rimouski**
**60 ouest, rue de l'Evêché**
**RIMOUSKI**

---

## RECHERCHÉ
## DEUX ORGANISATEURS COMMUNAUTAIRES

**L'agence :**
Service Social du Saguenay (Côte-Nord)
**Territoire couvert :**
Tadoussac à Blanc Sablon (région no : 9) (inclus villes minières de Gagnonville et Schefferville)
**Population desservie :**
Environ 117,000 habitants
**Postes disponibles immédiatement :**
Organisateurs communautaires en milieu indien.
**Endroit :**
Réserve indienne de Sept-Îles - Maliothnam (Malioténam étant située à sept (7) milles à l'est de Sept-Îles).
**Fonctions principales :**
Sous la responsabilité du coordonnateur des services aux indiens et en collaboration avec les autres membres de l'équipe :
Dans la poursuite de la mise sur pied d'un centre de services communautaires
# Participe à la définition et à l'évaluation des objectifs d'action de ce centre et, à ses modalités de fonctionnement à partir d'une hvaluation des besoins du milieu.
# Organise la consultation et la participation de la population indienne aux orientations et aux décisions du centre de services communautaires.
# Travaille à élaborer les approches adaptées aux problèmes sociaux des indiens en collaboration avec différents agents oeuvrant au mieux-être de la communauté indienne.

**Qualifications requises :**
Baccalauréat ou maîtrise en Service Social ou en sciences humaines, avec orientation particulière en intervention sociale collective. Initiative, leadership et de grandes facilités à travailler en équipe entrent parmi les principales qualités recherchées.
Une connaissance pratique de milieux culturellement différents du nôtre pourra favoriser aussi un candidat.

*Toute demande devra être adressée avant le 12 juin 1972 à :*

**Monsieur Jean-Marc Roy**
**Directeur Général**
**Service Social du Saguenay**
**768 rue Bossé, Hauterive, Cté Manicouagan**
**Tél. : (418) 589-2013**

---

## HÔPITAL DOUGLAS

Centre de psychiatrie communautaire en voie de développement dans le sud-ouest de Montréal cherche pour unité interne:
- **infirmières psychiatriques**
- **infirmiers psychiatriques**
- **auxiliaires ou licenciés**

francophones ou bilingues.
*Pour renseignements supplémentaires, écrire à:*

**Directrice en soins infirmiers,**
**6875, boul. LaSalle,**
**Verdun 204.**

---

## PROFESSEUR

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un professeur en techniques minières pour la prochaine année scolaire.
**QUALIFICATION:**
Diplôme universitaire en génie minier.
**SALAIRE:**
Selon la convention collective.
*Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au:*

**Service du Personnel**
**Collège de la Gaspésie**
**C.P. 590**
**GASPÉ, Qué.**

---

**SERVICE DU PERSONNEL**

## RESPONSABLE DE LA MAIN-D'OEUVRE

**Fonctions:**
Sous la direction générale du directeur du personnel, planifier, coordonner et voir à la bonne exécution des programmes de planification de main-d'oeuvre, de recrutement, de formation et de perfectionnement du personnel.

**Qualités requises :**
Les candidats devront posséder une formation universitaire et au moins cinq années d'expérience dans des domaines connexes. L'expérience de la supervision serait avantageuse. Les candidats devront parler et écrire couramment le français et l'anglais.

**Traitement:**
Ce poste intéressera les candidats dont le salaire se situe actuellement autour de $14,000 - $16,000 par année.

*Faire parvenir votre curriculum vitae au:*

**Directeur du personnel,**
**Office National du Film,**
**C.P. 6100,**
**Montréal 101**

---

commission scolaire **REGIONALE de TILLY**

**DEMANDE DES**

## ENSEIGNANTS

Pour l'année académique 1972-73 pour enseigner dans le secteur anglais, au niveau secondaire, à Sainte-Foy.
Les disciplines sont :
**Religion**
**Éducation physique**
**Français**
**Mathématiques modernes**
**Anglais**
**Biologie 222**
**Arts**
**Musique**
**Espagnol**
**Sciences générales**
**Biologie 422-522**
**Physique P.S.S.C.**
**Chimie - chem Study**
**Yoga**
**Introduction à la vie économique**
QUALIFICATIONS : Langue anglaise
Être légalement qualifié (e)
SALAIRE : Selon l'entente provinciale des enseignants.

*Les candidats(es) intéressés (ées) sont priés(ées) de faire parvenir leur demande au :*

**SERVICE DU PERSONNEL**
**Concours 72-26**
**1100 Lavigerie, C.P. 244**
**Sainte-Foy (10e)**

---

**LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-LEONARD-DE-PORT-MAURICE**
**Offres d'emplois**

**1 Poste:**
**Professeurs bilingues qualifiés**
(pour enseigner dans les classes anglaises de la 1ère à 6e année)

**Exigences - poste 1:**
- Être bilingue
- Détenir un brevet d'enseignement

**II Poste:**
**Professeur-animateur en mathématiques modernes (1)**

**III Poste:**
**Professeurs-animateurs en éducation physique (2)**

**Exigences - postes II et III :**
- Détenir le diplôme (Bacc. ou études supérieures) en relation avec l'emploi postulé
- Faire la preuve (si possible) de compétence et d'initiative
- Être bilingue de préférence
- Être intéressé au "concept d'animation" qui vise à rendre un groupe plus apte à communiquer, agir, décider, etc . . .

*Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée d'un "Curriculum Vitae" complet avant le 7 juin au:*

**Directeur Général des Écoles**
**Commission Scolaire de St-Léonard**
**8125 rue Collerette**
**Cité de St-Léonard, (Québec).**

---

**LE CONSEIL DES ÉCOLES SÉPARÉES CÂTHOLIQUES ROMAINES DU DISTRICT DE SUDBURY**
recherche les services d'un

## ENSEIGNANT QUALIFIÉ

**pour enseigner les instruments à vent (cuivres et bois), les percussions ainsi que la guitare et capable d'organiser une harmonie** aux niveaux de la 6e à la 12e année.

*Adresser votre demande à:* **Onésime Tremblay, B.A., M.Ed.,**
**Surintendant des écoles bilingues**
**et Secrétaire du Conseil,**
**221, rue Drinkwater,**
**Sudbury, Ontario.**

---

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE**
recherche les services d'un

## DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL

**FONCTIONS:**
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services du personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et s'il y a lieu, à la négociation de contrats collectifs.
Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service pour toute question de gestion du personnel.
Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
Diplôme universitaire en relations industrielles ou en administration (option personnel).
Huit (8) annhes d'expérience pertinente, dont au moins trois à un poste de direction.

**SALAIRE ET CONDITIONS:**
Entre $16,250.00 et $19,400.00 selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation (document No 2).
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à l'attention de:

**LÉOPOLD LAVERTU, directeur général**
**La Commission Scolaire Régionale du Golfe**
**30 rue Comeau, Sept-Îles.**

---

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA**
demande un

## PROFESSEUR SPÉCIALISÉ EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

**1. Qualifications :**
- Brevet d'enseignement
- Spécialisation en information scolaire et professionnelle (toute autre formation jugée équivalente sera considérée)
- Aptitude au travail en équipe

**2. Fonction :**
- Membre de l'équipe des Services aux Étudiants d'après la formule proposée par le règlement # 7.
- Organiser et diffuser l'information scolaire et professionnelle en intervenant auprès de groupes homogènes

**3. Traitement :**
- Selon l'échelle provinciale de salaires
- Prime d'éloignement prévue

**4. Affectation :**
École polyvalente de 1200 étudiants à Chibougamau.

*Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à :*

**André Bergeron**
**Responsable**
**Service d'Orientation**
**800, 1ère rue est**
**Amos**

---

**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE NORD**
**275 boulevard LaSalle**
**Baie-Comeau, Sag. P.Q.**

**SERVICES AU PERSONNEL**
Réf. : 04-11-26

**Offre d'emploi**

La Commission scolaire régionale Côte Nord requiert les services d'un

## DIRECTEUR DE SECTEUR

pour le Secteur III (3) à Hauterive : clientèle environ 3000 élèves.

**FONCTIONS :**
Le directeur de secteur assumera sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la Commission l'entière responsabilité des écoles de son secteur.
Il organise ses écoles du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel, et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités des écoles conformément aux politiques et règlements de la Commission.
Il doit assumer des communications régulières et suivies à l'intérieur des écoles avec la Commission et avec le milieu desservi par les écoles.
Il dirige l'équipe de gestion des écoles qui comprend tous les adjoints des écoles.

**CRITÈRES :**
Être légalement qualifié.
Posséder au moins seize (16) années de scolarité.
Compter cinq (5) années d'expérience de préférence au niveau secondaire dans l'enseignement ou dans une fonction pédagogique.

**CONDITIONS :**
Selon les termes de l'entente provinciale pour les principaux et principaux adjoints et en conformité avec la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services et leur dossier s'ils ne sont pas déjà à la CSRN, le ou avant le 9 juin 1972 à l'attention du soussigné en mentionnant la référence au poste.*

**C.H. Charbonneau,**
**Secrétaire général et**
**directeur des services**
**au personnel**

---

Voir autres Carrières en page 17

---

**La Commission Scolaire Le Gardeur**
demande un

## CONSEILLER EN LOISIRS SOCIAUX, CULTURELS ET SPORTIFS

**Endroit:**
Polyvalente Jean-Baptiste Meilleur à Repentigny.
**Tâche:**
Sous la responsabilité du principal adjoint à la vie étudiante
- devra, en collaboration avec les élèves, organiser et mettre sur pied les activités sociales, culturelles et sportives de l'école;
- sera appelé à servir de personne-ressource à une ou des activités étudiantes (conseil étudiant, coopérative, etc.);
- collaborera au travail de recherche demandé par l'adjoint à la vie étudiante.

**Qualifications:**
- Compétence adéquate au niveau des sciences humaines ou expérience en milieu d'éducation.
- Qualités d'animateur.
- Pouvoir travailler en équipe.

**Salaire:**
Selon les qualification et l'expérience.

Adresser le curriculum vitae avant le 6 juin 1972 à:

*Direction des services au personnel,*
*Commission Scolaire Le Gardeur,*
*80, Jean-Baptiste Meilleur,*
*Repentigny, Que.*

---

**La Commission Scolaire Le Gardeur**
demande un

## TECHNICIEN EN ORGANISATION SCOLAIRE

**Fonctions:**
Sous l'autorité du principal de l'école, le technicien en organisation scolaire
- accomplit les tâches techniques relatives au programme institutionnel de l'école;
- prépare les formules requises pour l'admission l'inscription des élèves et compile les statistiques qui en découlent;
- communique régulièrement avec les services d'informatique et, à cette fin, il transcrit les données et reçoit l'information et les rapports produits par les dits services d'informatique;
- applique les procédures approuvées concernant l'organisation technique de la suppleance du personnel enseignant.

**Exigences:**
- Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié.
- Posséder des aptitudes et des habiletés techniques reliées à l'utilisation de l'informatique et posséder des connaissances de base lui permettant de suivre des cours et de participer à des sessions de perfectionnement en informatique.

**Traitement:**
Conforme à la politique administrative et salariale du ministère de l'éducation.
*Faire parvenir le curriculum vitae avant le 6 juin 1972 à:*

**Directeur des services au personnel,**
**Commission Scolaire Le Gardeur,**
**80, Jean-Baptiste Meilleur,**
**Repentigny, Qué.**

---

**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE NORD**
**275 boulevard LaSalle,**
**Baie-Comeau, Sag. P.Q.**

**SERVICES AU PERSONNEL**
Réf. : 04-11-28

**Offre d'emploi**

## DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

La Commission scolaire régionale de la Côte Nord requiert les services d'un Directeur des services de l'équipement.

**ATTRIBUTIONS :**
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services de l'équipement planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux services auxiliaires (transport, alimentation), aux équipements communautaires. Il est aussi responsable de la réalisation des projets de construction.
Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'école au sujet de l'équipement.
Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.
Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**
Diplôme universitaire en génie ou en architecture.
Huit (8) années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) au niveau 2 ou dans des fonctions administratives équivalentes. (Il est à noter que les critères posés n'ont pas de caractère restrictif).

**TRAITEMENT :**
Selon l'échelle en vigueur à la CSRCN et selon les normes du Ministère de l'Éducation.

*Toutes les personnes intéressées à postuler ce poste sont priées, en mentionnant le numéro ci-haut, de faire parvenir leur offre de service à l'attention du soussigné en incluant tous les documents pertinents avant 5:00 heures p.m. le 16 juin 1972.*

**C.H. Charbonneau,**
**Secrétaire général et**
**directeur des services**
**au personnel.**

# montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

## Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 8505 | $9½ | 9¼ | 9½ | + ⅜ |
| Alcan | 2280 | $21 | 20⅞ | 20⅞ | |
| Algoma St | 925 | $14⅜ | 14¼ | 14¼ | |
| Andres Wn | 12591 | $17⅜ | 15½ | 16½ | +1½ |
| Aquitaine | 1000 | $23 | 22½ | 22¾ | — ¼ |
| Asbestos | 111 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | — ¼ |
| Atl Sugar | 100 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | — ⅛ |
| Atl Sug A | 150 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | + ⅛ |
| Bank Mtl | 10932 | $21 | 20⅞ | 21 | + ⅜ |
| Bank NS | 411 | $36½ | 36½ | 36½ | — ¼ |
| Banq CN | 1410 | $16 | 15¾ | 15¾ | + ⅛ |
| Bq Deprg | 1930 | $17⅜ | 17½ | 17½ | + ¼ |
| Bq Pv Can | 525 | $17½ | 17⅜ | 17⅜ | — ⅛ |
| Bell Canad | 6050 | $44 | 43⅛ | 43½ | — ¼ |
| Bell A pr | 92 | $50⅜ | 50⅜ | 50⅜ | — ⅜ |
| Bombrder | 600 | $8⅜ | 8⅛ | 8⅜ | + ⅛ |
| Border C | 900 | $10⅞ | 10½ | 10⅞ | + ⅛ |
| BP Oil Gas | 480 | 510 | 500 | 510 | |
| Brascan | 462 | $22 | 21⅞ | 21⅞ | — ⅛ |
| BC Forest | 100 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | — ¼ |
| Brinco | 947 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| CAE Ind | 950 | $8¼ | 8⅛ | 8¼ | + ¼ |
| Campeau | 350 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | — ⅛ |
| Can Cem L | 591 | $53 | 52½ | 53 | + ⅛ |
| CD Sugar | 50 | $28¾ | 28¾ | 28¾ | — ¼ |
| C Packrs | 300 | $18¾ | 18½ | 18½ | — ⅛ |
| CSL pr | 4000 | $5½ | 5½ | 5½ | — ⅛ |
| Cdn Brew | 6163 | $8¼ | 8 | 8¼ | + ¼ |
| C Hydro | 350 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| C Im | 2100 | $27⅛ | 26¾ | 27 | |
| CIL | 1015 | $18¼ | 18⅛ | 18⅛ | — ¼ |
| C Int Pw | 300 | $28¼ | 28¼ | 28¼ | — ⅛ |
| CI Pow pr | 100 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | + ⅛ |
| CPI pr | 300 | $26¼ | 26¼ | 26¼ | — ½ |
| CP Inve w | 100 | 330 | 330 | 330 | —5 |
| CPLtd | 7181 | $15¼ | 15⅛ | 15⅛ | — ⅛ |
| Celanese | 615 | $5 | 495 | 5 | + |
| Cent Dyn | [illegible] | 100 | 100 | 100 | |
| Cockfield | 200 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Cominco | 631 | $30¼ | 30 | 30 | — ½ |
| Con Bath | 1810 | $11 | 10¾ | 10¾ | — ⅛ |
| CBath Pr | 100 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | — ½ |
| C Text | 751 | 480 | 460 | 480 | +15 |
| Cons Gas | 1100 | $18¾ | 18½ | 18½ | — ¼ |
| Distl Seag | 1055 | $36⅜ | 36⅜ | 36⅜ | + ⅛ |
| Dome Pete | 300 | $39½ | 39½ | 39½ | — ½ |
| D Bridge | 150 | $31 | 31 | 31 | |
| Dofasco | 675 | 28 | 28 | 28 | — ⅜ |
| Dom Glass | 150 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | + ⅛ |
| D Glass pr | 600 | $15⅞ | 15¾ | 15⅞ | + ⅛ |
| Dom Store | 300 | $15½ | 15½ | 15½ | — ⅛ |
| D Textile | 650 | $31½ | 31⅜ | 31⅜ | — ⅛ |
| Domtar | 12622 | $15⅜ | 15¼ | 15¼ | + ⅛ |
| Donohue | 300 | $6 | 5⅞ | 6 | + ⅜ |
| Donohue Pr | 200 | $17 | 17 | 17 | — ⅛ |
| Du Pont | 100 | $28¾ | 28¾ | 28¾ | + ⅛ |
| Elec Knt | 1100 | 410 | 405 | 410 | +5 |
| Enamel A | 418 | $7⅞ | 7¾ | 7⅞ | |
| Fal Nck | 350 | $75 | 75 | 75 | + ⅜ |
| Fin Coll | 1997 | $26¼ | 25⅜ | 26¼ | +1 |
| Fraser | 425 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | + ¼ |
| Gaz Metr | 200 | $5½ | 5¼ | 5½ | + ⅛ |
| Genstar L | 400 | $15⅜ | 15½ | 15⅜ | |
| Gerin A | 400 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | + ⅛ |
| Glengair | 1300 | 170 | 165 | 170 | +5 |
| Gig w A | 1000 | 60 | 60 | 60 | —20 |
| Grafton | 1000 | $29½ | 29½ | 29½ | |
| GL Paper | 300 | $17½ | 17⅜ | 17⅜ | — ¼ |
| Grissol F | 1340 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | + ⅛ |
| Gulf Can | 500 | $29⅛ | 28¾ | 28¾ | — ¼ |
| Hawker S | 3600 | 360 | 360 | 360 | +25 |
| Home A | 375 | $32¼ | 32¼ | 32¼ | |
| Huds Bay | 285 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | — ¼ |
| H Bay Co | 650 | $18⅜ | 18½ | 18½ | + ½ |
| HB Oil Gas | 215 | $39 | 39 | 39 | + ½ |
| Husky Oil | 1000 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | — ⅛ |
| IAC | 2120 | $20¼ | 20 | 20 | — ⅛ |
| Imp Oil | 1460 | $35¼ | 35 | 35¼ | + ⅛ |
| Imasco Ltd | 960 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| Int Nickel | 7380 | $33⅞ | 33⅜ | 33⅞ | + ½ |
| Int Util | 501 | $48¾ | 48¾ | 48¾ | + ⅛ |
| Intpr Pipe | 1339 | $30⅜ | 30¼ | 30¼ | — ⅜ |
| Int Pipe w | 100 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | |
| Inv Grp 5 p | 100 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| Ivaco | 700 | $19¾ | 19½ | 19½ | — ¼ |
| Kaiser Re | 300 | 360 | 360 | 360 | —5 |
| Koffler | 200 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | |
| Labatt | 35 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | + ¼ |
| Labatt pr | 475 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | — ½ |
| Lacroix | 300 | 455 | 455 | 455 | —5 |
| Lob Co A | 100 | $7½ | 7½ | 7½ | — ¼ |
| Lob Co B | 1100 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | — ¼ |
| Loeb M | 1175 | 425 | 425 | 425 | +15 |
| Maclarn A | 100 | $21 | 21 | 21 | — ½ |
| Mac HA | 10000 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | + ¼ |
| MB Ltd | 3760 | $26⅛ | 25¾ | 25¾ | — ¼ |
| March Un | 100 | 410 | 410 | 410 | +10 |
| Maritime | 728 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | — ⅛ |
| Markbro w | 100 | 75 | 75 | 75 | —140 |
| Mass Fer | 14855 | $16 | 15¾ | 15⅞ | + ¼ |
| Melchers | 790 | $8½ | 8¼ | 8¼ | — ½ |
| Met Stores | 250 | $19¾ | 19½ | 19⅜ | + ⅜ |
| Micrsyst | 256 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | — ¼ |
| Mitch B | 2400 | $8¼ | 8⅛ | 8¼ | + ¼ |
| Molson A | 350 | $26 | 26 | 26 | |
| Molson B | 150 | $25½ | 25½ | 25½ | + ⅛ |
| MLW Wor | 233 | $16 | 16 | 16 | — ¼ |
| Mnt Trst | 100 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | — ⅛ |
| Moore | 970 | $48 | 47⅜ | 47⅜ | — ⅜ |
| N Sea Pr | 326 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | — ⅛ |
| Nat Trust | 3125 | $34¼ | 34¼ | 34¼ | |
| Nfld LP | 200 | $12½ | 12½ | 12½ | + ¼ |
| Noranda | 10875 | $41⅛ | 40¾ | 40⅞ | |
| Nordair | 900 | $7⅜ | 7¼ | 7¼ | — ⅛ |
| Nor Ctl G | 1200 | $12⅜ | 12½ | 12⅜ | |
| Nowsco | 200 | $8 | 8 | 8 | |
| Orangeroof | 510 | $5¼ | 5 | 5¼ | |
| Oshawa A | 125 | $12½ | 12½ | 12½ | + ⅛ |
| Pac Pete | 500 | $34 | 34 | 34 | |
| Pancan | 600 | $14½ | 14⅜ | 14⅜ | |
| Peopl St | 1025 | $29⅜ | 29 | 29⅜ | + ⅜ |
| Placer | 100 | $42 | 42 | 42 | — ½ |
| Pow Corp | 10324 | $11¼ | 11 | 11⅛ | + ¼ |
| Pow C 5 pr | 1500 | $12 | 12 | 12 | + ¼ |
| Prem Cb | 400 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| Price Com | 10788 | $9 | 8¾ | 8⅞ | + ⅛ |
| Provigo | 300 | $7⅞ | 7⅜ | 7⅞ | — ⅛ |
| Rapid D | 9550 | $17¾ | 17⅛ | 17¾ | + ⅜ |
| Reitman A | 27 | $30¾ | 30¾ | 30¾ | — ⅛ |
| Rio Algom | 706 | $19½ | 19¼ | 19½ | + ⅜ |
| Rolland | 550 | $5 | 5 | 5 | - |
| Rothm B p | 1100 | $24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | + ⅛ |
| Royal Bank | 1520 | $34 | 33⅛ | 33⅛ | — ⅞ |
| Royal Trst | 870 | $40 | 40 | 40 | |
| Scot Lasal | 3420 | $7⅛ | 7 | 7 | |
| Shell Can | 250 | $44¼ | 44⅛ | 44¼ | — ⅛ |
| Sher Wm | 300 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | + ¼ |
| Simpsons | 534 | $28 | 27½ | 27½ | — ½ |
| Simpsons S | 50 | $39½ | 39½ | 39½ | — ½ |
| Steel Can | 2233 | $34¼ | 34 | 34 | — ⅜ |
| Steinbg A | 300 | $26¾ | 26⅜ | 26⅜ | — ⅛ |
| Sup Elec | 1000 | 235 | 225 | 235 | +10 |
| Texaco | 200 | $51½ | 51½ | 51½ | — ¼ |
| Tor Dm Bk | 1455 | $31 | 30½ | 30⅜ | — ⅜ |
| Tr Can PL | 1172 | $45¼ | 45¼ | 45¼ | + ½ |
| Trans C Pl | 300 | $42 | 42 | 42 | |
| Ultrmar | 503 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | — ⅛ |
| Unigesco a | 2750 | 430 | 425 | 425 | —5 |
| Unigesco b | 900 | 385 | 355 | 355 | —30 |
| Un Carbid | 125 | $19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | + ⅛ |
| Velcro | 415 | $20 | 19¾ | 20 | + ¼ |
| Wajax | 150 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Wajax r | 800 | 38 | 35 | 38 | —4 |
| Walk GW | 2130 | $46½ | 46⅛ | 46½ | + ¼ |
| Warn Her | 1000 | $8 | 8 | 8 | |

La Bourse de Toronto en page 20

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Weldwod | 600 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | — ⅛ |
| Westcst | 1030 | $27½ | 27½ | 27½ | — ¼ |
| Wcoat wt | 400 | 950 | 950 | 950 | —25 |
| Weston | 135 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | — ⅜ |
| Zellers | 8500 | $13⅞ | 13¾ | 13⅞ | + ⅛ |
| Zodiac | 1400 | 310 | 300 | 310 | +10 |
| Pac Ni M | 22500 | 36 | 33½ | 36 | +5 |
| Panaca | 4500 | 26 | 25 | 25 | —2 |
| Pr Potash | 3000 | 3½ | 2½ | 3½ | |
| Probe Mn | 9125 | 53 | 48 | 53 | +4 |
| Puma P | 5500 | 89 | 88 | 89 | —1 |
| Que Expl | 10000 | 36 | 34 | 36 | +3 |
| Q Antim | 500 | 18 | 18 | 18 | +5 |
| Queenstn | 7000 | 25 | 24 | 24 | +1 |
| Roy Agas | 15533 | 44½ | 43 | 43 | —1 |
| StL Col | 100 | 150 | 150 | 150 | |
| St Lucie | 110600 | 153 | 130 | 153 | +23 |
| Scimnx | 38000 | 75 | 68 | 72 | +4 |
| Sil Shield | 3100 | 390 | 385 | 385 | —5 |
| Silv Sum | 500 | 4 | 4 | 4 | — ½ |
| Slocan | 33900 | 132 | 128 | 131 | —2 |
| Stand Gld | 8000 | 17 | 17 | 17 | —3 |
| Surluga | 1400 | 18 | 18 | 18 | +1 |
| Eagle Min | 800 | 500 | 495 | 495 | —15 |
| Fairway | 300 | 230 | 230 | 230 | |
| Fall Min | 14300 | 160 | 156 | 160 | +4 |
| First Dren | 10500 | 21 | 18 | 20 | |
| Flint Rk | 1400 | 220 | 200 | 220 | —3 |
| Fontana | 500 | 3 | 3 | 3 | |
| Gaspe Q | 4500 | 59 | 58 | 59 | +1 |
| Goldex | 4600 | 385 | 370 | 385 | +10 |
| Gold Hk | 56000 | 24 | 22½ | 23 | |
| G E Res | 7000 | 18 | 18 | 18 | —2 |
| GL Nickl | 1000 | 224 | 224 | 224 | +9 |
| Gr Coast | 3300 | 680 | 660 | 660 | —25 |
| Int Norval | 3666 | 20 | 19 | 19 | +1 |
| James B | 10000 | 18 | 17½ | 18 | — ½ |
| Jamex | 33500 | 38 | 36½ | 38 | +1 |
| Kal Res | 5000 | 79 | 77 | 79 | |
| Ladubor | 800 | 76 | 76 | 76 | +1 |
| Lederic | 1500 | 47 | 46 | 47 | |
| Louanna | 7500 | 5 | 5 | 5 | |
| Mdonld M | 8000 | 18 | 16 | 16 | |
| MacLan | 3000 | 131 | 131 | 131 | +1 |
| Menorah | 1000 | 7 | 7 | 7 | |
| Mid Ind | 2000 | 37 | 33 | 37 | |
| Mija Mines | 2000 | 15 | 14½ | 14½ | — ½ |
| Min Ore | 10000 | 5½ | 4 | 4 | |
| Mistango | 1000 | 12 | 12 | 12 | —2 |
| Mt eagle | 14000 | 86 | 82 | 84 | +1 |
| Mt Laur U | 4300 | 99 | 92 | 99 | +2 |
| More ms | 1000 | 21 | 21 | 21 | |
| Mt Jamie | 15000 | 17 | 16 | 16 | |
| Nw Hosco | 4000 | 85 | 73 | 85 | +14 |
| N Insco | 5125 | 26 | 26 | 26 | |
| NW Unisp | 1000 | 18 | 17½ | 17½ | —2½ |
| NA Rare | 2000 | 15 | 15 | 15 | |
| Nouvelle | 500 | 7½ | 7½ | 7½ | + ½ |
| Tagami | 500 | 14 | 14 | 14 | +1 |
| Terrex | 500 | 9 | 9 | 9 | —1 |
| Timrod | 1000 | 24 | 24 | 24 | —1 |
| Torcan | 2000 | 15 | 15 | 15 | |
| Transtere | 5000 | 27 | 26 | 26½ | — ½ |
| Troilus min | 3500 | 27 | 26 | 26 | —4 |
| W Q Mn | 1000 | 11 | 11 | 11 | +3 |
| West Hill | 7000 | 27 | 26 | 27 | +3 |
| Wilm Crk | 24200 | 83 | 80 | 82 | +2 |
| Wh Star | 19000 | 24 | 19 | 24 | +6 |
| Wrightbr | 1000 | 40 | 40 | 40 | —5 |
| Zinat Mines | 5200 | 8 | 8 | 8 | |

## Bourse canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Industrielles** | | | | | |
| Ahed Music | 100 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | + ⅛ |
| Aquabl | 1600 | 350 | 345 | 350 | |
| Belg Stand | 1300 | $16¾ | 16½ | 16¾ | + ⅛ |
| Berncam | 1900 | $10¼ | 10 | 10¼ | |
| Blue Bon | 400 | 240 | 240 | 240 | |
| Com Hold | 6500 | 210 | 200 | 210 | |
| Cdm A wt | 500 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | + ⅛ |
| Crawfd Al | 100 | 295 | 295 | 295 | |
| Deltan | 500 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Delt Pan | 100 | 215 | 215 | 215 | +5 |
| Domco | 525 | $8 | 8 | 8 | |
| Drum Die | 3500 | 12 | 11 | 12 | —1 |
| Hubb Dyr | 1000 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| MR Rice | 300 | $9 | 9 | 9 | — ½ |
| N Nursg | 2100 | 40 | 35 | 40 | |
| Prefac | 500 | 185 | 185 | 185 | +10 |
| Proflex | 350 | 220 | 215 | 220 | +5 |
| RRD | 400 | $7 | 7 | 7 | —1 |
| S Law D | 100 | 80 | 80 | 80 | |
| SCU | 400 | 140 | 140 | 140 | |
| SXL Div | 450 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | — ⅛ |
| Unican Sec | 2900 | 450 | 435 | 450 | +25 |
| Wabasso | 918 | $16¾ | 15 | 16¾ | — ¼ |
| Whiterk Ind | 6700 | $5¼ | 4⅞ | 5⅛ | — ⅛ |
| **Mines et pétroles** | | | | | |
| Abitib Asb | 1800 | 290 | 276 | 290 | +20 |
| Abit Cop | 2100 | 18 | 18 | 18 | |
| Acroll Ltd | 18500 | 55 | 52 | 52 | —2 |
| AIS | 4600 | 670 | 640 | 670 | |
| Ajax Min | 1000 | 22 | 22 | 22 | —1½ |
| Alid Min | 1100 | 350 | 350 | 350 | |
| Ameran | 3000 | 6 | 6 | 6 | |
| Am Eagle | 1678 | 134 | 131 | 131 | —3 |
| Amos | 2200 | 13 | 12½ | 12½ | —1 |
| Arno | 10000 | 10 | 9 | 9 | —1 |
| Atl Nick | 1000 | 20 | 20 | 20 | —3 |
| Atl Tung | 14000 | 22 | 21 | 22 | |
| Avilla | 25681 | 56 | 52 | 54 | —3 |
| Baker Tlc | 1500 | 35½ | 35 | 35½ | + ½ |
| Beltere | 117500 | 41½ | 35 | 39 | +4 |
| Bison Pet | 200 | 505 | 400 | 400 | —100 |
| Cabot | 1000 | 80 | 80 | 80 | |
| Cadillac Ex | 1000 | 136 | 136 | 136 | +1 |
| Can Keeley | 1000 | 5 | 5 | 5 | |
| Canuc M | 5880 | 28 | 28 | 28 | |
| Capri | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Cedarv | 2500 | 25 | 22 | 25 | +1 |
| Chib Cop | 2500 | 25 | 23 | 23 | |
| Chipman | 2216 | 57 | 57 | 57 | +1 |
| Con Dev | 600 | 100 | 97 | 100 | +3 |
| Cons Imp | 5000 | 8½ | 8½ | 8½ | —1 |
| C Mogadr | 59000 | 14½ | 12 | 14½ | +3½ |
| Cop Man | 65250 | 22 | 21 | 22 | |
| Dauphin | 6000 | 9 | 9 | 9 | |
| Devils El | 1000 | 6 | 6 | 6 | + ½ |
| Ducros | 11000 | 40 | 39 | 40 | +3 |
| Dumont | 4000 | 49 | 48 | 48 | |
| Duvan | 2000 | 3½ | 3½ | 3½ | + ½ |
| Dyn Mn | 10000 | 52 | 48½ | 50 | +2 |

## Assurances UCC

# Hausse de 185% des primes souscrites

Les résultats d'opérations des quatre premiers mois de 1972 permettent de croire que l'année en cours sera aussi bonne, sinon meilleure, que l'année 1971 qui s'est avérée pour Assurances U.C.C. la plus intéressante de toute son histoire.

En assurance vie les nouvelles affaires soumises en prime de première année ont connu une augmentation de 40.3% par rapport à la période correspondante l'an dernier.

En assurance générale, La Compagnie Coopérative Incendie et Accidents, pour laquelle Service d'Assurances U.C.C. Inc. est le gérant exclusif au Québec, a connu des résultats assez spectaculaires. En effet, les primes souscrites sont passées de $302,000. pour les quatre premiers mois de 1971 à $861,000 pour la même période cette année, soit une augmentation de plus de 185%, et le nombre de polices émises est passé de 2,900 à 10,-800.

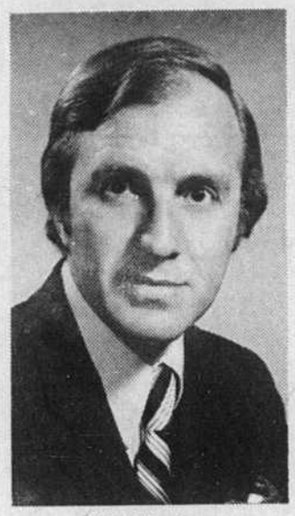
## les indices

**MONTREAL**

| | 65 Industr. | 13 Serv. publ. | 7 Banques | 8 Papiers | 85 Comb. |
|---|---|---|---|---|---|
| Changement | +0.08 | −0.84 | −1.65 | −0.18 | −0.29 |
| Clôture | 216.60 | 160.23 | 257.83 | 90.88 | 210.22 |
| Semaine dern. | 210.21 | 162.45 | 267.24 | 90.13 | 207.11 |
| Mois dernier | 203.96 | 161.81 | 267.66 | 84.61 | 202.63 |
| 1972 haut | 216.52 | 167.20 | 277.17 | 91.45 | 211.00 |
| 1972 bas | 187.56 | 156.26 | 227.56 | 81.22 | 185.12 |

**TORONTO**

| | Industrielles | Aurifères | Métaux | Pétroles |
|---|---|---|---|---|
| Changement | −0.23 | −0.47 | +0.01 | −0.60 |
| Clôture | 206.01 | 206.68 | 97.92 | 222.73 |
| Semaine dern. | | | | |
| Mois dernier | 199.07 | 181.55 | 96.54 | 216.44 |
| 1972 haut | 206.99 | 207.51 | 98.68 | 232.38 |
| 1972 bas | 181.66 | 140.58 | 79.15 | 209.19 |



**Michel Fauteux**

L. F. ROTHSCHILD & CO. a le plaisir de vous annoncer que Monsieur Michel Fauteux est maintenant associé à notre compagnie en qualité de représentant enregistré à Montréal.

## fonds mutuels

| FONDS | OFF. | DEM. |
|---|---|---|
| Acrofund | 1.52 | 1.67 |
| Adanac | 2.28 | 2.49 |
| A.G.F. Special Fund | 3.66 | — |
| All-Canadian Compound | 8.77 | 9.59 |
| All-Canadian Dividend | 9.80 | 10.71 |
| All-Canadian Fund 4.000 | 4.51 | 4.93 |
| All-Canadian Revenue | 7.94 | 8.68 |
| All-Canadian Venture | 4.27 | 4.67 |
| Altamira Growth Fund | 6.03 | 6.03 |
| Altamira Income Fund | 5.68 | 5.68 |
| Am. Growth Fund | 7.23 | 7.94 |
| Andreae Equity | 5.04 | 5.51 |
| Assoc. Investors | 5.96 | 6.02 |
| Canada Growth Fund | 6.01 | 6.60 |
| Canagex Pension C | 112.44 | — |
| Cdn. Invest. Fund | 5.14 | 5.63 |
| Cdn. Scudder | 21.46 | — |
| Cdn. S.A. Gold Fund | 6.74 | 7.37 |
| Cdn. Sec. Growth | 5.42 | 5.96 |
| Canada Security | 3.42 | — |
| Cdn. Gas & Energy Pfd. | 14.14 | 15.54 |
| Cdn. Invest. Fund | 5.14 | 5.63 |
| Cdn. Trusteed Income | 5.02 | 5.51 |
| Canagex | 10.86 | 11.74 |
| Champion of Canada | 8.83 | 9.65 |
| Collective Mutual | 7.02 | 7.71 |
| Commonwealth Inter. | 14.64 | 16.09 |
| C.I. Leverage | 3.97 | 4.36 |
| Commonwealth Venture | 7.79 | 8.56 |
| Corporate Investors | 6.27 | 6.85 |
| Corp. Inv. Stock Fund | 5.43 | 5.93 |
| CSM Japan Fund | 10.34 | 11.36 |
| Dom. Compound | 6.09 | 6.61 |
| Dom. Equity | 8.40 | 8.75 |
| Dreyfus Fund | 13.72 | 15.04 |
| Dynamic | 4.51 | 4.56 |
| Eaton Viking | 5.73 | 6.23 |
| Exec. Fund of Canada | 6.24 | 6.84 |
| Entarea Funds | 6.49 | 7.13 |
| Fonds Collectif "A" | 7.12 | 7.78 |
| Fonds Collectif "B" | 5.96 | 6.15 |
| Fonds Collectif "C" | 9.49 | 10.37 |
| Fonds Desjardins "A" | 4.35 | — |
| Fonds Desjardins "B" | 4.43 | — |
| GIS (Compound) | 11.42 | 12.55 |
| GIS (Income) | 4.12 | 4.53 |
| Growth Equity | 7.86 | 8.63 |
| Growth Oil & Gas | 30.82 | — |
| Guardian Growth | 10.19 | — |
| Harvard Growth | 7.30 | 8.00 |
| Industrial Growth | 7.68 | 8.42 |
| Invest Growth | 12.57 | 13.74 |
| Invest Int'l Mutual | 8.29 | 9.07 |
| Invest Mutual of Canada | 5.96 | 6.52 |
| Invest Retirement Mutual | 5.31 | 5.80 |
| Japanese | 6.72 | 7.34 |
| Keystone Canada | 9.56 | 10.49 |
| Keystone Polaris Fund | 6.35 | 6.94 |
| Le Fonds P.E.P. | 4.46 | 4.85 |
| Lexington Research | 17.95 | 19.62 |
| Mutual Accumulating | 5.94 | 6.53 |
| Mutual Bond Fund | 10.79 | 11.86 |
| Mutual Growth Fund | 5.94 | 6.53 |
| Mutual Income Fund | 5.31 | 5.84 |
| Nat. Resources | 7.30 | 7.98 |
| Natrusco | 15.23 | 15.81 |
| Pension Mutual | 8.68 | 9.51 |
| Performance Plus | 1.17 | — |
| Planned Resources | 4.82 | 5.30 |
| Principal | 5.15 | 5.65 |
| Provident | 6.60 | 7.22 |
| Prudential Growth | 6.51 | 7.11 |
| Putnam Inv. Fund | 10.82 | 11.83 |
| Putnam Growth | 13.07 | 14.28 |
| Radisson R.I. | 2.66 | — |
| Regent Growth | 10.11 | 11.11 |
| Regent Pension | 6.37 | 7.00 |
| Regent Venture | 4.85 | 5.33 |
| RoyFund Ltd. | 6.82 | 7.10 |
| Sav. & Inv. Can. | 7.04 | 7.74 |
| Sav. & Inv. Amer. | 10.30 | 11.32 |
| Spec | 11.38 | 12.44 |
| Taurus | 3.60 | 3.96 |
| Utd. Accumulative | 5.60 | 6.16 |
| Utd. American | 2.57 | 2.82 |
| Utd. Horizon | 3.83 | 4.21 |
| Utd. Venture | 4.70 | 5.16 |
| Universal Sav. Equity | 8.14 | 8.94 |


**GÉRARD PARIZEAU, LTÉE**



**Claude Bernardin**

Monsieur Pierre Chouinard, vice-président exécutif, fait part avec plaisir que Monsieur Claude Bernardin, président de Claude Bernardin Ltée, s'est associé à la firme de Gérard Parizeau, Ltée, courtiers d'assurances agréés.

**LA CROIX-ROUGE**
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

**CANADIAN MARCONI COMPANY**
**DECLARATION DE DIVIDENDE**

Le public est avisé qu'un dividende de 0.05 cents par action, payable le 30 juin 1972 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 31 mai 1972, a été déclaré sur les actions en circulation de la Compagnie.

Par ordre du Conseil d'administration,
COLIN W. PERRY
Secrétaire

2442, avenue Trenton
Montréal, 301, Québec
Le 17 mai 1972

*Carrières et Professions*

Fonction publique Canada — Public Service Canada

**INSPECTEUR DES EXPLOSIFS**

Traitement jusqu'à $17,585

**Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources**

**Section de la mise en valeur des minéraux**

**Division des explosifs**

**Région de l'Atlantique**

**CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES**

**FONCTIONS:** administrer la Loi sur les explosifs du Canada dans les provinces de l'Atlantique; planifier et mettre sur pied des programmes d'inspection pour la fabrication, la vente, le transport, l'entreposage et l'importation des explosifs. Ce poste exigera de nombreux déplacements dans une grande partie des provinces de l'Atlantique.

**CONDITIONS DE CANDIDATURE:** diplôme universitaire avec spécialisation en génie ou en chimie; bon nombre d'années d'expérience récente de la fabrication ou de l'utilisation des explosifs, à un poste comportant des responsabilités professionnelles.

La connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français est essentielle.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION :** les demandes d'emploi doivent parvenir à l'adresse ci-après avant le 22 juin 1972:

**CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES**
**COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**
**TOUR "A", PLACE DE VILLE**
**OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7**

Vous recevrez de plus amples renseignements sur demande.

*Référence à rappeler dans toute correspondance: concours no 72-130-7.*

e+

**CONSEILLER CADRE-RÉMUNÉRATION**

Notre client est une firme de conseillers de Montréal faisant partie d'un groupe de compagnies dont les activités s'étendent à travers le monde. Nous recherchons un cadre supérieur, possédant une vaste expérience de la rémunération et de l'administration du personnel, qui pourra se joindre à une petite équipe d'experts hautement qualitiés. Cette équipe offre un service complet de consultation dans le domaine de la rémunération à l'industrie et aux gouvernements. Des études majeures sont faites dans l'est du Canada et des États-Unis et l'expertise du nouveau conseiller viendra s'ajouter à celle du groupe qui recherche et recommande des solutions. Un bon salaire est offert afin d'intéresser la personne possédant les meilleures qualifications.

Le Conseiller devra non seulement connaître à fond l'administration des salaires, l'évaluation des tâches et les plans de rémunération pour la Direction, mais il devra aussi posséder des connaissances générales des affaires et de la comptabilité ainsi que de bonnes notions sur l'impôt des particuliers. La promotion du service représente un aspect important du travail, et les candidats devront pouvoir faire des présentations aux dirigeants d'entreprises.

*Veuillez communiquer en toute confiance avec*

**A. Laforge au : 875-6222**

**e plus ltée** CONSEILLERS EN PERSONNEL
Suite 1212, Édifice du Carré Dominion, Montréal 110.
C.P. 338, Royal Trust Tower, T.-D. Centre, Toronto 111.

**CONSEILLERS EN ADMINISTRATION**

**Poste**

Conseillers en administration entièrement bilingues. Bien que notre bureau soit situé à Montréal, les postulants devront accepter au début d'exercer leurs fonctions à travers le pays.

**Expérience**

Les postes sont vacants à ceux qui ont une expérience pratique dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes :
Relations industrielles;
Administration du personnel;
Contrôle administratif et systèmes d'information;
Systèmes de procédures;
Gestion industrielle.

**Instruction**

Les postulants doivent détenir un diplôme universitaire (ou l'équivalent) de même qu'une expérience pratique des affaires. Ceux qui auront une expérience de direction auront la préférence.

**Défi**

La possibilité de travailler, au sein d'une équipe spécialisée dans diverses disciplines, à des contrats d'engagements variés pour le compte de plusieurs industries.

**Rémunération**

Le salaire sera intéressant pour l'homme qu'il faut.

**Réponse**

*Prière de répondre confidentiellement à notre bureau de Montréal, en donnant tous les détails relativement à l'instruction, l'expérience et l'historique de votre salaire.*

Le Groupe Thorne Limitée

2604, Tour de la Bourse, Montréal 115
Autres bureaux
Ottawa, Toronto, Winnipeg, Vancouver

**CONSEILLERS EN ADMINISTRATION**
Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

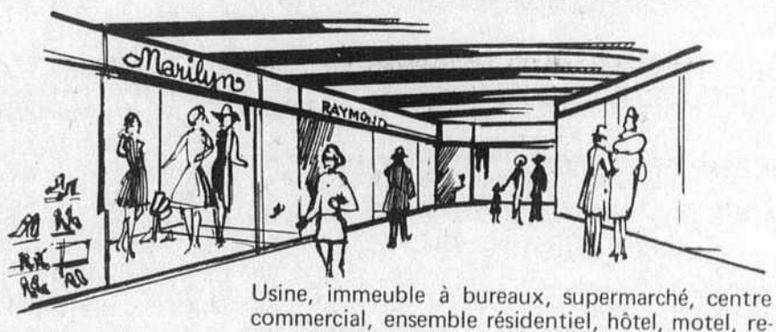
# Le "déjeuner très spécial" de l'homme d'affaires.

La salle à manger El Castillo offre un déjeuner à l'homme d'affaires à compter de $1.95. Le stationnement est gratuit . . . le service, rapide et courtois et l'atmosphère est calme.

Le "déjeuner très spécial" de l'homme d'affaires au Holiday Inn du centre-ville . . . c'est tout à fait dans la note!

Holiday Inn®
DU CENTRE-VILLE
420 ouest, rue Sherbrooke (842-6111)
Administré par Atlific Inns Inc.

Songez-vous à climatiser votre usine ou votre immeuble?




Usine, immeuble à bureaux, supermarché, centre commercial, ensemble résidentiel, hôtel, motel, restaurant. Edifice neuf ou rénové, peu importe, nous pouvons le climatiser. Nous ne sommes pas des novices en climatisation! C'est là notre spécialité, et de plus, notre réputation est soutenue par le nom Carrier, l'inventeur même de la climatisation.

Il nous fera plaisir d'étudier gratuitement votre édifice ou vos plans, et de vous proposer un système de climatisation efficace, qui réponde exactement à vos besoins. Communiquez avec nous. Notre savoir-faire et nos connaissances techniques sont à votre service.

**Les spécialistes de la climatisation industrielle et commerciale.**

DÉPOSITAIRE Carrier®

gaudette REFRIGERATION inc.

11,000 MASSE – MONTREAL-NORD 462,P.Q. – TEL.: 325-3310

POURQUOI IMMOBILISER? - LOCATION À LONGS TERMES

Une autre communication des spécialistes:

# Comment communiquer avec un ordinateur...

Si vous avez un appareil Télex, vous pouvez maintenant communiquer directement avec un ordinateur. Il y a aussi le DataTélex, le service de communication Broadband, nos circuits privés de transmission des données et Télénet. Mais point n'est besoin d'en énumérer davantage. Aux Télécommunications CPCN, nous vous offrons plusieurs manières de communiquer avec un ordinateur. Parlez-en à l'un de nos spécialistes: il s'y connaît en communications d'affaires et vous indiquera combien vous pourrez épargner avec un système approprié à votre volume de données. Lui parler ne coûte rien, mais ne pas le faire pourrait vous coûter gros.

Les communications d'affaires: notre unique préoccupation

Télécommunications CPCN

# l'actualité économique

Placement

## Les banques: un secteur de choix

par Denis Giroux

La maison de courtage Brault, Guy, Chaput Inc. vient de publier la premi'ère d'un nouveau type d'études portant sur le marché boursier. Dans cette étude, Brault, Guy, Chaput suggère entre autres la composition d'un portefeuille qui serait selon eu le mieux adapté à l'évolution à venir du marché.

Pour Brault, Guy, Chaput (BGC), un portefeuille - actions devrait tendre présentement aux proportions suivantes: 25% dans le secteur consommation, 35% dans le secteur industriel dit "cyclique", 20% dans les pétroles, gaz et pipelines, 10% dans le secteur financier et 10% dans des titres divers.

Plus en détail, le secteur consommation attribue 9% du portefeuille total aux actions d'entreprises du secteur de la vente au détail, 8% au secteur de la production de biens de consommation tandis que 8% vont aux chaînes d'épicerie, à l'alimentation, aux breuvages et aux communications.

En ce qui concerne les industries dites cycliques, les chimiques contribuent 7% du portefeuille, les aciers 10%, les biens d'équipement 10% et les mines, papiers et la construction 8%. Enfin, les pétroles intégrés occupent 7% du portefeuille total, les pétroles d'exploration 6% et les pipelines de gaz 7%. Pour ce qui est du secteur financier, BGC suggère une forte concentration des banques car "même si le groupe bancaire a été l'un des meilleurs groupes de la dernière année, les rapports prix-bénéfices demeurent près de leur bas lorsqu'appliqués à la très forte croissance dans le solde des revenus prévue pour 1972",

Plus pratiquement, au nombre des recommandations d'achat Brault, Guy Chaput on remarque les deux banques "canadiennes-françaises", Bell Canada, Cdn. Tire "A", Dofasco, Ivac, Dominion Bridge, Labatt et Molson. Cominco, Provigo Simpsons, Stelco et Québec Téléphone sont aussi mentionnées.

Trans Canada Pipelines qui faisait récemment l'objet de recommandation de Geoffrion, Robert Gélinas et de Nesbitt Thomson est également une recommandation d'achat.

A cette liste incomplète des recommandations d'achat, il faut cependant ajouter des recommandations négatives pour Bombardier, Dominion Stores et Bethlehem Corp.

Il vaut définitivement la peine de souligner la qualité particulière du nouveau type d'études entrepris par Brault, Guy, Chaput.

Outre Brault, Guy Chaput, Lévesque, Beaubien Inc. a aussi publié récemment un bulletin portant sur l'évolution des diverses industries.

Lévesque, Beaubien s'y montre très favorable au groupe bancaire au secteur alimentaire, à celui des brasseries et celui des aciers.

Lévesque, Beaubien recommande, pour les investisseurs conservateurs, les actions de la Banque D'Epargne, Imasco et B.C. Telephone. Pour l'investisseur moyen, la maison suggère l'achat de Genstar, Westburne et Hudson's Bay Oil & Gas. Pour l'investisseur agressif, les préférences de Lévesque, Beaubien vont à Dynasty Exploration, LaVérendrye et Neonex.

Molson Industrie, Stelco, Cominco et International Nickel sont également bien vus des analystes de Lévesque, Beaubien.

•

Il est particulièrement intéressant de remarquer que les deux études que nous venons de mentionner sont très favorables aux banques. Dans les deux cas, l'optimisme est basé sur le rapport prix-bénéfices des banques. Lévesque, Beaubien affirme: "Si dans douze mois l'indice des industriels de Toronto se vendait à 17 fois le bénéfice (vs 18 fois aujourd'hui), si les bénéfices croissaient de 20% en 1972 et si le multiple ajusté des banques égalait celui des industriels, alors l'indice des banques s'apprécierait d'environ 50% au cours de l'année."

"Pour notre part, poursuit Lévesque Beaubien, nous croyons que ce rattrapage s'effectuera lentement au cours des prochaines années, et nous conseillons à presque tous les investisseurs de maintenir un fort pourcentage de leur portefeuille dans cette industrie de croissance".

Brault, Guy, Chaput précise: "le potentiel de gain de capital semble le plus élevé dans le cas des banques disposant de fortes liquidités et de celles spécialisées dans les prêts commerciaux".

## Hausse des taux d'intérêt?

par Irving Whynot, de la PC

Des indices de plus en plus nombreux laissent croire que vous bénéficierez très bientôt d'une augmentation du taux d'intérêt porté à votre compte d'épargne.

D'autre part, il semble que vous devrez débourser légèrement plus pour un prêt commercial. Les taux des prêts au consommateur, déjà plus élevés que ceux des prêts commerciaux, semblent vouloir demeurer les mêmes.

Il ne s'agit plus que d'une entente entre les banques pour que ces changements soient réalisés. Les affaires ont été bonnes, les profits augmentent et les banques tiennent compte de l'image qu'elles projettent auprès du public.

En fait, les banques ne désirent pas hausser le taux d'intérêt, mais d'autres autorités du secteur économique semblent justifier la logique d'un tel changement.

Les prêts bancaires, qu'ils soient destinés aux affaires ou aux consommateurs, ont connu une popularité croissante depuis le milieu de 1970. En conséquence, les banques ont besoin de plus d'argent déposé dans les comptes d'épargne, pour pouvoir satisfaire à la demande croissante de prêts.

La différence qui existe entre ces deux tarifs – ce que les banques accordent pour les comptes d'épargne et ce qu'elles demandent pour les prêts – constitue l'une de leurs principales sources de profit. Et à l'heure actuelle, cette différence est plutôt mince.

Les banques paient actuellement quatre pour cent d'intérêt sur les comptes d'épargne ordinaires et ne font payer que six pour cent sur les prêts privilégiés – ceux qu'on accorde aux plus sûrs et aux meilleurs clients.

L'une des raisons qui justifient cette pression consiste dans l'augmentation quasi sans précédent des prêts commerciaux effectués par le système bancaire. A la fin de mars, les prêts commerciaux avaient grimpé de 28 pour cent comparativement à ceux de l'année précédente et les prêts aux consommateurs – ceux dont les taux d'intérêt oscillent entre 10 et 12 pour cent – avaient augmenté de 20 pour cent.

Les banques pourraient freiner cette augmentation en imposant des taux d'intérêt plus élevés.

Faire face au dilemme, telle est la position de la Banque du Canada qui s'inquiète toujours du phénomène inflationniste.

M. Gérald Bouey, gouverneur adjoint de la banque centrale, a déclaré la semaine dernière à Toronto, que la politique fiscale avait substantiellement contribué à la reiance économique, mais qu'elle pouvait maintenant glisser du côté des pressions économiques.

Il a ajouté que la somme croissante des valeurs liquides – les valeurs qui peuvent facilement être transformées en argent liquide – pouvaient augmenter les risques d'inflation.

"La banque centrale est consciente des dangers inflationnaires qui pourraient surgir si on permettait à la liquidité de l'économie de s'accroître trop rapidement alors que le niveau de ralentissement de l'économie était augmenté", a expliqué M. Bouey.

M. Bouey faisait directement allusion à l'augmentation rapide des prêts bancaires:

"Ceux qui étudient ce genre d'information peuvent se rendre compte que des augmentations d'une telle ampleur signifient que la politique monétaire pourrait faire trop dans le secteur de l'expansion."

Les taux d'intérêt ont déjà connu une hausse au cours des quatre premiers mois de l'année. La Banque du Canada, a ajouté M. Bouey, aurait pu tenter de freiner les augmentations des taux d'intérêt en permettant à la liquidité de s'accroître encore plus rapidement, ou encore elle aurait pu limiter l'augmentation de la liquidité tout en permettant des hausses plus considérables sur les taux d'intérêt.

"La solution qui a été adoptée réside entre ces deux alternatives."

Les banques à charte semblent maintenant ressentir la nécessité d'une autre augmentation. "Ce qui peut se produire plus tôt qu'on le pense", a-t-on dit.

### Dépenses en recherche industrielle

D'après les estimations, les 100 principaux exécutants de travaux de recherche et de développement au Canada consacreront 411.0 millions de dollars à la recherche et au développement industriels en 1972. La progression réelle depuis 1969 se révèle négligeable. Les dépenses effectuées dans le groupe des industries de transformation des métaux devraient augmenter et passer d'un total de 29.5 millions de dollars il y a quatre ans à 46.0 millions en 1972: on prévoit toutefois des diminutions dans la plupart des autres groupes. (SC)

### Ventes des grands magasins par région

Au cours du mois de mars, les ventes des grands magasins ont augmenté de 21.5% par rapport à celles du mois correspondant en 1971. Les variations ont été les suivantes: Provinces de l'Atlantique, −15.6%; Québec, 29.5%; Ontario, −13.3%; Saskatchewan, −24.7%; Alberta, −30.8%; Colombie-Britannique, −23.1% et le Manitoba, −20.0%. (se)


**Les décisions ne peuvent prendre du temps, car le temps c'est de l'argent.**

Nous prêtons de l'argent pour la construction de maisons de rapport et de centres commerciaux, pour le développement d'emplacements industriels ou commerciaux. Si vous voulez qu'une décision soit prise rapidement, communiquez avec nous.

4113 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 215, P.Q.
Téléphone: (514) 935-2401 Télex: 01-25646
Norman Goodman, directeur de la division est.

HELLER NATOFIN — Heller-Natofin Ltée

Les fonds hypothécaires, c'est notre affaire.


*Les marchés boursiers*

## La cote évolue irrégulièrement

Lundi, à la bourse de Montréal, les valeurs se sont quelque peu relâchées au cours d'un marché peu achalandé, ne marquant que des gains et des pertes de faible envergure.

Le volume conjoint de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne était de 1.3 million d'actions, au regard de 1.88 million, vendredi.

Comportement des valeurs:

| | Ven. | Lundi |
|---|---|---|
| Gains: | 103 | 136 |
| Pertes: | 136 | 140 |
| Inchangées: | 76 | 94 |
| Total | 315 | 370 |

A la Bourse de Montréal, Andres Wines a pris 1 1-2 à $16 1-2. La cote des actions a gagné cinq points au cours de la semaine dernière.

Financial Collection Agencies a grimpé de 1 à $26 1-4, Donohue Co. Ltd., de 7-8 à $6, Peoples Department Stores, de 7-8 à $29 3-8, Falconbridge Nickel, de 7-8 à $75, Metropolitan Stores, de 5-8 à $19 5-8, et Rapid Data, de 5-8 à $17 3-4.

Hudson's Bay Co. a pris 1-2 à $18 1-2, International Nickel, 1-2 à $33 7-8, et la Banque de Montréal, 3-8 à $21.

Imperial Oil a marqué une hausse de 1-8 à $35 1-4. L'entreprise a annoncé, vendredi, qu'elle avait découvert des traces de pétrole à partir des échantillons d'une carotte extraite de son puits "Atertake E-41", situé dans la région du delta de la Mackenzie.

Parmi les valeurs en baisse à la Bourse de Montréal, on note Dofasco, qui a perdu 7-8 à $28, la Banque Royale, qui a baissé de 7-8 à $33 1-8, Moore Corp., de 5-8 à $47 5-8, Cominco, de 1-2 à $30, Dome Petroleum, de 1-2 à $39 1-2, Placer Development, de 12 à $42 et Simpson's Sears, de 1-2 à $39 1-2.

### Toronto

En l'absence de l'orientation généralement fournie par Wall Street, les cours se repliaient légèrement hier, à la Bourse de Toronto, dans une séance faiblement animée.

Les marchés américains étaient fermés et les investisseurs ont préféré, dans l'ensemble, se tenir dans l'expectative.

Malgré ces baisses, les gains l'emportaient de justesse sur les pertes.

Le volume s'est inscrit à 2.08 millions d'actions, d'une valeur globale de $19.42 millions, contre 2.93 millions d'actions d'une valeur de $35.78 millions vendredi.

Les bancaires, les sidérurgiques, les pipe-lines, les sociétés de prêt et de financement, la construction et les matériaux de construction ainsi que les manufacturières ont clôturé en légère baisse, tandis que les boissons, les communications, les alimentaires et les grands magasins étaient en hausse.

En début de séance, les transactions sur les titres de la Zapata Corp ont été interrompues, la Granisle Copper Ltd et la Granby Mining ayant annoncé qu'elles avaient convenu de nouvelles conditions pour le projet de fusion.

Electrohome a cédé 2 1-2 à $76; la Banque Royale, 7-8 à $33 1-8; Magnasonic Canada, 3-4 à $16 3-4 et Sherritt, 1-4 à $16 1-4.

Great Plains a perdu 1-4 à $30 1-4; Hudson Bay Mining, 1-4 à $23 5-8; Pan Ocean, 1-8 à $24 3-4 et Dome Pete, 3-8 à $39 5-8.

Cambridge Leasehold a pris 1 3-4 à $18 1-2; Falconbridge, 1 à $75; Na-Churs International, 7-8 à $9 7-8; Cara 3-4 à $7; Pine Point, 1 à $34, et Asamera, 1-4 à $18 5-8.

Automotive Hardware a avancé de 3-4 à $9; Tara, 1-4 à $16 7-8; Inco, 1-2 à $33 7-8; Massey-Ferguson, 1-8 à $15 7-8; la Banque de Montréal, 1-8 à $20 7-8 et Bethlehem, 1-8 à $20 1-2.

Comportement des valeurs:

| | Lund. | Ven. |
|---|---|---|
| Gains | 290 | 276 |
| Pertes | 231 | 306 |
| Inchangées | 247 | 246 |
| Total | 768 | 828 |

### N.Y. fermée

**Il n'y a pas d'évaluation possible de l'argent, lundi, suite à la fermeture des marchés financiers de New York, à l'occasion du Memorial Day.**

**Il en était de même pour la Bourse de New York, l'évaluation du dollar canadien sur le marché des changes américains et le marché aux céréales de Chicago.**


**POUR SEULEMENT 48¢ PAR JOUR NE JAMAIS PERDRE UN APPEL TÉLÉPHONIQUE**

LES APPELS TÉLÉPHONIQUES QUE L'ON MANQUE PEUVENT ÊTRE TRÈS ONÉREUX POUR VOTRE COMMERCE OU VOTRE PROFESSION



• Répond dès la première sonnerie avec le message • Les messages s'enregistrent mot à mot • Discrétion assurée • Enregistreuse 24 heures par jour •

CODE-A-PHONE* NE MANQUE JAMAIS. SEULEMENT 48¢ PAR JOUR SUR UN PLAN DE LOCATION...

FORD INDUSTRIES, INC.

*POUR DÉMONSTRATION APPELEZ* **861-9401** Local 265

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
Office Equipment Company of Canada Limited
600 ouest, Lagauchetière, Montréal

CE



ÉPARGNE DU QUÉBEC - CRÉDIT QUÉBEC

NOUS INVITONS TOUS LES QUÉBÉCOIS À INVESTIR AU QUÉBEC

ACHETEZ VOS OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

7% : 1ère année
Rendement moyen : 7.35%

CHEZ

**CRÉDIT-QUÉBEC INC.**

Courtiers en valeurs

200, rue St-Jacques - Montréal - 849-5361
220, rue Grande-Allée - suite 280
Québec - 525-5138
(18 représentants en Province)

ÉPARGNE DU QUÉBEC CHEZ CRÉDIT - QUÉBEC

ÉPARGNE DU QUÉBEC - CRÉDIT-QUÉBEC -

# l'actualité économique

## Provigo regroupe ses détaillants sous quatre nouvelles bannières

Les 1,450 détaillants affiliés à la compagnie de distribution alimentaire Provigo Inc. de Montréal seront regroupés sous quatre nouvelles bannières d'ici l'automne 1972.

Les quatre bannières, Provigain, Provibec, Provipop et Provi-soir distingueront les épiciers selon le type de magasins et visent, selon M. Alfred Martel, vice-président (vente) de Provigo, à renforcer l'image de Provigo dans le commerce de détail.

Lors d'une conférence de presse tenue hier à Montréal, la direction de Provigo a dévoilé la signification de chaque bannière:

Provipop sera la marque proposée à l'épicier qui a des heures d'ouverture plus longues que celles des grandes chaînes. Cet épicier ne sera pas ouvert tous les soirs ou le dimanche et tiendra en magasin un assortiment convenable de fruits, de légumes et de viandes fraîches. Ce détaillant offre à peu près tous les services, dont l'acceptation de commandes téléphoniques, la livraison gratuite, un peu de crédit et même, dans certaines régions, des timbres-primes.

Provibec sera la bannière du détaillant ayant une structure de prix légèrement supérieure à celle des grandes chaînes. Il accepte les commandes téléphoniques et n'impose des frais de livraison que pour les petites commandes.

Provigain s'applique aux épiciers qui offrent une gamme de service limitée et exigent des frais de livraison. Ils misent sur une publicité aussi forte que les grandes chaînes et seront invités à implanter dans leur épicerie un mode de contrôle poussé des activités.

Provi-soir constituera une innovation en ce qu'elle recouvrira un type de magasin ouvert tous les soirs jusqu'à 11 heures ainsi que le dimanche. Ce détaillant offre un bon assortiment d'articles de base, un choix assez limité de légumes frais et de viandes préparées. Il n'accepte pas les commandes téléphoniques, ne fait pas de crédit, n'effectue pas la livraison et limite la gamme de ses produits.

Ce dernier type de magasin existe à l'état de projet et il faudra un amendement de la loi 24 pour qu'il voit le jour à cause de ses heures d'ouverture particulières.

Provigo a enregistré des ventes de $222.5 millions en 1971 et des profits de $2.5 millions. Ses 1,450 détaillants seront donc appelés à adhérer à un des types de magasins au cours des prochains mois.

Le lancement des quatre nouvelles bannières complètera le programme de renouvellement de la stratégie de marketing de Provigo. Après la fusion de Denault Ltée, Couvrette et Provost et Lamontagne Ltée pour former Provigo, en 1969, cette société a lancé un programme de marque privée (dont il a été récemment question dans LE DEVOIR), a restructuré ses activités sur une base régionale en créant 10 filiales gérées par Provigo devenue une société de gestion, et vient de lancer son programme de regroupement des détaillants avec les quatre nouvelles bannières.

Provigo est aujourd'hui la plus importante société de distribution en alimentation au Québec et un des géants sur le marché canadien.

### Cdn. Breweries

Le président de Canadian Breweries Ltd. a été démis de ses fonctions hier sans que la compagnie n'explique officiellement son geste. Paul Erasmus âgé de 40 ans a perdu son poste au profit de Wilmat Tennyson, 45 ans, auparavant président de Rothmans of Pall Mall Canada Ltd. M. Erasmus occupait la présidence de Canadian Breweries, une filiale de Rothmans, depuis août 1969.

## Hausse de 22.5% de l'actif à la BCN

L'actif total de la BCN au 30 avril 1972 s'établissait à $2,574,137,000, par rapport à $2,100,164,000 pour la période correspondante l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 22.57%.

Dans un rapport intérimaire envoyé à ses actionnaires, la Banque Canadienne Nationale rapporte un bénéfice net de $4,224,053, soit l'équivalent de 60.4 cents l'action, à rapprocher de $3,001,099 ou 50.0 cents l'action pour la même période l'an dernier.

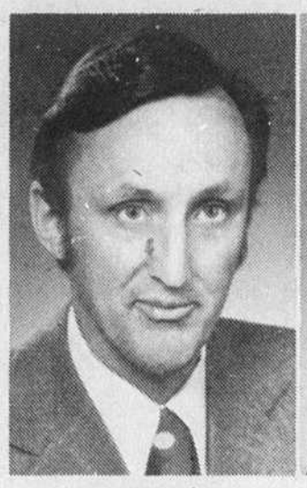
Le total des revenus, qui se chiffre à $83,735,369 pour les six mois écoulés, a augmenté de $8,114,144 par rapport à la même période l'an dernier. Les revenus des valeurs sont passés de $16,718,438 en 1971 à $22,587,879 en 1972, tandis que les revenus des prêts s'établissent à $52,869,791 à comparer à $51,346,928. Les autres revenus d'exploitation s'élèvent à $8,277,699, à rapprocher de $7,555,859 l'an dernier.

Le total des dépenses, y inclus l'intérêt versé sur les dépôts au montant de $42,817,723, par rapport à $39,215,260 l'an dernier, s'élève à $72,787,516 à rapprocher de $66,875,442 l'an passé.

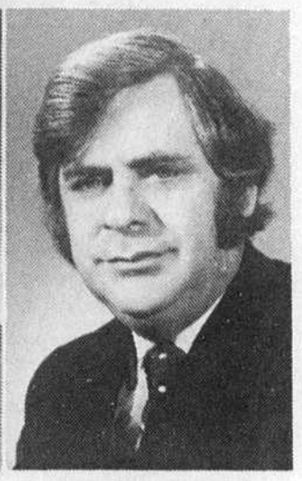
Le virement aux réserves pour pertes a été estimé à $3,000,000 comparativement à $2,500,000 l'an dernier. A noter que le montant définitif de ce virement, y compris l'impôt afférant, est déterminé à la fin de l'année financière seulement.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires s'élève à $2,729,250, à rapprocher de $2,160,000, compte tenu de l'augmentation du capital-actions et du fait que le montant des dividendes a été augmenté de un cent l'action.

**NOMINATIONS**



Marcel Lemire



Camille Lambert

M. Gabriel Buisson, Président et Directeur Général de Société Chimique Laurentide Inc., — Laurentide Chemicals Co. Inc., annonce la nomination de M. Marcel Lemire au poste de Vice-Président Fabrication & Immeubles de la compagnie et celle de M. Camille Lambert au poste de Vice-Président, Transport et Achats.




MM. Alfred Martel (à gauche) et René Provost respectivement vice-président (vente) et président de Provigo montrent les quatre nouvelles r annières lancées hier par Provigo. (Photo Bernard Lauzé)

## Potins de Marcel Clément

La Corporation des administrateurs agréés du Québec a tenu, en fin de semaine, à Stoneham, à une soixantaine de milles de la Vieille Capitale, son congrès annuel. Cette corporation est un jeune organisme puisqu'elle fut constituée, par lettres patentes, le 30 août 1954, en vertu de la 3ième partie de la loi des compagnies de Québec — elle s'appelait, alors, la Corporation des Administrateurs Professionnels, puis, en vertu d'une loi sanctionnée le 29 juin 1967, son nom fut changé en celui de "la Corporation des administrateurs agréés du Québec". Cette dernière, dont le siège social est à Québec, a pour but de grouper les personnes, détentrices de diplômes universitaires, qui s'occupent d'administration dans des entreprises de tout genre, d'étudier, de favoriser et de développer, de toutes manières, les intérêts économiques, sociaux et professionnels de ses membres, soumis à des règles d'éthique de premier ordre. C'en est assez pour susciter la confiance des gens et, cela, explique aussi l'admission de membres nouveaux de plus en plus nombreux — incidemment nous apprenons que M. Lucien Brosseau, D.M.G. A.D.M.A., vice-président et directeur général de La Survivance, vient d'en faire partie de même que maintes autres personnalités de notre monde des affaires, reconnues pour leur compétence comme administrateurs. M. Lucien Brosseau fut élu vice-président de la Corporation précitée.


Si vous vous intéressez au domaine de l'informatique, ne manquez pas de visiter

LE SALON DE L'ORDINATEUR

PLACE BONAVENTURE
30 et 31 MAI, 1er JUIN

*Patronné par l'Association canadienne de l'Informatique.*

Le SALON DE L'ORDINATEUR est une exposition complète d'appareils, de fournitures et de services pour le traitement de l'information dans les secteurs du monde des affaires, de l'industrie, des sciences, du gouvernement et de l'enseignement.

Vous pourrez y voir ordinateurs et appareils de traitement ainsi qu'appareillage périphérique, de programmerie et d'impression continue, systèmes de classement et de rangement, services de perforation de cartes, programmation par contrat et traitement en temps partagé.

Et ne manquez pas de vous inscrire au Congrès canadien de l'Informatique pour l'année 1972, patronné par l'Association canadienne de l'Informatique, qui se tiendra à l'hôtel Reine Elizabeth. Veuillez cependant prendre note que le Congrès aura lieu du 1er au 3 juin. Le Salon et le Congrès ne coïncideront donc qu'une seule journée (le 1er juin). Préparez votre emploi du temps de façon à assister aux deux.

HEURES D'EXPOSITION
Le mardi 30 mai
— 10 h à 18 h
Le mercredi 31 mai
— 10 h à 21 h
Le jeudi 1er juin
— 10 h à 18 h

Pour obtenir GRATUITEMENT des cartes d'inscription pour le Salon, communiquez avec:
LES EXPOSITIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DU CANADA
625, avenue du Président Kennedy,
Montréal 111 (P.Q.)
Téléphone: (514) 845-5141



LE FIACRE RESTAURANT
BOUL. LAURIER
BOUL. STE-ANNE
QUÉBEC



RÉCEMMENT TERMINÉ
"UNE NOUVELLE CONCEPTION DANS L'ART DE SE LOGER"
Spacieux Appartements
dans notre luxueux immeuble
SITUÉ DANS LE TRÈS BEAU QUARTIER
OUTREMONT
FACE AU MONT-ROYAL
CÔTE STE-CATHERINE, COIN NELSON
L'APPARTEMENT DE LUXE QUI VOUS CONVIENT

Comprenant:
- Service de portier
- Piscine chauffée
- Saunas
- Vue superbe
- Lave-vaisselle, poêle, réfrigérateur
- Grands balcons
- Central
- Toutes taxes payées.

DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT
2½ - 3½ - 4½ PIÈCES
Le Renoir
Visites: de 10 a.m. à 9 p.m. 55 CÔTE STE-CATHERINE
Tél. : 277-5983 - 277-2943



dès la première année 7% d'intérêt
obligations d'épargne du Québec

Offertes à tous les résidents, successions, Caisses Populaires ou unions de crédit du Québec.

Rapportent
7% les trois premières années,
7½% de la 4e à la 8e année inclusivement
et 7¾ la 9e et la 10e année;
à l'acheteur qui les conserve pendant 10 ans, elles donnent un rendement annuel moyen de 7.35%

Votre argent peut être retiré en tout temps, sans perte de capital, ni perte ou réduction d'intérêt.

Vous pouvez vous procurer les Obligations d'épargne du Québec par l'entremise de nos représentants. Vous n'avez qu'à compléter ce coupon:

Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée,
355 ouest, rue St-Jacques, Montréal 126, Qué.
À l'attention de: J. Staniek
Je suis intéressé à acheter des Obligations d'épargne du Québec et aimerais rencontrer l'un de vos représentants à ce sujet.
Nom
Adresse
Ville Province
Téléphone(s): Bureau Résidence

Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée
355 ouest, rue St-Jacques, Montréal 126, Qué.



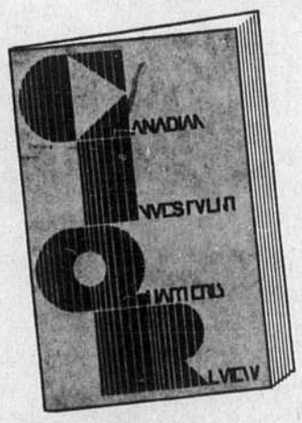
Achetez vos obligations d'épargne du Québec de

Dominion Securities (Québec) Limitée

Tél.: 861-2581
Suite 3000,
1155 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 102, P.Q.



Nous vous présentons la première édition de la Revue Trimestrielle de Merrill Lynch, Royal Securities.



Voici le premier numéro de notre Revue Trimestrielle. Il servira de modèle à ceux qui vont suivre.

Il examine quatre grands sujets d'intérêt pour l'investisseur canadien.

Les numéros à venir couvriront, selon le cas, un champ plus vaste ou plus étroit. Mais, chaque fois, nous ferons de notre mieux pour vous rapporter ce que nous disent nos analystes.

Vous avez, selon nous, quatre bonnes raisons pour demander un exemplaire gratuit de ce premier numéro.

**1. Vous avez intérêt à savoir ce que nous pensons des perspectives du marché.**

Quelle influence risquent d'exercer sur l'investisseur les grands problèmes de l'heure: inflation et tension internationale. Où peut nous mener un marché irrégulier et sans tendance particulière? L'expansion économique est-elle susceptible de soutenir un rythme plus accéléré en 1972? Y a-t-il un regain de confiance dans les affaires?

A notre avis, il peut se présenter, dans les mois à venir, toute une série de possibilités intéressantes de placement. Et nous avons notre propre point de vue sur ce que seront ces possibilités.

**2. Les résultats de nos plus récentes recherches sur les détaillants sont susceptibles de vous intéresser.**

Depuis le début de 1971, nos analystes surveillent étroitement le commerce de détail. Depuis lors, ils ont préparé deux rapports optimistes sur ce secteur de l'économie. Ils connaissent les valeurs qui se sont bien comportées au cours des 18 derniers mois. Et ils sont sans cesse à l'affût de possibilités nouvelles d'investissement.

Les valeurs des détaillants ont-elles atteint leur plafond? Ce secteur d'activités peut-il espérer d'autres gains substantiels? Y a-t-il des valeurs secondaires qui méritent la considération? Quelles sont ces valeurs?

**3. Vous devez savoir comment, cette année, seront financées les dépenses d'immobilisation du secteur privé.**

Où l'industrie privée va-t-elle trouver, en 1972, les fonds dont elle a besoin? Sera-t-elle en mesure de financer l'essentiel de ces besoins avec ses propres ressources? La quantité d'obligations de sociétés mises sur le marché sera-t-elle supérieure ou inférieure à celle de l'an dernier?

Pourquoi tout cela devrait-il vous intéresser? Parce que l'état du marché de l'argent affecte chaque investisseur canadien.

**4. Pouvez-vous faire un parallèle entre l'état des comptes nationaux en 1971 et la poussée récente du marché?**

La performance de l'économie canadienne, en 1971, a été d'une stabilité remarquable. Le produit national brut réel a augmenté de 5.4 pour cent, comparé à une avance de 3.3 pour cent en 1970.

Voici pourquoi il vous en faut un exemplaire.

De tels renseignements, un tel regard en arrière, vous sont-ils utiles?

Nous le pensons. Nous croyons, en effet, qu'un examen rétrospectif des réalisations économiques de l'an passé permet de placer dans une meilleure perspective la poussée récente du marché. Par la même occasion, cet examen aide, selon nous, chaque investisseur à regarder, avec profit, en avant autant qu'en arrière.

Voici, en quelques mots, en quoi consiste notre Revue Trimestrielle. Et ce sont les raisons pour lesquelles, à notre avis, vous avez tout intérêt à la lire.

Pourquoi donc ne pas remplir le bon qui vous en obtiendra un exemplaire gratuit?

Veuillez m'envoyer, sans frais et sans obligation, un exemplaire de votre nouvelle Revue Trimestrielle.
Nom
(en lettres moulées s.v.p.)
Adresse
Ville
Zone Prov.
Téléphone (rés.)
(bureau)
Aux clients de Merrill Lynch, Royal Securities: veuillez indiquer le nom de votre chargé de compte.
Mail to: Merrill Lynch, Royal Securities Limited
800 Dorchester Boulevard West, Montreal 101, Quebec
or Merrill Lynch, Royal Securities Limited
220 Grande Allée East, Room R 450,
Quebec City 4, Quebec

Merrill Lynch, Royal Securities:
Nous misons ferme sur le Canada.
Merrill Lynch, Royal Securities Limitée—présents dans tout le Canada.

# toronto

## Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Industrielles** | | | | | |
| Abitibi | 37845 | $9½ | 9⅛ | 9½ | + ⅜ |
| Acklands | 1400 | $9⅛ | 9 | 9⅛ | + ⅛ |
| Acklnd 2p | 150 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Acres Ltd | 595 | $14¾ | 14⅜ | 14½ | — ¼ |
| Acres A pr | 625 | $44½ | 44¼ | 44½ | |
| Acres wt | 945 | 420 | 415 | 415 | + 5 |
| Agra Ind | 1560 | $14¼ | 14 | 14¼ | + ⅛ |
| Ahed M | 2275 | $6¼ | 6 | 6 | — ¼ |
| Alta Gas A | 365 | $56⅜ | 56½ | 56⅜ | + ⅛ |
| Alta Gas p | 100 | $71 | 71 | 71 | — 4 |
| Alta G D p | z1 | $154 | 154 | 154 | |
| Alta Nat | 2313 | $20⅜ | 20¼ | 20½ | |
| Alcan | 6335 | $21 | 20¾ | 21 | + ⅛ |
| Alcan pr | 175 | $26 | 26 | 26 | |
| Algo Cent | 700 | $11 | 10⅞ | 10⅞ | |
| Algoma St | 1695 | $14½ | 14¼ | 14⅜ | — ⅛ |
| Algon | 25900 | 485 | 475 | 485 | +60 |
| Algonq pr | z48 | 420 | 420 | 420 | |
| Allarco Dv | 1550 | $6¼ | 6⅛ | 6¼ | + ¼ |
| Alliance B | 8450 | $6¼ | 6 | 6¼ | + ¼ |
| Alumin pr | z18 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | |
| Almin 2p | 420 | $34¾ | 34¾ | 34¾ | — ⅛ |
| Ang CT 265 | 70 | $36⅛ | 36⅛ | 36⅛ | — ⅜ |
| Ang CT 290 | 70 | $41 | 41 | 41 | |
| Ang CT 315 | 25 | $45 | 45 | 45 | — ½ |
| Aquitaine | 884 | $22⅜ | 22½ | 22½ | — ⅜ |
| Argus | 120 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | |
| Args 250 p | 40 | $33½ | 33½ | 33½ | |
| Argus B pr | 80 | $36 | 35¾ | 35¾ | + ⅜ |
| Argus C pr | 300 | $12⅝ | 12⅜ | 12⅝ | |
| Asbestos | 440 | $23⅜ | 23¼ | 23⅜ | + ⅛ |
| Atco Ind | 500 | $11¼ | 11 | 11 | — ¼ |
| Atl Sugar | 4700 | $6⅜ | 6¼ | 6⅜ | + ⅛ |
| Atl Sug A | 100 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | |
| Atl Sug w | 100 | 150 | 150 | 150 | |
| Auto El | 400 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Auto Hard | 3100 | $9 | 8⅜ | 9 | + ¾ |
| Bk Mtl | 15802 | $21⅛ | 20⅜ | 20⅞ | + ⅛ |
| Bank N S | 3780 | $36¾ | 36⅜ | 36⅜ | — ⅜ |
| B Cdn Nat | 100 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | + ⅛ |
| Bathst p | 200 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | + ⅛ |
| Baton B | 200 | $19¾ | 19½ | 19¾ | + ¼ |
| Bay Mills | 100 | 300 | 300 | 300 | |
| Bell Can | 12172 | $43½ | 43⅛ | 43½ | |
| Bell A pr | 634 | $51 | 50⅝ | 50¾ | |
| Bell B pr | 1605 | $52⅜ | 52 | 52⅜ | + ⅛ |
| Black P | 200 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | + ⅛ |
| Block Bros | 2450 | 365 | 355 | 360 | |
| Bombrdier | 100 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | + ⅛ |
| Bovis Cor | 4725 | 190 | 185 | 190 | + 5 |
| Bow Valy | 4060 | $32⅞ | 32½ | 32¾ | + ½ |
| Bowater | 660 | 455 | 455 | 455 | |
| BP Can | 2450 | $15¼ | 15 | 15¼ | + ¼ |
| Bramalea | 3875 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | |
| Bramal w | 700 | 405 | 405 | 405 | + 5 |
| Brascan | 2022 | $22⅛ | 21⅞ | 22⅛ | + ⅛ |
| Brdg Tank | 480 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Brinco | 2655 | $6½ | 6¼ | 6½ | |
| Br Am Bnk | 175 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | —2¼ |
| BC Frest p | 100 | $42 | 42 | 42 | + ¼ |
| BC Pack B | 50 | $30 | 30 | 30 | + 1 |
| BC Sugar | 1350 | $21¾ | 21¼ | 21⅜ | — ⅛ |
| BC Sugar p | z40 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| BC Phone | 238 | $62¼ | 61½ | 61½ | —1½ |
| BCPh 6 pr | z10 | $86 | 86 | 86 | |
| BCPh 4¾ p | 100 | $65 | 65 | 65 | —1½ |
| BCPh 4½ p | z20 | $62¼ | 62 | 62¼ | |
| BCPh 4⅜ p | 35 | $62 | 62 | 62 | — ½ |
| BCPh 1956 | 70 | $65 | 64⅞ | 64⅞ | —1⅛ |
| BCPh 4.84 | z20 | $18 | 18 | 18 | |
| Budd Auto | 1140 | $12⅞ | 12½ | 12⅝ | + ⅛ |
| Budd A w | 240 | 685 | 685 | 685 | +10 |
| Burns Fds | 3175 | $16⅛ | 16 | 16 | + ⅛ |
| Bushnell | 100 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Cad Dev | 11048 | $10¼ | 10 | 10¼ | |
| Cad Dev b p | z20 | $20⅜ | 20⅝ | 20⅜ | |
| CAE Ind | 3350 | $8¼ | 8 | 8 | + ⅛ |
| Calgary P | 1017 | $24¾ | 24⅜ | 24¾ | — ⅛ |
| Calgy 540 p | 80 | $96 | 96 | 96 | |
| Calvrt Dis | 200 | 140 | 140 | 140 | —10 |
| Cambridg | 1800 | $18½ | 17 | 18½ | +1¾ |
| Campeau | 4892 | $6 | 5⅞ | 6 | + ⅛ |
| CD Sugar | 50 | $28¾ | 28¾ | 28¾ | |
| Can Cem L | 159 | $52⅞ | 52⅞ | 52⅞ | — ⅜ |
| C Cem L p | 100 | $20 | 20 | 20 | + ½ |
| Can Malt | 400 | $30 | 29⅞ | 29⅞ | |
| C Packrs | 1200 | $18¾ | 18¼ | 18¾ | + ⅛ |
| C Perm | 11015 | $18⅞ | 18½ | 18½ | — ⅜ |
| Cdn Brew | 9863 | $8¼ | 8 | 8⅛ | + ⅛ |
| C Brew Ap | z15 | $31⅛ | 31⅛ | 31⅛ | |
| C Cablesy | 450 | $19⅞ | 19⅞ | 19⅞ | + ⅛ |
| C Cable w | 140 | 500 | 500 | 500 | |
| Cdn Can A | 200 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | + ⅛ |
| C Curtis | 600 | 75 | 72 | 75 | |
| Cdn Equty | 100 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| C Goldie | 1700 | $5¼ | 5⅛ | 5⅛ | — ⅛ |
| C Hydr | 1760 | $12¼ | 12⅛ | 12¼ | — ⅛ |
| C Hydr pr | 100 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| C Imp Bank | 6160 | $27¼ | 26⅝ | 27 | |
| C Ind Gas | 1738 | $9¼ | 9 | 9 | — ½ |
| CIL | 911 | $18⅛ | 18 | 18 | — ⅜ |
| C Interurb | 200 | 200 | 200 | 200 | |
| C Intrurb p | 1800 | $9 | 9 | 9 | |
| C Manoir | z220 | 435 | 400 | 435 | |
| C Narconi | 400 | 325 | 325 | 325 | — 5 |
| C Occantal | 700 | $9⅝ | 9½ | 9⅝ | — ⅛ |
| CP Inve pr | 3980 | $26½ | 26¼ | 26⅜ | — ⅜ |
| CP Inve w | 5725 | 340 | 330 | 340 | +10 |
| CP Ltd | 13195 | $15¼ | 15⅛ | 15¼ | |
| CPL A p | 1835 | $11 | 11 | 11 | + ⅛ |
| Cdn Salt | 100 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | + ⅜ |
| Cdn Tire | 45 | $45¾ | 45¾ | 45¾ | |
| Cdn Tire A | 2301 | $42½ | 42¼ | 42½ | + ⅛ |
| C Utilties | 400 | $46½ | 46½ | 46½ | — ½ |
| C Util $1.25 | 500 | $26¼ | 26¼ | 26¼ | + ¼ |
| C Util w | 550 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | + ¼ |
| CWN Gas | 100 | $25¾ | 25⅜ | 25⅜ | + ⅜ |
| Canron | 625 | $23 | 22⅜ | 22⅜ | — ⅜ |
| Capit Div | 5265 | 64 | 56 | 56 | — 5 |
| Cara | 5650 | $7 | 6¼ | 7 | + ¾ |
| Carrier JD | 500 | $7 | 7 | 7 | + ⅛ |
| Carrier w | 500 | 390 | 390 | 390 | +15 |
| CC Yachts | 3700 | 440 | 430 | 440 | + 5 |
| CDRH Lt | 1132 | $16½ | 16 | 16½ | + ¼ |
| Celanese | 4050 | $5⅛ | 495 | 5⅛ | +17 |
| Celanes 1 p | 200 | $12 | 12 | 12 | |
| Ctl Fund A | 200 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | + ¼ |
| CFCN | 4800 | $12⅞ | 12⅝ | 12¾ | — ¼ |
| Chat-Gai | z75 | $21 | 21 | 21 | |
| Chrysler | 341 | $32 | 32 | 32 | + ⅜ |
| CHUM B | 300 | $10⅛ | 9⅞ | 10⅛ | + ⅛ |
| City Sav T | 2300 | $11¾ | 11 | 11¾ | + ⅜ |
| Columbia | 1750 | 190 | 190 | 190 | + 5 |
| Columbi p | 250 | $5⅞ | 5⅜ | 5⅜ | — ⅛ |
| Cominco | 3815 | $30¼ | 30 | 30⅛ | |
| C Holiday I | 702 | $13 | 12¾ | 13 | + ¼ |
| Compro | z100 | 460 | 425 | 425 | |
| Computel | 500 | $6⅜ | 6¼ | 6⅜ | + ⅛ |
| Comtech | 100 | 250 | 250 | 250 | |
| Conduits | 100 | 360 | 360 | 360 | +20 |
| Conn Chm | 2070 | $8¼ | 8⅛ | 8¼ | + ¼ |
| Con Bath | 1060 | $11 | 10¾ | 10⅞ | |
| Con Bath p | 300 | $16 | 15¾ | 16 | + ⅛ |
| Con Bath w | 500 | 62 | 62 | 62 | + 2 |
| C Bath 68 w | 100 | 415 | 415 | 415 | + 5 |
| Con Bldg | 8900 | 245 | 240 | 240 | |
| Con Textile | 2400 | 485 | 460 | 460 | —25 |
| Con Distrb | 4160 | $38½ | 38 | 38½ | |
| Cons Gas | 6632 | $18⅞ | 18¼ | 18¼ | — ½ |
| Con Glass | 125 | $17 | 17 | 17 | |
| Control F | 1800 | 270 | 260 | 265 | |
| Cooper C | 100 | $18 | 18 | 18 | |
| Corby vt | z50 | $24 | 24 | 24 | |
| Cornat Ind | 7450 | 245 | 235 | 240 | —10 |
| Cornat r | 19427 | 24 | 19 | 20 | — 4 |
| Corontn p | 3700 | 220 | 210 | 220 | +15 |
| Cosms | 2200 | 185 | 180 | 180 | —10 |
| Costin R w | 790 | 410 | 400 | 400 | — 5 |
| Crain R L | 1305 | $15⅛ | 14¾ | 15 | — ½ |
| Crestbrk | 250 | 380 | 380 | 380 | —10 |
| Crwn Life | 100 | $44½ | 44½ | 44½ | + ½ |
| Crwn Trst | z50 | $18 | 18 | 18 | |
| Crush Intl | 490 | $20 | 20 | 20 | |
| Cygnus A | 543 | $5½ | 5⅜ | 5½ | + ⅛ |
| Cygnus B | 1029 | $5¾ | 5⅝ | 5¾ | + ⅛ |
| Dale-R | 200 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | — ¼ |
| Dale-R pr | 100 | $7½ | 7½ | 7½ | — ⅛ |
| Dawson D | 300 | $8 | 8 | 8 | — ⅛ |
| Debhld B p | z10 | $80 | 80 | 80 | |
| Delta Ben | 400 | 440 | 440 | 440 | |
| Distl Seag | 2740 | $36¾ | 36½ | 36½ | |
| Doman I | 2525 | $14⅞ | 14⅜ | 14¾ | + ⅛ |
| Dome Pete | 770 | $39¾ | 39⅜ | 39⅝ | — ⅜ |
| D Bridge | 275 | $31 | 30⅜ | 31 | |
| D Citrus | 21060 | $11¼ | 10⅜ | 11¼ | + ⅜ |
| Dofasco | 6010 | $28¼ | 27¾ | 28¼ | — ¼ |
| Dom Glass | 434 | $15 | 14¾ | 15 | + ¼ |
| D Glass pr | 100 | $5⅞ | 15⅞ | 15⅞ | +1¾ |
| Dom Store | 1915 | $15½ | 15¼ | 15¼ | — ⅛ |
| Domtar | 7730 | $15⅜ | 15⅛ | 15¼ | |
| D Textile | 260 | $31½ | 31⅜ | 31½ | + ⅛ |
| Douglas L | 100 | 275 | 275 | 275 | |
| Dover Ind | 200 | $18⅜ | 18⅜ | 18⅜ | —3⅛ |
| DRG Ltd | 1400 | $9½ | 9¼ | 9½ | + ¼ |
| Du Pont | 775 | $28¾ | 28⅜ | 28¾ | + ⅛ |
| Dylex Div | 140 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | + ¼ |
| Dylex D A | 3320 | $15¼ | 15 | 15¼ | + ⅛ |
| Estn Can S | 200 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Econ Inv | z11 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| Eddy Mtch | 300 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| E-L Fin | 2750 | $9⅞ | 9½ | 9½ | — ⅛ |
| E-L Fin w | 1500 | 390 | 380 | 380 | |
| Electro K | 100 | 400 | 400 | 400 | |
| Electro ltd | 4578 | $78¾ | 74¾ | 76 | —2½ |
| Emco | 200 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | — ⅛ |
| Erie D | 1000 | $13 | 12½ | 12½ | — ½ |
| Erie D A | 3881 | $13 | 12½ | 12½ | — ⅛ |
| Exquisite | z48 | 490 | 490 | 490 | |
| Falcon | 2848 | $75½ | 74½ | 75 | + 1 |
| Fed Diver | 500 | 105 | 105 | 105 | — 5 |
| Fed Gr | 25745 | $9⅞ | 9⅛ | 9⅞ | + ¼ |
| Fields S | 225 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | + ⅛ |
| Finning T | 165 | $19 | 19 | 19 | + ¼ |
| Fleet Mfg | 2900 | 160 | 160 | 160 | + 5 |
| Fleetw'd | 450 | $16 | 16 | 16 | + 1 |
| Ford Cnda | 50 | $92 | 92 | 92 | + ½ |
| F Seasons | 750 | $8⅝ | 8⅜ | 8⅝ | — ⅛ |
| FPE Pion | 250 | $18½ | 18½ | 18½ | + ⅜ |
| Fraser | 300 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | + ¼ |
| Fruehauf | 50 | $34¾ | 34¾ | 34¾ | +1¾ |
| Gaz Metr | 553 | $5⅜ | 5¼ | 5⅜ | + ⅛ |
| Gaz M 66w | 2400 | 225 | 225 | 225 | |
| Gdn Mang | 600 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | + ⅛ |
| Geen Distrb | 200 | $24¾ | 24⅜ | 24⅝ | — ⅜ |
| GMC | 147 | $75 | 75 | 75 | — ¼ |
| Genstar L | 3135 | $15¾ | 15½ | 15½ | |
| Gnstar L w | 240 | 550 | 550 | 550 | —10 |
| Gerin 1st p | 700 | $10 | 9⅞ | 10 | + ⅛ |
| Glendale | 1100 | $9⅛ | 9 | 9⅛ | + ⅛ |
| Glengair | 3950 | 165 | 165 | 165 | |
| Glenq B p | 250 | 330 | 330 | 330 | |
| Gold Crest | 3800 | $7⅜ | 7⅜ | 7½ | — ⅛ |
| Goodyer | 175 | $240 | 239 | 240 | |
| Godyear p | 100 | $37 | 37 | 37 | |
| Graft G | 1750 | $30 | 29⅜ | 29¾ | + ¼ |
| Greb I B | 425 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | — ⅛ |
| GL Paper | 300 | $17½ | 17¼ | 17½ | + ¼ |
| GL Power | 350 | $19⅝ | 19½ | 19⅝ | + ⅛ |
| GN Capital | 500 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | |
| GNGas A p | z25 | $20 | 20 | 20 | |
| Gt W Life | 715 | $67½ | 67 | 67½ | + ½ |
| Gt West S | 820 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | |
| Greyhnd C | z100 | 180 | 165 | 175 | |
| Greyhnd | 735 | $20⅜ | 20¼ | 20¼ | |
| GSW Cl B | 150 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | + ⅛ |
| Guar Trst | 2455 | $13½ | 13½ | 13½ | + ¼ |
| Gulf Can | 3911 | $29 | 28¾ | 29 | |
| Halifax D | 350 | 190 | 190 | 190 | |
| H Group | 1201 | $14½ | 14¼ | 14¼ | |
| Ham Tr | 100 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |
| Ham Tr pr | 50 | $27½ | 27½ | 27½ | — ⅜ |
| Hardee | 1410 | 130 | 125 | 130 | + 5 |
| Hard Carp | 200 | $23 | 22⅞ | 22⅞ | — ⅛ |
| Hard Crp A | 2375 | $21¼ | 20¾ | 21¼ | — ⅛ |
| Harlequin | 4200 | $9 | 8⅞ | 9 | + ½ |
| Harris J S | 1000 | 300 | 300 | 300 | + 5 |
| Harveys F | 2732 | 105 | 100 | 100 | |
| HWood A | 300 | 155 | 150 | 150 | + 5 |
| Haw S | 18375 | 375 | 345 | 360 | +20 |
| Hawker pr | 55 | $65 | 64 | 65 | + 1 |
| Hays Dna | 378 | $18⅞ | 18¾ | 18¾ | + ¼ |
| Home A | 750 | $32½ | 32⅜ | 32⅜ | |
| Horne Pit | z70 | 315 | 310 | 310 | |
| H Bramor | 500 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | — ⅛ |
| Hoden DH | 100 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | — ⅛ |
| H Bay Co | 4853 | $18⅝ | 18¼ | 18⅜ | + ⅛ |
| HB Oil Gas | 900 | $38⅞ | 38⅝ | 38⅝ | — ⅛ |
| HB Oil G pr | 50 | $48⅞ | 48⅞ | 48⅞ | |
| H D C L pr | 105 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | |
| Huron Eri | 5490 | $31 | 30½ | 30¾ | — ¼ |
| Husky Oil | 4594 | $15¼ | 15 | 15⅛ | — ⅛ |
| Husky A pr | 50 | $42 | 42 | 42 | + ¾ |
| Husky B pr | z20 | $41¾ | 41¾ | 41¾ | |
| Husky D w | 836 | 450 | 425 | 425 | —30 |
| Husky E w | 600 | 540 | 535 | 540 | + 5 |
| IAC | 9980 | $20⅛ | 19⅞ | 19⅞ | — ¼ |
| IAC w | 100 | 880 | 880 | 880 | |
| Imasco | 2575 | $25½ | 25¼ | 25¼ | — ¼ |
| Imasco A p | 125 | 415 | 415 | 415 | |
| Imp Gen | z40 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Imp Life | 50 | $92½ | 92½ | 92½ | |
| Imp Oil | 8340 | $35¼ | 34⅞ | 35¼ | |
| Indal Can | 400 | $13 | 12¾ | 12⅞ | + ¼ |
| Ind Adhes | 250 | $16½ | 16½ | 16½ | — ⅛ |
| Inglis | 500 | $19¼ | 19⅛ | 19⅛ | |
| Inland Gas | 1205 | $16⅝ | 16¼ | 16½ | |
| Inter-City | 1175 | $9⅜ | 9½ | 9⅜ | + ⅛ |
| Inter C A w | 1480 | 540 | 525 | 525 | —25 |
| Inter C B w | 3730 | 520 | 510 | 520 | +20 |
| IBM | 104 | $395 | 395 | 395 | |
| I Nickel | 23666 | $33⅞ | 33½ | 33⅞ | + ½ |
| Int Util | 3488 | $49 | 48¾ | 48¾ | — ¼ |
| Interpool | 25 | $34½ | 34½ | 34½ | + 1 |
| Int Div | 3525 | 495 | 485 | 490 | —22 |
| Intpr Pipe | 5665 | $30½ | 30 | 30 | — ¾ |
| Int Pipe w | 1875 | $13¾ | 13½ | 13½ | — ¼ |
| Intpr Steel | 4652 | $12⅞ | 12¼ | 12½ | — ¼ |
| Inv Group | 100 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Inv Grp A | 2695 | $9⅝ | 9⅜ | 9½ | |
| Inv Grp 5 p | 1200 | $21¾ | 21½ | 21¾ | + ¼ |
| ITL Ind | 5350 | $5⅛ | 5 | 5 | |
| Ivaco Ind | 200 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| IWC Ind | 625 | 270 | 260 | 260 | —15 |
| Kaiser Re | 7200 | 365 | 360 | 365 | — 5 |
| Kaps Tran | 6375 | $10⅜ | 10¼ | 10⅜ | + ⅛ |
| Keeprite P | 700 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | |
| Kelly D A | 1375 | $7½ | 7 | 7¼ | |
| Koffler | 200 | $16⅞ | 16⅝ | 16⅞ | + ½ |
| Koffler A p | 600 | $9 | 9 | 9 | — ⅛ |
| Koffler w | 800 | 730 | 725 | 730 | + 5 |
| Labatt | 427 | $27⅛ | 27 | 27 | — ¼ |
| Labatt pr | 2000 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | |
| Laidlaw M | 9050 | $10 | 9⅞ | 9⅞ | — ⅛ |
| LOnt Cem | 1110 | 370 | 365 | 370 | |
| Laura Sec | 500 | $12½ | 12 | 12 | + ¼ |
| Lau Fin | 220 | $13½ | 13¼ | 13¼ | — ¼ |
| Lau Fn 140 | 100 | $19⅛ | 19⅛ | 19⅛ | |
| Lau F 2.00 | z13 | $26½ | 26 | 26 | |
| Leigh Inst | 4075 | $7⅜ | 7½ | 7½ | |
| Levy A pr | z25 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Life Inves | z50 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Life Inv w | 200 | 120 | 120 | 120 | —10 |
| Lincoln Tr | 300 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | + ⅛ |
| Living w | 729 | 525 | 525 | 525 | |
| Lob Co A | 1450 | $7½ | 7⅜ | 7½ | + ⅛ |
| Lob Co B | 9750 | $7½ | 7⅜ | 7½ | — ⅛ |
| Lob Co pr | 50 | $33 | 33 | 33 | |
| Lob G A pr | 300 | $20¼ | 20⅛ | 20⅛ | — ½ |
| Lob G B pr | 400 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| Loeb M | 10557 | 425 | 415 | 425 | +10 |
| Maclarn A | 1100 | $21¼ | 19½ | 20½ | — ½ |
| Mclan H A | 1237 | $12½ | 12½ | 12½ | + ¼ |
| MH Cable | 927 | $15⅞ | 15½ | 15⅞ | + ⅜ |
| MB Ltd | 2033 | $26 | 25⅜ | 25⅜ | — ⅜ |
| Magna El | 750 | $7¾ | 7½ | 7⅜ | + ⅜ |
| Magnason | 1580 | $14¾ | 14 | 14 | — ¾ |
| Magnetcs | 8300 | 130 | 125 | 130 | + 5 |
| Maher | 700 | $31 | 31 | 31 | |
| Major H D | 150 | 260 | 260 | 260 | +10 |
| M Lf Mills | 200 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | — ⅛ |
| Maritime | 245 | $23 | 23 | 23 | |
| Markboro | 1650 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | |
| Markbro w | 800 | 75 | 75 | 75 | — 1 |
| Mas-F | 16571 | $16 | 15⅝ | 15⅞ | + ⅛ |
| McLaghin | 900 | $16¾ | 16⅜ | 16¾ | + ⅛ |
| McLagn w | 550 | 900 | 900 | 900 | +40 |
| MEPC | 775 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | |
| MEPC w | 700 | 310 | 305 | 305 | — 5 |
| Melchers | 590 | $8½ | 8⅜ | 8⅜ | — ⅜ |
| Mercantil | 1425 | $19¾ | 19¼ | 19¼ | — ⅜ |
| Met Trust | 119 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | |
| MGFM | 200 | 260 | 260 | 260 | |
| Microsyst | 344 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | — ¼ |
| Micrsys w | 400 | 275 | 275 | 275 | — 5 |
| Milt Brick | 1500 | $6 | 6 | 6 | |
| MLW Wor | 1045 | $16¼ | 16 | 16¼ | + ⅛ |
| Molson A | 2606 | $25⅞ | 25¾ | 25¾ | — ⅛ |
| Molson B | 524 | $25¾ | 25½ | 25½ | |
| Mon Life | 25 | $33½ | 33½ | 33½ | + 1 |
| Mnt Trst | 100 | $19⅛ | 19⅛ | 19⅛ | — ⅜ |
| Moore | 5416 | $48 | 47⅝ | 48 | — ⅜ |
| Morse A | 200 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | + ⅛ |
| Morse pr | z20 | $34¾ | 34¾ | 34¾ | |
| Morse B pr | 25 | $35½ | 35½ | 35½ | + ¼ |
| MTS Inter | 7732 | 100 | 98 | 99 | + 1 |
| Murphy | 1712 | $17⅛ | 16⅞ | 16⅞ | — ⅛ |
| Murritt P | 500 | 280 | 280 | 280 | |
| NaChr | 65180 | $10 | 8¾ | 9⅞ | + ⅛ |
| Nat Drug | 300 | $8½ | 8⅜ | 8⅜ | |
| Nat Sea | 250 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | |
| Neonex | 2050 | $5⅞ | 5⅜ | 5¾ | + ⅛ |
| NB Tel | 540 | $14¼ | 14 | 14¼ | + ¼ |
| N Provid D | 1000 | 43 | 43 | 43 | |
| Nfld LP | 200 | $12½ | 12⅛ | 12⅛ | — ¼ |
| Nia Wire | z25 | $13 | 13 | 13 | |
| Nia Wire B | z75 | $13 | 13 | 13 | |
| Noranda | 6070 | $41⅛ | 40¾ | 41⅛ | + ¼ |
| Nordair L | 750 | $7¼ | 7 | 7 | — ¼ |
| Nor Ctl G | 5600 | $12¾ | 12½ | 12¾ | + ¼ |
| Nor Ctl B p | 1725 | $27 | 26¾ | 26¾ | — ⅜ |
| Nor Ctl w | 900 | 560 | 545 | 560 | +10 |
| Nowsco W | 400 | $8 | 7⅞ | 8 | + ⅛ |
| NSI Mark | 2360 | $10¼ | 10 | 10¼ | + ¼ |
| NuWest D | 1090 | $10¼ | 9¾ | 9¾ | — ⅜ |
| Oceanus I | 710 | 225 | 220 | 225 | +20 |
| Oil Patch | 450 | 300 | 300 | 300 | —10 |
| Okanagan | 200 | $11½ | 11½ | 11½ | — ⅛ |
| Ontario Tr | 300 | $7⅜ | 7¾ | 7¾ | |
| Orlando R | 500 | $8¾ | 8⅜ | 8¾ | |
| OSF Ind | 16197 | $6⅝ | 6⅛ | 6⅜ | + ½ |
| Oshawa A | 5265 | $12½ | 12¼ | 12½ | + ⅛ |
| Oshawa w | 100 | 145 | 145 | 145 | |
| Overind 2 p | 700 | 350 | 350 | 350 | |
| Pac Pete | 1420 | $34¼ | 33⅞ | 34¼ | + ¼ |
| Pac West A | 687 | $22 | 21⅞ | 21⅞ | — ½ |
| PanCan I | 700 | 295 | 290 | 290 | |
| Peel Elder | 200 | $19⅞ | 19¾ | 19⅞ | + ⅛ |
| Pembin A | 800 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Pembin B | 200 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Pemb D p | z2 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| Penningtn | 2825 | $16¼ | 15¾ | 16¼ | + ¼ |
| PC Jwl A | 400 | $18⅜ | 18⅜ | 18⅜ | + ⅛ |
| P Dept S | 1360 | $29¼ | 28¾ | 29 | + ¼ |
| Petrofina | 802 | $23⅞ | 23⅛ | 23⅛ | — ⅜ |
| Phillips Cb | 270 | $12⅛ | 12 | 12 | — ⅛ |
| Pitts Eng | 1500 | $18⅜ | 18⅜ | 18⅜ | + ¼ |
| Pow Cp | 16705 | $11¼ | 11 | 11⅛ | + ¼ |
| Pow C 5 pr | 1850 | $12⅛ | 11⅞ | 12 | + ⅜ |
| Pre Cable | 850 | $19¾ | 19½ | 19¾ | + ¼ |
| Price Com | 4000 | $9 | 8¾ | 8⅞ | |
| Prov B Can | 5100 | $17½ | 17⅜ | 17½ | — ⅛ |
| Q Brdcast | 100 | $8 | 8 | 8 | |
| Que Tel | 700 | $16¼ | 16 | 16¼ | + ½ |
| Quinte A | 100 | 300 | 300 | 300 | |
| Rank Org | 5028 | $25¼ | 25 | 25¼ | + ¼ |
| Rapid Gr A | 100 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Realty C A | 1100 | $7⅛ | 7 | 7⅛ | — ⅛ |
| Realty C w | 300 | 400 | 400 | 400 | |
| Reed Oslr | 2900 | $11⅞ | 11⅜ | 11⅞ | + ⅜ |
| Reichhold | 1240 | $18¾ | 18½ | 18¾ | — ⅛ |
| Reich wt | 200 | $10½ | 10½ | 10½ | — ⅛ |
| Reitman | 525 | $32½ | 32 | 32 | — ¼ |
| Reitman A | 362 | $31 | 31 | 31 | + ¼ |
| Revelstk | 500 | $19 | 18⅜ | 18½ | — ¾ |
| Reynold p | z20 | $60 | 59¾ | 60 | |
| Rileys D | 100 | 245 | 245 | 245 | + 5 |
| Ripley Int | 1600 | $5 | 450 | 5 | +60 |
| R Little | 115 | $68¼ | 68¼ | 68¼ | —1¾ |
| R Little A | 25 | $68 | 68 | 68 | — 2 |
| Ronald Fd | 225 | $18½ | 18½ | 18½ | + ½ |
| Rothman | 250 | $23 | 23 | 23 | + ⅜ |
| Rothmn w | 1230 | 690 | 685 | 690 | — 5 |
| Rothm 2p | 1210 | $24⅜ | 24½ | 24⅜ | + ⅜ |
| Roy Bk | 12267 | $33⅞ | 33⅛ | 33⅛ | — ⅞ |
| Royal Trst | 142 | $39⅛ | 39⅛ | 39⅛ | — ⅞ |
| Ryl T M | 500 | $14⅛ | 14⅛ | 14⅛ | — ⅛ |
| Russel A | 100 | $15⅞ | 15⅞ | 15⅞ | — ⅛ |
| RH pr | 10210 | $31⅜ | 31⅜ | 31⅜ | |
| StL Corp p | 225 | $62¾ | 62¾ | 62¾ | |
| St Maurice | 600 | 110 | 100 | 110 | + 5 |
| Sayvette | 4200 | $6¼ | 5⅞ | 6 | — ⅛ |
| Scintrex | 400 | 275 | 270 | 275 | + 5 |
| Scot York | 7920 | $17¼ | 16¾ | 16¾ | — ½ |
| Scot Lasal | 1850 | $7¼ | 7 | 7¼ | |
| Scot Paper | z50 | $23½ | 23½ | 23½ | |
| Scotts | z5 | $18 | 18 | 18 | |
| Scythes | 175 | $20½ | 20½ | 20½ | +1½ |
| Seaway M | 300 | $7½ | 7½ | 7½ | + ½ |
| Seaway pr | 300 | $6¾ | 6⅝ | 6¾ | + ¼ |
| Seaway w | 900 | 70 | 70 | 70 | — 8 |
| Seco Cem | 100 | $10 | 10 | 10 | — ¼ |
| Secur Cap | 1400 | 490 | 450 | 490 | |
| Selkirk A | 100 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| Shaw LE A | 200 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | |
| Shaw Pipe | 525 | $13½ | 13⅜ | 13½ | + ¼ |
| Shell Inv p | 525 | $44¼ | 44 | 44 | — ¼ |
| Shell Inv w | z100 | $24 | 24 | 24 | |
| Shell A | 400 | $44⅜ | 44¼ | 44¼ | — ⅛ |
| Shepherd | 700 | $6⅞ | 6¾ | 6⅞ | + ¼ |
| Shully's | 200 | $5⅜ | 5¼ | 5¼ | |
| Sifton Pro | 1300 | $6⅜ | 6½ | 6½ | — ⅛ |
| Silverwd A | 350 | $14¾ | 14⅝ | 14¾ | |
| Simpsons | 1496 | $27¾ | 27⅜ | 27½ | |
| Simpson S | 3999 | $40 | 39¼ | 40 | + ½ |
| Sim S r | 17715 | 58 | 53 | 54 | + 2 |
| Sklar M | 6160 | $6¾ | 6½ | 6¾ | + ⅛ |
| Sklar W | z50 | 530 | 530 | 530 | |
| Skyline H | 1415 | $14 | 13⅞ | 13⅞ | — ⅜ |
| Slater Stl | 2350 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | — ¼ |
| Slat W Can | 600 | $23⅜ | 23½ | 23⅜ | |
| Slate Walk | z40 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | |
| Somville p | z10 | $39⅜ | 39⅝ | 39⅜ | |
| Southam | 5000 | $23½ | 23½ | 23½ | + ¼ |
| Stafford | 310 | 425 | 400 | 425 | —35 |
| St Brodcst | z50 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | |
| St Paving | 130 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | — ⅛ |
| Steel Can | 6580 | $34¼ | 34 | 34 | — ¼ |
| Steetley I | 200 | $12⅜ | 12¼ | 12¼ | — ¼ |
| Steinbg A | 2350 | $26¾ | 26⅝ | 26⅝ | — ⅛ |
| Steintron | 2200 | 430 | 420 | 420 | —10 |
| Ster Trust | 600 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + ¼ |
| Stuart Hs | 300 | 300 | 300 | 300 | |
| Surpass C | 1000 | 140 | 140 | 140 | +10 |
| Teledyne | 700 | 400 | 400 | 400 | —10 |
| Texaco | 300 | $52 | 51½ | 52 | + ¼ |
| Texas Gu I | 7605 | $17⅞ | 17¾ | 17⅞ | + ¼ |
| Thom Nes | 2250 | $37⅜ | 36½ | 37¼ | + ¼ |
| Tone